

Décrypter l'électeur

Kris Deschouwer Pascal Delwit Marc Hooghe
Pierre Baudewyns Stefaan Walgrave

Décrypter l'électeur

Le comportement électoral et les motivations de vote

Cette recherche a été effectuée avec le soutien financier de BELSPO,
la Politique Scientifique Fédérale Belge.

D/2015/45/196 – ISBN 978 94 014 2650 3 – NUR 754

Maquette de couverture : Compagnie Paul Verrept

Photo de couverture : Berlinde De Bruyckere, *Spreken*, 1999. © Carine Demeter, collection M HKA.

Mise en pages : Jurgen Leemans

© Les auteurs et les Éditions Lannoo sa Tielt, 2015.

LannooCampus fait partie de la division livres et multimédia
des Éditions Lannoo sa.

Tous droits réservés.

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement,
sous quelque forme que ce soit (photocopie, duplicateur,
microfilm ou tout autre procédé analogique ou numérique)
sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Éditions LannooCampus
Erasmus Ruelensvest 179 bte 101
B-3001 Louvain
www.lannoo-campus.be

TABLE DES MATIÈRES

1	Les électeurs, les voix, les chiffres	7
	<i>Kris Deschouwer, Pierre Baudewyns, Pascal Delwit, Marc Hooghe & Stefaan Walgrave</i>	
2	L'incertitude politique	23
	<i>Stefaan Walgrave, Christophe Lesschaeve, Benoît Rihoux & Conrad Meulewaeter</i>	
3	La volatilité électorale	42
	<i>Ruth Dassonneville, Pierre Baudewyns & Simon Willocq</i>	
4	Les motivations du vote de préférence	58
	<i>Audrey André, Pierre Baudewyns, Sam Depauw & Lieven De Winter</i>	
5	Présidentialisation versus personnalisation ?	76
	<i>Bram Wauters, Peter Van Aelst, Peter Thijssen, Johannes Rodenbach, Jef Smulders & Jean-Benoît Pilet</i>	
6	Changement d'opinion et volatilité électorale	99
	<i>Christophe Lesschaeve & Conrad Meulewaeter</i>	
7	Le vote stratégique de coalition	115
	<i>Tom Verthé, Stefanie Beyens, Fernanda Flacco & Louise Nikolic</i>	
8	Le contact fait-il le Belge ?	134
	<i>Peter Thijssen, Dave Sinardet & Régis Dandoy</i>	
9	Les attitudes communautaires et le vote	156
	<i>Kris Deschouwer, Lieven De Winter, Min Reuchamps, Dave Sinardet & Jérémy Dodeigne</i>	

10	Vote obligatoire et abstention dans une perspective multi-niveaux	174
	<i>Min Reuchamps, Didier Caluwaerts, Lieven De Winter, Vincent Jacquet & Conrad Meulewaeter</i>	
11	À la recherche de l'électeur européen	192
	<i>Camille Kelbel, Virginie Van Ingelgom & Soetkin Verhaegen</i>	
12	Confiance, satisfaction et comportement électoral dans un État fédéral	213
	<i>Lionel Henry, Emilie van Haute & Marc Hooghe</i>	
13	Changer la démocratie ?	235
	<i>Vincent Jacquet, Benjamin Biard, Didier Caluwaerts & Min Reuchamps</i>	
14	Choisir avant d'élire	251
	<i>Caroline Close, Camille Kelbel & Anna Kern</i>	
15	Genre et intérêts politiques	273
	<i>Audrey Vandeleene, Karen Celis, Silvia Erzeel & Eline Severs</i>	
	Les auteurs	292
	Annexe : Les questionnaires	294
	Annexe : Les propositions du Test électoral / stemtest	310
	Notes	314
	Bibliographie	317

1 LES ÉLECTEURS, LES VOIX, LES CHIFFRES

*Kris Deschouwer, Pierre Baudewyns, Pascal Delwit,
Marc Hooghe & Stefaan Walgrave*

1.1 La mère de toutes les élections

Le 25 mai 2014, les électeurs belges ont procédé au renouvellement de la Chambre des représentants au niveau fédéral, des parlements wallon, flamand, de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone, ainsi que des 21 représentants belges au Parlement européen. Ces élections simultanées aux trois niveaux de pouvoir ont amené de nombreux commentateurs à reparler de la « mère de toutes les élections », comme cela avait déjà été le cas en 1999 (avec en plus cette année-là l'élection pour le Sénat).

La question de savoir si ce couplage des scrutins est une bonne chose a déjà donné lieu à de nombreux débats ces deux dernières décennies. Les partisans d'élections séparées soutiennent que chaque niveau de pouvoir possède sa propre logique, ses propres compétences et ses propres politiques, et doit donc avoir l'opportunité de faire l'objet d'un débat en profondeur face aux électeurs. En effet, lorsque plusieurs scrutins sont organisés le même jour, l'un retient souvent toute l'attention et laisse les autres dans l'ombre. C'est tout particulièrement le cas pour les élections européennes. Celles-ci ne conduisent pas à la formation d'un gouvernement proprement dit, établi sur base de la composition de l'assemblée nouvellement élue. Dès lors, les débats européens sont largement éclipsés quand on vote le même jour pour le niveau fédéral ou pour les assemblées régionales.

De plus, lorsque plusieurs scrutins sont organisés de concert, et qui est donc compliqué de bien distinguer les enjeux de chacun d'entre eux, la probabilité

que bon nombre d'électeurs votent pour le même parti, et avec les mêmes motivations pour tous les niveaux, est plus grande. Cela avait été particulièrement le cas en 1999 avec des élections marquées par l'affaire de la dioxine. L'affaire a eu des effets évidents sur le vote aux élections fédérales, mais aussi sur les votes aux élections régionales et européennes. Même si les coalitions en place aux différents niveaux de pouvoir ont impliqué les mêmes partenaires (démocrates-chrétiens et socialistes), les responsabilités des trois niveaux dans cet événement n'étaient clairement pas équivalentes.

La situation en 2014 est toutefois différente. Si à l'époque les coalitions au pouvoir dans les trois régions et au fédéral étaient symétriques, socialistes et sociaux-chrétiens gouvernant ensemble, en 2014, ce n'est clairement plus le cas. Le gouvernement fédéral Di Rupo n'était pas composé des mêmes partis que les exécutifs wallon, bruxellois ou flamand. Par ailleurs, pour l'élection européenne, un élément nouveau est apparu : les principaux groupes politiques au Parlement européen ont désigné leur candidat à la présidence de la Commission européenne et ont fait savoir qu'ils refuseraient de nommer un autre candidat que celui du parti étant arrivé en tête du scrutin européen. Un des candidats – celui du groupe des Libéraux et démocrates européens – était d'ailleurs un Belge, l'ancien premier ministre Guy Verhofstadt. Celui-ci a ainsi mené campagne dans tous les États membres de l'UE, bien qu'il fût officiellement candidat pour un siège de député européen sur une liste déposée en Flandre et à Bruxelles. Malgré ces différences par rapport à 1999, la question demeure : les électeurs ont-ils voté en liant les trois niveaux de pouvoir, ou ont-ils traité les diverses élections de façon distincte ?

Dans les tableaux 1.1, 1.2 et 1.3, les résultats des élections aux trois niveaux sont présentés pour la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Il apparaît immédiatement que la distribution des votes entre partis ne varie pas beaucoup d'un scrutin à l'autre. À Bruxelles, de petites différences sont à noter, qui sont dues au fait que Groen n'avait pas de liste propre pour les élections à la Chambre, mais bien une liste commune avec Ecolo, et au fait que le PvdA-PTB a présenté une seule liste commune à la Chambre. Étant donné que l'enquête présentée dans cet ouvrage ne porte que sur la Flandre et la Wallonie, nous ne commenterons pas plus en détail les résultats bruxellois.

Pour la Flandre et la Wallonie, à l'exception du Parti Populaire qui obtient un score plus élevé pour l'élection du Parlement européen, le classement

des partis est le même partout. Les résultats n'en sont pas pour autant identiques. À titre d'illustration, nous avons construit un indice de volatilité inter-niveaux, mesurant l'écart en valeur absolue entre les scores d'un parti à deux niveaux de pouvoir¹. La logique est la même que pour le calcul de l'indice de volatilité inter-élections qui compare, lui, les écarts de résultats électoraux pour un même parti pour deux élections consécutives (voir plus loin). Le calcul de l'indice de volatilité inter-niveaux fait bien ressortir les écarts dans la distribution des votes pour l'ensemble des partis. Du côté flamand, l'écart entre les scores au niveau régional et au fédéral est de 2.2%. Il est de 3.3% en Wallonie. La valeur de l'indice de volatilité inter-niveaux est encore un peu plus élevée quand on fait la comparaison avec le niveau européen. En Flandre, l'indice s'élève à 8.6%, pour les différences entre les résultats électoraux au niveau fédéral et au niveau européen, et de 8.9% entre le niveau régional et le niveau européen. En Wallonie, l'indice s'élève respectivement à 6.6% et 4.8%. Les résultats électoraux les plus particuliers sont donc à observer au scrutin européen. C'est en Wallonie que le cdH et le PS enregistrent leurs plus mauvais résultats, tandis qu'Ecolo y a été plus performant.

Du côté flamand, les différences sont encore plus nettes. La N-VA obtient ainsi un score inférieur de 5.6 points de pourcentage au niveau européen par rapport à son score au niveau fédéral, tandis que l'Open VLD y obtient un score supérieur de 5.7 points de pourcentage par rapport à son score à la Chambre des représentants. L'impact de Guy Verhofstadt peut sans doute en partie l'expliquer. Groen est aussi en meilleure position au niveau européen. Cela confirme, comme pour Ecolo, la tendance internationale des partis verts à enregistrer de meilleurs scores aux élections européennes.

Ces chiffres prouvent donc que tous les électeurs n'ont pas considéré les scrutins du 25 mai 2014 comme une et une seule élection. Il est intéressant de noter que c'est entre les niveaux fédéral et régional que l'on observe le moins d'écart entre les scores des partis. Pour savoir si cela signifie que l'électeur médian a fait son choix pour les deux niveaux de façon conjointe, il faudra pousser plus loin les analyses (voir notamment le chapitre de Lionel Henry, Emilie van Haute, Marc Hooghe dans ce volume).

Tableau 1.1 Les résultats des élections en Flandre (Chambre des représentants, Parlement flamand et Parlement européen, en pourcentages)

	Chambre	Parl. flamand	Europe
N-VA	32.5	31.9	26.9
CD&V	18.6	20.7	20.1
Open VLD	15.5	14.2	19.9
sp.a	14.1	14.0	13.2
Groen	8.6	8.6	10.6
Vlaams Belang	5.8	5.9	6.8
PvdA+	2.8	2.6	2.4

Tableau 1.2 Les résultats des élections en Wallonie (Chambre des représentants, Parlement wallon et Parlement européen, en pourcentages)

	Chambre	Parl. wallon	Europe
PS	32.0	30.9	29.7
MR	25.8	26.7	27.4
cdH	13.9	15.2	11.7
Ecolo	8.2	8.6	10.9
PTB-GO	5.5	5.8	5.7
PP	4.5	4.9	6.6
FDf	2.4	2.5	2.3

Tableau 1.3 Les résultats des élections à Bruxelles (Chambre des représentants, Parlement bruxellois et Parlement européen, en pourcentages)

	Chambre	Parl. Brux.	Europe
PS	24.9	23.5	24.2
MR	23.1	20.4	21.1
FDf	11.1	13.1	7.1
cdH	9.3	10.4	8.6
Ecolo	10.5	8.9	13.2
PTB-GO	3.8	3.4	4.1
PP	1.7	1.7	2.5
N-VA	2.7	2.0	1.9
CD&V	1.6	1.3	1.5
Open VLD	2.7	3.1	6.4
sp.a	1.9	2.3	1.6
Groen		2.1	2.1
Vlaams Belang	1.0	0.6	0.8
PvdA+			0.2

En ce qui concerne le niveau européen, les différences sont plus nettes, et nous pouvons donc émettre l'hypothèse que le raisonnement, pour ce scrutin, a été différent chez un certain nombre d'électeurs (voir le chapitre de Camille Kelbel, Virginie Van Ingelgom et Soetkin Verhaegen dans ce volume). Il est par conséquent tout à fait possible d'avoir des élections conjointes sans noyer les logiques électorales propres à chacun des niveaux de pouvoir.

1.2 Stabilité et volatilité

En plus de la comparaison entre niveaux d'élection, il est également important de comparer les résultats électoraux du scrutin de 2014 à ceux des élections fédérales, régionales et européennes précédentes (en 2010 et 2009). Pour les partis, cette analyse est très importante. Les évolutions par rapport au dernier scrutin constituent des points de repère permettant aux partis de se déclarer « vainqueurs » de l'élection et de désigner, dans le même temps, les « perdants » de l'élection. Lorsqu'il existe plusieurs points de repère, comme en 2014 par rapport à 2010 et 2009, les partis peuvent adapter les points de comparaison afin de sélectionner la référence la plus avantageuse pour eux.

La comparaison avec le scrutin précédent était d'autant plus importante en 2014 qu'il s'agissait du premier vote national après la longue crise institutionnelle de 2010–2011. Beaucoup se demandaient dès lors si les électeurs sanctionneraient certains partis pour la longue période de formation du gouvernement fédéral et, en particulier, comment la N–VA et le PS seraient affectés par ces épisodes. Beaucoup s'interrogeaient aussi si les urnes allaient à nouveau produire un résultat qui rendrait difficile la formation d'un gouvernement. La réponse à cette question dépendait en grande partie en grande partie du résultat des deux plus grands partis dans chacun des groupes linguistiques : la N–VA en Flandre et le PS en Belgique francophone.

Au final, les élections de 2014 n'ont pas chamboulé de façon radicale le paysage politique. En Flandre, la N–VA a confirmé sa position de premier parti acquise lors des élections de 2010. Les nationalistes flamands ont encore un peu progressé aux dernières élections et ont franchi la barre symbolique des 30% (à l'exception du niveau européen). Un fossé sépare ainsi la N–VA de ses poursuivants.

Ensemble, les trois partis traditionnels ont recueilli quelques 48% des votes. C'est peu, mais à nouveau, ce n'est pas très différent de 2010. Il est même question d'un léger progrès lié principalement à la meilleure performance du CD&V. Enfin, pour le Nord du pays, nous pouvons noter la chute continue du Vlaams Belang, la petite progression de Groen, et le PvdA+ qui est resté cantonné aux alentours des 3%. L'indice de volatilité entre 2010 et 2014 s'élève à 9.8% pour la Flandre, ce qui est relativement bas par rapport à des scrutins très volatils comme ceux de 1999 ou de 2010 ou, plus encore, par rapport aux nombreuses élections récentes en Europe (Grèce, Irlande, Pays-Bas, Italie). En Flandre, il est davantage question de stabilisation après les grands bouleversements électoraux de 2010.

En Wallonie, les évolutions électorales sont un peu plus marquées, mais sans vrais grands bouleversements. L'indice de volatilité s'élève à 15.7%. Cela inclut le recul de 5 points de pourcentage du PS et de 4 points de pourcentage d'Ecolo, ainsi que les gains de 3,5 points de pourcentage du MR, du Parti Populaire et de PTB-GO. S'y ajoutent de nombreux petits partis ayant pu attirer quelques dizaines de milliers d'électeurs wallons, comme le FDF, mais aussi « Droite », « Debout les Belges » ou « Wallonie D'Abord ». L'avenir dira si cet éparpillement des voix se maintiendra dans la durée et fera entrer le Sud du pays dans une période de plus grande fragmentation électorale.

1.3 La formation des coalitions

Les résultats d'une élection peuvent toujours être interprétés de manières différentes.. C'est en particulier le cas pour la façon dont ces résultats sont traduits en termes de formation d'un gouvernement. La majorité des états européens, y compris la Belgique, organisent leurs élections en fonction d'un système électoral proportionnel. Un tel système assure une représentation maximale au Parlement des opinions parfois très diverses défendues par de nombreux partis de taille différente. Ce système ne produit néanmoins souvent pas un résultat permettant d'identifier une coalition de partis qui disposent ensemble d'une majorité parlementaire, et qui de surcroît peuvent s'accorder pour mener une politique commune durant un certain nombre d'années. À partir d'un même résultat, il existe souvent différentes coalitions possibles. C'était le cas à la suite des élections de 2014. Une des questions

qui s'est posée fut de savoir si la coalition sortante (socialistes, libéraux et démocrates-chrétiens) pouvait être reconduite. Cette coalition ne disposait pas d'une majorité au sein du groupe linguistique flamand à la Chambre des représentants durant la législature précédente. C'était un des points forts des critiques que la N-VA relayait auprès des électeurs en les appelant à voter contre le « modèle PS ».

Le décompte des résultats a mis en évidence que la coalition sortante disposait toujours d'une majorité des sièges à la Chambre, et cette fois-ci dans les deux groupes linguistiques. La tripartite rassemblant les trois familles politiques traditionnelles pouvait même former une coalition à tous les niveaux de pouvoir. Cependant, ces partenaires n'ont pas réussi à s'entendre. En Wallonie et en Communauté française, il a été décidé de renouveler la coalition entre le PS et le cdH, mais en excluant cette fois Ecolo. Du côté flamand, une alliance entre la N-VA et le CD&V suffisait à former un gouvernement.

La donne étant plus complexe, la formation d'un gouvernement a pris davantage de temps. Le CD&V et la N-VA désiraient gouverner ensemble en Flandre et au fédéral, et au fédéral, de préférence avec l'Open VLD, le MR et le cdH. Pour le cdH, ce choix n'était pas évident. Gouverner avec un parti désirant à terme la scission du pays s'est révélé un choix difficile, tout comme gouverner avec le PS en Wallonie et en Communauté française, et avec le MR au niveau fédéral.

Une coalition inédite s'est alors formée avec la N-VA, le CD&V, le MR et l'Open VLD. L'Open VLD a profité du fait d'être indispensable à une majorité au fédéral pour se garantir également une place au sein du gouvernement flamand.

Les résultats des élections ont ainsi été traduits de manière différente dans des choix de coalitions. Les différents gouvernements ont pu mettre en avant qu'ils représentaient une réponse légitime et logique aux résultats des urnes, puisqu'ils disposaient tous d'une majorité parlementaire.

Cependant, comme souvent, ces dernières n'étaient pas les seules réponses logiques et légitimes possibles. Au niveau fédéral par exemple, le gouvernement dispose bien d'une majorité parlementaire, mais celle-ci repose essentiellement sur les sièges des partis flamands. D'autres exemples

de gouvernements fédéraux ne disposant pas de majorité dans les deux groupes linguistiques ont existé par le passé (notamment le gouvernement Di Rupo sortant), mais un tel déséquilibre en faveur d'un groupe linguistique est inédit.

1.4 La parole aux électeurs

Une élection est constituée de la somme des votes exprimés. Compte tenu du fait que les électeurs votent pour un parti ou pour un candidat individuel, le résultat de l'élection peut faire l'objet d'une interprétation. Si un parti l'emporte, c'est qu'il a réussi à convaincre plus d'électeurs qu'un autre. Ces électeurs ont voté pour ce parti parce qu'ils ont été convaincu par son programme et son idéologie, portés par les candidats présents sur les différentes listes. C'est une façon légitime de lire les élections.

Ce que les électeurs font au moment de voter est beaucoup plus subtil que ce que les résultats peuvent laisser paraître. Certains électeurs sont sûrs de leur vote depuis très longtemps, alors que d'autres hésitent encore. Certains électeurs votent pour un parti parce qu'ils considèrent que certains points du programme politique sont importants, alors que d'autres choisissent ce parti en fonction d'autres points du programme. Certains électeurs votent avec enthousiasme et conviction, alors que d'autres font, avec peu d'entrain, un choix électoral parmi un ensemble de partis dans lesquels ils ne se retrouvent pas. Ces différences entre les électeurs, la manière et les raisons pour lesquelles ils votent, ne peuvent pas être détectées à partir des résultats bruts. Pour obtenir cette information, il est nécessaire d'interroger les électeurs afin qu'ils puissent l'expliquer. Ceci ne peut se faire qu'au travers d'un échantillon représentatif d'électeurs.

Le présent livre est basé sur une enquête d'opinion réalisée par le consortium de recherches PARTIREP (PAI) financé par la Politique scientifique fédérale. Le Pôle d'attraction interuniversitaire mène des recherches sur la participation politique et la représentation. Il est composé de membres issus de la Vrije Universiteit Brussel, de l'Université libre de Bruxelles, de la KU Leuven, de l'Université catholique de Louvain et de l'Universiteit Antwerpen. Les universités de Mannheim et de Leiden participent aussi à ce groupe de recherches.

L'objectif de la recherche était d'interroger les habitants de la Flandre et de la Wallonie (et pas les habitants de la région de Bruxelles-Capitale) âgés de 18 à 85 ans, et disposant du droit de vote lors des élections du 25 mai 2014. Afin de garantir la représentativité de l'échantillon et d'être certain que les personnes aient la même chance d'être sélectionnées, une demande d'accès au Registre national a été adressée à la Commission de la protection de la vie privée pour avoir accès au Registre national. L'échantillon est stratifié en fonction du nombre d'habitants, ce qui signifie que le nombre d'unités tirées aléatoirement par arrondissement est proportionnel. La procédure de contact prévoyait l'envoi d'une lettre au domicile de la personne tirée dans l'échantillon afin de l'informer des objectifs de l'enquête. Ces personnes ont ensuite été contactées par un enquêteur afin de participer à l'enquête. La collecte des données a été confiée à la société TNS. La durée de l'enquête était de plus ou moins une heure durant laquelle des questions furent posées sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants, sur leurs valeurs, sur leurs opinions, sur leurs attitudes, sur leurs activités politiques ou sur leurs intentions de vote pour les élections du 25 mai 2014.

Toutes les personnes participant à l'enquête ont été interrogées une deuxième fois. Dès le lendemain de l'élection, trois livrets leur ont été envoyés, contenant les listes et les candidats de leurs circonscriptions pour les élections européennes, fédérales et régionales. Nous leur avons demandé de noter leur vote exactement comme ils l'avaient fait lors de l'élection, et de noter pour quelles listes et pour quels candidats ils avaient voté. Lorsqu'ils ont été contacté au lendemain de l'élection – la deuxième vague a été réalisée par téléphone – ils ont pu reporter exactement quels votes ils avaient émis. En procédant de la sorte, on a pu garantir la qualité des données sur le comportement de vote et, en particulier, dans le cas de scrutins organisés pour différents niveaux de pouvoir le même jour. Les individus oublient en effet rapidement pour quel parti ou quel candidat ils ont voté quelques jours ou quelques semaines auparavant, sans prendre en compte les biais glissés dans la mémoire des individus par rapport à leur comportement de vote suite à l'annonce dans les médias des perdants et des gagnants.

Pendant la période pré-électorale, 1008 électeurs flamands et 1011 électeurs wallons ont pris part à l'enquête. Lors de la seconde vague de l'enquête, 826 électeurs flamands et 702 électeurs wallons y ont pris part. Tous les moyens possibles ont été utilisés afin d'assurer la représentativité de l'échantillon. Cependant, aucun

échantillon – même celui constitué avec le plus grand soin – n'est parfait. Nous ne pouvons pas obliger les individus à participer à une enquête d'opinion scientifique. Les scientifiques ne maîtrisent pas la volonté des individus de participer ou non. Par contre, nous pouvons mettre en place des stratégies pour obtenir un taux de réponse élevé en envoyant une lettre d'introduction, et en contactant à trois reprises la personne sélectionnée dans l'échantillon. Les personnes qui n'ont, malgré tout, pas souhaité participer à l'enquête ont été remplacées par d'autres répondants issus de l'échantillon.

Le taux de réponse général à l'enquête est de 45%. C'est un taux observé dans d'autres cas en Belgique. Les personnes qui n'ont pas pu être contactées ou ont refusé de participer présentent un profil particulier. Il s'agit de personnes qui vivent dans une situation précaire, sont peu éduquées et ont peu ou pas d'intérêt pour la société et pour la politique. L'échantillon n'est donc pas complètement représentatif. Afin de pouvoir utiliser cet échantillon comme représentatif du corps électoral, des coefficients de pondération ont été calculés. Cela signifie que les groupes d'individus sous-représentés ont été pondérés positivement afin de représenter correctement les groupes. Les groupes d'individus surreprésentés ont, quant à eux, été pondérés négativement afin de correspondre à leur juste poids dans la population de référence. Ainsi, par exemple, si les personnes moins éduquées sont sous-représentées et que nous pondérons les réponses de ces individus positivement, nous pouvons postuler que les personnes qui ont pris part à l'enquête d'opinion sont représentatives de celles qui n'y ont pas pris part.

La pondération ou le calibrage d'un échantillon doit donc se faire avec prudence, en utilisant plusieurs variables. Les analyses présentées dans ce livre sont basées sur un échantillon pondéré afin de représenter la population en fonction du sexe, de l'âge et du niveau d'éducation. Pour les analyses qui incluent le comportement de vote, les analyses ont été pondérées en prenant en compte les résultats des élections de 2014. Le questionnaire peut être consulté en annexe du livre.

L'équipe de chercheurs de PARTIREP a également été active pendant les élections. Un « Test électoral/Stemtest » a été élaboré afin de permettre aux personnes qui répondent à une série d'affirmations en ligne – affirmations portant sur des choix de politique publique – de connaître la proximité qu'ils ont, en termes d'idées, avec certains partis. De cette manière, les électeurs

et les partis ont pu déterminer leur positionnement sur 234 propositions. Le Test électoral/Stemtest a été utilisé par 2.7 millions d'électeurs. Ce test permet, à partir des données, de savoir si les électeurs et les partis sont « congruents », c.à.d. dans quelle mesure les électeurs votent pour le parti qui représente le mieux leurs idées.

Dans le deuxième chapitre de ce livre, Stefaan Walgrave, Christophe Lesschaeve, Benoît Rihoux et Conrad Meulewaeter ont analysé les données du Test électoral/Stemtest. Ils ont analysé dans quelle mesure les nombreuses informations qui ont circulé pendant la campagne électorale n'ont pas « insécurisé » les électeurs. Les personnes qui ont participé au Test électoral/Stemtest avaient la possibilité de répondre « ne sais pas ». Cette option de réponse a de plus en plus souvent été utilisée pendant la campagne électorale, car plus l'électeur s'informait, plus il se mettait à douter. C'est en particulier le cas pour les enjeux sur lesquels les partis, mais aussi les électeurs, étaient divisés. Plus les individus discutaient de cet enjeu, moins ils étaient persuadés de leurs propres convictions.

Dans le troisième chapitre, Ruth Dassonneville, Pierre Baudewyns et Simon Willocq ont analysé la volatilité électorale. La volatilité électorale (le fait de changer de parti entre deux élections) est un phénomène qui se produit souvent. Ainsi, entre 2010 et 2014, 40% des électeurs ont décidé de voter pour un autre parti. Ce phénomène est souvent perçu comme la conséquence d'une plus faible détermination du vote par des lignes de clivages politiques, au profit d'éléments à court terme.

Les auteurs du chapitre ont analysé l'effet de la personnalisation politique sur la volatilité. Leurs résultats démontrent que les individus qui motivent leur vote par la présence de certains candidats présentent une probabilité plus grande de changer de parti, aussi bien entre deux élections que pendant la campagne électorale. Par contre, le fait de voter de manière préférentielle pour un candidat n'a pas d'effet sur cette volatilité.

Dans le quatrième chapitre, Audrey André, Pierre Baudewyns, Sam Depauw et Lieven De Winter ont analysé les motivations du vote de préférence pour un candidat. Plus de la moitié des individus ont voté pour un candidat. Dans l'enquête, il leur a été demandé d'expliquer les motivations de leur vote au moyen d'une question ouverte. Aucune possibilité de réponse n'a

été suggérée. Les réponses mentionnées sont diversifiées : il s'agit de prises de positions des candidats sur des questions politiques, intégrité des candidats, contact direct avec les candidats, personnalité...

Ces motivations varient également par parti. Ainsi, les électeurs du CD&V qui ont voté pour des candidats plutôt que pour le parti mentionnent plus souvent comme motivation l'ancrage local, alors que les électeurs cdH mentionnent plus souvent le contact personnel. Les électeurs du MR et du PS choisissent les réalisations en termes de politique (publique). Enfin, les électeurs de la N-VA mentionnent l'intégrité des candidats.

Dans le cinquième chapitre, Bram Wauters, Peter Van Aelst, Peter Thijssen, Johannes Rodenbach, Jef Smulders et Jean-Benoît Pilet analysent l'évolution du nombre de voix de préférence en essayant de distinguer les phénomènes de personnalisation et de présidentialisation. La première notion implique une importance accrue de tous les candidats, tandis que la deuxième notion implique qu'un nombre restreint de candidats importants – comme par exemple des présidents de partis – ont attiré l'attention.

Le nombre de voix de préférence est en diminution depuis 2003. Ceci peut s'expliquer par le recul des partis traditionnels qui, généralement, ont plus de voix de préférence. Ce processus peut également s'expliquer par le fait que les règles ont été durcies : les parlementaires « sortants » ne sont plus candidats pour plusieurs scrutins. Une troisième explication concerne effectivement un processus de présidentialisation. La diminution du nombre de voix de préférence est observée également dans les circonscriptions où de grandes personnalités (ou de grands noms) ne figurent pas sur les listes électorales. En d'autres termes, sans une implantation durable des figures de proue des partis, le nombre de voix de préférence aurait été encore moins élevé.

Christophe Lesschaeve et Conrad Meulewaeter se sont penchés, dans le sixième chapitre, sur la notion de « vote juste » définie par la question suivante : « est-ce que le parti représente bien mes convictions politiques ? ». À partir des données de l'enquête PARTIREP et du *Test électoral/Stemtest*, ils ont pu mettre en évidence que les électeurs les plus éduqués deviennent, au cours de la campagne électorale, les plus congruents avec le parti pour lequel ils votent. Ces électeurs ont modifié soit leurs propres points de vue soit leur préférence électorale. Les personnes les plus éduquées ont plus

facilement adapté leur préférence pour un parti (elles sont plus volatiles) et ont ainsi créé une meilleure correspondance entre leurs convictions politiques et celles du parti pour lequel elles veulent voter

Les personnes moins éduquées changent également d'opinion, mais changent moins facilement de choix de parti. Ces personnes votent moins souvent pour le parti qui représente le mieux leurs opinions. De ce fait, elles sont peut-être moins bien représentées.

Dans le septième chapitre, Tom Verthé, Stefanie Beyens, Fernanda Flacco et Louise Nicolic démontrent que certains électeurs ne votent pas pour le parti qui constitue leur premier choix, mais choisissent un parti en fonction de sa capacité à être associé à la prochaine coalition gouvernementale. Si le parti de prédilection n'a pas la capacité d'être associé à cette coalition, ces électeurs votent « stratégiquement » pour un autre parti qui présente plus de chances d'y être associé. Ainsi, 5 à 6% des électeurs ont fait un choix stratégique au profit des grands partis comme la N-VA, le PS, le CD&V ou encore le MR. Cela s'est donc fait au détriment des écologistes, du PvdA et du PTB-GO.

Les deux chapitres suivants ont pour objet les relations entre la Flandre et la Wallonie. Dans le huitième chapitre, Dave Sinardet, Peter Thijssen et Régis Dandoy analysent les effets des relations entre les Flamands et les Wallons sur les représentations des uns et des autres. Ces relations entraînent-elles une meilleure compréhension de l'autre, ou au contraire une opposition ? Tout en faisant la comparaison avec l'analyse faite en 2007, ils mettent en évidence que les individus qui sont le plus en relation avec l'autre communauté s'identifient moins avec leur propre communauté et sont aussi moins « demandeurs » d'une plus grande régionalisation des compétences. Des contacts réguliers – même peu nombreux – ont donc un effet possible sur les mécanismes de solidarité fédérale.

Les électeurs en Belgique se sentent-ils Belges, Flamands ou Wallons ? C'est la question principale posée dans le neuvième chapitre écrit par Kris Deschouwer, Lieven de Winter, Min Reuchamps, Dave Sinardet et Jérémy Dodeigne. Dans leur conclusion, ils constatent que les identités flamandes et wallonnes sont moins affirmées que l'identité belge, même dans le cas d'une forte polarisation politique autour de la réforme de l'État. En mai 2014, l'enjeu de la réforme de l'État a été – comme par le passé – peu déterminant

dans le comportement de vote, même si cela varie d'un électorat de parti à un autre. En Wallonie, cela n'a pas été aussi déterminant, alors qu'en Flandre trois groupes d'électeurs peuvent être discernés. Dans le premier groupe, les partisans d'une plus grande réforme de l'État et d'une plus grande autonomie se retrouvent dans l'électorat de la N-VA et du Vlaams Belang. Dans un groupe plus modéré se retrouvent les électeurs du CD&V, alors que le troisième groupe (le moins favorable à plus de réformes et plus d'autonomie) est constitué des électeurs de l'Open VLD, du sp.a, de Groen et du PvdA.

Le dixième chapitre traite de l'abrogation du vote obligatoire et de ses effets. Min Reuchamps, Didier Caluwaerts, Lieven De Winter, Vincent Jacquet et Conrad Meulewaeter ont analysé les intentions d'aller voter – dans le cas où le vote ne serait plus obligatoire – aux élections communales, régionales, fédérales et européennes. Les résultats démontrent que plus le niveau de décision politique est élevé, plus l'intention d'aller voter est faible.

Les personnes qui n'iraient pas aux urnes présentent des caractéristiques sociologiques connues : elles sont peu éduquées et moins actives en politique (moins intéressées...). L'analyse des différences entre les électorats démontre qu'il y en a peu en Flandre, mais qu'en Wallonie la situation serait défavorable au PS et, par contre, plus favorable à Ecolo et au MR.

Les comportements électoraux aux élections européennes ont également fait l'objet d'une analyse pointue dans le onzième chapitre. Camille Kelbel, Virginie Van Ingelom et Soetkin Verhaegen y ont cherché à cerner la place occupée par l'Europe lors de la « mère de toutes les élections ». Les résultats des élections européennes n'ont pas été très différentes des autres, et ceux qui ont voté différemment aux élections européennes ne l'ont pas fait pour des raisons « européennes ». La candidature de Guy Verhofstadt à l'Open VLD a cependant eu un effet. Les auteurs mettent aussi en évidence que les personnes qui iraient toujours voter aux élections européennes se sentent plus européens et plus en faveur de l'intégration européenne. Avec la tenue d'élections simultanées le même jour, il est difficile de connaître la place exacte du niveau européen dans l'isoloir.

Dans le douzième chapitre, Lionel Henry, Emilie Van Haute et Marc Hooghe abordent la question de la confiance et de la satisfaction des citoyens. Ils concluent que le citoyen belge a une confiance moyenne et relative dans

les institutions politiques. Cette confiance concerne toutes les institutions, y compris le Parlement et le gouvernement, alors qu'il n'y a pas de différences faites entre les différents niveaux. L'idée selon laquelle le citoyen a une confiance plus forte dans les institutions qui lui sont le plus proches (le niveau communal par exemple), n'est pas vérifiée. Les résultats indiquent un niveau de confiance moins élevé en Wallonie qu'en Flandre. De même, le niveau de confiance dans les institutions régionales wallonnes ainsi que dans les hommes/femmes politiques est plutôt bas, ainsi que la confiance dans l'Union Européenne. Les citoyens qui ont des sentiments de méfiance sont les mêmes qui n'iraient plus voter ou voteraient blanc ou nul. Il y a aussi une légère tendance à voter pour des partis « anti-système » même s'il apparaît que la confiance politique a peu d'influence sur le choix partisan.

Les élections sont une composante importante de la démocratie politique et elles sont analysées avec beaucoup de soin. Pourtant, les élections et les processus électoraux sont critiqués et certains se demandent si cette démocratie reflète bien la diversité et la quantité d'opinions en politique publique. Dans le treizième chapitre, Vincent Jacquet, Benjamin Biard, Didier Caluwaerts et Min Reuchamps ont analysé les opinions des électeurs à ce sujet. Ils analysent les préférences pour plusieurs alternatives, comme la démocratie délibérative ou la technocratie. Les personnes les plus éduquées, et qui ont le plus de confiance dans la politique, sont plus à même de défendre la démocratie représentative. Les groupes sociaux les moins avantagés, qui sont sceptiques par rapport à la capacité du système à répondre aux besoins, sont ceux qui revendiquent du changement sans en préciser la direction, soit vers une démocratie délibérative soit vers une démocratie technocratique. Il n'y a donc pas de préférence, mais plutôt un rejet de ce qui existe.

Caroline Close, Camille Kelbel et Anna Kern ont analysé, dans le quatorzième chapitre, les préférences des électeurs par rapport à la manière dont les partis devraient choisir les candidats aux élections. Au sein des partis, il existe des façons différentes de sélectionner les candidats, par exemple en organisant des « primaires ». Les citoyens souhaitent-ils être impliqués dans le choix des candidats ? Les électeurs qui sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie ont une préférence pour le statu quo. D'autres estiment que la composition des listes électorales est un des rôles des partis et non pas des électeurs.

Dans le quinzième et dernier chapitre, Karen Celis, Silvia Erzeel, Eline Severs et Audrey Vandeleene analysent les différences entre hommes et femmes dans leur comportement politique. Les hommes et les femmes estiment, de manière identique, que certains enjeux – chômage et économie – sont importants, mais ils ont des opinions différentes sur le sujet.

Les différences ne sont pas très grandes entre les deux groupes, mais elles sont significatives. Les femmes pensent et votent plus à gauche et elles ont plus d'opinions féministes que les hommes. Ces différences s'expliquent par les positions différentes que les deux groupes occupent dans la société avec entre autres, pour les femmes, un risque accru de dépendance économique et une plus grande présence dans le secteur public.

Toutes ces analyses n'ont pas épuisé tout le matériel collecté dans le cadre de l'enquête PARTIREP et du Test électoral/Stemtest. Cependant, elles fournissent une première idée de ce que les électeurs en Wallonie et en Flandre ont pensé, ont voulu et ont concrétisé au travers de leur vote. C'est un processus complexe, car trouver le bon candidat ou le bon parti n'est pas facile. C'est encore plus compliqué en Belgique, si l'on prend en compte toutes les élections qui se sont tenues le 25 mai 2014 pour les différents niveaux de pouvoir.

Les partis interprètent les résultats des élections en fonction des politiques publiques, mais aussi en fonction du maintien ou du gain d'électeurs lors de la prochaine échéance électorale.

Les politologues peuvent aller plus loin dans l'analyse lorsqu'ils disposent de données de qualité. Il en résulte alors une image subtile et complexe, avec un certain nombre de modèles confirmés, avec des conclusions surprenantes et parfois des incohérences qui restent à expliquer.

Il n'est pas possible de répondre à toutes les questions, mais avec ce livre, nous espérons avoir apporté les premiers éléments de réponse quant à la manière dont les partis et les électeurs se cherchent les uns les autres.

2 L'INCERTITUDE POLITIQUE

LES CAMPAGNES ÉLECTORALES PEUVENT-ELLES MENER À MOINS DE CERTITUDE POLITIQUE, ET POURQUOI ?

Stefaan Walgrave, Christophe Lesschaeve, Benoît Rihoux & Conrad Meulewaeter

2.1 Introduction

Depuis longtemps déjà, les politologues s'intéressent à l'information diffusée au cours des campagnes électorales. Ces campagnes informent-elles effectivement les électeurs et mènent-elles à des choix plus fondés ? Certains ont démontré que les campagnes électorales ont une certaine importance, d'autres ont démontré le contraire (Lodge, Steenbergen, & Brau, 1995). La plupart de ces recherches s'interrogent sur un effet *positif* des campagnes. Elles examinent donc si ces campagnes informent les électeurs et si elles mènent à plus de clarté. Les électeurs y obtiennent de l'information permettant d'évaluer les candidats et les partis. Ils y reçoivent des signaux sur les positionnements des partis et des candidats. Ils y prennent conscience de leur propre positionnement. En fonction de cela, soit ils s'alignent sur leur parti ou candidat préféré soit ils changent leur préférence partisane. Les spécialistes semblent s'accorder sur le fait que les campagnes sont des moments démocratiques potentiellement importants, en ce sens qu'elles augmentent la quantité d'information disponible pour les électeurs et peuvent donc mener à des éclaircissements et à un vote plus correct (Lau & Redlawsk, 1997).

Ce chapitre s'intéresse aux effets des campagnes électorales vus sous un autre angle (voir par exemple Kuklinski, *et al.*, 2000). Nous nous demandons pourquoi et dans quelle mesure une campagne peut avoir un effet contraire, c'est-à-dire mener à une plus grande *incertitude* dans l'esprit des électeurs quant à leur positionnement. En effet, les campagnes livrent énormément d'infor-

mations sur les enjeux politiques, que les électeurs ne peuvent entièrement intégrer. Les médias offrent aux électeurs une multitude de pages spéciales et d'émissions durant lesquelles les positionnements sont expliqués et comparés. Les partis distribuent des tracts et tiennent des meetings pour mettre en évidence leurs solutions aux problèmes. Les candidats discutent de leurs enjeux de prédilection. Les électeurs eux-mêmes discutent de politique et d'enjeux concrets avec leur famille et leur entourage. Non seulement il existe un flux continu d'informations durant la campagne, mais ces informations sont souvent complexes. La couverture médiatique, par exemple, peut mettre en avant les opinions d'experts, mais sans fournir les informations préalables nécessaires à la compréhension de ce qui est dit (Jerit, 2009).

De plus, les informations fournies aux électeurs peuvent être contradictoires dans la mesure où les partis défendent des positions différentes, présentent des solutions divergentes, et bien souvent prennent successivement la parole en évoquant délibérément des enjeux différents (Robertson, 1976). En somme, ce flux d'information parfois complexe et souvent contradictoire peut submerger les électeurs, qui se mettent alors à douter de leurs convictions. Ce chapitre soutient qu'il est probable que, sous certaines conditions, les campagnes mènent à plus d'incertitude chez les électeurs, bien plus qu'elles ne les aident à déterminer leurs préférences. Nous voulons étudier (1) si la campagne augmente l'incertitude des électeurs par rapport à des enjeux concrets et (2) ce qui explique cette augmentation d'incertitude chez les électeurs.

Nous abordons cette double question de recherche en étudiant le cas de la Belgique lors de la campagne électorale de mai 2014. Cette campagne, de par son ampleur et sa technicité, constitue un bon cas afin de tester l'hypothèse selon laquelle les campagnes peuvent augmenter la confusion et mener à moins de certitude chez les électeurs. Nous nous intéressons donc à un cas où cela est le plus probable.

Plus concrètement, nous nous basons sur les données des électeurs ayant participé à un grand *Système d'Aide au Vote* (SAV), une application en ligne leur permettant de comparer leur position avec les positions officielles des partis (voir par exemple : Walgrave, Van Aelst, & Nuytemans, 2008). Le *Test électoral/Stemtest 2014*, le SAV le plus populaire durant la campagne de 2014, a enregistré 2.7 millions de sessions au cours des cinq semaines précédant les élections. Nous analysons les fichiers *log* du Test électoral/Stemtest 2014

et, pour chacune des 234 propositions, nous utilisons la partie des participants qui ont cliqué sur l'option « pas d'opinion » comme indicateur d'incertitude. Nous comparons donc simplement la proportion de participants au SAV incertains au début de la campagne, avec la proportion de participants incertains à la fin de la campagne.

Nos données indiquent que, en général, l'incertitude a en effet augmenté parmi les électeurs belges au cours de la campagne. Pour une grande majorité des 234 propositions du SAV, il y a plus d'utilisateurs incertains à la fin qu'au début de la campagne électorale. Cet effet n'est probablement pas uniquement causé par le changement dans la composition des utilisateurs du SAV au cours de la campagne. Selon notre hypothèse, il s'agit aussi d'un effet de la campagne elle-même.

Nous analysons dans un premier temps quelles propositions sont caractérisées par une augmentation de l'incertitude durant la campagne. Ensuite, en traitant chaque proposition comme un cas différent, nous explorons les raisons d'une augmentation ou d'une diminution de la certitude. Notre analyse met en évidence que la diffusion des opinions au sein de la population, les positions des partis sur la proposition, ainsi que la complexité de la proposition, expliquent l'incertitude des électeurs. Toutefois, le déterminant principal est, de loin, la division au sein de l'opinion publique : plus la population est divisée en deux parts égales au sujet d'une proposition avant la campagne, plus les électeurs deviennent incertains au cours de la campagne.

2.2 Incertitude politique et information pendant la campagne

Les campagnes électorales sont des périodes caractérisées par une haute densité d'information politique. Cela implique que les électeurs s'informent sur les positions des partis et leurs arguments. Toutefois, quand l'information disponible est très abondante, quand elle est complexe et/ou contradictoire, il est normal de s'attendre à ce que les électeurs soient déstabilisés et deviennent plus incertains quant à leurs préférences politiques. Bien que notre argument soit relativement simple, peu d'études ont examiné ceci empiriquement.

Certaines études suggèrent que les campagnes, ou l'information de manière générale, peuvent mener à la confusion. Une étude menée par Jerit (2009) démontre que plus les informations fournies par les médias sur les enjeux politiques sont techniques, plus la différence en termes de compréhension de l'enjeu est grande entre les plus éduqués et les moins éduqués. Certaines personnes, selon Jerit, ne possèdent pas les prérequis nécessaires à l'intégration de nouvelles informations complexes dans leur raisonnement, ce qui mène à un effet de mésinformation. Notre variable dépendante dans ce chapitre n'est cependant pas la connaissance politique, comme dans le cas de l'étude de Jerit, mais l'incertitude politique. Le mécanisme derrière le fait que certains types d'information pourraient produire de la confusion est néanmoins similaire. Une autre étude menée par Feldman et Price (2008) analyse également les effets négatifs de l'exposition à l'information. Cette étude démontre que les personnes qui discutent de politique avec des personnes avec lesquelles elles sont en désaccord, tendent à être moins correctement informées que celles qui discutent avec des personnes partageant leur avis. Encore une fois, ces auteurs se concentrent sur une autre variable dépendante – la connaissance politique – mais la logique de l'information contradictoire menant à une connaissance erronée pourrait être similaire lorsqu'il s'agit d'incertitude politique. À notre connaissance, la seule étude traitant de l'effet de l'information sur les positionnements des électeurs est celle de Mutz (2002). Ses résultats démontrent que les personnes qui parlent de politique avec des personnes qui ne partagent pas leur avis deviennent, en conséquence, plus incertaines. Mutz parle dans ce cas d'*ambivalence politique*.

L'information sur les enjeux politiques parvient aux électeurs par plusieurs canaux : les partis, les autres citoyens avec qui ils interagissent, et les médias de masse (Donovan & Snipp, 1994). Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur les deux premières sources d'information.

Les partis communiquent énormément durant la campagne électorale, ils essaient de toucher les électeurs à travers une panoplie de canaux (des publicités de campagne, du démarchage électoral, des apparitions dans les médias, des tracts, des affiches, etc.). Dans leur communication de campagne, ils mettent l'accent sur leurs politiques, et expliquent pourquoi ils préfèrent mettre en œuvre une politique plutôt qu'une autre. Bien que les partis aient tendance à se parler entre eux – en ne mettant pas en avant les mêmes enjeux (Robertson, 1976) – une bonne partie des études récentes ont

démontré que les partis abordent des sujets similaires lors d'une campagne électorale (Sigelman & Buell, 2004). En effet, les partis semblent s'engager dans des débats précis sur les mérites de certaines propositions politiques. Nous nous attendons donc à ce que plus les partis tiennent des propositions divergentes lors d'une campagne, plus il est probable que les partis défendent leurs positions publiquement, et, en conséquence, plus il est probable que les électeurs soient confrontés à des arguments divergents sur ces propositions politiques. En d'autres termes, plus les partis sont divisés sur les propositions politiques, plus il est probable que les électeurs soient exposés à des arguments partisans contradictoires durant la campagne. Cette exposition aux informations contradictoires mène alors à une plus grande incertitude politique. *Il y a une plus grande incertitude des électeurs face à des propositions politiques sur lesquelles les partis sont fortement divisés, que sur des propositions politiques sur lesquelles les partis sont moins divisés (hypothèse H1).*

Lors des campagnes électorales, les électeurs obtiennent aussi de l'information via leurs conversations interpersonnelles. Les citoyens sont influencés par ce que les autres leur disent sur la politique (Lazarsfeld & Katz, 1970). En effet, des études précédentes ont démontré que beaucoup de personnes sont informées des enjeux de campagne par le biais de leurs discussions interpersonnelles (voir par exemple Eveland, 2004). Si les citoyens obtiennent, de la part de personnes avec lesquelles ils discutent, des informations contradictoires, ou une information qui va à l'encontre de leur positionnement initial, la probabilité qu'ils deviennent incertains par rapport à leur propre positionnement augmente. En conséquence, la probabilité qu'ils choisissent l'option « pas d'opinion » quand on leur demande de se positionner devrait également augmenter. Des recherches antérieures ont en effet démontré que le fait d'être exposé à une information avec laquelle on n'est pas d'accord, en discutant de politique avec quelqu'un dont on ne partage pas le positionnement idéologique, peut mener à une moins bonne connaissance de l'enjeu (Feldman & Price, 2008). Feldman et Price évoquent la *confusion* causée par le fait de parler avec des personnes qui n'ont pas le même avis.

La preuve la plus forte d'un effet potentiel de l'incertitude causé par de l'information, a été établie par Mutz (2002). Elle démontre que les personnes qui discutent de politique avec des personnes qui ne partagent pas leur avis deviennent plus ambivalentes par rapport à leurs propres positions et éprouvent donc plus de difficultés à choisir leur camp. À un niveau agrégé,

pour cause de mécanismes bien connus de contraintes interpersonnelles comme la spirale du silence (Noelle-Neumann, 1974), nous nous attendons à ce que, en moyenne, les citoyens expriment plus facilement leurs opinions lorsque la population est divisée sur l'enjeu. Plus la population est divisée sur la proposition politique, plus la probabilité qu'un individu soit confronté à de l'information opposée augmente. Nous pouvons en conséquence émettre l'hypothèse qu'une opinion publique divisée mène à une plus grande incertitude politique en fin de campagne. *Il y a une plus grande augmentation de l'incertitude politique sur les propositions politiques qui divisent fortement la population au début de la campagne, que sur les propositions politiques qui divisent moins la population (hypothèse H2).*

Certaines propositions politiques sont plus complexes que d'autres. Elles impliquent une connaissance préalable plus importante, sont plus techniques, et peuvent être multidimensionnelles. Lorsque la complexité d'une proposition est plus importante, nous supposons que les citoyens sont en général moins certains de leur propre position sur la question. Ils sont conscients de leur connaissance limitée de la question. Si les citoyens sont plus incertains au départ, la probabilité qu'ils le deviennent encore plus au cours de la campagne augmente lorsqu'ils sont confrontés à de l'information. En effet, lorsqu'ils captent de l'information sur un enjeu déjà complexe, cela peut mettre en lumière le fait que l'enjeu est encore plus complexe et multidimensionnel qu'ils ne le pensaient. *Il y a une plus grande augmentation de l'incertitude par rapport aux propositions politiques qui sont complexes que par rapport aux propositions politiques moins complexes (hypothèse H3).*

Enfin, nous formulons deux hypothèses d'interaction. Nous nous attendons à ce que la complexité d'une proposition politique mène à de l'incertitude *spécialement* lorsque l'information reçue est contradictoire. Nous combinons donc H1, H2 et H3 et formulons les hypothèses suivantes : *l'augmentation de l'incertitude sur les propositions politiques qui sont complexes est plus grande lorsque les partis sont fortement divisés sur celles-ci, que lorsque les partis sont moins divisés (hypothèse H4).* Et : *l'augmentation de l'incertitude sur des propositions politiques qui sont complexes est plus grande sur les propositions qui divisent fortement la population que sur celles qui divisent moins fortement la population (hypothèse H5).*

2.3 Données et méthode

La Belgique est un pays fragmenté comptant beaucoup de partis (Deschouwer, 2009). Cet élément, en soi, augmente la complexité de l'information de campagne. De plus, les élections de 2014 étaient des élections particulières en ce sens qu'elles concernaient trois niveaux de pouvoir. Les électeurs devaient voter trois fois : une fois pour le niveau national, une fois pour le régional, et une fois pour le niveau européen. La campagne de 2014 était donc complexe, car de nombreuses propositions et de nombreux enjeux politiques y étaient abordés. Il n'y avait pas de thème principal dans la campagne. Une analyse des programmes des partis et de la couverture médiatique en Flandre a démontré que la campagne de 2014 était particulièrement large (De Smedt & Walgrave, 2014). Qui plus est, l'information fournie aux électeurs au travers des médias était souvent plutôt complexe. Pour la première fois en Belgique, par exemple, les conséquences budgétaires des propositions des partis ont été calculées par un institut de recherche indépendant, la couverture médiatique de ces analyses étant souvent technique. Enfin, l'ampleur de la couverture médiatique de la campagne de 2014 était énorme (De Smedt & Walgrave, 2014). Par exemple, durant les deux dernières semaines de la campagne, plus de 70% de toutes les informations politiques diffusées sur les télévisions flamandes ont été consacrées aux élections, avec plus de 52 heures d'émissions spécifiques diffusées sur les trois chaînes principales. Dans les journaux flamands, et lors des six semaines précédant les élections, 1500 articles de journaux (10% de tous les articles publiés en ce laps de temps), ont été consacrés aux élections. En outre, la couverture médiatique de la campagne flamande de 2014 a traité principalement de propositions politiques et moins souvent d'événements plus insignifiants de la campagne. En somme, nous pouvons dire que les électeurs belges ont reçu, en général, beaucoup d'informations concernant les propositions politiques et les positionnements des partis, et que ces informations étaient probablement plutôt techniques.

Comme dans beaucoup de pays européens, plusieurs *Systèmes d'Aide au Vote* (SAV) ont été mis en place pendant la campagne afin d'assister les électeurs dans leur choix. Le SAV le plus populaire en Belgique a été le Test électoral/Stemtest 2014. Entre son lancement cinq semaines avant les élections, le 21 avril 2014, et le jour même des élections, le site avait enregistré 2 710 097 sessions séparées (une version de l'outil peut être retrouvée

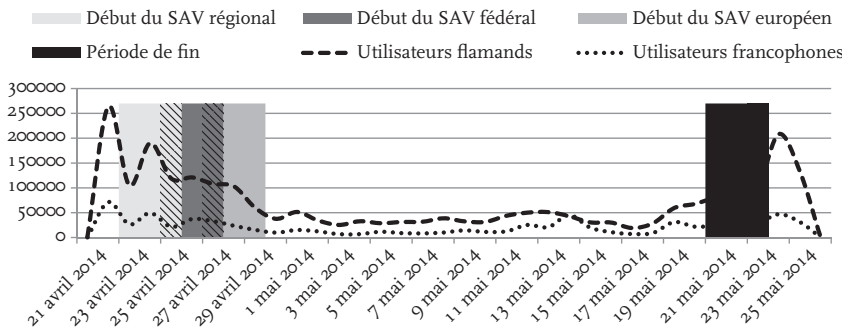
à l'adresse suivante : <http://www.treecompany.be/stemtest2014/>). À partir des adresses IP, le nombre d'utilisateurs uniques est estimé à 1 996 492. En sachant que la population belge en droit de voter est de 7 725 463, cela représente 26% de cette population. Ces données sont remarquablement proches de celles que nous retrouvons dans l'enquête PARTIREP (voir l'introduction de ce livre pour plus de détails). L'enquête suggère en effet que 24% des électeurs belges ont participé au Test électoral/Stemtest 2014, dont 31% en Flandre et 16% en Wallonie. Le Test électoral/Stemtest 2014 comportait 234 propositions divisées en sept SAV différents pour les différents niveaux d'élections, avec quelques propositions communes.

Nous utilisons les fichiers *log* du Test électoral/Stemtest 2014, et comparons les réponses des participants au début de la campagne avec ceux de la fin de la campagne. Les utilisateurs de ce SAV avaient trois possibilités de réponses : « d'accord », « pas d'accord », ou « pas d'opinion ». Le bouton « pas d'opinion » était plus petit et l'utilisation en était limitée. Les utilisateurs ne pouvaient en effet utiliser cette option que pour la moitié des propositions au maximum. Nous considérons la part des utilisateurs choisissant l'option « pas d'opinion » comme indicateur d'incertitude. Donc, plus les utilisateurs disent ne pas avoir d'opinion concernant une proposition, plus l'électorat est incertain par rapport à cette proposition. En comparant les utilisateurs du début de la campagne avec ceux de la fin de la campagne, nous pouvons vérifier si la campagne de 2014 a mené à plus ou moins d'incertitude parmi les utilisateurs du Test électoral/Stemtest 2014.

Cependant, pouvons-nous être certains du fait que les utilisateurs du début ne sont pas systématiquement différents des utilisateurs de la fin ? Dans la mesure où nous ne disposons pas de données au niveau individuel sur les utilisateurs, nous ne pouvons être absolument sûrs que, si nous trouvons des différences entre les utilisateurs du début et ceux de la fin, celles-ci soient dues à un effet de la campagne – les électeurs devenant plus ou moins convaincus de leurs positions au cours de la campagne électorale. Ces différences pourraient également être causées par un effet de composition, c'est-à-dire que les utilisateurs plus convaincus utiliseraient le Test électoral/Stemtest 2014 plus tôt dans la campagne, et que les utilisateurs moins convaincus utiliseraient le Test électoral/Stemtest 2014 plus tard dans la campagne. Comment pouvons-nous vérifier si un tel effet de composition ne s'est pas produit ?

Premièrement, nous ne prenons pas en compte les utilisateurs qui ont participé le premier jour après le lancement du SAV, ni ceux qui ont participé les jours précédant immédiatement les élections. Nous pouvons en effet présumer que les utilisateurs qui ont passé le Test électoral/Stemtest 2014 directement après son lancement sont des individus très politisés ayant des opinions politiques fermes, et que les individus qui ont passé le SAV juste avant les élections sont des électeurs particulièrement incertains et à la recherche de conseils. En d'autres termes, nous avons tronqué les données et avons supprimé les personnes ayant utilisé le SAV très tôt ou très tard. La figure 2.1 en fait une représentation graphique. Les SAV régionaux, fédéral et européen ont été lancés consécutivement avec un jour d'écart en avril 2014. Pour chaque SAV, et chaque proposition, nous avons systématiquement écarté les données du premier jour après le lancement. La figure 2.1 indique quelles sont les réponses des utilisateurs que nous allons utiliser afin de comparer les utilisateurs du début avec ceux de la fin. Les utilisateurs de la fin de la campagne sont ceux des 21, 22 et 23 mai. Les utilisateurs du début sont différents en fonction des propositions. Notons que modifier la comparaison en tronquant les données du début et de la fin ne fait pas de différence, car les corrélations entre les changements de « pas d'opinion » calculées sur des groupes, légèrement différents, d'utilisateurs du début et de la fin sont très fortes (.99).

Figure 2.1 Nombre d'utilisateurs du Test électoral/Stemtest 2014 et groupes d'utilisateurs du début et de la fin utilisés pour la comparaison



En second lieu, bien que nous ne disposions pas des données *log* pour comparer les utilisateurs du début et de la fin, nous disposons de quelques preuves indirectes démontrant que les différences entre les deux groupes

sont faibles. Le Test électoral/Stemtest 2014 disposait d'un module *opt-in* qui permettait aux utilisateurs de s'enregistrer afin de participer à des recherches en science politique. Une bonne partie des utilisateurs s'est enregistrée au début de la campagne, moins à la fin. Tous les utilisateurs enregistrés via l'interface en néerlandais ont reçu une invitation à participer à une enquête en ligne, à laquelle 17 000 personnes ont participé. Nous pouvons comparer les profils des utilisateurs du début (N=5 651) avec ceux de la fin (N=385). Ces répondants ont été sélectionnés de la même manière, en excluant les participants du premier jour et ceux des derniers jours avant l'élection. Une comparaison entre ces deux groupes démontre que les différences sont faibles. Sur l'échelle d'intérêt politique allant de 0 à 10, les utilisateurs du début ont un score moyen de 8.9, ceux de la fin 8.6. Parmi les utilisateurs du début, 70% sont hautement éduqués, contre 66% des utilisateurs de la fin. La catégorie médiane de revenus est la même, et les positionnements sur l'échelle gauche-droite n'indiquent aucune différence significative. En résumé, nous observons que les différences entre les utilisateurs (enregistrés) du début et de la fin, en termes de ressources cognitives et de positionnement politique, sont mineures. Il nous semble improbable que ces petites différences puissent entièrement expliquer la nette augmentation d'incertitude que nous observons dans la prochaine section.

Notons que les utilisateurs du Test électoral/Stemtest 2014 ne sont absolument pas représentatifs des électeurs belges. Le fait qu'un quart des électeurs belges ait probablement pris part au Test électoral/Stemtest 2014 ne nous garantit pas que ce groupe important soit un échantillon aléatoire de l'électorat belge. Les utilisateurs de SAV se situent en effet au-dessus de la moyenne en termes d'intérêt politique, de sophistication politique et d'éducation (Pianzola, 2014). Le seul élément que nous pouvons examiner grâce à nos données est la façon dont un large groupe d'électeurs belges a vu son incertitude augmenter ou diminuer à l'approche des élections. Cependant, le fait que les utilisateurs du SAV soient en moyenne plus intéressés politiquement diminue leur probabilité d'exprimer le fait qu'ils n'aient « pas d'opinion ». Et, dans la mesure où les personnes intéressées par la politique ont tendance à avoir des opinions plus stables (Zaller, 1992), il est moins probable qu'ils affirment ne pas avoir d'opinion durant la campagne. Donc, si nous mettons en évidence une tendance vers l'incertitude au cours de la campagne électorale parmi les utilisateurs du SAV, nous pouvons en

déduire que ceci est encore plus le cas parmi les non-utilisateurs du Test électoral/Stemtest 2014.

Notre variable dépendante de *Changement d'Incertitude des Électeurs* est calculée directement depuis les fichiers *log* du Test électoral/Stemtest 2014. Pour chacune des 234 propositions, il s'agit de la simple soustraction du pourcentage de « pas d'opinion » au début de la campagne du pourcentage de « pas d'opinion » à la fin de la campagne. Une valeur positive signifie que les utilisateurs de la fin sont plus incertains que ceux du début et donc, logiquement, que l'incertitude a augmenté au cours de la campagne. À l'inverse, une valeur négative indique que les utilisateurs sont devenus plus sûrs d'eux durant la campagne et ont choisi l'option « pas d'opinion » moins souvent en fin de campagne.

Nous estimons que les caractéristiques des propositions peuvent expliquer pourquoi l'incertitude a évolué plus fortement pour certaines d'entre elles que pour d'autres. Pour tester notre première hypothèse (H1) sur l'effet de la division partisane, nous présentons deux mesures différentes de l'information provenant des partis. La mesure de *Division Partisane* est non-pondérée et indique dans quelle mesure la proposition divise les partis en lice (index de dispersion nominal²). Elle varie entre 0 et 1, avec 0 qui indique une situation où tous les partis sont d'accord, et 1 qui indique une situation où la moitié des partis sont d'accord et l'autre moitié pas d'accord. La mesure de *Division Partisane en Sièges* est semblable à la précédente. Cependant, le poids des partis est pris en compte en incorporant la répartition des sièges entre les partis (pour le Parlement fédéral, au sein de leur groupe linguistique) qui était en vigueur dans le Parlement précédent (élu en 2009 pour les propositions régionales et en 2010 pour les propositions fédérales). Un score de 1 implique donc que le nombre de sièges en faveur de la proposition est égal au nombre de sièges en désaccord avec la proposition.

La deuxième hypothèse (H2) stipule que la division au sein de l'opinion publique avant la campagne peut mener à une augmentation de l'incertitude durant la campagne. La variable *Division de l'Opinion Publique* est construite comme un index de dispersion nominal qui varie de 0 à 1. Plus l'opinion publique est divisée avant la campagne, plus l'index se rapproche de 1. Par exemple, un score de 0 signifie que tous les électeurs partagent le même avis, tandis que 1 signifie que 50% des électeurs sont d'accord et que 50% ne

le sont pas. Nous avons pu analyser l'opinion publique avant la campagne au travers d'une enquête en ligne sur un échantillon représentatif de Flamands (N=1052), de Wallons (N=1028) et de Bruxellois (N=1092) contenant les 234 propositions du Test électoral/Stemtest 2014. Ces enquêtes réalisées avant la campagne se sont tenues entre le 6 mars 2014 et le 25 mars 2014 – donc bien avant le début de la campagne – et ont été menées par TNS-Media sur leur propre panel en ligne. Le taux de réponse était en moyenne de 17%.

La troisième hypothèse (H3) fait référence à la complexité d'une proposition. La variable de *Complexité de la Proposition* évalue dans quelle mesure des experts ont jugé les propositions comme étant difficiles ou pas. Nous avons donc laissé un panel d'experts déterminer la complexité de chaque proposition sur une échelle allant de 1 à 5, où 5 indique une proposition très difficile³.

Nous incluons trois variables de contrôle dans les analyses multivariées. La variable de *Politique Européenne* est une variable *dummy* – une variable binaire qui ne peut prendre que deux valeurs – indiquant si la proposition traite de l'intégration européenne (1) ou non (0). Les propositions européennes traitent par exemple de la création d'une armée européenne ou de transferts de budgets entre régions riches et pauvres. Ces enjeux sont souvent plutôt techniques et pas très saillants, particulièrement dans le contexte d'une campagne très régionale et fédérale. Dès lors, nous nous attendons à ce que les électeurs soient plus enclins à choisir l'option « pas d'opinion » sur ces propositions, et donc à devenir plus incertains durant la campagne.

La deuxième variable de contrôle est *Proposition Gauche-Droite*. C'est une variable *dummy* indiquant simplement si la proposition est située sur l'axe gauche-droite (1) ou non (0). Le clivage gauche-droite étant le plus important en Belgique (Deschouwer, 2009), nous nous attendons à ce que les électeurs belges puissent plus facilement se positionner par rapport à des propositions liées à l'axe gauche-droite que par rapport à des propositions qui ne le sont pas, puisque moins clairement structurées idéologiquement. En conséquence, nous nous attendons à observer une moindre augmentation d'incertitude pour les propositions liées à l'axe gauche-droite que pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, nous disposons d'une troisième variable de contrôle : l'*Ordre des Propositions*, qui saisit l'ordre dans lequel les propositions étaient présentées aux utilisateurs du SAV, les propositions des SAV étant rarement aléatoires.

Le tableau 2.1 décrit toutes les variables utilisées. Nous constatons par exemple qu'en moyenne, et parmi toutes les propositions, le nombre de « pas d'opinion » augmente de presque 2% au cours de la campagne.

Tableau 2.1 Description des variables

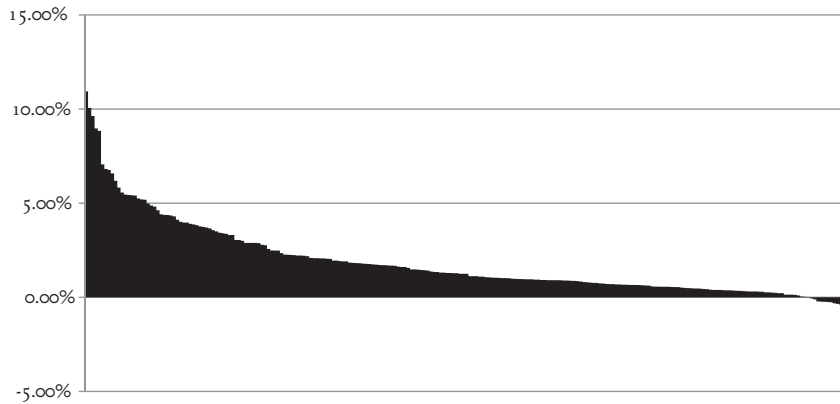
	Moyenne	Écart-type	Min.	Max.
Changement d'Incertitude des Électeurs (dép.)	1.88	1.97	-.57	10.94
Division Partisane	.48	.31	0	1
Division Partisane en sièges	.60	.34	0	1
Division de l'Opinion Publique	.78	.22	.19	1
Complexité de la Proposition	2.43	.77	1	4.5
Politique Européenne	.07	.25	0	1
Proposition Gauche-Droite	.70	.46	0	1
Ordre des Propositions	16.09	9.77	1	35

2.4 Résultats

Dans la figure 2.2, chaque barre verticale représente une des 234 propositions. Le graphe indique pour chaque proposition la valeur de la variable dépendante, à savoir la différence entre la répartition des « pas d'opinion » en fin et en début de campagne.

La figure démontre très clairement que pour presque toutes les propositions, sauf pour une poignée de propositions à l'extrémité droite du graphe, la part des « pas d'opinion » est plus grande à la fin qu'au début de la campagne. Il apparaît donc que – en admettant que les profils des utilisateurs du début et de la fin de la campagne soient similaires – l'incertitude a effectivement augmenté au cours des cinq semaines de la campagne en Belgique en 2014. L'augmentation de l'incertitude s'applique à presque toutes les propositions, et elle ne se limite donc ni à des enjeux liés à un niveau institutionnel spécifique, ni à des sujets particuliers.

Figure 2.2 Augmentation et diminution des réponses « pas d'opinion » pour toutes les propositions au cours de la campagne (n=234)



Par exemple, l'incertitude pour la proposition « l'exploitation du gaz de schiste doit être autorisée » a augmenté de 11% ; pour « le congé de maternité doit compter, partout en Europe, au moins 20 semaines » la certitude a augmenté de 0,57%. Pour douze propositions seulement, les utilisateurs du SAV étaient plus certains à la fin de la campagne qu'au début. Pour les 222 propositions restantes, c'était le cas inverse.

En somme, il semble que les électeurs belges soient devenus plus incertains au cours de la campagne de 2014. La surcharge d'informations et leur caractère contradictoire pourraient avoir semé la confusion chez les électeurs. Plutôt que de devenir plus confiants par rapport à leur positionnement, les électeurs sont devenus plus incertains et ont plus souvent opté pour l'option « pas d'opinion ».

Malgré notre argument selon lequel l'augmentation agrégée de l'incertitude n'est pas le fruit d'un effet de composition entre les utilisateurs du début et ceux de la fin de la campagne, nous ne pouvons être certains du fait que ce que nous observons est un effet réel de la campagne. Dès lors, dans une deuxième étape de l'analyse, nous désagrégeons les données au niveau des propositions et nous comparons les changements d'incertitude au niveau des propositions. Pour quelles propositions notons-nous une augmentation particulièrement forte de l'incertitude ? Et qu'est-ce qui explique cette augmentation ?

Le tableau 2.2 présente les résultats de deux régressions OLS. La variable dépendante est le changement d'incertitude pour chaque proposition (*Changement d'Incertainitude des Électeurs*).

Tableau 2.2 Régression OLS avec, comme variable dépendante, le pourcentage de changement des « pas d'opinion » entre les utilisateurs du début et de la fin de la campagne

	Modèle 1			Modèle 2		
	Effets principaux			Effets d'interaction		
	Coef.	e.s.	Sig.	Coef.	e.s.	Sig.
<i>Variables indépendantes</i>						
Division Partisane	.63	.31	.045 *	-.25	.96	.797
Division Partisane en sièges	.04	.16	.808			
Division de l'Opinion Publique	.02	.01	.000 ***	-.04	.02	.019 *
Complexité de la Proposition	1.00	.19	.000 ***	-1.23	-.64	.054 †
Division Partisane *				.42	.46	.356
Complexité de la Proposition						
Div. de l'Opinion Pub. *				.03	.01	.001 ***
Complex. de la Proposition						
<i>Variables de contrôle</i>						
Proposition Gauche–Droite	-.28	.28	.328	-.30	.27	.270
Politique Européenne	1.06	.40	.009 **	.97	.38	.013 *
Ordre des Propositions	.00	.01	.741	.00	.01	.692
Constante	-2.31	.70	.001 ***	2.70	1.43	.061 †
N		234			234	
Adj. R ²		.29			.34	

Niveaux de significativité : *** = < 0.001 ; ** = < 0.01 ; * = < 0.05 ; † = < 0.10

En commençant par les variables de contrôle, le Modèle 1, contenant les effets principaux, démontre que le fait qu'une proposition traite de politique européenne, un enjeu plus technique et moins saillant, exerce un effet. L'incertitude augmente plus quand il s'agit des propositions européennes. Par contre, le fait qu'une proposition soit liée ou non à la dimension gauche-droite n'a pas du tout d'effet sur notre variable dépendante. Nous faisons le même constat par rapport à l'ordre dans lequel les propositions apparaissent.

Cependant, la *Division Partisane* a un effet, alors que la division partisane pondérée – *Division Partisane en Sièges* – n'en a pas. Ce serait plutôt le fait que les partis sont divisés sur la proposition qui explique l'augmentation

de l'incertitude, que le fait que de gros partis (avec beaucoup de sièges) le sont. Le fait d'effectuer les analyses avec une seule de ces deux variables à la fois ne produit pas de différence. Nous pouvons donc confirmer l'hypothèse H₁ : la division partisane rend les électeurs plus confus et incertains de leurs propres positionnements.

L'hypothèse relative à la division de l'opinion publique (H₂) est, quant à elle, tout à fait confirmée par nos résultats. Plus l'opinion publique est initialement divisée sur une proposition, avec presque deux parties égales, plus l'incertitude augmente. En cas de division de la population, les individus sont plus à même d'être confrontés à une information opposée. Cela les rendrait incertains, et ils échangeraient dès lors leurs positions pour « pas d'opinion ». L'effet est substantiel : dans le Modèle 1, où la *Division de l'Opinion Publique* est grande et la population est la plus divisée (50% de la population est d'accord, 50% ne l'est pas), l'augmentation moyenne de l'incertitude au cours de la campagne est de 2.35% plus forte que quand la population n'est pas du tout divisée (c'est-à-dire lorsque 100% de la population exprime le même avis ; mais une telle valeur n'a jamais été observée dans les données). En sachant que l'augmentation moyenne de l'incertitude s'élève à un peu moins de 2% et que l'augmentation maximum s'élève à peu plus de 10% (voir tableau 2.1), cet effet est considérable. L'opinion publique agrégée semble donc jouer un rôle important pour expliquer l'augmentation de l'incertitude. Quand les citoyens sont confrontés à des arguments contraires à leur position lors de discussions avec leurs amis, leur famille, leurs collègues, etc., ils perdent leurs certitudes et ont tendance à choisir plus facilement l'option « pas d'opinion ». Ceci confirme les résultats de Mutz indiquant que le fait de parler avec des gens avec lesquels nous ne sommes pas d'accord politiquement mène à ce qu'elle appelle l'*ambivalence politique*.

La troisième hypothèse est elle aussi confirmée par les données : l'incertitude augmente plus fortement par rapport aux propositions qualifiées de difficiles et supposant une connaissance préalable. La *Complexité de la Proposition* est la variable la plus forte dans le Modèle 1.

Pour tester la quatrième (H₄) et la cinquième (H₅) hypothèse, nous examinons le Modèle 2 et le tableau 2.2 présentant les effets d'interaction. La *Complexité de la Proposition* ne mène pas à plus d'incertitude au cours de la

campagne lorsque les partis sont divisés sur l'enjeu que lorsqu'ils ne le sont pas. Nous devons donc infirmer l'hypothèse H₄.

Cependant, l'hypothèse H₅ est largement confirmée par les données : les propositions plus complexes augmentent le niveau d'incertitude parmi les électeurs, et particulièrement quand l'opinion publique est divisée avant le début de la campagne. Plus les électeurs sont en désaccord sur les enjeux en début de campagne, plus ils deviennent incertains par rapport à ces enjeux, davantage encore lorsque ces enjeux sont complexes.

2.5 Discussion et conclusion

Ce chapitre démontre que la campagne électorale de 2014 a augmenté le niveau d'incertitude général des électeurs par rapport à leurs positionnements. Nous avons mis en évidence une augmentation presque générale du niveau d'incertitude des électeurs ayant participé à un SAV très populaire. Cette incertitude a augmenté de manière générale, à travers presque tous les enjeux et les domaines d'enjeux. Nous admettons que nos résultats quant à l'augmentation du niveau d'incertitude à un niveau agrégé ne sont pas parfaits, car il peut exister un effet de composition – les utilisateurs du début de la campagne étant en général politiquement plus convaincus que les utilisateurs de la fin de la campagne – mais nous avons présenté quelques éléments circonstanciés qui suggèrent que les différences de composition sont minces et qu'il est peu probable qu'elles expliquent entièrement cette augmentation de l'incertitude.

Pouvons-nous généraliser nos conclusions du cas belge ? Y a-t-il des raisons de penser que les campagnes électorales mènent en général à plus d'incertitude chez les électeurs ? Nous ne le pensons pas. La campagne électorale de 2014 était exceptionnelle, avec plusieurs élections le même jour, beaucoup de partis, un agenda très large, une couverture médiatique des enjeux de la campagne plutôt technique, etc. En réalité, la campagne électorale belge de 2014 est un exemple de campagne où l'augmentation du niveau d'incertitude est le plus probable, les électeurs étant confrontés à énormément d'information, et la campagne étant plutôt complexe et contradictoire. Nos résultats pourraient s'appliquer dans une certaine mesure à d'autres pays,

systemes ou campagnes électorales qui sont aussi complexes que le cas belge, à d'autres systemes aussi fragmentés sur le plan partisan. Il serait par exemple intéressant de vérifier si nous pouvons trouver le même type de résultats dans d'autres pays pour lesquels nous avons les données d'un SAV tout aussi populaire que le Test électoral/Stemtest 2014.

En revanche, notre deuxième résultat, qui démontre que le niveau d'incertitude a augmenté plus systématiquement pour certaines propositions que pour d'autres, est plus facile à généraliser. Notre théorie initiale stipulait que l'incertitude était causée par l'information de campagne (plutôt considérable, complexe et contradictoire) produite par les partis politiques et les autres électeurs. Nous pensons que ces mécanismes peuvent s'appliquer à d'autres élections dans d'autres pays avec moins de partis, avec une couverture médiatique moins importante et avec un agenda plus restreint. L'information fournie dans la campagne peut embrouiller les électeurs et les faire douter de leurs positionnements. Nos résultats au niveau des propositions ne sont pas affectés par l'éventuel effet de composition entre les utilisateurs du début et de la fin de la campagne, ce qui rend ces résultats plus robustes. Notre principal résultat est que la distribution de l'opinion publique avant la campagne est un élément important qui permet d'expliquer l'augmentation du niveau d'incertitude. Une opinion publique divisée augmente la probabilité qu'un électeur soit confronté à des opinions divergentes – de la part d'un autre électeur défendant une autre position – ce qui mène à plus d'incertitude. C'est encore plus le cas lorsque les propositions sont complexes. La division partisane exerce également un effet, mais bien plus limité. Plus les partis sont divisés, plus le niveau d'incertitude augmente.

Ceci nous mène aux limites de notre étude. D'une part, notre mesure de division partisane est plutôt sommaire. Nous n'avons pas pris en compte les arguments effectivement utilisés par les partis, ni leur complexité, ni le fait que les partis se soient éventuellement directement contredits dans leurs messages de campagne. D'autre part, il serait intéressant de se baser sur des données plus individuelles. Il est en effet probable que certains groupes développent plus d'incertitude que d'autres au cours de la campagne. Ce que nous obtenons ici comme résultats sur base des données agrégées pourrait en fait être dû aux résultats de groupes particuliers.

Enfin, évoquons brièvement les implications normatives de notre étude. L'incertitude est-elle une bonne ou une mauvaise chose pour une démocratie ? Le fait que les citoyens reçoivent une information politique, et qu'ils changent d'opinion en raison de cette information – dans ce cas précis, ils changent d'une opinion substantive à une non-opinion – est-il fondamentalement négatif ? Il est vrai que nous savons que l'incertitude politique mène à l'inaction politique (Mutz, 2002). En d'autres termes, la probabilité que les électeurs se rendent aux urnes diminue quand ils sont moins convaincus de leurs positions. Dans le cas belge, où le vote est obligatoire, le phénomène des citoyens se rendant moins souvent aux urnes parce qu'ils sont incertains est plus limité que dans d'autres pays. Une autre implication potentielle est celle de la volatilité électorale. Lorsque les électeurs doutent de leurs positionnements, la probabilité qu'ils changent de parti augmente. Nous réservons cette piste à d'autres études qui établiront plus précisément les implications de l'incertitude sur le comportement électoral. Notre objectif ici est de démontrer que cette incertitude peut augmenter au cours d'une campagne, et d'en explorer les mécanismes.

3 LA VOLATILITÉ ÉLECTORALE

LA PERSONNALISATION REND-ELLE LES ÉLECTEURS PLUS VOLATILS ?

Ruth Dassonneville, Pierre Baudewyns & Simon Willocq

3.1 Introduction

Depuis les années 1970, les politologues font état d'une mutation du comportement électoral. Les liens entre les partis et les électeurs s'érodent et, par conséquent, les systèmes partisans ne peuvent plus être considérés comme étant « gelés » (Dalton *et al.*, 2000 ; Franklin *et al.*, 2009 ; Pedersen, 1979). Ce processus de changement à grande échelle, qui a été observé dans un grand nombre de démocraties occidentales, remet clairement en cause les théories classiques du comportement électoral. Aux Pays-Bas par exemple, la confession religieuse et la classe sociale des citoyens déterminaient autrefois, dans une large mesure, leur comportement électoral. L'impact de ces variables sociodémographiques sur les choix électoraux des Néerlandais a considérablement décliné au cours des dernières décennies, si bien qu'aujourd'hui, les modèles explicatifs du vote n'expliquent plus qu'un faible pourcentage de la variance (Aarts & Thomassen, 2008).

En raison de ce phénomène, les politologues semblent reporter leur attention sur les facteurs dits de « court terme », lorsqu'ils tentent d'expliquer comment les électeurs choisissent le parti pour lequel ils vont voter (van der Brug, 2010 ; Walczak *et al.*, 2012). L'un de ces facteurs, l'évaluation des candidats, fait l'objet d'une attention toute particulière, même s'il importe de relever que la thèse de la personnalisation du comportement électoral repose sur des fondements empiriques plutôt sommaires (Adam & Maier, 2010 ; Karvonen, 2010 ; Kriesi, 2011). Plus fondamentalement, aucun chercheur n'a explicitement tenté d'apporter une réponse à la question de savoir si cette augmentation du poids des variables de « court terme » – et en parti-

culier l'évaluation des candidats – dans la décision de l'électeur a contribué à la hausse de la volatilité électorale.

Dans le présent chapitre, nous chercherons à combler ce vide dans la littérature, en prenant les élections fédérales de mai 2014 comme cas d'étude. Des recherches antérieures ont permis de mettre en évidence certains éléments témoignant de la personnalisation de la vie politique belge, notamment un niveau élevé de vote préférentiel (André *et al.*, 2012) et une tendance à la personnalisation des campagnes électorales (De Winter & Baudewyns, 2014). La Belgique constitue, dès lors, un cas d'étude idéal pour examiner la relation entre la personnalisation et la volatilité.

Ce chapitre est structuré comme suit. Dans la première section, nous présentons un bref aperçu de la littérature portant sur le lien entre la personnalisation et la volatilité. Nous prenons soin d'expliquer pourquoi nous nous attendons à ce qu'un comportement électoral *personnalisé* entraîne une hausse de la mobilité électorale. Dans la deuxième section, nous décrivons l'opérationnalisation de nos variables. Nous nous penchons également sur la distinction fondamentale entre la volatilité interélection et la volatilité durant la campagne. La troisième section est consacrée aux résultats de notre analyse. Enfin, dans la conclusion, nous nous attachons à tirer les enseignements de notre étude, à formuler quelques remarques au sujet de leurs implications théoriques et à suggérer des pistes pour de futures recherches.

3.2 Revue de la littérature

Au cours des quatre dernières décennies, le niveau de volatilité électorale a augmenté dans la plupart des démocraties occidentales (Crewe & Denver, 1985 ; Dalton *et al.*, 2000 ; Drummond, 2006 ; Mair, 2005 ; Mair *et al.*, 2004). À partir de ce constat s'est développée une abondante littérature dans laquelle les politologues tentent d'identifier les facteurs expliquant cette instabilité électorale. Certains chercheurs s'intéressent à l'influence des variables liées à l'offre politique comme le nombre de partis ou le système électoral (Bartolini et Mair, 1990 ; Birch, 2003 ; Pedersen, 1979 ; Roberts & Wibbels, 1999 ; Tavits, 2005, 2008), tandis que d'autres se focalisent sur le rôle des facteurs liés à la demande électorale, à savoir les caractéristiques

et les motivations des électeurs (Dalton, 1984, 2013 ; Dalton *et al.*, 2000 ; Dassonneville, 2012 ; Kuhn, 2009 ; Lachat, 2007 ; Söderlund, 2008). Selon ce second groupe de chercheurs, la hausse de la volatilité électorale peut être attribuée à une évolution majeure des déterminants individuels du vote, les électeurs étant devenus plus sensibles aux facteurs de court terme. Depuis les années 1970, le pouvoir explicatif des variables dites de long terme (les caractéristiques sociodémographiques et l'identification partisane) a considérablement diminué (Crewe & Denver, 1985 ; Dalton *et al.*, 2000 ; Franklin *et al.*, 2009 ; Rose & McAllister, 1986 ; van der Brug, 2010 ; Walczak *et al.*, 2012). Étant donné que l'impact de ces facteurs de long terme s'érode progressivement, les électeurs sont aujourd'hui largement influencés par des facteurs de « court terme » comme les enjeux, les candidats, la campagne et le bilan du gouvernement, au moment de choisir le parti pour lequel ils vont voter (Crewe & Denver, 1985 ; Dalton *et al.*, 2000 ; Franklin *et al.*, 2009 ; Rose et McAllister, 1986 ; Walczak *et al.*, 2012). Or, contrairement aux caractéristiques sociodémographiques et à l'identification partisane qui restent relativement stables dans le temps, les facteurs de court terme varient sensiblement d'une élection à l'autre. Le fait que les électeurs soient devenus plus enclins à changer de partis peut donc s'analyser comme étant la conséquence logique de l'influence croissante des variables de court terme.

L'une de ces variables, l'évaluation des candidats, s'est vue accorder une importance toute particulière au cours des dernières décennies. Dans la littérature scientifique, de nombreux travaux ont été consacrés à la personnalisation de la vie politique et à son impact sur le comportement électoral (Bartle & Crewe, 2002 ; Curtice & Holmberg, 2005 ; Garzia, 2014 ; Karvonen, 2010). Ce processus de personnalisation se manifesterait à travers la place prépondérante occupée par les personnalités politiques dans les campagnes électorales et dans les médias (Kriesi, 2011). La personnalisation aurait également d'importantes conséquences sur la façon dont les électeurs opèrent leur choix. Le jugement que portent les électeurs sur les capacités des candidats serait ainsi devenu l'un des principaux déterminants du vote. Le processus de personnalisation des campagnes aurait amené un nombre toujours plus grand d'électeurs à faire leur choix en fonction de leur évaluation des candidats, et non plus en fonction de leurs préférences partisans traditionnelles (Bartle & Crewe, 2002 ; Curtice & Holmberg, 2005 ; Franklin *et al.*, 2009). Il importe toutefois de garder à l'esprit que cette thèse

de la personnalisation du comportement électoral n'est étayée que par des éléments empiriques assez limités (Adam & Maier, 2010 ; Kriesi, 2011).

En résumé, il ressort de la littérature que le poids des variables de long terme dans la décision de l'électeur s'est sensiblement réduit et que ce processus a coïncidé avec une montée en puissance des facteurs de « court terme ». Par conséquent, il y a de bonnes raisons théoriques de supposer que la personnalisation de la politique et l'impact considérable de l'évaluation des candidats sur le vote ont pu contribuer à la hausse de la mobilité électorale (Dalton *et al.*, 2000 ; Franklin *et al.*, 2009 ; Rose & McAllister, 1986). Cependant, et c'est surprenant, il n'existe, à notre connaissance, aucune étude empirique examinant cette relation entre la personnalisation et la volatilité électorale. Le présent chapitre a pour but de combler ce vide dans la littérature. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle les électeurs qui font leur choix principalement sur base de l'évaluation des candidats sont les plus enclins à changer de partis. En revanche, les électeurs qui émettent un vote en fonction des partis plutôt qu'en fonction des candidats devraient avoir davantage tendance à rester fidèles à une même formation politique, élections après élections.

Hypothèse 1 : Les électeurs qui votent en fonction des candidats sont plus volatils que ceux qui votent en fonction des partis.

La relation entre la personnalisation et la mobilité électorale peut non seulement être analysée à travers un examen approfondi des motivations des électeurs (H1), mais elle peut aussi être appréhendée de façon plus directe à travers l'étude de la pratique du vote préférentiel. En effet, en nous penchant sur le vote préférentiel, nous pouvons examiner si le fait d'émettre un vote plus « personnalisé » est de nature à rendre l'électeur plus volatil.

Dans le contexte belge, le fait que des électeurs expriment des votes de préférence est généralement vu comme un signe de la personnalisation de leur comportement électoral. Le système électoral belge permet aux électeurs d'exprimer soit un vote pour une liste (vote en case de tête), soit un vote de préférence en faveur d'un ou plusieurs candidat(s) (André *et al.*, 2012). Dans la littérature, il n'existe aucune étude empirique sur le lien éventuel entre le vote préférentiel et la volatilité électorale dans les démocraties occidentales. Il convient néanmoins de relever que Birch (2003) a réalisé une étude sur

cette question dans les pays postcommunistes d'Europe centrale et orientale. En mobilisant des données agrégées, elle a démontré que le mécanisme du vote préférentiel avait pour effet de réduire le niveau de mobilité électorale. Les pays autorisant le vote préférentiel présentent des niveaux de volatilité plus faibles que ceux pourvus d'un système de listes bloquées. Selon Birch, ce phénomène assez surprenant doit être interprété à la lumière du contexte politique très particulier de l'Europe centrale et orientale. Dans cette région, les partis constituent des organisations faibles qui se révèlent le plus souvent incapables de faire naître un sentiment d'identification partisane dans le chef de leurs électeurs. Contrairement aux partis, les personnalités politiques parviennent à tisser des liens étroits avec leurs électeurs, de sorte que ceux-ci leur restent fidèles élection après élection ; « [...] Individual candidates may be able to bind voters to parties more efficiently than parties can do through other means » (Birch, 2003 : 119). Si le vote préférentiel contribue à réduire le niveau de mobilité électorale en Europe centrale et orientale, il devrait, par contre, en être autrement en Europe occidentale, puisque dans cette région, la personnalisation de la politique est plutôt supposée entraîner une hausse de la volatilité des électeurs (Dalton *et al.*, 2000 ; Franklin *et al.*, 2009). Nous pouvons donc émettre l'hypothèse selon laquelle en Belgique, la pratique du vote préférentiel augmente la probabilité de volatilité. Afin de tester cette hypothèse, nous comparerons le niveau de mobilité des électeurs ayant émis une (ou plusieurs) voix de préférence à celui des électeurs ayant voté en case de tête. Par ailleurs, le fait pour un électeur d'exprimer un plus grand nombre de voix de préférence – et donc d'émettre un vote plus « personnalisé », devrait également augmenter sa probabilité de volatilité.

Hypothèse 2a : Les électeurs qui expriment un vote préférentiel pour un ou plusieurs candidat(s) sont plus volatils que ceux qui émettent un vote en case de tête.

Hypothèse 2b : Plus le nombre de voix de préférence émises par un électeur est élevé, plus forte sera la probabilité qu'il soit volatil.

3.3 Opérationnalisation

3.3.1 La variable dépendante

D'un point de vue conceptuel, les politologues font la distinction entre plusieurs types de volatilité. Premièrement, ils distinguent la volatilité interélection (les transferts de voix s'opérant entre deux scrutins consécutifs) de la volatilité durant la campagne (les changements dans les intentions de vote en cours de campagne). Bien qu'il n'y ait, à première vue, aucun lien logique entre les deux types de volatilité, la plupart des chercheurs partent du postulat que ces deux phénomènes sont assez similaires et sous-tendus par les mêmes dynamiques. Les électeurs changeant de parti entre deux élections et ceux changeant de parti durant la campagne partageraient les mêmes caractéristiques ainsi que les mêmes motivations (par exemple Berelson *et al.*, 1963 ; Granberg & Holmberg, 1990 ; van der Meer *et al.*, 2015). En raison de ce postulat, rares sont les chercheurs qui ont étudié les dissimilitudes entre les deux formes de mobilité électorale (Dassonneville, 2012 ; Kuhn, 2009 ; Lachat, 2007).

Les données de l'enquête par panel PARTIREP nous permettent d'opérationnaliser à la fois la volatilité durant la campagne et la volatilité interélection. Nous avons mesuré le taux de volatilité durant la campagne, en examinant les changements dans les intentions de vote survenus entre la vague préélectorale et la vague postélectorale de l'enquête. Pour calculer le niveau de volatilité interélection (soit les transferts de voix s'étant opérés entre les élections de 2010 et celles de 2014), nous nous sommes basés sur les réponses des personnes interrogées qui ont accepté de mentionner le parti pour lequel elles avaient voté lors des législatives de 2014 ainsi que le parti pour lequel elles se souvenaient avoir voté lors des législatives de 2010. S'agissant de nos hypothèses, nous nous attendons à ce que les mêmes dynamiques soient à l'œuvre pour les deux types de mobilité électorale. La personnalisation de la vie politique devrait donc exercer une influence aussi bien sur la volatilité durant la campagne que sur la volatilité interélection.

Le tableau 3.1 présente le pourcentage d'électeurs ayant adopté un comportement électoral volatil entre 2010 et 2014 ainsi que le pourcentage d'électeurs ayant modifié leurs préférences électorales durant la campagne de 2014.

Comme le démontre le tableau, 40.2% des personnes interrogées affirment avoir changé de parti entre 2010 et 2014, alors que la proportion d'électeurs ayant modifié leur intention de vote durant la campagne est légèrement plus faible, à savoir 35.5%.

Tableau 3.1 Proportion des électeurs qui changent de partis (interélection et pendant la campagne)

Interélection	Pondérés	
	N	%
Pas de changement	722	59.81
Changement	485	40.19
Total	1207	100.00
Campagne	N	%
Pas de changement	905	64.50
Changement	498	35.50
Total	1403	100.00

Note : Pour les deux types de volatilité, des coefficients de pondération ont été utilisés. Pour la volatilité interélection, nous avons utilisé un coefficient de pondération multivarié afin de corriger les sous- et les sur-représentations en 2010 et 2014. Pour la volatilité pendant la campagne électorale, nous avons utilisé un coefficient de pondération comprenant l'âge, le genre, l'éducation et le vote.

Le niveau de volatilité interélection est relativement élevé, mais il apparaît comme n'étant pas particulièrement exceptionnel dans l'histoire électorale récente de la Belgique. En analysant l'évolution tendancielle du niveau de volatilité en Belgique au cours des cinq dernières décennies (1961-2014), Dassonneville et Baudewyns (2014) ont constaté que l'allure des courbes variait sensiblement en fonction du niveau d'analyse considéré. Au niveau agrégé, les taux de volatilité nets calculés au moyen de l'indice de Pedersen (Pedersen, 1979) donnent à voir une évolution en « dents de scie » (Deschouwer, 2012). Lors des élections fédérales de 2014, l'indice de Pedersen s'élève à 11.2% en Flandre et à 11% en Wallonie, soit des niveaux proches de la moyenne enregistrée au cours de la période 1961-2014 (Dassonneville & Baudewyns, 2014). En revanche, lorsque l'on s'intéresse aux taux de volatilité bruts au niveau individuel, calculés au moyen de données fournies par des enquêtes d'opinion, on observe une évolution bien plus régulière, dans la mesure où le taux de mobilité interélection a progressivement augmenté au cours des trois dernières décennies. Dans les années 1980, moins de 15% des citoyens changeaient de parti d'un scrutin à l'autre. Durant la décennie 1990, la part

des électeurs volatils dans l'électorat s'élevait à plus de 30% (De Winter *et al.*, 2006). À la fin des années 2000, environ 40% des électeurs belges adoptaient un comportement électoral volatil (Dassonneville, 2012 ; Walgrave *et al.*, 2010). Cette tendance à la hausse n'est pas confirmée par les données de l'enquête PARTIREP réalisée en 2014, lesquelles semblent plutôt indiquer une stabilisation du niveau de mobilité interélection, deux électeurs belges sur cinq ayant modifié leurs préférences électorales entre 2010 et 2014.

Si nous pouvons retracer l'évolution du taux de volatilité interélection dans le temps, nous ne sommes pas en mesure d'en faire de même pour le niveau de volatilité durant la campagne, et ce en raison de la rareté des données. Tout au plus pouvons-nous comparer le pourcentage enregistré en 2014 à celui observé lors d'une précédente enquête électorale PARTIREP réalisée à l'occasion des élections régionales de 2009. Environ 37% des personnes interrogées dans le cadre de cette étude affirmaient avoir changé d'intention de vote au cours de la campagne de 2009 (Dassonneville, 2012 ; Walgrave *et al.*, 2010). En 2014, cette proportion se révèle être un peu plus faible : 35,5%. En dépit de cette légère baisse, le taux de volatilité durant la campagne demeure relativement élevé, en particulier lorsqu'on le compare aux taux enregistrés dans d'autres démocraties occidentales (Blais, 2004 ; Granberg & Holmberg, 1991 ; Lachat, 2007).

Dans leur ouvrage de référence consacré au changement électoral, Bartolini et Mair (1990) suggèrent d'opérer une seconde forme de distinction relative à la volatilité. Ils différencient la volatilité intrabloc de la volatilité inter-bloc. Les *switchers intrabloc* se définissent comme des électeurs qui changent de parti tout en restant fidèles à un même bloc idéologique, tandis que les *switchers inter-bloc* sont des électeurs qui passent d'un bloc idéologique à un autre (Bartolini & Mair, 1990).

Si le recours à cette seconde distinction peut s'avérer particulièrement utile pour évaluer l'influence des clivages sur le comportement électoral (van der Meer *et al.*, 2015), il pose néanmoins plusieurs problèmes en termes d'opérationnalisation (Dassonneville & Dejaeghere, 2014). Tout d'abord, il est parfois très difficile de déterminer quel clivage doit être pris en considération au moment de répartir les formations politiques dans les différents blocs idéologiques. Bien que le clivage socio-économique gauche/droite soit généralement considéré comme le principal axe idéologique dans les dé-

mocraties européennes, d'autres clivages peuvent également présenter un degré élevé de saillance dans certains pays, et ce en raison des spécificités des contextes politiques nationaux (Federer-Shtayer & Meffert, 2014). Il en va notamment ainsi en Belgique, où le système partisan est structuré par trois lignes de fracture idéologiques bien distinctes : le clivage socio-économique gauche/droite, le clivage philosophique Église/État et le clivage territorial centre/périphérie (Deschouwer, 2012 ; Pilet & Willocq, à paraître). Deuxièmement, une fois le clivage choisi, il faut déterminer en combien de blocs idéologiques le système partisan doit être divisé. Les politologues distinguent le plus souvent deux blocs principaux (par exemple : Bartolini & Mair, 1990 ; Lehingue, 2009 ; van der Meer *et al.*, 2015), mais certains chercheurs en identifient trois (p. ex. Kuhn, 2009) voire quatre (Lachat, 2007). Troisièmement, la tâche consistant à assigner chaque parti à un bloc particulier peut s'avérer singulièrement complexe (Webb, 2000). À titre d'exemple, si nous décidions de diviser le système partisan belge en deux blocs idéologiques, l'un de gauche et l'autre de droite, il ne serait pas aisé de déterminer à quel bloc appartiennent les partis centristes (le cdH et le CD&V). Compte tenu de ces trois problèmes, nous nous concentrerons dans notre analyse uniquement sur la volatilité globale, sans faire de distinction entre la mobilité intrabloc et la mobilité inter-bloc.

3.3.2 Les variables indépendantes

Nos principales variables indépendantes sont des indicateurs permettant d'évaluer le degré de personnalisation du comportement électoral. Dans la littérature, plusieurs indicateurs ont été proposés pour mesurer le degré de personnalisation du vote. Nous avons, quant à nous, recours à trois indicateurs distincts. Le premier d'entre eux permet de déterminer si l'électeur a, ou n'a pas, fait son choix de vote principalement en fonction des candidats. Cet indicateur a été élaboré à partir des réponses apportées à une question ouverte, portant sur les motivations des électeurs. Les personnes interrogées étaient invitées à indiquer les raisons les ayant conduites à choisir le parti pour lequel elles ont voté. Sur base du schéma de codage élaboré par Lefevre (2011), les réponses à cette question ouverte ont été recodées et classées en 13 catégories correspondant aux 13 principaux déterminants individuels du vote.⁴ Pour chaque réponse, les codeurs pouvaient utiliser au maximum trois codes différents. Notons que les coefficients statistiques de fiabilité intercodeur se rapportant à ces codages ont démontré la fiabilité de

la classification retenue. Notre deuxième indicateur du degré de personnalisation du vote permet de voir si l'électeur a émis un (ou plusieurs) vote(s) de préférence ou s'il a plutôt voté en case de tête. Notre troisième indicateur mesure, quant à lui, le nombre de voix de préférence émises par l'électeur.

De surcroît, nous avons inclus deux sets de variables de contrôle : les caractéristiques socio-structurelles et les attitudes politiques. Nous allons examiner les effets des variables suivantes : l'âge, le genre, la pratique religieuse, le niveau d'éducation. Selon les modèles de la socialisation (Campbell *et al.*, 1960), l'âge est un facteur important de la volatilité électorale. La littérature a mis en évidence que les jeunes électeurs sont instables dans leur comportement de vote alors que les électeurs plus âgés ont tendance à rester fidèles au même parti d'élection en élection (Campbell *et al.*, 1960 ; Converse, 1969 ; Dassonneville, 2013 ; Kuhn, 2009 ; Lachat, 2007 ; Schmitt-Beck *et al.*, 2006 ; Soderlund, 2008 ; Walgrave *et al.*, 2010 ; Van Der Meer *et al.*, 2015).

Deuxièmement, nous avons contrôlé l'effet du genre. Selon Hayes et McAllister (2001), en Grande-Bretagne, les femmes sont plus volatiles que les hommes au cours des élections de 1997. D'autres auteurs ont également mis en évidence ce phénomène de volatilité (par exemple Dassonneville, 2012 ; Kuhn, 2009 ; Schmitt-Beck *et al.*, 2006 ; Walgrave *et al.*, 2010).

Troisièmement, même si le clivage religieux a perdu de son importance au cours des années, il reste une ligne de division importante dans la politique belge (Delwit, 2009 ; Deschouwer, 2012). Dans la littérature, la pratique religieuse est souvent décrite comme une variable influente sur la volatilité (Kuhn, 2009 ; Van Der Meer *et al.*, 2015 ; Walgrave *et al.*, 2010).

Quatrièmement, nous avons contrôlé l'effet de l'éducation considérée comme une variable importante de la volatilité (Dalton, 1984). Les citoyens avec un niveau d'éducation peu élevé utilisent leur identification partisane pour décider de leur vote. À l'inverse, les individus avec un niveau d'éducation élevé effectuent un choix de vote de manière indépendante sans être influencés par des facteurs comme les enjeux politiques, les candidats ou les réalisations du gouvernement. Dès lors, on peut s'attendre à ce que les personnes plus éduquées soient plus volatiles que les personnes moins éduquées (Dalton, 1984, 2007, 2012 ; Dalton *et al.*, 2000).

Outre les caractéristiques sociostructurelles, nous avons contrôlé l'effet de variables d'attitudes politiques : la sophistication politique et l'insatisfaction politique.

La sophistication politique est souvent considérée comme une des variables déterminantes de la volatilité. Dans la littérature, l'effet de cette variable est divergent : dans certains cas, l'effet est négatif alors que dans d'autres, l'effet est positif. Il est par ailleurs curvilinéaire dans certains cas. Les chercheurs de l'école de Columbia considèrent que les électeurs volatils doivent être considérés comme des électeurs flottants. Les personnes peu informées et peu intéressées par la politique sont volatiles pendant la campagne électorale (Lazarsfeld *et al.*, 1968). À l'inverse, la théorie de la mobilisation cognitive développée par Dalton affirme que plus les personnes ont un haut niveau de sophistication politique, plus elles sont susceptibles de changer de partis (Dalton, 1984, 2007, 2012 ; Dalton *et al.*, 2000). Une troisième perspective initiée par Converse (1962) émet l'hypothèse de l'existence d'une relation curvilinéaire entre la sophistication politique et la volatilité électorale : les personnes disposant d'une sophistication politique moyenne sont les personnes les plus susceptibles de modifier leur vote (Converse, 1962 ; Kuhn, 2009 ; Lachat, 2007). Le concept de sophistication politique est un concept très large qui regroupe deux dimensions : des capacités cognitives et l'intérêt politique (personnes qui sont motivées pour s'informer politiquement) (Lachat, 2007). Ce concept peut aussi être mesuré par toute une série de variables comme l'éducation, la connaissance politique, l'usage des médias, l'intérêt politique, la confiance politique, la participation politique et la fréquence avec laquelle on parle de politique (Dassonneville, 2012). Plutôt que d'utiliser un seul index de sophistication politique, nous avons utilisé deux indicateurs : la connaissance politique et l'intérêt en politique. La connaissance politique est mesurée par le score de bonnes réponses aux cinq questions de connaissance posées aux personnes dans l'enquête. L'intérêt politique est mesuré par une échelle graduée de 0 signifiant « aucun intérêt » à 10 signifiant « tout à fait intéressé ». Nous avons élevé ces deux variables au carré afin de mesurer l'effet curvilinéaire.

Concernant les analyses sur la volatilité pendant la campagne électorale, nous avons intégré une variable supplémentaire comme faisant partie de cette sophistication politique : l'attention portée par la personne à la campagne électorale.

Outre cette sophistication politique, l'insatisfaction politique peut aussi avoir un effet sur la volatilité. Zelle (1995) considère que les électeurs volatils peuvent être décrits comme des électeurs frustrés qui changent leur vote d'un parti à un autre afin de signifier leur insatisfaction envers les partis, les hommes ou femmes politiques ou encore les institutions politiques. En d'autres termes, quand un individu change son vote du parti A pour le parti B, son vote doit être considéré comme une protestation contre le système politique. La recherche a mis en évidence que les électeurs volatils ont moins confiance dans la politique, sont plus insatisfaits du fonctionnement de la démocratie et ont moins le sentiment qu'ils peuvent influencer la politique (Dalton & Weldon, 2005 ; Zelle, 1995). Cette insatisfaction politique est mesurée par trois variables : la confiance politique, la satisfaction par rapport au fonctionnement de la démocratie et l'efficacité politique externe. La confiance politique est mesurée par le degré de confiance que les individus déclarent avoir pour des acteurs et des institutions politiques. L'efficacité politique externe est mesurée par le degré d'accord ou de désaccord de l'individu par rapport à trois propositions. Pour les variables de confiance politique et d'efficacité politique externe, nous avons réalisé une analyse multivariée afin de dégager deux variables résumant l'ensemble des informations. La satisfaction par rapport au fonctionnement de la démocratie a été opérationnalisée par une question où l'on demande aux individus leur degré de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie (quatre catégories de réponse : de très satisfait à très insatisfait).

3.4 Résultats

Les tableaux 3.2 et 3.3 présentent les résultats des effets de la personnalisation sur la volatilité entre les élections et pendant la campagne électorale. Pour chaque cas, quatre modèles ont été estimés. Le premier modèle examine l'impact des variables sociodémographiques et des attitudes politiques sur le vote. Dans les modèles suivants, les indicateurs de la personnalisation ont été intégrés afin de vérifier nos hypothèses. Les chiffres reportés sont les *odds ratios* (ou rapports de chance). Si le rapport de chance est supérieur à 1, cela indique un effet positif alors qu'un rapport de chance inférieur à 1 indique un effet négatif.

Dans un premier temps, nous allons voir quels facteurs ont un effet sur la volatilité entre les élections (Modèle 1 dans le tableau 3.2). L'âge a un effet significatif dans tous les modèles : les jeunes sont moins fidèles à un parti que les électeurs âgés. Il apparaît aussi que les électeurs ayant une confiance politique moins importante ont une plus grande chance d'être volatils. Enfin, l'efficacité politique externe a un effet positif sur la volatilité. On peut aussi observer qu'il n'y a pas d'impact de la sophistication politique sur la probabilité qu'un électeur change de parti d'une élection à une autre.

Tableau 3.2 Effet de la personnalisation sur la volatilité entre les élections

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Odds Ratio	p-value	Odds Ratio	p-value	Odds Ratio	p-value	Odds Ratio	p-value
Âge	0.968	0.000	0.967	0.000	0.969	0.000	0.969	0.000
Genre	1.210	0.145	1.217	0.134	1.262	0.083	1.194	0.176
Éducation	0.904	0.134	0.896	0.104	0.949	0.452	0.906	0.143
Pratique religieuse	1.038	0.535	1.033	0.590	1.033	0.601	1.044	0.475
Connaissance politique	1.077	0.361	1.072	0.390	1.093	0.285	1.069	0.414
Connaissance politique (élevé au carré)	0.986	0.469	0.987	0.499	0.982	0.351	0.988	0.529
Intérêt politique	0.945	0.460	0.944	0.451	0.997	0.969	0.951	0.509
Intérêt politique (élevé au carré)	0.998	0.837	0.999	0.856	0.994	0.487	0.998	0.819
Confiance politique (facteur)	0.732	0.000	0.720	0.000	0.766	0.001	0.737	0.000
Efficacité politique externe (facteur)	1.195	0.015	1.188	0.019	1.210	0.012	1.186	0.020
Satisfaction avec la démocratie	1.117	0.321	1.130	0.273	1.138	0.260	1.114	0.334
Constante	4.498	0.001	4.503	0.001	3.563	0.009	4.481	0.001
Choix à cause d'un candidat			1.491	0.025				
Vote préférentiel					0.717	0.010		
Nombre de votes préférentiels							0.967	0.103
Log likelihood	-746.708		-744.170		-714.550		-745.241	
Pseudo R2	0.075		0.077		0.073		0.076	

Note : Les données ont été pondérées par l'âge, le genre, l'éducation et le vote

Tableau 3.3 Effet de la personnalisation sur la volatilité pendant la campagne électorale

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Odds Ratio	p-value	Odds Ratio	p-value	Odds Ratio	p-value	Odds Ratio	p-value
Âge	0.982	0.000	0.982	0.000	0.980	0.000	0.983	0.000
Genre	1.038	0.788	1.043	0.759	1.149	0.328	1.030	0.832
Éducation	1.153	0.047	1.143	0.063	1.248	0.003	1.155	0.043
Pratique religieuse	0.951	0.423	0.946	0.376	0.953	0.464	0.956	0.471
Attention portée à la campagne	0.813	0.023	0.807	0.019	0.949	0.589	0.820	0.030
Connaissance politique	1.030	0.728	1.024	0.775	1.017	0.846	1.023	0.789
Connaissance politique (élevé au carré)	1.001	0.954	1.002	0.915	1.000	0.991	1.003	0.887
Intérêt politique	0.879	0.103	0.876	0.097	0.894	0.187	0.883	0.117
Intérêt politique (élevé au carré)	1.000	0.967	1.000	0.988	0.998	0.807	1.000	0.954
Confiance politique (facteur)	0.792	0.003	0.779	0.002	0.763	0.001	0.797	0.004
Efficacité politique externe (facteur)	1.250	0.004	1.244	0.005	1.225	0.012	1.244	0.005
Satisfaction avec la démocratie	0.996	0.972	1.010	0.933	1.046	0.712	0.994	0.959
Constante	2.037	0.146	2.026	0.150	1.348	0.556	2.009	0.154
Choix à cause d'un candidat			1.506	0.026				
Vote préférentiel					0.846	0.219		
Nombre de votes préférentiels							0.967	0.170
Log.likelihood	-689.907		-687.458		-653.398		-688.830	
Pseudo R2	0.080		0.083		0.077		0.082	

Note : Les données ont été pondérées par l'âge, le genre, l'éducation et le vote

En ce qui concerne la volatilité pendant la campagne électorale (modèle 1 dans le tableau 3.3), il y a un effet de l'âge, de la confiance politique et de l'efficacité politique externe. L'éducation a aussi un effet positif sur cette volatilité pendant la campagne : les personnes les plus éduquées ont plus de chances de changer de parti que les personnes moins éduquées. L'attention portée à la campagne électorale a aussi un effet sur cette volatilité : plus

un individu porte attention à la campagne, plus il a de chances de changer de parti pendant la campagne. Les autres indicateurs de la sophistication politique (intérêt politique et connaissance politique) ne semblent pas avoir d'effet significatif sur la volatilité.

Les modèles 2 à 4 dans les tableaux 3.2 et 3.3 estiment l'effet de la personnalisation sur la volatilité. La première hypothèse postule que les personnes qui ont choisi un parti à cause d'un candidat en particulier ont une plus grande chance de changer de partis. L'effet est significatif dans le modèle 2 des deux tableaux. Les électeurs qui motivent leur vote pour un parti par la présence d'un candidat en particulier ont une plus grande chance de changer de parti entre deux élections et pendant la campagne électorale. Par contre, notre hypothèse 2a n'est pas vérifiée dans un des deux cas. Cette hypothèse postule que les personnes qui votent en choisissant un ou plusieurs candidat(s) ont plus de chances de changer de partis. Cette hypothèse n'est pas vérifiée dans le cas de la volatilité pendant la campagne électorale, mais elle l'est dans le cas de la volatilité entre deux élections (modèle 3 dans le tableau 3.2). Enfin, notre hypothèse 2b – l'effet du nombre de votes de préférences sur la volatilité – n'est pas vérifiée ni dans le cas de la volatilité entre élections ni dans le cas de la volatilité pendant la campagne électorale (modèle 4 dans les tableaux 3.2 et 3.3).

3.5 Conclusion

Comme dans la plupart des démocraties, la volatilité a augmenté en Belgique au cours des dernières années. Le résultat des élections de 2014 n'indique pas d'augmentation supplémentaire de cette volatilité, mais l'ampleur avec laquelle les individus changent de partis d'une élection à l'autre ou durant la campagne électorale reste élevée en Flandre et en Wallonie. Nos résultats indiquent que 36% des électeurs ont changé de parti pendant la campagne électorale de 2014, et démontrent qu'une part d'électeurs encore plus grande (40%) a changé de parti entre 2010 et 2014.

Cette augmentation de l'instabilité des électorats observée dans un certain nombre de pays européens est souvent interprétée comme un processus structurel lié aux changements des sociétés. Comme conséquence de cette

évolution, les facteurs de long terme comme les caractéristiques sociodémographiques ou les clivages idéologiques sont devenus des déterminants moins importants du vote. Une des conséquences de cette évolution est l'émergence de plus en plus importante des facteurs de court terme ayant un effet sur le vote des individus. Un de ces facteurs de court terme est l'impact des candidats sur le vote. La personnalisation de la politique a attiré l'attention des chercheurs de manière croissante, mais l'impact de cette personnalisation sur la volatilité électorale a rarement été examiné. Or, ces deux processus semblent être connectés : la personnalisation de la politique impliquerait une volatilité plus grande. C'est à cette question que ce chapitre s'est intéressé.

Les résultats devraient nous faire conclure que le processus de personnalisation a un effet sur la volatilité électorale. De manière surprenante, nous avons observé que le fait de voter pour un candidat n'est pas lié à la probabilité de changer de parti.

Ce constat peut être contre-intuitif, mais il peut s'expliquer dans le contexte belge. Le fait de donner des votes de préférence peut être considéré comme une manière d'exprimer un soutien fort à un parti, ou un moyen de donner un support supplémentaire au parti. Si tel est le cas, cela signifie que le vote de préférence n'est tout simplement pas un bon indicateur pour mesurer la façon dont les candidats peuvent déterminer le parti choisi par un électeur.

4 LES MOTIVATIONS DU VOTE DE PRÉFÉRENCE

Audrey André, Pierre Baudewyns, Sam Depauw & Lieven De Winter

4.1 Introduction

Lors des élections du 25 mai 2014, 3,8 millions de Belges, soit 57% des électeurs ayant exprimé un vote valide, ont donné un vote de préférence à un ou plusieurs candidats (appelé ci-après vote préférentiel). Malgré une baisse récente de ce type de vote (cf. Chapitre 5), ce pourcentage excède celui des votes en case de tête. En plus, ce processus ne concerne pas que les élections pour la Chambre des représentants, mais également les élections des parlements régionaux wallon, flamand et européen : plus de la moitié des électeurs ont voté pour au moins un candidat de façon préférentielle. Ce chiffre est encore plus important pour les élections communales au cours desquelles plus de huit électeurs sur dix votent pour un candidat.

Au soir des élections, les votes de préférence des candidats sont annoncés. Pour autant, les motivations du vote préférentiel restent obscures.

La recherche en science politique s'est récemment intéressée à ce phénomène politique de processus de « personnalisation » de la vie politique (Karvonen, 2010) en analysant, par exemple, le vote pour des candidats individuels plutôt que pour un parti. Les motivations réelles de ces électeurs restent méconnues, même si l'on peut penser que ces électeurs votent peut-être pour ces candidats en raison de leur personnalité ou de leur image. Contrairement à la multitude de recherches expliquant le choix entre les partis, seules quelques études ont abordé le choix entre les candidats (André *et al.*, 2012 ; Karvonen, 2004 ; Katz, 1986).

Aux États-Unis, de nombreuses enquêtes d'opinion, mais également des recherches expérimentales, ont mesuré l'effet des candidats sur le vote des individus, en particulier à l'occasion des élections présidentielles. Ces recherches démontrent que ce type de vote n'est pas irrationnel ou superficiel, mais que les individus votent pour un candidat parce qu'il paraît intègre, parce qu'il inspire la confiance ou encore parce qu'il est charismatique (Miller *et al.*, 1986). De récentes études ont même démontré que les électeurs peuvent déduire comment le candidat se comportera une fois élu, en fonction de ce qu'il a laissé paraître durant la campagne électorale (Lau & Redlawsk, 2007).

Dans les systèmes électoraux proportionnels, il existe encore moins d'études qui analysent pourquoi les individus émettent des voix de préférences. On sait de ces électeurs qu'ils ont un intérêt pour la politique, ainsi qu'une connaissance plus développée des faits politiques, que les autres électeurs (André *et al.*, 2012). C'est le cas aux Pays-Bas (van der Kolk, 2003), au Danemark et en Suède (mais pas en Finlande, Bengtsson *et al.*, 2014).

Ces études mettent aussi en lumière quelques régularités dans les votes de préférence. Les femmes accordent de préférence leurs votes aux femmes. Les électeurs votent aussi plus volontiers pour des candidats qui se sont impliqués pour leur région ou qui sont nationalement reconnus (André *et al.*, 2012 ; Katz, 1986 ; Marsh, 1985).

Les ministres et les bourgmestres obtiennent ainsi plus de voix de préférences que les autres (Maddens & Put, 2013). Cependant, ces différentes études ne fournissent pas la réponse à une question : quelle est la motivation réelle du vote préférentiel ? Par exemple, est-ce qu'un électeur vote pour une femme parce qu'elle est une femme ? On sait que, sur les listes électorales, les partis tentent à garder un équilibre entre les candidats et les candidates, entre les candidats d'origine étrangère et ceux d'origine belge, entre les candidats issus des villes et ceux issus de la campagne. En d'autres termes, les partis proposent des candidats qui attirent des électeurs aux intérêts différents. Là encore, la littérature scientifique traitant de la sélection des candidats ne répond pas à la question de savoir si cette sélection correspond à des motivations de vote préférentiel au sein des électors. Il est donc indispensable d'accorder la parole aux électeurs pour qu'ils puissent expliquer, de vive voix, pourquoi ils ont émis un vote préférentiel.

4.2 Données

Dans l'enquête PARTIREP, les motivations pour le vote préférentiel en faveur d'un candidat ont été recueillies au travers d'une question ouverte. Afin d'obtenir les réponses les plus complètes possibles, les répondants ont reçu les listes électorales correspondant à leur circonscription afin de les aider à se souvenir de leurs choix lors des élections fédérales de 2014. La question a été formulée comme suit : *pouvez-vous m'expliquer avec vos propres mots pourquoi vous avez choisi de voter pour ce candidat ? Si vous avez voté pour plusieurs candidats, donnez uniquement les raisons de votre vote pour votre candidat préféré.*

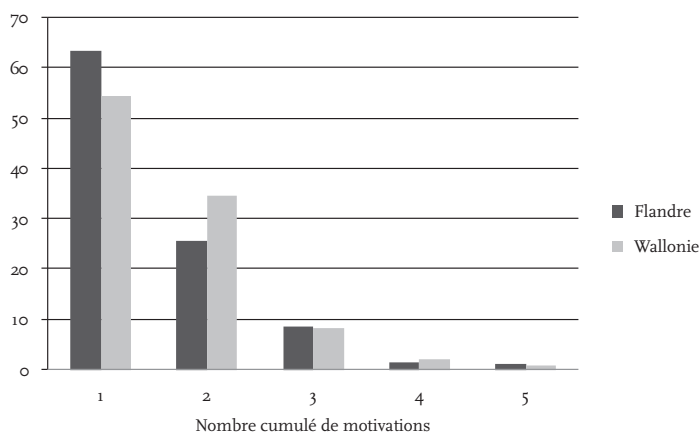
L'utilisation d'une question ouverte dans l'enquête PARTIREP présente – « en primeur » – plusieurs avantages méthodologiques : l'électeur peut expliquer personnellement les raisons pour lesquelles il ou elle a donné une voix de préférence à un candidat. Cela représente un avantage par rapport à une question fermée où le répondant peut uniquement choisir entre quelques propositions (Goeminne & Swyngedouw, 2007) définies à priori et en fonction de la littérature scientifique. Recueillir des données via une question ouverte évite le risque de proposer des catégories qui ne sont pas significatives pour l'électeur. De même, il arrive que l'ordre dans lequel on présente les catégories puisse introduire un biais dans les réponses. À une question ouverte, une personne peut répondre de manière spontanée et sans être influencée. Elle peut formuler les réponses dans l'ordre qu'elle souhaite, suivant ses propres logiques, et avec ses propres mots (Schuman & Presser, 1979). Ces informations permettent de compléter la théorie existante. Enfin, la question ouverte permet de laisser, tant que possible, l'occasion de répondre à chaque personne. Le nombre de non-réponses est en général minimal.

Cependant, par rapport à une question fermée, une question ouverte présente un inconvénient : elle dure plus longtemps, car la personne interrogée a besoin de temps pour répondre, et l'enquêteur doit retranscrire les réponses de la manière la plus fidèle possible. Le traitement des réponses prend aussi du temps, car il faut coder les motivations suivant un schéma cohérent.

Il faut enfin aborder avec prudence la validité et la fiabilité des réponses. Il arrive que certaines personnes interrogées donnent une réponse rapide, ne se rappelant plus très bien pour quel candidat ils ont voté, ou encore les motivations qui les ont menées à faire ce choix. Dans le cadre de l'exploita-

tion des données PARTIREP, ce risque a été minimisé, car l'enquête a été réalisée dès le lendemain de l'élection. Même s'ils peuvent avoir été influencés par des commentaires de journalistes et d'hommes politiques sur les scores électoraux diffusés au lendemain de l'élection, l'avantage n'en demeure pas moins que les électeurs ont encore un souvenir assez précis de leur choix et de leurs motivations le jour de l'élection.

Figure 4.1 Nombre cumulé de motivations citées par le répondant



Les électeurs pouvaient donc donner autant de motivations qu'ils le souhaitent à la question ouverte. Parmi les répondants, 622 personnes ont affirmé avoir marqué au moins un vote de préférence en Wallonie et en Flandre. Parmi ceux-ci, la moitié a exprimé les raisons qui les ont motivés à choisir un candidat. Au sein de cet échantillon d'électeurs, 40% ont donné deux ou trois motifs à leur choix. Quelques-uns ont mentionné jusqu'à cinq motivations. En cas de choix pour plusieurs candidats, seules les motivations pour le candidat considéré comme le plus important par le répondant ont été prises en compte⁵. Un schéma de codage, comprenant 83 catégories, a été établi à partir de la littérature scientifique. Ce schéma nous a permis de donner un code unique à l'ensemble de l'information collectée. Les réponses ont été codées de manière indépendante par les quatre auteurs (deux francophones, deux néerlandophones). Les données codées ont été regroupées sur 10 dimensions (cf. annexe) portant sur les prises de position des candidats, mais également sur la manière dont certains candidats représentent leur communauté, leur groupe sociodémographique (femme par

exemple) ou encore leur entité géographique (commune ou région). Une autre dimension implique, par exemple, le type de contact que l'électeur a avec le candidat (je le connais personnellement, je le connais uniquement par les médias, ...). Les qualités personnelles du candidat sont également évoquées par une dimension qualitative (il est intègre, il a de la personnalité, il est charismatique, c'est un leader ...). En revanche, et cela peut paraître étonnant, il ne ressort des réponses aucune catégorie renvoyant à l'apparence physique des candidats.

L'analyse de ces motivations reflète les différentes raisons pour lesquelles les individus choisissent certains candidats afin de s'assurer d'une représentation en adéquation avec leurs attentes.

4.3 Une première analyse

Le tableau 4.1 donne un aperçu des différentes motivations pour le vote préférentiel. Malgré l'opportunité de pouvoir expliquer pourquoi les individus ont voté pour un candidat particulier, un électeur sur dix a affirmé « ne pas savoir ». Ce constat confirme ce que la recherche internationale a mis en évidence : dans les systèmes proportionnels – dont du moins ceux autorisant le vote préférentiel – de nombreux individus ne peuvent pas nommer un seul candidat, mais choisissent quand-même un candidat (Curtice & Shively, 2009).

Neuf électeurs sur dix ont néanmoins énoncé une ou plusieurs motivation(s) – parfois fort superficielles – expliquant leur vote préférentiel. Le tableau 4.1 contient deux distributions (en pourcentages) des motivations pour ce vote. La première colonne indique la distribution de toutes les réponses données et cumulées – c'est pourquoi le total en est plus élevé que celui des 622 répondants – et la seconde colonne indique le pourcentage d'électeurs qui ont mentionné cette raison.

Tableau 4.1 Motivations données par les électeurs pour leur vote préférentiel (pourcentages)

	Motivations données (toutes réponses cumulées)	Répondants
Prises de position	16.5	25.7
Identité de groupe	7.3	11.4
Ancrage local	12.3	19.1
Contact direct	15.9	24.8
Contact indirect	9.2	14.3
Intégrité	6.3	9.8
Personnalité	6.6	10.3
Capacités	9.2	14.3
Leadership	5.8	9.0
Autres	3.5	5.5
Ne sait pas	7.2	11.3
N	967	622

Un électeur sur quatre (25.7%) justifie son choix pour le vote préférentiel par les prises de position des candidats par rapport à des enjeux ou des questions politiques, ou par la réalisation de points du programme politique. C'est aussi le motif le plus souvent mentionné pour justifier le vote préférentiel (16.5% – ière colonne). Les motivations mentionnées sont : le candidat a bien travaillé, a bien gouverné et a atteint ses objectifs. Ou encore : le candidat pense comme l'électeur, car il a les mêmes valeurs et les mêmes positions politiques concernant des enjeux comme, par exemple, la lutte contre la pauvreté. Etant donné qu'au sein des partis il existe des opinions différentes sur certaines questions, le fait de donner une voix de préférence à des candidats particuliers constitue une manière de privilégier une prise de position plutôt qu'une autre.

Un électeur sur neuf a choisi le candidat parce qu'il ou elle représente un groupe sociodémographique particulier. Ainsi, certains ont voté pour une candidate parce qu'elle est une femme. D'autres ont voté pour un candidat parce qu'il ou elle est jeune ou encore d'origine étrangère. Ce constat confirme ce que la recherche internationale avait déjà mis en évidence, à savoir que certains électeurs choisissent un candidat parce qu'il présente des caractéristiques descriptives qui leur ressemblent, et pas uniquement en termes de valeurs ou d'opinions politiques. Le candidat représente leur

identité et leur monde sociologique. Les électeurs en déduisent que les candidats prêtent une attention plus grande aux demandes et aux besoins de reconnaissance spécifiques de leur groupe.

Un électeur sur cinq a voté pour un candidat local qui est originaire de la région ou de la commune, ou qui est bourgmestre. Ce candidat connaît les problèmes et les besoins locaux. À nouveau, cette motivation est souvent mentionnée dans la littérature sur la représentation politique : il importe que les députés aident les électeurs à trouver leur chemin dans le labyrinthe des institutions gouvernementales, afin d'attirer des fonds publics et des entreprises privées dans la région (Eulau & Karps, 1977 ; Miller, 1990). L'importance du lien local est évoquée dans de nombreuses études électorales. Les candidats récoltent la plus grande partie de de leurs votes dans le voisinage où ils habitent. Plus les électeurs habitent loin de ce voisinage, moins ils votent pour les candidats qui en sont issus (Arzheimer & Evans, 2012 ; Gimpel *et al.*, 2008 ; Hirano, 2006).

Un électeur sur quatre affirme avoir voté pour un candidat parce qu'il le connaît personnellement. Parfois il s'agit d'un voisin, d'un ami, d'un collègue ou encore d'une connaissance. Ce contact direct constitue la deuxième motivation la plus mentionnée (15.9%) dans les réponses. Par contre, un électeur sur sept évoque aussi le fait de connaître le candidat de manière indirecte, par les médias traditionnels ou sociaux, par des contacts pendant la campagne ou sur recommandation par des tiers. Les études démontrent en effet que le nombre de voix de préférence est directement lié au nombre de fois où le candidat est mentionné ou non dans la presse (Maddens *et al.*, 2006). Cependant, il est rare que les électeurs mentionnent précisément cette motivation.

Enfin, certaines motivations portent sur la personnalité du candidat ou la personne qu'il ou elle représente. Un électeur sur sept a voté pour un candidat parce qu'il est compétent ou travailleur. Une personne sur onze a considéré le candidat comme étant honnête, fiable et intègre. Ces traits de la personnalité ont été mentionnés comme importants dans le cadre de la recherche sur les élections présidentielles aux États-Unis (Miller *et al.*, 1986 ; Miller, 1990). Une personne sur dix a aussi justifié son choix par le côté jovial du candidat, par son empathie, par sa capacité à être à l'aise avec les personnes et par son talent de communicateur. Un électeur sur

onze considère le candidat comme un vrai leader, une personne qui a de l'influence et qui peut faire évoluer les choses.

Enfin, 5% des motivations pour le vote préférentiel ne peuvent être retenues dans une de ces dimensions, ce qui est un gage de la fiabilité du schéma de codage. On y retrouve des motivations telles que : le candidat est un bon européen ou le candidat vient de rater l'écharpe de bourgmestre. En revanche, il est étonnant que les électeurs, surtout du CD&V, ne mentionnent pas la frange politique interne (« stand », « faction ») dont est issu le candidat. L'importance de l'équilibre entre ces courants au sein du parti démocrate-chrétien flamand est pourtant connu (De Winter, 1988). Enfin, un électeur sur neuf ne donne pas de raison précise, et certains affirment avoir choisi par hasard.

Tableau 4.2 Différences entre les motivations du vote préférentiel en Flandre et en Wallonie (en pourcentages)

	Flandre	Wallonie	chi ²	
Prises de position	25.5	25.3	0.003	
Identité de groupe	14.4	9.7	2.777	
Ancrage local	16.1	25.8	8.319	*
Contact direct	16.2	33.0	22.995	***
Contact indirect	11.2	14.9	1.725	
Intégrité	13.5	7.0	5.861	*
Personnalité	14.8	10.0	2.829	
Compétence	12.5	14.0	0.275	
Leadership	10.6	6.5	2.923	
Autres	3.9	7.8	4.185	
Ne sait pas	14.8	8.1	5.563	*

Note : Les cellules reprennent le pourcentage d'électeurs wallons et flamands qui ont donné une motivation. Les étoiles indiquent s'il y a une différence statistiquement significative entre les deux régions.

Sign. : * p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001

Le tableau 4.2 reflète également certaines différences entre la Flandre et la Wallonie. Chaque colonne reprend la distribution en pourcentage des électeurs qui ont choisi, dans chaque région, une des motivations. Dans les deux cas, les prises de position, les caractéristiques et la personnalité des candidats ont le même poids. L'ancrage local a une importance particulière en Wallonie où le sous-régionalisme est plus marqué (Vagman, 2002). Le

nombre de fois où les électeurs wallons mentionnent cette motivation est 50% plus élevé que chez les électeurs flamands.

Les électeurs wallons mentionnent aussi deux fois plus souvent que les électeurs flamands le fait d'avoir donné un vote de préférence aux candidats parce qu'ils les connaissent personnellement. Par contre, les électeurs flamands mentionnent plus souvent avoir voté pour les candidats pour leur honnêteté, leur fiabilité et leur intégrité. Seuls 7% des électeurs wallons mentionnent l'intégrité et la fiabilité des candidats alors que la moitié des électeurs flamands mentionnent ces motivations. La degré de confiance plus bas dans la politique en Wallonie n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène.

Tableau 4.3 Distribution des motivations entre les partis en Flandre

	% Électeurs flamands	Déviation par rapport au pourcentage total des électeurs flamands				
		N-VA	CD&V	Open VLD	s.pa	Groen
Prises de position	25.0	- 6.3	- 11.8	+ 19.6	+ 11.2	- 0.6
Identité de groupe	14.6	- 7.4	+ 10.9	- 7.8	- 0.1	+ 22.9
Ancrage local	16.2	- 2.8	+ 11.0	- 8.8	+ 7.4	- 16.2
Contact direct	16.1	- 4.1	+ 6.3	+ 5.0	- 4.5	- 11.5
Contact indirect	11.2	- 2.2	+ 2.0	+ 2.6	- 1.7	+ 4.3
Intégrité	13.7	+ 10.9	- 5.2	- 2.8	- 10.0	- 1.7
Personnalité	14.7	+ 7.0	- 6.2	- 3.7	+ 6.3	- 7.8
Compétence	12.4	+ 1.0	- 0.3	- 5.0	+ 5.9	+ 9.7
Leadership	10.8	- 1.6	+ 4.2	- 4.1	- 5.8	+ 5.9

Note : Les chiffres pour le Vlaams Belang et le PvdA ne sont pas reportés, car les échantillons sont trop petits.

Une comparaison des motivations par partis (tableau 4.3) offre un aperçu des différences de motivation entre les électors. La première colonne reprend le pourcentage des motivations mentionnées par l'électorat flamand. Les colonnes pour chaque parti indiquent la différence entre le pourcentage des motivations par rapport à l'électorat flamand en général. Par exemple, l'électorat CD&V évoque plus souvent l'ancrage local comme motivation du vote préférentiel, ce qui est logique puisque le CD&V compte le plus de bourgmestres parmi ses candidats.

L'électorat N-VA insiste plus souvent sur l'intégrité du candidat. Les électeurs de l'Open VLD et du sp.a mettent plus souvent l'accent sur les prises de position des candidats. Les électeurs du parti écologiste (Groen) et du CD&V apprécient que le candidat représente leur identité de groupe. Pour chaque type de motivations, le pourcentage des électeurs de chaque parti ayant mentionné ces motivations est supérieur de 10% à l'ensemble de l'électorat flamand.

Tableau 4.4 Distribution des motivations entre les partis en Wallonie

	% Électeurs wallons	Déviation par rapport au pourcentage total des électeurs wallons			
		PS	MR	cdH	Ecolo
Prises de position	26.1	+ 7.5	- 4.2	- 10.8	- 2.6
Identité de groupe	9.5	- 4.8	+ 0.7	- 3.5	+ 24.6
Ancrage local	25.5	+ 3.4	+ 1.2	+ 5.1	- 17.4
Contact direct	32.8	- 3.5	- 3.3	+ 22.9	- 8.4
Contact indirect	14.9	- 4.1	+ 2.3	+ 2.7	+ 0.5
Intégrité	6.9	+ 1.0	- 1.5	+ 4.5	- 6.9
Personnalité	10.4	+ 7.7	- 2.0	- 6.7	- 5.4
Compétence	14.3	+ 2.9	- 6.7	+ 5.0	+ 12.3
Leadership	6.3	- 2.6	+ 1.2	- 1.5	+ 0.4

Note : Les chiffres pour le PTB et le Parti Populaire ne sont pas reportés, car les échantillons sont trop petits.

En Wallonie, les différences sont moins grandes entre partis (tableau 4.4). L'électorat écologiste mentionne moins souvent le contact direct, ainsi que l'ancrage local comme motivation pour le vote préférentiel. La différence est de 20% entre Ecolo et les autres partis. Par contre, ces mêmes électeurs mentionnent plus souvent l'identité de groupe et la compétence du candidat comme facteurs motivants. Les électeurs socialistes motivent leur vote par les prises de décision sur des enjeux politiques, mais également par la personnalité des candidats. Les électeurs cdH mentionnent plus souvent le contact direct avec les candidats. Les électeurs libéraux n'ont pas de motivation spécifique surreprésentée, mais évoquent moins souvent la compétence des candidats.

Tableau 4.5 Motivations du vote préférentiel en fonction du moment de la décision du vote (en pourcentages)

	Le jour des élections	Pendant la campagne	Avant la campagne	chi ²	
Prises de position	15.8	24.9	33.3	12.547	**
Identité de groupe	22.4	14.7	2.5	29.244	***
Ancrage local	15.2	19.5	22.1	2.381	
Contact direct	10.6	21.5	31.2	18.978	***
Contact indirect	11.7	15.8	7.5	7.276	*
Intégrité	3.5	13.5	13.6	10.490	*
Personnalité	11.3	11.1	17.8	5.025	
Compétence	6.4	16.9	10.6	10.235	**
Leadership	15.8	9.1	4.7	11.340	**

Note : Le tableau reprend le croisement entre le moment de la décision du vote et les motivations du vote préférentiel. Les étoiles indiquent si les pourcentages diffèrent de manière statistiquement significative.

Sign. : * $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$

Enfin, nous avons analysé les motivations de ce vote en fonction du moment où la personne a pris sa décision de vote (pour qui ou pour quel parti). Certains électeurs se décident tardivement alors que d'autres se décident très tôt pendant ou avant la campagne électorale. En fonction du moment où ils se décident, on peut émettre l'hypothèse que les motivations diffèrent. Pendant la campagne électorale, de nombreuses informations circulent concernant les candidats, leurs prises de décisions, leur personnalité et leurs qualités. Des motivations de vote préférentiel différentes peuvent ainsi émerger dans l'esprit des personnes qui se décident très tôt ou très tard. Les personnes qui se décident très tôt, accordent souvent autant d'attention à la campagne, même si ce qui se passe durant cette campagne n'a pas beaucoup d'influence sur le vote finalement émis (Fournier *et al.*, 2004).

Le tableau 4.5 reprend les pourcentages d'électeurs qui ont donné un motif précis pour leur choix et le moment auquel ils l'ont effectué : avant la campagne, pendant la campagne ou le jour des élections. Les personnes qui se décident avant la campagne mentionnent comme motivation les prises de position. À l'inverse, les électeurs qui choisissent un candidat pour son image de leadership ou pour son identité sociale prennent souvent leur décision le jour des élections. Ces électeurs identifient au travers du nom des candidats leur genre ou leur origine ethnique (même si cela n'est pas

toujours correct). Ceci peut impliquer que les électeurs qui prennent leur décision dans l'isoloir au tout dernier moment voient, pour la première fois, l'ensemble des candidats et décident donc de ne pas voter uniquement pour la liste dans son ensemble, mais pour un candidat particulier afin de soutenir une femme ou de donner un coup de pouce au candidat. Il est également possible qu'ils votent pour le premier de la liste tout en se disant que cela doit être un leader.

Les électeurs qui choisissent leur candidat en fonction d'autres motivations comme son intégrité ou sa fiabilité ne le font pas dans l'isoloir. Ces motivations sont plutôt mentionnées pendant la campagne électorale, dans la publicité électorale ou encore dans les commentaires des journalistes et des adversaires. C'est pourquoi ils font leur choix pendant la campagne ou parfois longtemps auparavant.

4.4 À la recherche d'une explication

Dans leur étude *The Personal Vote*, Cain *et al.* (1987) parviennent à la conclusion, pour le Royaume-Uni et les États-Unis, que le niveau d'éducation des électeurs détermine leur évaluation des accomplissements des parlementaires. Hibbing et Theiss-Morse (1995) ont aussi mis en évidence que l'intérêt pour la politique est lié aux opinions sur le Congrès. Cela ne signifie pas que les personnes les plus intéressées évaluent plus positivement les institutions, mais cela indique que les niveaux de sophistication politique ont un effet sur les opinions des individus concernant le Parlement et les parlementaires. Dans notre étude, le niveau de sophistication politique est une variable composée du niveau d'éducation, de l'intérêt pour la politique et de la connaissance politique.

Puisqu'aucune des motivations du vote préférentiel n'est mentionnée par un grand nombre de répondants, ce qui nous aurait permis de faire une analyse multivariée, nous avons analysé les effets de différentes variables sur le vote préférentiel par des analyses bivariées, qui indiquent l'effet d'une caractéristique de l'électeur sur une motivation de vote préférentiel. Le tableau 4.6 reprend les résultats de ces analyses. Les données reportées sont les *odds ratio* (rapports de chances). Si le rapport de chance est supérieur

Tableau 4.6 Effets des déterminants sur les différentes dimensions du vote préférentiel

	Prises de position	Identité de groupe	Ancrage local	Contact direct	Contact indirect	Intégrité	Personnalité	Compétences	Leadership
Genre, femme (ref: homme)	1.389	2.003 *	1.212	0.728	0.796	1.623	1.659	1.079	0.529
Âge (années)	1.004	0.986 *	1.004	1.001	0.989	1.017	1.023 *	1.000	0.987
Niveau d'éducation (ref: aucun)									
Secondaire inférieur	1.163	0.470	0.635	1.390	4.299	0.604	0.255 **	0.573	2.834
Secondaire supérieur	1.607	0.948	0.711	2.095	3.811	0.373	0.137 ***	0.904	2.523
Supérieur (non-) universitaire	1.202	0.849	0.659	2.107	7.103 **	0.408	0.122 ***	1.353	3.336
Connaissance politique (0-5)	1.152	0.910	1.115	1.245 **	1.000	0.777 *	0.899	1.007	0.907
Intérêt politique (0-10)	1.049	1.081	0.971	1.129 **	0.999	0.874 *	0.814 ***	1.103 *	0.985
Confiance politique (0-10)	0.919	1.197 *	0.946	1.183	1.034	0.802 *	0.790 *	1.048	1.075
Influence politique (1-5)	1.099	1.463	0.748	0.984	0.984	0.638	0.651	0.959	1.518 *
Population dans la commune	1.101	1.063	0.485 ***	0.827	1.053	1.359 *	0.918	1.150	0.966

Note : Les coefficients sont des *odds ratios* des modèles de régression logistique. Les erreurs standard ont été contrôlées en tenant compte de la commune.

Sign. : * p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001.

à 1, cela signifie, par exemple, que les femmes votent plus souvent que les hommes pour un candidat à cause de leurs prises de position sur des enjeux ou des questions politiques. Un rapport de chance inférieur à 1 signifie que les femmes votent moins souvent pour les candidats parce qu'elles les connaissent personnellement. Le rapport de chance de l'âge doit être interprété de la même manière même s'il s'agit d'une variable continue. Si le rapport est supérieur à 1, cela signifie que plus un individu est âgé, plus il a tendance à voter pour un candidat à cause de ses prises de position, ou l'inverse si le rapport de chance est inférieur à 1.

La sophistication politique des électeurs a un effet positif évident sur le vote pour des candidats en fonction de leur politique et leurs prises de position. Plus les individus ont un niveau de connaissance politique élevé⁶, plus ils sont attentifs aux opinions et aux valeurs politiques du candidat. Ces opinions et valeurs leur donnent une idée de la position que le candidat, une fois élu, pourra défendre sur diverses questions politiques. À chaque augmentation du niveau de connaissance politique correspond un accroissement de 15% de chances de choisir un candidat à cause de ses prises de position sur des questions politiques. Le niveau d'éducation et l'intérêt pour la politique vont dans le même sens – rapport supérieur à 1 – mais leur effet n'est pas significatif (pas d'étoile indiquée dans le tableau 4.6).

La compétence et la détermination – le fait que le candidat soit expérimenté et capable – constituent également une motivation pour le vote préférentiel plus fréquemment évoquée par les répondants ayant un certain niveau de sophistication politique. À chaque augmentation du niveau d'intérêt politique correspond un accroissement de 10% de chances de choisir un candidat à cause de son aptitude politique. Les autres caractéristiques du candidat semblent avoir moins d'influence sur les électeurs ayant un niveau de sophistication politique. Ces électeurs ne font pas particulièrement état d'une caractéristique telle que l'intégrité ou la personnalité du candidat. Par contre, à chaque augmentation du niveau d'intérêt politique correspond une diminution de 14% de chances de choisir un candidat pour son image de personne intègre et de principes. Cette diminution est de 23% quand s'agit de la jovialité et du caractère empathique du candidat.

La qualification d'un candidat de leur choix comme personne honnête ou joviale implique des opinions plus négatives concernant les autres candidats :

ce sont des opportunistes, ils font des promesses dont ils savent d'avance qu'ils ne peuvent les tenir. Pour eux, les autres candidats sont déconnectés de la réalité. Cela se traduit aussi dans la confiance politique⁷. Les électeurs qui motivent leur choix par la personnalité ou l'intégrité des candidats ont moins confiance dans la politique, dans les institutions ou dans les hommes ou les femmes politiques. À chaque augmentation du niveau de confiance politique correspond un accroissement de 24% de probabilité que le choix pour un candidat soit justifié par son image de personne intègre. La probabilité de justifier le choix pour un candidat par sa personnalité diminue de 27% pour chaque augmentation du niveau de confiance. Ces électeurs ont aussi le sentiment d'avoir peu d'influence en politique⁸. Ils se sentent impuissants face aux problèmes de l'enseignement, de la justice ou encore de la crise économique. Pour les électeurs ayant le sentiment d'avoir eux-mêmes de l'influence en politique, il y a 52% de chances supplémentaires de choisir un candidat qui est perçu comme influent en politique et au sein de son parti.

L'effet de la sophistication politique sur les choix des candidats par les électeurs pour d'autres motifs n'est pas tellement clair. Ainsi l'éducation, la connaissance politique, ou l'intérêt pour la politique n'ont aucun effet sur le fait de choisir un candidat parce qu'il représente tel ou tel groupe social. C'est plutôt la variable « genre » qui explique ce choix : les femmes votent plus souvent pour les femmes, car elles représentent les femmes. Il en est de même pour les jeunes qui votent pour des candidats jeunes. Enfin, les électeurs habitant des petites communes ont deux fois plus de chances – par chaque augmentation de 100 habitants au km² – de motiver leur vote préférentiel par le fait que leur candidat est originaire de leur région ou de leur commune (où souvent il est bourgmestre).

4.5 Conclusion

Depuis les années 1990, une majorité des électeurs émet une voix de préférence à un ou à plusieurs candidat(s), peu importe le type d'élection (communale, régionale, fédérale, européenne). Du fait du déclin du pouvoir mobilisateur des partis et des clivages traditionnels dont ils sont issus, le vote pour un parti est progressivement remplacé par le vote pour un candidat particulier. Malgré cette tendance à la personnalisation de la politique,

il n'en demeure pas moins que les politologues connaissent peu les motivations de l'électeur pour ce vote préférentiel et ce, en particulier, dans des systèmes électoraux proportionnels.

Au cours de l'enquête PARTIREP, les personnes ont été interrogées sur leurs motivations et ont eu l'occasion de l'exprimer avec leurs propres mots, sans être contraintes de répondre à une question fermée listant des catégories prédéfinies par les théories scientifiques courantes. Les réponses aux questions ouvertes ont été ensuite codées et regroupées dans dix dimensions relativement cohérentes.

Un quart des personnes a voté pour un candidat parce qu'il le connaît personnellement ou pour ses prises de position ou réalisations politiques. Un électeur sur cinq mentionne l'ancrage local du candidat – souvent bourgmestre – comme motivation. Un électeur sur sept mentionne le contact indirect avec un candidat ou encore sa compétence et sa détermination. Environ un individu sur dix mentionne le fait que le candidat est issu d'un groupe social particulier (le fait d'être une femme par exemple), sa personnalité, son intégrité ou encore son leadership (en tant que tête de liste par exemple).

Il n'existe pas tellement de différences entre la Flandre et la Wallonie. Les grandes différences sont surtout observées entre les partis. En Flandre, les électeurs CD&V mentionnent principalement l'ancrage local. Les électeurs N-VA insistent sur l'intégrité des candidats. Les électeurs Open VLD et sp.a mentionnent les prises de position et les réalisations en termes de politiques publiques. L'électorat écologiste, mais aussi le CD&V, accorde de l'importance au fait que le candidat soit issu d'un groupe social en particulier (féminin). En Wallonie, les différences entre les partis sont un peu moins grandes : l'électorat écologiste est plus sensible au fait que le candidat représente un groupe social, et à la compétence du candidat ; les électeurs socialistes mentionnent soit les prises de positions soit la personnalité des candidats. Les électeurs cdH attachent une grande importance au contact personnel (direct) avec le candidat.

Les électeurs qui se décident longtemps à l'avance (avant la campagne électorale) motivent principalement leur choix par les prises de position et les réalisations des candidats, par le contact personnel et par l'intégrité. Les électeurs qui se décident à la dernière minute (le jour même des élections)

sont souvent motivés par le fait que le candidat représente un groupe social ou par son leadership.

En ce qui concerne les caractéristiques sociales des électeurs, les personnes les plus sophistiquées politiquement (en termes de connaissance et d'intérêt politiques) mentionnent plus souvent les valeurs et les réalisations politiques des candidats, mais également la compétence et la détermination du candidat, et moins l'intégrité et la personnalité. Ces deux dernières motivations (intégrité et personnalité) sont souvent citées par les personnes qui ont moins de confiance en politique. Enfin, les électeurs habitant des petites communes choisissent davantage des candidats ayant un ancrage local fort.

Appendice. Schéma de codage des motivations du vote préférentiel

Les réponses à la question ouverte ont été codées grâce à un schéma de codage de 83 codes établis à partir de la littérature théorique et empirique. Dans un second temps, les catégories ont été regroupées en dix dimensions cohérentes et une catégorie regroupant les « je ne sais pas ». L'unité d'analyse est un élément de réponse, chaque répondant pouvant mentionner plusieurs éléments de réponse.

- *Prises de position.* L'électeur a voté pour un candidat à cause de ses prises de position ou de ses réalisations politiques (en termes de politiques publiques) passées. La personne peut aussi mentionner un domaine particulier d'enjeux ou encore les valeurs ou les idées politiques qu'il partage avec le candidat.
- *Identité de groupe.* Le candidat partage une identité sociale importante avec l'électeur : elle est une femme, appartient à la même minorité ethnique, est du même groupe d'âge.
- *Ancrage local.* Le candidat est originaire de la région, de la ville ou du village. Souvent il y est bourgmestre. Il défend les intérêts de la commune ou de la région. Il a parfois aidé la personne dans le cadre de ses permanences sociales.

- *Contact direct.* L'électeur connaît le candidat personnellement. Parfois, c'est un ami, un collègue ou un voisin. L'électeur a rencontré le candidat pendant la campagne.
- *Contact indirect.* L'électeur ne connaît pas le candidat directement, mais via des moyens de communication ou de campagne (classiques ou non, comme les médias sociaux). Parfois, le candidat est recommandé par les amis, les collègues ou via le votomètre.
- *Intégrité.* Le candidat est honnête et droit. Il a des principes et respecte ses promesses.
- *Personnalité.* Le candidat est un bon communicateur. Il est clair et peut facilement communiquer avec les gens. Il présente bien, il est jovial, a de l'empathie et il aide les gens.
- *Compétences.* Le candidat est compétent, décisif et intelligent. Il a de l'expérience dans et en dehors de la politique.
- *Leadership.* Le candidat est une figure de proue connue du parti et souvent une tête de liste.
- *Autre.* Il s'agit dans cette catégorie d'un ensemble de raisons qui ne peuvent être classées dans les autres dimensions et qui n'ont pas souvent été mentionnées.
- *Ne sais pas.* Certaines personnes n'ont pas donné de motivation précise ; ils ont simplement mentionné qu'il s'agit du candidat de leur choix. Pour d'autres, ils ont reconnu le nom sur le bulletin de vote. Certains indiquent qu'ils ont voté au hasard ou encore qu'ils ont choisi tous les candidats sur la liste. Les raisons mentionnées par l'électeur concernent parfois tous les candidats d'un parti. Parfois, il y a des motivations négatives : les personnes précisent pourquoi ils n'ont pas voté pour un candidat ou un parti.

5 PRÉSIDENTIALISATION VERSUS PERSONNALISATION ?

CLÉS DE LECTURE DE LA BAISSÉ DES VOTES PRÉFÉRENTIELS

*Bram Wauters, Peter Van Aelst, Peter Thijssen, Johannes Rodenbach,
Jef Smulders & Jean-Benoît Pilet*

5.1 Introduction

Selon de nombreux observateurs et analystes, la personnalisation de la vie politique constitue une des évolutions majeures et définitives des démocraties occidentales (McAllister, 2007 ; Karvonen, 2010). Une des facettes de cette personnalisation consiste dans le choix que font de nombreux électeurs en émettant un vote préférentiel pour un ou plusieurs candidats, plutôt que d'opter pour un vote de liste.

Pourtant, fait inattendu, on constate depuis quelques années une baisse de la proportion d'électeurs marquant au moins un vote préférentiel. Après des décennies de hausse, un pic semble avoir été atteint en 2003 et 2004. Depuis lors, les votes préférentiels reculent à chaque scrutin (Wauters & Rodenbach, 2014). Et cette tendance peut être observée à tous les niveaux d'élection.

Le but de ce chapitre est de tenter de comprendre la raison de cette baisse inattendue des votes préférentiels, qui est en contradiction avec l'idée d'une personnalisation toujours croissante de la vie politique. La clé de compréhension proposée est celle de la présidentialisation, phénomène marqué par l'importance croissante d'un petit nombre de leaders politiques aux dépens de la grande majorité des candidats et des élus. L'hypothèse formulée est que cette présidentialisation concentrerait principalement l'attention des électeurs sur

quelques grandes figures de proue aux dépens des autres candidats restant dans l'ombre. Et, par conséquent, les électeurs auraient uniquement recours au vote de préférence quand ils ont l'opportunité de voter pour un des leaders de premier plan. Si l'opportunité ne se présente pas, ils se contentent d'un vote de liste plutôt que de voter pour un candidat moins connu.

Ce chapitre est divisé en trois parties. Premièrement, les concepts de présidentialisation et de personnalisation sont précisés. Dans la deuxième partie, la problématique du chapitre est détaillée. Nous passons ensuite à l'analyse empirique fondée sur deux sources de données. D'une part, nous comparons les tendances à la présidentialisation et à la personnalisation à partir des résultats bruts des élections, donc au niveau agrégé. D'autre part, les données individuelles de l'enquête électorale PARTIREP sont utilisées afin de vérifier comment présidentialisation et personnalisation s'articulent. Au final, nos analyses confirment que l'attention croissante pour quelques leaders se fait aux dépens des autres candidats. En effet, alors que la capacité d'attraction de votes des leaders demeure constante pendant la dernière décennie, les votes de préférence pour les candidats « de base » ont diminué. Autrement dit, la baisse des votes préférentiels se concentre sur ces candidats, et ne touche pas les leaders. En Flandre et en Wallonie, ce phénomène a été amplifié par la montée en puissance de nouveaux partis (N-VA, PP et PTB-GO) qui comptent moins de figures de proue et qui attirent tendanciellement moins les votes préférentiels que les partis traditionnels. De plus, la modification de différentes règles électorales (décumul et interdiction des doubles candidatures) complique le fait de mettre en avant les mêmes figures de proue pour plusieurs scrutins.

5.2 Personnalisation et présidentialisation

La personnalisation peut se définir comme un processus « via lequel le poids d'un acteur individuel dans le processus politique augmente avec le temps, alors que la centralité du groupe politique (par exemple, le parti politique), diminue » (Rahat & Sheafer, 2007 : 65). Cela signifie que, au fil des années, le centre de gravité de la vie politique s'est déplacé des acteurs collectifs (c'est-à-dire, par exemple, les partis politiques) vers des acteurs individuels tels que les élus, les ministres et les présidents de parti. Au-delà de

cette définition générale, la personnalisation est un phénomène complexe aux nombreuses facettes.

La personnalisation concerne tous les acteurs des régimes démocratiques. Premièrement, la personnalisation touche *les partis politiques* dans leur organisation et leur fonctionnement. En effet, ceux-ci mettent de plus en plus en valeur leurs leaders et leurs figures de proue. En outre, ce phénomène s'observe dans les campagnes électorales (Kriesi, 2011), mais également dans la vie interne des partis avec la montée en puissance des présidents de parti (Pilet & Cross, 2014). *Les médias* sont, eux aussi, touchés par la personnalisation. À ce niveau, on observe un double phénomène. On constate premièrement l'individualisation de la couverture médiatique avec un accent de plus en plus marqué sur les responsables politiques individuels plutôt que sur les partis dans le récit des affaires publiques. En second lieu on constate la privatisation de la couverture médiatique, qui consacre de plus en plus d'importance à la vie privée des élus, et plus uniquement à leurs actions dans les institutions démocratiques (Van Aelst, 2014). Enfin, *les électeurs* eux-mêmes s'inscrivent dans le processus de personnalisation. En effet, divers travaux ont ainsi souligné la tendance accrue au vote préférentiel (Wauters, 2014 ; André *et al.*, 2012 ; voir aussi André, Depauw & De Winter dans cet ouvrage), mais également le poids grandissant de la personnalité des candidats dans le choix électoral aux dépens des considérations plus partisans ou idéologiques (Van Holsteyn & Andeweg, 2010).

Enfin, ces évolutions peuvent se traduire par la transformation du système politique lui-même, ainsi que par la personnalisation des institutions. Par exemple, les règles électorales ont été modifiées dans le sens d'un poids accru des votes préférentiels (comme la réduction de l'effet dévolutif de la case de tête en Belgique), ou même d'une élection directe pour certains mandats exécutifs (comme l'élection directe des bourgmestres) (Kersting, 2005 ; Wauters, Verlet & Ackaert, 2011 ; Thijssen, 2013 ; Renwick & Pilet, 2015).

Ces constats concernant la personnalisation sont observés dans la plupart des démocraties européennes – même si certains, comme Karvonen (2010), parlent d'une tendance ambiguë – et la Belgique ne fait pas figure d'exception. Plusieurs travaux ont ainsi démontré que, au fil des décennies, les médias belges ont mis de plus en plus en avant les responsables politiques à titre individuel aux dépens des partis (Van Aelst, 2014). Fiers et Krouwel

(2005) ont quant à eux souligné le rôle central des présidents de parti en Belgique, un rôle qui s'est encore accru avec l'élection directe des présidents de parti. De même, les deux auteurs soulignent la montée en puissance des premiers ministres et des vice-premiers ministres dans le système belge. Cette évolution est illustrée, par exemple, par l'importance croissante du *kern* pour définir les grandes orientations de la politique gouvernementale, ainsi que pour trancher les principaux débats au sein de la coalition. La preuve la plus évidente de la personnalisation en Belgique est constituée par la hausse continue de l'usage de votes de préférence. Aux élections de la Chambre des représentants de 1919, seuls 15% des électeurs ont opté pour cette modalité de vote. Ils étaient 33% à le faire en 1961, 48% en 1981 et 66% en 2003 (Wauters, 2014).

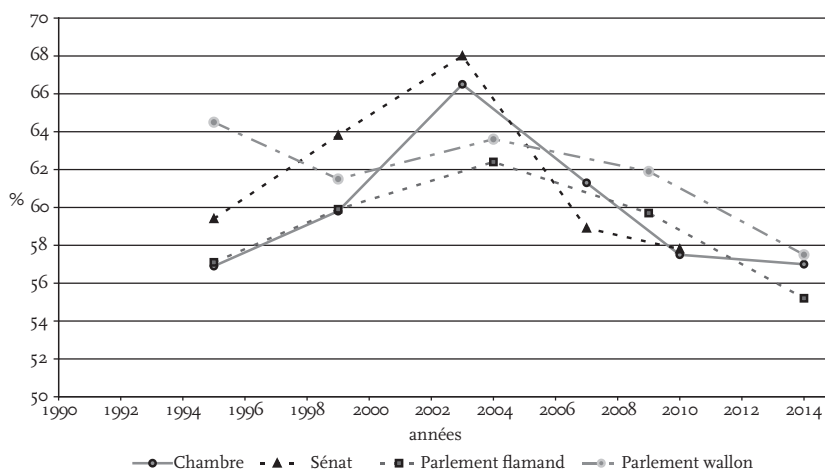
5.3 Problématique

Ce chapitre met la focale sur une des formes de la personnalisation : le vote préférentiel de l'électeur pour un ou plusieurs candidats. Le système électoral belge permet à chaque électeur de choisir entre un vote de liste, par lequel il marque son soutien à un parti sans distinguer les candidats dont la liste est composée, ou un vote préférentiel de soutien à un ou plusieurs candidats au sein d'une même liste. Si l'on se met dans la perspective de la personnalisation, on pourrait logiquement s'attendre à ce que les électeurs soient de plus en plus nombreux à voter de façon préférentielle. C'est en effet ce qui a été observé au fil des dernières décennies.

Les derniers scrutins ont néanmoins marqué un coup d'arrêt à cette hausse continue des bulletins marqués d'un ou plusieurs votes préférentiels. Un pic semble avoir été atteint à l'occasion des élections fédérales de 2003 et régionales de 2004 (figure 5.1). Depuis lors, les votes préférentiels sont en recul d'élections en élections, alors que les votes de liste augmentent logiquement. Cette tendance à la baisse se vérifie tant en Flandre que du côté francophone. En outre, cette diminution est aussi observable au niveau communal (information non reprise dans le graphique) (André *et al.*, 2013 ; Steyvers & De Ceuninck, 2013). Le pourcentage de votes préférentiels est redescendu à 57% en 2014 lors des élections fédérales, soit à son niveau de 1995. En ce qui concerne les élections régionales, on est même légèrement

en dessous des chiffres de 1995 (55.2% en 2014 contre 57.1% en 1995 en Flandre, et 57.5% contre 64.5% en Wallonie).

Figure 5.1 Pourcentages de bulletins marqués d’au moins un vote préférentiel pour la Chambre, le Sénat, le Parlement wallon et le Parlement flamand (1995-2014)



Cette tendance à la baisse des votes de préférences semble donc bel et bien être en contradiction avec l’idée communément admise d’une personnalisation accrue de la vie politique telle qu’elle a été détaillée ci-dessus. Une analyse quantitative à deux niveaux va être menée dans la suite de ce chapitre, afin de tenter de saisir les fondements de ce paradoxe. L’explication centrale explorée est celle de l’articulation entre la présidentialisation et la personnalisation.

5.4 À la recherche d’explications : le poids de la présidentialisation

Comme explicité plus haut, la personnalisation peut concerner des acteurs de nature différente (partis, médias ou électeurs). Mais le nombre de personnes affectées par cette personnalisation constitue une autre distinction importante. Le phénomène peut en effet concerner tout le monde – on parle alors de *general visibility*, de personnalisation déconcentrée ou décentrali-

sée – ou uniquement un nombre restreint de leaders politiques, de figures de proue – ce qu'on décrira comme de la *concentrated visibility*, de personnalisation concentrée ou centralisée (Van Aelst, Sheafer & Stanyer, 2012 ; Rahat & Sheafer, 2007). Dans le second cas, un autre concept fréquemment utilisé est celui de présidentialisation. Dans ce concept on retrouve l'idée d'une concentration du pouvoir politique dans les mains d'un petit nombre de leaders de partis politiques. La présidentialisation est donc dans une large mesure aussi une forme de personnalisation.

À l'instar de la personnalisation, la présidentialisation peut aussi se marquer à plusieurs niveaux : à l'intérieur des partis politiques, dans les médias et aux élections (Poguntke & Webb, 2005). Toutefois, tout comme pour la personnalisation, les recherches en Belgique sur la présidentialisation ne sont pas toutes unanimes. Van Aelst (2014) explique, par exemple, ne noter aucune tendance claire à la présidentialisation dans la couverture de la politique par les médias belges. L'analyse qu'il a menée des journaux télévisés, par exemple, ne démontre aucun accroissement de l'attention portée au premier ministre sur la période 2003-2012. À l'inverse, Fiers & Krouwel (2005) révèlent, quant à eux, une réelle concentration des pouvoirs à l'intérieur des partis, mais aussi des gouvernements, dans les mains de quelques figures de proue (présidents de parti, premiers ministres et ministres-présidents).

L'objectif de ce chapitre n'est toutefois pas de trancher sur la réalité et l'uniformité du phénomène de présidentialisation. Le but est de vérifier comment la présidentialisation et la personnalisation s'articulent dans les comportements de vote préférentiel, afin de déterminer si l'attrait électoral accru d'un petit nombre de leaders pourrait expliquer la baisse du nombre total de bulletins marqués par un ou plusieurs votes préférentiels.

Balmas et ses collègues (2014) ont démontré qu'en Israël le poids accru de quelques figures de proue avait eu pour conséquence une baisse de l'attention pour les responsables politiques « normaux ». Dans ce chapitre, l'hypothèse est que les électeurs veulent, de plus en plus, voter uniquement pour des leaders. Quand ces leaders ne sont pas candidats dans sa circonscription, l'électeur opterait alors plutôt pour un vote en case de tête, plutôt que pour des candidats moins connus. La présidentialisation fait que les électeurs ne connaissent plus que quelques figures de proue dans le monde

politique. Quand celles-ci ne sont pas candidats, les électeurs en reviennent aux affiliations partisans pour déterminer leur vote (McDermott, 2009).

L'argument inverse peut toutefois aussi être avancé. En effet, on pourrait s'attendre à un effet de contagion de la présidentialisation. Lorsqu'un électeur choisit le vote préférentiel pour une figure de proue, il opte pour un vote déterminé par les personnalités plutôt que par les considérations partisans ou idéologiques. Cette logique de choix se maintiendrait même pour les élections où la figure de proue n'est pas candidate. Le choix en fonction des personnalités se serait sédimenté. Ce serait particulièrement vrai quand l'électeur vote pour plusieurs élections le même jour, comme c'était le cas en 2014 en Belgique avec des élections fédérales, européennes et régionales. Il est possible qu'un électeur ait d'abord choisi de voter pour un candidat à un certain niveau de pouvoir parce qu'une figure de proue se présentait à ce niveau. Aux autres niveaux de pouvoir, un tel leader n'étant pas présent, l'électeur serait resté dans la logique du vote personnalisé et aurait quand même opté pour un vote préférentiel. Le vote pour un leader témoignerait d'un faible attachement à un parti. On peut donc s'attendre à ce que ce faible lien partisan demeure pour toutes les élections, même lorsqu'aucun leader ne se présente.

Au final, on peut donc émettre deux hypothèses par rapport au lien entre présidentialisation et vote de préférence. Dans la première, on s'attend à ce que la présidentialisation réduise les votes préférentiels aux seuls cas où un leader est, effectivement, un candidat pour lequel on peut voter. En l'absence de leader, l'électeur choisira par défaut un vote en case de tête.

Dans l'autre hypothèse, celle de l'effet de contagion, la présidentialisation pour une élection pour un niveau de pouvoir, personnalise définitivement le choix électoral. L'électeur qui choisit de voter de façon préférentielle pour un leader continuera d'opter pour cette modalité de vote à l'occasion de toutes les élections, qu'il y ait ou non des leaders parmi les candidats. Dans les sections suivantes, le but sera d'analyser comment ces deux hypothèses se retrouvent dans les résultats des élections du 25 mai 2014.

5.5 Première analyse empirique : les résultats officiels des élections

Nos premières analyses se basent sur les résultats officiels des élections. Plus précisément, des données sur la proportion de bulletins de vote marqués par des votes préférentiels (vs. des votes en case de tête) ont été collectées pour les élections de 2003, 2007, 2010 et 2014 ; et ce pour chaque liste et dans chacune des circonscriptions⁹. Les partis politiques inclus dans l'analyse sont ceux ayant gagné au moins un siège dans un parlement, et ce pour tous les scrutins, même pour les scrutins où ils n'ont eu aucun élu (nous incluons donc aussi Agalev en 2003 et le PTB-GO/PvdA+ pour toutes les élections avant 2014).

La première analyse compare la proportion de votes préférentiels dans les circonscriptions où le « leader électoral » du parti est candidat, aux autres circonscriptions où le « leader électoral » ne se présente pas. Le « leader électoral » est la figure de proue principale du parti pour l'élection considérée. Il n'y a qu'un « leader électoral » par parti pour chaque année d'élection. Il correspond à la personnalité politique que le parti a choisi d'envoyer au grand débat électoral télévisé diffusé la semaine précédant l'élection. Souvent, mais pas toujours, il s'agit du président de parti. Parmi les exceptions, on peut citer Maggie De Block qui, en 2014, était le « leader électoral » de l'Open VLD et non la présidente du parti, Gwendolyn Rutten.

Tableau 5.1 Pourcentages de votes préférentiels selon que le leader électoral est candidat dans la circonscription ou pas, Chambre des représentants 2003-2014

	% là où le leader électoral n'est pas candidat	N	% là où le leader électoral est candidat	N	Écart
2003	61.1	62	64.7	11	3.6
2007	54.5	71	69.6	5	15.1
2010	51.0	77	65.2	8	14.2
2014	48.9	75	64.2	10	15.3
Moyenne	53.5	285	65.4	34	11.9

Cette première comparaison, reproduite dans le tableau 5.1, démontre clairement, en ce qui concerne la Chambre, la différence en termes de votes

préférentiels quand on est dans la circonscription où le leader électoral du parti est en lice, ou dans une circonscription où il ne se présente pas. Dans le premier cas, la part de votes préférentiels s'élève, en moyenne, à 65.4% contre 53.5% dans une circonscription sans leader électoral¹⁰. La part de votes préférentiels est donc en moyenne 12% plus grande là où le leader électoral du parti se présente. Au-delà de cette moyenne, une évolution dans le temps apparaît également. En 2003, l'impact du leader électoral était moins net. Le surplus de votes préférentiels liés à la présence du leader électoral du parti dans la circonscription n'était que de 3.6%. Dès 2007, l'écart a augmenté jusqu'à près de 15%.

Il est à noter que les leaders électoraux ne sont pas tous candidats pour la Chambre des représentants. Par exemple, en 2007, les figures de proue principales des partis traditionnels flamands étaient tous candidats pour le Sénat (Yves Leterme (CD&V-N-VA), Guy Verhofstadt (OpenVLD), et Johan Vande Lanotte (sp.a-spirit). De ce fait, dans le tableau 5.1, ces partis n'ont en 2007 aucune circonscription comptabilisée comme « ayant un leader électoral sur la liste ». Or, sachant à quel point les leaders électoraux pèsent dans la décision des électeurs de marquer un vote de préférence (André *et al.*, 2012), cela peut biaiser la comparaison. Pour éviter ce biais potentiel, le tableau 5.2 présente la même comparaison, tout en excluant de l'analyse les partis pour lesquels le « leader électoral » n'était pas candidat à la Chambre.

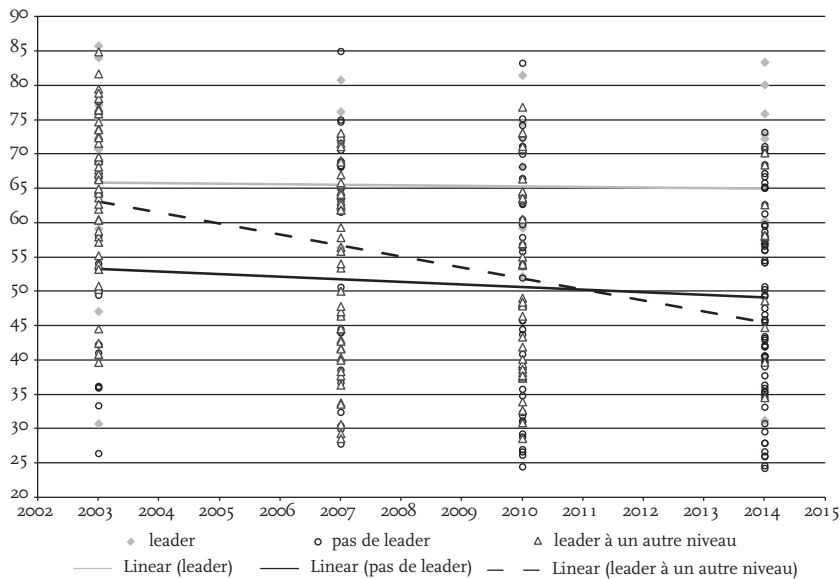
Tableau 5.2 Pourcentages de votes préférentiels selon que le leader électoral est candidat dans la circonscription ou pas, Chambre des représentants 2003-2014 (en excluant les partis pour lesquels le leader électoral n'était pas candidat pour la Chambre)

	% là où le leader électoral n'est pas candidat	N	% là où le leader électoral est candidat	N	Écart
2003	60.4	51	65.3	10	4.9
2007	57.5	25	69.6	5	12.1
2010	51.6	39	65.2	8	13.6
2014	46.0	46	63.7	9	17.7
Moyenne	53.4	161	65.5	32	11.9

Les résultats ne sont pas pour autant fondamentalement différents. En réalité, la différence principale consiste dans le fait que l'écart, en termes de

votes préférentiels entre les circonscriptions avec et sans leader électoral, est encore plus grand. Le surplus de votes préférentiels passe à 4.9% en 2003, à 12.1% en 2007, à 13.6% en 2010 et à 17.7% en 2014. L'évolution chronologique de cet écart est représentée dans la figure 5.2.

Figure 5.2 Scatterplot et évolutions tendanciennes des pourcentages de votes préférentiels dans les circonscriptions avec leader électoral, sans leader électoral, et avec leader électoral candidat dans la circonscription à un autre niveau, Chambre des représentants, 2003-2014



Celle-ci démontre clairement une baisse des votes de préférence dans les circonscriptions où le leader électoral n'est pas candidat. Cette diminution est encore plus nette dans les circonscriptions où le leader électoral est candidat à un autre niveau de pouvoir (voir la ligne pointillée « leader à un autre niveau »). En 2003, dans une telle configuration, les électeurs exprimaient presque aussi souvent un vote de préférence au niveau où le leader était candidat, qu'au niveau où il ne l'était pas. Ensuite, l'écart s'est accru. Ils sont toujours aussi nombreux à voter de façon préférentielle pour le niveau où le leader est présent. En revanche, pour l'autre niveau de pouvoir, où le leader électoral n'est pas formellement sur la liste, le recours au vote préférentiel a nettement baissé. À titre d'exemple, à Anvers en 2003, 73% des électeurs

CD&V votait de façon préférentielle pour la Chambre alors que le leader électoral du parti, Stefaan De Clerck, était candidat au Sénat. Onze années plus tard, en 2014, les électeurs CD&V à Anvers n'étaient que 58% à voter de façon préférentielle pour la Chambre, sachant que le leader électoral du parti, Kris Peeters, était bien candidat à Anvers, mais sur la liste pour le Parlement flamand. Cette baisse s'est déjà marquée dès 2007 et 2010, mais s'est encore accrue en 2014 avec la fin de l'élection directe des sénateurs. Cette réforme a mis fin à la possibilité, pour les leaders électoraux des partis, d'être candidats pour le Parlement fédéral dans une circonscription couvrant toute la communauté linguistique dans laquelle le parti concourt (flamande ou francophone). Aujourd'hui, pour se présenter à tous les électeurs, un leader électoral doit être candidat au Parlement européen, ce qui implique qu'il risque, une fois élu, de quitter la scène politique fédérale ou régionale.

Notons enfin que l'on observe également une légère baisse des votes de préférence dans les circonscriptions où aucun leader électoral n'est candidat, à aucun niveau de pouvoir (voir la ligne noire). En revanche, là où le leader électoral est candidat, on observe plutôt un statu quo quant à la proportion de bulletins de vote marqués d'au moins un vote de préférence (voir la ligne grise). À titre d'exemple, en 2003, les électeurs sp.a-spirit du Limbourg (où se présentait Steve Stevaert) étaient 86% à opter pour le vote préférentiel. En 2014, dans le Brabant flamand (où s'est présentée Maggie De Block) ils étaient 83,4% à faire le même choix quant à leur modalité de vote. En d'autres termes, le leader électoral peut toujours autant *booster* les votes de préférence, même après l'abolition de l'élection directe des sénateurs (Wauters, 2014).

En résumé, les premiers résultats de nos analyses sur la part d'électeurs qui optent pour un vote de préférence sont doubles. Premièrement, la part de votes préférentiels reste stable dans les circonscriptions où le leader électoral se présente. Il n'y a donc pas de présidentialisation accrue en termes absolus. Deuxièmement, en revanche, là où le leader électoral n'est pas candidat, les électeurs sont de plus en plus nombreux à préférer le vote en case de tête plutôt que le vote pour un ou plusieurs candidats. La personnalisation décentralisée ou déconcentrée est donc en baisse. Et c'est surtout ce phénomène qui explique la baisse totale de la part des votes de préférence observée depuis quelques années en Belgique.

Afin de rendre ces résultats encore plus évidents, une analyse multivariée a été menée dans le but de voir si l'effet de la présence (ou de l'absence) du leader électoral dans la circonscription demeure quand un série de variables de contrôle sont prises en compte. Cette technique permet en fait de renforcer la confiance dans la fiabilité et dans la solidité des résultats qui ressortent des tableaux et graphiques précédents. L'analyse multivariée est en fait un test de l'hypothèse principale quand on contrôle pour des explications alternatives plausibles. Dans ce cas-ci, ces variables de contrôle renvoient en particulier à deux explications alternatives : l'adoption des règles électorales réduisant la présence de candidats connus sur les listes, et la hausse des scores électoraux des nouveaux partis (N-VA, PP, PTB-GO).

Le point de départ réside dans l'importance des parlementaires sortants et des élus locaux dans la décision des électeurs d'opter pour un vote préférentiel (Put & Maddens, 2014). Or, depuis 2003, différentes nouvelles règles électorales ont été adoptées ayant comme conséquence de réduire la présence de ce type de responsables politiques sur les listes de candidats. D'une part, il est devenu impossible de se présenter, lors d'une seule élection, pour plusieurs assemblées (notamment pour le Sénat et la Chambre), ce qui a réduit de facto la disponibilité des députés sortants lors de la confection des listes de candidats¹¹. D'autre part, en Wallonie, des règles limitant le cumul des mandats locaux et régionaux ont été entérinées¹². Ceci a également diminué la disponibilité des bourgmestres et échevins afin d'être candidats aux élections régionales wallonnes. Cette situation a, en plus, conduit de nombreux élus locaux wallons à préférer concourir pour un mandat à la Chambre où le cumul reste permis.

À ces modifications du cadre légal viennent s'ajouter l'évolution de la force électorale relative des partis traditionnels et des nouveaux partis. Les élections de 2010 et de 2014, en particulier, ont été marquées par la montée en puissance de partis non-traditionnels (N-VA, PTB-GO/PvdA+, PP, Ecolo et Groen). Or, ces partis comptent moins d'élus et de mandataires locaux connus du grand public. Ils ont moins de « faiseurs de voix » en leurs rangs (André *et al.*, 2012).

Tableau 5.3 Pourcentages de votes préférentiels par parti, élections à la Chambre, au Parlement flamand/wallon et au Parlement européen (résultats officiels 2014)

	Chambre	Parlement flamand/ wallon	Parlement européen
N-VA	50.9	45.2	39.4
CD&V	60.7	67.9	58.9
OpenVLD	67.3	58.6	70.9
sp.a	59.1	61.6	50.9
Groen	46.6	46.8	46.2
Vlaams Belang	50.5	49.5	51.3
PVDA+	56.8	49.5	46.1
PS	64.7	61.8	48.6
MR	62.0	63.4	60.8
cdH	64.9	68.2	49.4
Ecolo	42.9	45.3	40.3
PTB-GO	42.2	38.3	39.7
PP	35.4	33.2	59.6
FDF	51.0	36.5	40.2

Ceci est d'ailleurs confirmé par les chiffres repris dans le tableau 5.3. Il y apparaît que les partis traditionnels (libéraux, démocrates-chrétiens et socialistes) continuent, d'élection en élection, à capter plus de votes préférentiels. En revanche, les nouveaux partis captent des proportions plus importantes d'électeurs optant pour un vote en case de tête. C'est clairement le cas du PP et de PTB-GO, et dans une moindre mesure de la N-VA qui se constitue peu à peu une base de mandataires connus. Les électeurs qui votent toujours plus nombreux pour ces partis ont donc, face à eux dans l'isoloir, une liste de candidats sur laquelle figurent moins de noms connus, ce qui peut également entraîner une baisse des votes de préférence.

Une autre variable de contrôle peut être constituée par la différence entre partis flamands et partis francophones puisqu'avant 2014, comme cela a été dit plus haut, ces derniers ont davantage eu tendance à vouloir placer leurs « leaders électoraux » comme candidats au Sénat.

Enfin, il faut noter que quelques dernières variables de contrôle auraient pu avoir été reprises dans les modèles multivariés. En premier lieu, les dépenses électorales des candidats auraient pu être prises en compte sachant que celles-

ci ont un impact prouvé sur les votes préférentiels (voir entre autres Maddens *et al.*, 2006). Toutefois, les derniers travaux démontrent que ces dépenses, au total, n'augmentent pas au fil des élections. En outre, il n'a pas été possible de collecter, de façon fiable, toutes les informations sur les dépenses électorales de tous les partis. Il a donc été décidé de ne pas inclure ce facteur dans le modèle. En plus, les analyses de contrôle menées pour les partis pour lesquels les données sur les dépenses électorales étaient connues, démontrent qu'elles ont peu d'effet dans l'explication de la proportion totale de votes préférentiels, pour les différentes listes dans les différentes circonscriptions.

Une autre variable différenciant la Flandre de la partie francophone du pays aurait été la présence de cartels, plus fréquente au Nord du pays (CD&V-N-VA, sp.a-Spirit, VLD-Vivant). Toutefois, les recherches antérieures ont démontré que les cartels n'avaient pas d'effet clair sur le vote préférentiel (Wauters & Weekers, 2008). Ce facteur n'est donc pas repris dans l'analyse.

Dans le tableau 5.4, les résultats des analyses sont présentés.

Tableau 5.4 Régression linéaire multivariée. Variable dépendante= pourcentage de votes préférentiels par parti par circonscription¹⁷ (N = 319)

	Modèle 1		Modèle 2	
	Beta	Écart-type	Beta	Écart-type
Chambre 2007	-.112**	1.473	-.143**	1.526
Chambre 2010	-.188***	1.491	-.216***	1.547
Chambre 2014	-.135**	1.672	-.177***	1.743
'leader électoral' candidat	.221***	1.626	.089	2.837
'leader électoral' candidat pour un autre parlement	.070	1.281	.078	1.291
% de députés sortants sur la liste	.234***	.053	.230***	.053
% de bourgmestres sur la liste	.070	.063	.061	.062
Parti traditionnel (0 = non ; 1 = oui)	.582***	1.515	.590***	1.504
Au moins un siège gagné (0 = non ; 1 = oui)	-.164***	1.624	-.161***	1.615
Parti francophone (0 = non ; 1 = oui)	-.069	1.094	-.068	1.084
'leader électoral' * 2007			.072	4.984
'leader électoral' * 2010			.077	4.329
'leader électoral' * 2014			.133***	4.078
Constante		3.081		3.055
R ²	0.682		0.688	

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$

Les résultats confirment clairement l'effet de la présence du leader électoral dans la circonscription sur la proportion de votes préférentiels obtenue par la liste, et cela même en prenant en compte toutes les variables de contrôle qui viennent d'être présentées. La variable « leader électoral présent comme candidat » a le troisième effet le plus important (exprimé par le coefficient beta), tout juste après la variable différenciant les partis traditionnels des nouveaux partis, et celle mesurant la proportion de parlementaires sortants présents comme candidats sur la liste. En d'autres termes, il se confirme que, lorsque les électeurs peuvent voter pour le leader électoral du parti dans leur circonscription et sur la liste de leur choix, ils sont très nombreux à voter de façon préférentielle. À l'inverse, là où le leader électoral n'est pas présent, les électeurs optant pour un vote en case de tête sont bien plus nombreux. Il apparaît en outre que l'effet de cette variable augmente au fil du temps, comme le démontre le modèle qui reprend une variable d'interaction entre la présence du leader électoral et l'année de l'élection.

Toutefois, cet effet du leader électoral ne semble être effectif que pour le niveau où il se présente. Nous avons tenté de voir si la part de votes préférentiels était plus élevée pour la liste du même parti dans la même circonscription, mais pour un autre niveau d'élection. Il ressort de l'analyse multivariée que ce n'est pas le cas. La présence d'un leader électoral à la région ou au Sénat ne *booste* pas les votes préférentiels pour l'élection à la Chambre.

L'hypothèse de la présidentialisation, c'est-à-dire du poids accru des leaders aux dépens des autres candidats, semble donc trouver une première confirmation. Toutefois, elle n'est pas la seule à devoir être prise en compte pour comprendre la baisse globale des votes préférentiels aux derniers scrutins. Les partis traditionnels ont encore toujours plus d'électeurs optant pour le vote de préférence. Cependant, ces formations politiques sont en chute face à la N-VA et, dans une moindre mesure, face au PTB-GO et au PP (en 2014), et face à Ecolo et Groen (en 2010). En outre, la présence réduite de députés sortants sur les listes, notamment à cause de l'interdiction d'être candidat le même jour pour plusieurs assemblées, a aussi contribué à la baisse du vote préférentiel. Cela a été particulièrement le cas en 2014 avec des élections fédérales, régionales et européennes tenues le même jour. Enfin, il convient de souligner que, malgré toutes les variables reprises dans le modèle, la variable « année » garde un effet significatif. Cela démontre qu'il existe encore

d'autres facteurs explicatifs à la baisse tendancielle des votes de préférence, que nos modèles ne captent pas encore.

5.6 Deuxième analyse empirique : l'enquête électorale PARTIREP

Dans la suite de ce chapitre, un autre type de données est utilisé afin de tenter de comprendre la baisse paradoxale des votes préférentiels en Belgique. L'analyse va s'appuyer sur l'étude électorale PARTIREP qui est au cœur de ce livre. La focale va donc se déplacer par rapport à la section précédente, et ce à deux niveaux. D'une part, l'étude va se concentrer sur les élections de 2014 uniquement. D'autre part, les données ne seront plus examinées au niveau agrégé, mais au niveau individuel puisque l'enquête électorale PARTIREP permet de connaître avec précision le comportement de vote de chacune des personnes interrogées. Les données permettent en particulier de savoir si l'électeur a opté pour un vote en case de tête ou pour un vote préférentiel. Dans le second cas, il est en outre possible de savoir si le vote de préférence a été marqué soit pour le seul candidat en tête de liste, soit pour un ou plusieurs autres candidats plus bas sur la liste. Enfin, l'enquête PARTIREP permet de suivre le comportement d'un même électeur pour les trois niveaux d'élection du 25 mai 2014 : le fédéral, le régional et l'europeen. Ceci va donc permettre de savoir comment les électeurs qui ont voté pour une « figure de proue » à un niveau d'élection, votent aux autres niveaux sans candidat « figure de proue » en lice.

Avant de passer à l'analyse, il est important de souligner quelques écarts entre les données de l'enquête PARTIREP et les chiffres officiels des élections. En effet, dans l'enquête PARTIREP, la part des électeurs qui déclarent avoir marqué au moins un vote de préférence est légèrement inférieure aux chiffres officiels pour la Chambre (50.6% vs 57%, voir Wauters & Rodenbach, 2014). Des écarts similaires peuvent être notés pour les scrutins régionaux avec 47.5% d'électeurs ayant opté pour le vote de préférence dans l'enquête PARTIREP pour les élections régionales flamandes (contre 55.2% selon les chiffres officiels), et 53.1% pour le scrutin régional wallon (contre 57.5% selon les chiffres officiels). Il est intéressant de noter que ces proportions plus faibles de votes préférentiels dans l'enquête PARTIREP de 2014 étaient déjà observées dans l'enquête PARTIREP de 2009 (André *et al.*, 2010).

Ceci s'explique peut-être par le fait qu'une partie des électeurs marquent leur bulletin de vote d'un vote en case de tête et d'un vote de préférence. La loi électorale prévoit que de tels votes sont comptés, au final, comme vote de préférence et que le vote en case de tête n'est pas pris en compte. Dans l'enquête PARTIREP, on demande à la personne interrogée si elle a voté en case de tête. Si elle répond oui, on passe automatiquement à la suite du questionnaire sans lui demander si elle a aussi voté de façon préférentielle¹³.

Le tableau 5.5 présente de manière plus détaillée la distribution des répondants à l'enquête PARTIREP qui ont déclaré avoir marqué au moins un vote préférentiel. Il apparaît en premier lieu qu'à peu près un tiers des répondants déclare avoir voté uniquement pour le candidat en tête de liste (36% pour la Chambre et 29% pour les élections régionales). Ensuite, un autre tiers des répondants dit avoir voté pour le candidat en tête de liste et pour un ou plusieurs autres candidats (30% à la Chambre et 32% aux régionales). Un dernier tiers a enfin voté pour un ou plusieurs candidats, mais pas pour la tête de liste (34% à la Chambre et 39% aux régionales).

Tableau 5.5 Mode de vote préférentiel pour la Chambre des représentants et les parlements régionaux. Pourcentages par partis (Enquête électorale) (chiffres absolus)

	Chambre des représentants				Parlement flamand/wallon			
	Seule- ment tête de liste (TL)	TL et autre(s) candi- dat(s)	Unique- ment autre(s) candidat(s)	N	Seule- ment tête de liste (TL)	TL et autre(s) candi- dat(s)	Unique- ment autre(s) candidat(s)	N
N-VA	53	26	21	123	35	35	30	115
CD&V	25	36	39	75	36	46	18	83
Open VLD	49	29	22	63	29	38	33	52
sp.a	35	35	30	43	22	29	49	45
Groen	32	32	36	22	36	36	28	25
PS	41	23	38	107	30	24	46	93
MR	22	27	51	78	20	23	57	84
cdH	23	44	33	60	28	34	38	68
Ecolo	11	41	48	27	0	36	63	33
TOTAL	36	30	34	628	29	32	39	628

Note : Le total reprend également les électeurs des petits partis non repris dans la liste de la première colonne

Deux différences entre les niveaux de pouvoirs ressortent de ce tableau. Tout d'abord, on constate qu'en moyenne, la part des votes préférentiels portant uniquement sur la tête de liste est plus grande à la Chambre qu'aux élections régionales. Une explication plausible en est que les principaux leaders électoraux des partis (Bart De Wever, Maggie De Block, Bruno Tobback, Charles Michel), mais aussi les autres figures de proue (ministres, leaders de l'opposition) se sont plutôt présentées à l'élection fédérale.

L'autre élément à souligner porte sur la variation des proportions de votes préférentiels entre partis, et au sein d'un même parti, entre niveaux de pouvoir⁴. On peut ainsi noter la grande proportion de votes préférentiels émis uniquement pour la tête de liste pour la N-VA et l'Open VLD aux élections fédérales. Cela s'explique sans doute par la forte attractivité électorale de leaders tels Bart De Wever et Maggie De Block qui se présentaient respectivement à Anvers et au Brabant flamand pour l'élection fédérale. Il est intéressant de noter que le PS obtient également un grand nombre de votes préférentiels émis uniquement pour la tête de liste aux élections fédérales. Ici pourtant le leader électoral (qui représentait le parti au dernier débat télévisé de la RTBF) était Paul Magnette qui se présentait aux élections régionales wallonnes. Toutefois, le PS avait une autre figure de proue pour les élections fédérales, et pas la moindre, puisqu'il s'agissait du Premier ministre Elio Di Rupo.

Afin d'approfondir l'analyse de l'effet des figures de proue, le tableau 5.6 représente la distribution des différentes modalités de vote préférentiel dans la circonscription où le leader électoral était candidat. On peut ainsi observer que près de la moitié (46%) des électeurs N-VA à la Chambre dans la province d'Anvers ont voté uniquement pour la tête de liste, Bart De Wever. À cela s'ajoute 14% d'électeurs qui ont voté pour Bart De Wever ainsi que pour un ou plusieurs autres candidats (pas repris dans le tableau). Dans les autres circonscriptions provinciales, ils ne sont en moyenne que 11% des électeurs N-VA à avoir voté uniquement pour la tête de liste, soit 35% de moins que là où Bart De Wever était candidat. Kris Peeters, le leader électoral du CD&V a, lui aussi, eu à Anvers un important effet d'attraction des votes préférentiels pour les élections régionales. Ce n'est pas surprenant puisque ces deux leaders électoraux ont attiré l'essentiel de l'attention médiatique pour le parti durant la campagne électorale (Nieuwsmonitor 20, 2014).

Tableau 5.6 Comparaison des modalités de vote préférentiel dans les circonscriptions où le leader électoral est candidat et où il ne l'est pas (Enquête électorale PARTIREP)

Électeurs de ...	% de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement			% de votes préférentiels		
	Anvers (De Wever)	Autres circonscriptions	Écart %p	Anvers (De Wever)	Autres circonscriptions	Écart %p
N-VA (Chambre)	46	11	35	64	35	29
N	97	176		97	176	
Open VLD (Chambre)	Brabant flamand (De Block)	Autres circonscriptions	Écart %p	Brabant flamand (De Block)	Autres circonscriptions	Écart %p
	63	10	53	82	43	39
N	38	74		38	74	
PS (Chambre)	Hainaut (Di Rupo)	Autres circonscriptions	Écart %p	Hainaut (Di Rupo)	Autres circonscriptions	Écart %p
	39	23	16	79	51	28
N	85	105		85	105	
CD&V (Parl. flamand)	Anvers (Peeters)	Autres circonscriptions	Écart %p	Anvers (Peeters)	Autres circonscriptions	Écart %p
	44	14	30	73	51	22
N	34	110		34	110	
PS (Parl. wallon)	Charleroi (Magnette)	Autres circonscriptions	Écart %p	Charleroi (Magnette)	Autres circonscriptions	Écart %p
	30	14	16	73	52	21
N	10	18		24	69	

L'effet de présidentialisation le plus important se retrouve néanmoins ailleurs, sur la liste Open VLD pour la Chambre dans la circonscription du Brabant flamand. Dans cette province, 63% des électeurs de l'Open VLD

ont émis un vote préférentiel uniquement pour la tête de liste Maggie De Block, alors que, dans les autres provinces, la moyenne des votes émis uniquement pour la tête de liste sur les listes Open VLD n'est que de 10%.

Du côté wallon, l'effet des figures de proue est moins marqué. Elio Di Rupo et Paul Magnette en sont de bons exemples. Dans la circonscription où ils se sont présentés, la part totale de votes préférentiels est certes plus élevée que pour les listes PS dans les autres circonscriptions. Mais on n'observe toutefois pas de hausse nette des votes émis uniquement pour le candidat tête de liste, soit pour Elio Di Rupo ou Paul Magnette..

L'important effet des leaders électoraux sur le vote préférentiel pose logiquement la question de savoir ce que font les électeurs quand ils n'ont pas de leader électoral parmi les candidats pour lesquels ils peuvent voter. Ce sera le cas dans les circonscriptions où le leader électoral se présente à un niveau particulier (par exemple à la Chambre) et n'est, par conséquent, pas candidat aux autres niveaux (région et Europe). Vont-ils se tourner vers un autre candidat ou opter pour un vote en case de tête, sans soutenir un candidat en particulier ? En d'autres termes, y-a-t-il un effet de présidentialisation exclusif, ou observe-t-on un effet de contamination ? Quand on vote pour un candidat à un certain niveau, vote-t-on aussi pour un candidat aux autres niveaux ? Une telle analyse est possible à partir des données de l'enquête électorale PARTIREP (voir tableau 5.7) même s'il faut être prudent par rapport aux résultats vu le petit nombre de répondants se trouvant dans de telles situations.

À l'exception des électeurs de Maggie De Block, il semble bien que ce soit la logique de la contagion qui prédomine. Les électeurs ayant voté à un niveau pour un leader électoral sont tendanciellement plus nombreux à voter également pour un ou plusieurs candidats aux autres niveaux même si la figure de proue n'est pas sur la liste¹⁵. En d'autres termes, il apparaît que les électeurs qui votent pour une personne à un certain niveau ont également tendance à choisir un candidat, plutôt que le parti dans son ensemble, pour tous les niveaux d'élection¹⁶. Par exemple, 79% des répondants qui déclarent avoir voté pour le candidat tête de liste Bart de Wever à Anvers pour la Chambre des représentants, ont aussi voté de façon préférentielle sur la liste pour le Parlement flamand (tableau 5.7).

L'effet du leader sur le vote préférentiel est donc encore important en 2014. Toutefois, la différence avec les scrutins précédents, du moins en Flandre, réside dans le fait que cet effet se limite à la seule province où le leader est candidat. Auparavant, le leader électoral pouvait être candidat au Sénat et donc faire campagne dans toute la Flandre ou dans toute la partie francophone du pays. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. L'élection directe du Sénat n'est plus organisée. Les leaders électoraux ont décidé d'être candidat dans une seule province (ou arrondissement). Ils n'ont pas choisi de se présenter au scrutin européen qui leur aurait permis de faire également campagne dans toute leur communauté linguistique. Cela peut contribuer à expliquer la baisse globale de la part des votes préférentiels observée en 2014.

Tableau 5.7 Comment les électeurs des leaders électoraux votent-ils aux autres niveaux de pouvoir ? (Enquête électorale PARTIREP)

	Électeurs ayant voté à la Chambre pour... (%)			Électeurs ayant voté aux régionales pour... (%)	
	De Wever	De Block	Di Rupo	Peeters	Magnette
	Comment votent-ils ... aux élections régionales			Comment votent-ils ... aux élections fédérales	
Vote de préférence	79	36	76	77	88
Vote en case de tête	21	64	24	23	12
Pour le même parti	85	46	78	64	94
Pour un autre parti	15	54	22	36	6
TOTAL (N)	58	26	45	22	16

Le dernier point à souligner concerne le profil divergent des électeurs de Maggie De Block. En effet, ces derniers optent plutôt pour un vote de liste aux autres niveaux. Ils sont même assez nombreux à voter carrément pour un autre parti que l'Open VLD aux élections flamandes et européennes : 65% des électeurs qui ont voté de façon préférentielle pour Maggie De Block ont voté en case de tête pour le Parlement flamand. Ils sont même 54% à avoir voté à ce niveau pour un autre parti que l'Open VLD. Cela confirme la capacité d'attraction de Maggie De Block qui va même au-delà de l'électorat traditionnel du parti libéral flamand.

5.7 Conclusion

Ce chapitre avait pour ambition de tenter de comprendre la baisse, observée depuis près de dix ans, de la part d'électeurs choisissant de voter de façon préférentielle pour un ou plusieurs candidats. Cette évolution est a priori en contradiction avec la personnalisation de la politique observée en Europe et en Belgique, depuis plusieurs décennies, dans la littérature scientifique (même si les arguments empiriques sont parfois contradictoires – Karvonen, 2010).

À partir des analyses menées dans ce chapitre et, combinant à la fois les chiffres officiels des élections depuis 2003 et ceux de l'enquête électorale PARTIREP de 2014, trois éléments ressortent.

Premièrement, les leaders électoraux demeurent toujours aussi attractifs pour les électeurs. L'analyse des chiffres officiels a ainsi démontré que, dans les circonscriptions où les leaders électoraux sont candidats, la proportion de votes préférentiels est restée stable depuis 2003. En revanche, là où aucun grand leader n'est sur la liste, les votes de préférence sont en nette baisse. Autrement dit, sans le poids des leaders électoraux, la baisse des votes préférentiels serait encore plus marquée.

L'enquête électorale PARTIREP est venue confirmer ce constat. Les noms des leaders électoraux ont attiré un grand nombre d'électeurs. On l'observe à deux niveaux. Premièrement, là où un leader électoral se présente en tête de liste, la part des votes préférentiels de la liste, qui sont marqués uniquement par un vote pour le leader et pour aucun autre candidat, est largement plus importante. En l'absence d'un grand leader électoral, les électeurs ont plutôt tendance à voter pour plusieurs candidats et pas uniquement pour la tête de liste. Par ailleurs, le leader électoral peut aussi, dans sa circonscription, influencer par contagion sur les autres niveaux de pouvoir. L'électeur qui vote pour le leader aux élections fédérales (ou régionales) aura aussi tendance à voter pour un candidat aux élections régionales (ou fédérales). Mais cet effet de contagion ne vaut qu'à l'intérieur de la circonscription électorale du leader et pas au-delà. Ceci n'est pas un résultat anodin. Depuis la suppression de l'élection directe du Sénat, les leaders ne peuvent en effet plus faire campagne sur l'ensemble de leur communauté linguistique (en tout cas tant que les leaders ne se présentent pas aux élections européennes). De ce fait, l'effet de contagion ne porte que sur une province ou un arrondissement.

Outre cette évolution, deux autres facteurs viennent s'ajouter pour renforcer encore la baisse du niveau général des votes préférentiels. Premièrement, on assiste à une nette diminution des performances électorales des partis traditionnels (démocrates-chrétiens, socialistes et libéraux) au profit de formations plus jeunes (N-VA, PTB-GO, PP, Ecolo, Groen). Or, les partis traditionnels peuvent s'appuyer sur un plus grand nombre de députés sortants et d'élus locaux qui attirent les voix de préférence. Les formations des trois familles traditionnelles continuent d'ailleurs, comme l'a démontré ce chapitre, à avoir plus d'électeurs votant de façon préférentielle.

Deuxièmement, plusieurs règles électorales ont été modifiées et ont eu pour conséquence la réduction du nombre de candidats populaires pouvant figurer sur les listes pour attirer de nombreux votes préférentiels. Les doubles candidatures Sénat-Chambre ont été interdites. Les élections régionales, fédérales et européennes ont été recouplées en interdisant à une même personne de se présenter à plusieurs niveaux. En Wallonie, enfin, une nouvelle législation a été introduite pour limiter le cumul d'un mandat de député régional avec un autre mandat de bourgmestre ou d'échevin. Toutes ces règles ont contribué à réduire au fil des années la proportion d'élus sortants sur les listes, ce qui a eu un impact négatif sur les votes de préférence.

Au final, la baisse des votes préférentiels n'est donc pas un signe de dépersonnalisation de la vie politique. Elle s'explique plutôt par l'émergence de nouveaux partis qui ne disposent pas (encore ?) de suffisamment de « faiseurs de voix » et par le changement des règles électorales. Mais elle s'explique aussi par le poids d'une forme particulière de personnalisation : la présidentialisation. Ce sont les « faiseurs de voix » qui captent l'attention des médias et des électeurs, d'où leur grand pouvoir d'attraction électorale. La personnalisation demeure donc réelle, mais plutôt que de porter sur tous les candidats, elle ne concerne que quelques figures de proue.

6 CHANGEMENT D'OPINION ET VOLATILITÉ ÉLECTORALE

DIFFÉRENCES DE CONGRUENCE IDÉOLOGIQUE PAR NIVEAU D'ÉDUCATION

Christophe Lesschaeve & Conrad Meulewaeter

6.1 Introduction

La congruence idéologique entre les masses et les élites est une notion importante dans les démocraties représentatives. Ces démocraties ont toutes leurs particularités, mais doivent répondre à certains standards. On évaluera donc la qualité d'une démocratie en fonction de plusieurs critères, et un de ces critères consiste en la congruence idéologique entre les électeurs et les partis pour lesquels ils votent (Belchior, 2010 ; Louwerse, 2012 ; Luna & Zechmeister, 2005).

Par ailleurs, nous savons que tous les électeurs ne sont pas forcément bien représentés en termes d'opinion sur certaines questions politiques (Lau, Andersen & Redlawsk, 2008 ; Lau & Redlawsk, 1997 ; Thomassen, 2012). Tous les électeurs ne portent pas la même attention aux informations et à la politique de manière générale. Tous les citoyens ne disposent pas du même *background* en termes de classe sociale, d'éducation, de revenus... On peut donc s'attendre à ce que les citoyens adoptent des comportements différents pendant la campagne, eu égard au degré de congruence idéologique. En effet, pour modifier leur degré de congruence avec un parti au cours d'une campagne électorale, les citoyens ont deux options. Soit ils décident de changer de position, soit ils décident de voter pour un autre parti.

Dans ce chapitre, nous cherchons à en savoir plus sur ces comportements adoptés par les citoyens lors de la campagne. On peut en effet se poser la question de savoir si l'un des deux comportements est privilégié par une partie de la population, et si les électeurs en font le même usage. Plus précisément, la question que nous nous posons dans ce chapitre est la suivante : *dans quelle mesure les citoyens, en fonction de leur niveau d'éducation, modifient-ils leur degré de congruence idéologique pendant la campagne électorale en changeant d'opinion ou en votant pour un autre parti ?*

Nous répondrons à cette question en utilisant les données récoltées en Belgique dans le cadre de l'enquête PARTIREP pré- et post-électorale de 2014, combinées avec les données que nous avons nous-mêmes récoltées à l'occasion du *Test électoral/Stemtest 2014* (Système d'Aide au Vote). Les premières nous fournissent une information sur les électeurs ; les deuxièmes, dans ce cas-ci, nous informent sur les positionnements des grands partis politiques belges. En effet, dans le cadre de la construction de cet outil, nous avons demandé aux grands partis belges (onze, au total) de se positionner sur un grand nombre de propositions en affirmant leur accord ou leur désaccord avec celles-ci. Nous avons repris un échantillon de ces propositions dans l'enquête PARTIREP afin de pouvoir comparer les réponses des électeurs aux positionnements du parti pour lequel ils votent. Pour calculer les degrés de congruence, nous examinons la proportion de propositions sur lesquelles s'accordent l'électeur et le parti pour lequel il pense voter, ainsi que le parti pour lequel il a voté. Nous avons donc deux degrés de congruence : le premier pour la première vague de l'enquête, lors de la campagne électorale, et le deuxième après les élections. La différence entre ces deux degrés nous indique le changement de congruence entre les deux vagues.

Les résultats que nous obtenons démontrent que les citoyens, en fonction de leur niveau d'éducation, adoptent des comportements différents pendant la campagne électorale, et que ces comportements ont des répercussions différentes sur leurs degrés de congruence.

6.2 Changement d'opinion, volatilité électorale et congruence idéologique

L'un des principaux fondements de nos démocraties représentatives consiste dans le fait que les citoyens élisent des personnes qui sont chargées de les représenter (Dalton, 2013 ; Manin, 1997). Les pouvoirs législatif et exécutif sont mis en place par le concours des élections lors desquelles des « représentants » sont élus afin de prendre des décisions. Toute la difficulté, tant pour les élites que pour les masses, réside dans le fait de savoir ce que l'on entend par « représentants » et, plus précisément, dans le rôle que l'on attribue à ces derniers (Pitkin, 1967).

D'aucuns considèrent que les représentants qui siègent dans nos assemblées sont des personnes chargées de représenter directement les positions de ceux qui ont contribué à leurs élections, et qui agissent donc comme des *délégués*. D'autres, au contraire, considèrent que nos élus agissent comme *trustees*, estimant qu'ils ont reçu un mandat pour suivre leur propre jugement (Eulau *et al.*, 1959 ; Pitkin, 1967). Si l'on part du principe que les électeurs envisagent le rôle de leurs représentants comme un rôle de délégués, la notion de congruence idéologique entre les masses et les élites est très importante. En effet, les électeurs devraient donc choisir des représentants qui, autant que possible, sont en accord avec leurs propres positionnements sur les différentes questions politiques. Ces élus représenteraient donc les citoyens qui ont la même opinion qu'eux, et assureraient leur représentation au sein des assemblées en défendant ces mêmes opinions. Il est évident que tous les électeurs ne votent pas forcément pour un parti qui représente le mieux leurs opinions. Sans revenir de manière exhaustive sur toutes les théories du vote, nous rappelons que les citoyens adoptent des comportements de vote très différents, et que seule une partie d'entre eux vote en fonction d'enjeux. On peut s'attendre à ce que ces derniers s'efforcent à maximiser leur degré de congruence avec le parti pour lequel ils votent.

Partant de ce postulat de départ, il nous semble évident que ces électeurs, afin de maximiser leur degré de congruence, peuvent agir de deux manières au cours d'une campagne électorale. Soit ils changent leur opinion suite aux informations collectées au cours de la campagne électorale, soit ils choi-

sisent au contraire de voter pour un autre parti qui correspond mieux à leurs propres opinions.

La littérature nous enseigne que l'éducation, et plus précisément le niveau d'éducation, est un facteur qui a un effet significatif sur de nombreuses variables comportementales et attitudinales politiques. Il est vrai que le niveau d'éducation a un effet sur le fait de se rendre aux urnes (De Winter *et al.*, 2014), sur le support de l'intégration européenne (Gabel, 1998), et sur bien d'autres variables. Nous savons en outre que le niveau d'éducation exerce aussi un effet sur le degré de congruence idéologique (Walgrave & Lefevre, 2013), et que les plus éduqués sont plus congruents avec le parti pour lequel ils votent, que les moins éduqués. Nous savons aussi que l'éducation influence la volatilité électorale et que les plus éduqués présentent une plus grande probabilité de voter pour un parti pour lequel ils n'avaient pas voté lors des élections précédentes (Dassonneville, 2013). Enfin, nous savons que les citoyens plus éduqués, plus que les citoyens les moins éduqués, ont tendance à s'intéresser plus fortement à la politique, et à suivre la campagne électorale de manière plus assidue (Lefevre & Lesschaeve, 2014 ; Moore, 1987 ; Nadeau *et al.*, 2008).

Dès lors, la question que nous nous posons dans ce chapitre est de savoir dans quelle mesure les citoyens, en fonction de leur niveau d'éducation, modifient leur degré de congruence idéologique pendant la campagne électorale en changeant de parti ou en changeant d'opinion. Nous sommes en mesure de répondre à cette question suite à l'enquête PARTIREP puisque nous avons interrogé notre échantillon d'électeurs, d'une part sur le parti pour lequel ils pensaient voter, et d'autre part sur le parti pour lequel ils ont effectivement voté. Par ailleurs, nous leur avons demandé de se positionner sur les mêmes enjeux à deux reprises, une fois pendant la campagne, et une deuxième fois après le scrutin du 25 mai.

Comme nous l'avons signalé plus haut, deux attitudes peuvent intervenir dans le chef de l'électeur et modifier son degré de congruence avec le parti pour lequel il vote. Premièrement l'électeur peut, confronté à l'information, choisir de voter pour un autre parti qui correspond mieux à ses propres opinions. C'est d'ailleurs suite à la dépolarisation, et donc du déclin du vote de classe, que la volatilité électorale a augmenté (Andeweg, 2011). En effet, les partis traditionnels ne peuvent plus aussi facilement compter sur un élec-

torat fidèle qui vote en fonction du pilier auquel il s'identifie. Au contraire, il semble que les électeurs votent de plus en plus en fonction d'éléments moins stables, et qu'ils réagissent plus facilement à des événements récents (Dalton, 2013). En plus, il semble que le degré de congruence entre les masses et les élites a augmenté suite à l'augmentation de la volatilité électorale, qui a permis aux citoyens, suite à la déparlisation, de voter plus facilement pour d'autres partis (Andeweg, 2011), et donc peut-être pour des partis idéologiquement plus proches d'eux.

L'on peut donc légitimement penser, et c'est ici notre première hypothèse (H1), que les électeurs les plus éduqués ont plus de chance de devenir plus congruents lorsqu'ils décident de voter pour un autre parti. En effet, nous avons vu d'une part que les citoyens les plus éduqués ont plus de chances d'être volatiles (Dassonneville, 2013), et que ceux-ci, d'autre part, sont plus congruents avec le parti pour lequel ils votent *in fine*. On peut donc émettre l'hypothèse qu'au cours de la campagne électorale, les électeurs les plus éduqués choisissent un parti plus congruent avec leurs opinions quand ils changent de préférence partisane.

Deuxièmement, nous savons que lors des campagnes électorales, les électeurs sont soumis à une quantité importante d'informations. Cette période est particulière en termes d'informations fournies aux citoyens au travers des médias. En effet, cette période est caractérisée par une plus grande quantité d'information politique, plutôt centrée sur les problèmes intérieurs à la Belgique (Flandre) (Van Aelst & De Swert, 2009). Nous savons par ailleurs que les citoyens les plus éduqués sont aussi ceux qui ont de plus grandes connaissances politiques, et qui prêtent le plus d'attention aux informations (Anderson & Goodyear-Grant, 2010). On peut donc légitimement penser, et c'est ici notre deuxième hypothèse (H2), que les électeurs plus éduqués, qui changent leurs opinions au cours de la campagne, augmentent leur degré de congruence avec le parti pour lequel ils ont finalement voté. En effet, si ces électeurs s'informent mieux pendant la campagne (en regardant les informations, en lisant les journaux...), et que l'on sait par ailleurs que ces informations sont plus politiques que lors de périodes non électorales, on peut penser que ceux-ci changeront d'avis plus facilement, et dans le sens d'un degré de congruence plus fort.

6.3 Données et méthodes

Nous utilisons deux ensembles de données dans le cadre de ce chapitre. Le premier consiste en l'enquête électorale qui repose sur un échantillon représentatif d'électeurs belges. Tout comme en 2009, le projet PARTIRER a mis en place une enquête qui permet d'étudier les changements lors d'une campagne électorale. Pour cette seconde édition du projet, un des objectifs était d'étudier dans quelle mesure la congruence idéologique évolue au cours des dernières semaines avant les élections. Pour ce faire, les mêmes répondants ont été interrogés deux fois : la première fois pendant la campagne électorale, la deuxième fois après les élections.

La durée moyenne entre les deux vagues était de 55 jours, avec un minimum de neuf jours et un maximum de 98 jours. À l'occasion des deux vagues de l'enquête, 23 propositions politiques concernant le niveau fédéral ont été présentées aux répondants. L'annexe contient la liste de ces propositions. Ces mêmes propositions ont également été présentées à onze partis politiques dans le cadre du Test électoral/Stemtest 2014, le Système d'Aide au Vote le plus populaire en Belgique. Ces données sur les partis constituent le deuxième ensemble de données dont nous ferons usage dans cette recherche. Les 23 propositions sélectionnées ont été prises au sein d'un échantillon de plus de 200 propositions auxquelles les partis politiques ont répondu. Ces 23 propositions ont été sélectionnées en fonction du fait qu'elles sont identiques pour tous – partis flamands et francophones – puisqu'elles relèvent du niveau fédéral.

L'enquête électorale et l'enquête sur les partis nous permettent de faire correspondre les préférences des électeurs avec celles du parti pour lequel ils comptaient voter pendant la campagne (vague 1), et le parti pour lequel ils ont effectivement voté (vague 2). Les partis disposaient de deux possibilités de réponse pour chaque proposition : soit ils étaient d'accord, soit ils ne l'étaient pas. Les électeurs disposaient quant à eux de quatre possibilités de réponses : tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord. Il n'y a donc pas de catégorie neutre. Dès lors, nous avons recodé les réponses des électeurs en deux catégories afin de faire correspondre leurs réponses avec celles des partis.

La variable *Congruence Partisane*, notre principale variable dépendante pour cette recherche, est mesurée par le pourcentage d'accord entre les positions d'un électeur et les positions du parti qu'il a choisi. Dans la plupart des cas, cela revient simplement à diviser le nombre de propositions sur lesquelles l'électeur et le parti sont d'accord par 23 – le nombre total de propositions. Cependant, lorsqu'un répondant n'a pas répondu à toutes les questions, le nombre de propositions sur lesquelles il est en accord avec le parti est divisé par le nombre de réponses valides fournies par l'électeur. En ne prenant pas en compte les réponses manquantes, nous sous-estimerions systématiquement la congruence partisane, puisque les réponses manquantes ne mènent jamais un électeur à être congruent avec le parti pour lequel il vote. La variable de congruence partisane a donc été calculée de la manière suivante :

$$\text{Congruence partisane} = \frac{\sum_{i=1}^k 1 - |\text{position de l'électeur}_i - \text{position du parti}_i|}{k}$$

La formule ci-dessus a été utilisée pour les deux vagues. « k » désigne le nombre de propositions auxquelles le répondant a répondu de façon valable. La variable indépendante principale est l'éducation. Les répondants ont été divisés en trois catégories. Les moins éduqués sont les électeurs qui n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme de l'école primaire. Les électeurs moyennement éduqués sont les personnes qui ont fini leurs études secondaires. Les électeurs hautement éduqués sont les citoyens diplômés d'une haute école ou de l'université.

La variable *Changement de Position* est égale au pourcentage de propositions sur lesquelles l'électeur a changé d'avis entre les deux vagues de l'enquête. Plus spécifiquement, il s'agit d'une mesure de congruence intra-électeur entre les deux vagues. En conséquence, les considérations apportées plus haut pour calculer la variable *congruence partisane* s'appliquent également ici. Si un électeur n'a pas répondu à une proposition dans la première vague tout en y répondant dans la deuxième, cette attitude ne sera pas perçue comme un changement de position.

La variable *Changement de Parti* est une autre variable indépendante. Elle mesure le changement de préférence partisane d'un électeur, entre les deux vagues de l'enquête. Il convient cependant d'indiquer que tous les change-

ments de parti n'ont pas été pris en considération. Les 23 propositions sur lesquelles nous basons nos calculs ont été envoyées aux onze partis (PS, MR, cdH, Ecolo, FDF, N-VA, CD&V, Open VLD, sp.a, Groen et Vlaams Belang) qui étaient déjà représentés au sein du Parlement avant les élections du 25 mai 2014. Nous ne disposons donc pas des réponses des autres partis qui se sont présentés aux élections (PTB-GO/PvdA+, par exemple). Puisque l'un de nos objectifs est de savoir si le fait de changer de parti affecte le niveau de congruence, nous devons disposer d'une mesure de *congruence partisane* pour les deux vagues de l'enquête. Dès lors, seuls les répondants ayant choisi un parti parmi les onze précités ont été retenus pour l'analyse.

Le tableau 6.1 décrit les principales variables dont question dans la section suivante. Il démontre, par exemple, que la congruence partisane a augmenté de plus ou moins 2% entre les deux vagues. Nous apprenons aussi que 22% des électeurs ont changé de parti pendant la campagne et que, en moyenne, un électeur change d'opinion sur 24% des propositions. Les données sur les électeurs sont pondérées pour refléter de manière plus précise la population en droit de voter en Belgique. Nous effectuons donc une pondération pour la région (Flandre et Wallonie), le genre, l'âge et l'éducation.

Tableau 6.1 Description des variables

	Moyenne	Écart-type	Min.	Max.
Congruence partisane vague 1	53.60%	13.15%	21.74%	92.86%
Congruence partisane vague 2	55.64%	13.15%	21.74%	86.96%
Changement de position	23.79%	10.48%	0%	61.90%
Changement de parti	22.16%	41.58%	0%	100%

6.4 Résultats

Dans le tableau 6.2, les variables de congruence partisane pour les deux vagues sont divisées par niveau d'éducation. Pendant la campagne électorale, la différence de congruence entre les citoyens les moins éduqués et les citoyens les plus éduqués a augmenté. D'une part, les électeurs les moins éduqués sont, en moyenne, plus congruents avec leur parti après les élections que pendant la campagne, bien que cette différence ne soit pas statis-

tiquement significative. D'autre part, les plus éduqués sont, en moyenne, de 2.3% plus congruents avec le parti pour lequel ils ont effectivement voté, comparé au parti pour lequel ils pensaient voter pendant la campagne. Cette différence est statistiquement très significative. En conséquence, la différence de congruence partisane entre les moins éduqués et les plus éduqués est de 4.7% pendant la campagne électorale et de 6.9% après les élections.

Cet écart de congruence entre les moins éduqués et les plus éduqués constitue sans doute une estimation « conservatrice » de l'écart qui doit réellement exister. Afin d'étudier les changements de congruence au cours de la campagne, nous avons uniquement pu inclure dans nos analyses les électeurs qui ont participé aux deux vagues de l'enquête. Puisque les personnes moins intéressées par la politique, qui sont également moins éduquées, présentent une plus grande probabilité de ne pas répondre à la deuxième vague, il se peut que l'échantillon de personnes moins éduquées dont nous disposons soit plus intéressé par la politique, et donc moins susceptible de diminuer leur congruence partisane.

Tableau 6.2 Congruence partisane, par vague et niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Congruence partisane moyenne en vague 1	Congruence partisane moyenne en vague 2	Différence	N
Bas	52.76% (10.98%)	52.91% (11.86)	+1.15%	326
Moyen	55.25% (11.39%)	54.72% (11.74)	-.53%	392
Haut	57.53% (12.00%)	59.84% (11.65)	+2.31% ***	362

Note : * = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

Comme nous l'avons déjà expliqué, un électeur peut modifier sa congruence partisane de deux manières différentes : soit il change de position sur les propositions, soit il change son choix de parti. Le tableau 6.3 vise à expliquer les changements de positionnements et de parti par niveau d'éducation. Dans les deux cas, changer de position ou changer de parti, nous observons une relation significative avec le niveau d'éducation. Les électeurs les plus éduqués sont moins susceptibles de changer leurs positions sur les propositions. En même temps, ils sont plus volatiles – ils changent plus facilement de parti – que les électeurs les moins éduqués. Il est cependant difficile de comparer l'ampleur des effets puisque le premier modèle est une régression OLS et que le second est une régression logistique. Nous avons dès

lors calculé les probabilités prédites. Celles-ci nous permettent de nous faire une idée de la fréquence avec laquelle les électeurs changent d'opinion, ou changent leur préférence partisane en fonction de leur niveau d'éducation, en contrôlant pour les effets des autres variables des modèles du tableau 6.3 en les gardant à leur valeur moyenne. Les probabilités prédites sont reportées dans le tableau 6.4.

Tableau 6.3 Prédiction des changements de préférences d'opinion et partisane

Niveau d'éducation	Changement de position ¹	Changement de parti ²
- bas	---	---
- moyen	-2.44 (1.07) *	.39 (.21) †
- haut	-3.93 (1.14) ***	.60 (.20) **
Constante	25.41 (2.29) ***	-.40 (.30) ***
N	1106	1106
R ² /Pseudo R ²	.0441	.0090

¹ Régression OLS ; variable dépendante = % de propositions sur lequel l'électeur change d'avis ; * = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

² Régression logistique ; variable dépendante = si l'électeur a changé de parti (1) ou non (0) ; † = $\leq .10$; * = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

Tableau 6.4 Les probabilités prédites du changement de position et de parti, par niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Changement de position	Changement de parti
Bas	26.79% (.85)	17.61% (2.41)
Moyen	23.10% (.54)	20.29% (2.21)
Haut	21.02% (.49)	28.00% (2.22)

Les résultats démontrent que si les électeurs les moins éduqués sont effectivement moins stables dans leurs positionnements sur les propositions, la différence entre niveaux d'éducation n'est pas tellement grande. En moyenne, les personnes les moins éduquées changent d'avis sur un peu moins de 6% de propositions en plus. Les différences entre niveaux d'éducation sont bien plus larges en ce qui concerne la volatilité électorale. Un électeur hautement éduqué présente une probabilité de 28% de changer de préférence partisane au cours de la campagne, alors qu'un électeur moins éduqué présente une probabilité de 18%. Ces résultats suggèrent que l'aug-

mentation de la congruence partisane des électeurs les plus éduqués résulte du fait qu'ils présentent une plus grande probabilité de changer de parti.

La question qui demeure en suspens consiste cependant dans le fait de savoir comment ces mécanismes affectent la congruence partisane, au cours d'une campagne, en fonction du niveau d'éducation. Les électeurs les plus éduqués augmentent-ils leur congruence partisane en votant pour un autre parti ? En changeant d'avis ? Ou encore en utilisant les deux mécanismes ? Pour répondre à cette question, nous comparons la congruence partisane moyenne de la première vague avec celle de la deuxième vague et, par niveau d'éducation, nous faisons la distinction entre les électeurs qui ont changé de parti et les électeurs qui n'ont pas changé de parti d'une part, et entre les électeurs qui ont souvent changé de position et les électeurs qui ne l'ont pas fait d'autre part. Pour la deuxième comparaison nous avons, pour chaque niveau d'éducation, pris le pourcentage de changement de position de l'électeur médian. Nous voulons ainsi tenir compte des différentes probabilités de changer de position en fonction des niveaux d'éducation.

Le pourcentage de changement de position de l'électeur médian global est de 22.74%. Parmi les électeurs moins éduqués, un électeur qui a changé de position sur 22% des propositions est un individu qui n'a pas souvent changé de position.

Le tableau 6.6 nous donne un aperçu de la façon dont, par niveau d'éducation, le changement de parti et de position affecte la congruence partisane. Lorsque les électeurs les moins éduqués changent souvent de positions, ils sont plus susceptibles d'augmenter leur niveau de congruence partisane. Ce résultat n'étant pas significatif, nous ne pouvons donc en tenir compte pour cette recherche. Changer de parti ne semble pas affecter le degré de congruence des personnes les moins éduquées. Il en va de même pour les personnes moyennement éduquées. Bien que la congruence partisane diminue en moyenne de 0.47% lorsqu'ils changent de préférence de parti, cette différence n'est pas statistiquement significative. En ce qui concerne les électeurs hautement éduqués, nous constatons que le fait de changer de parti affecte considérablement et positivement leur congruence partisane. Celle-ci augmente de 3.26% en moyenne lorsqu'ils changent de parti. Cette différence n'est significative qu'à 0.05 mais, vu l'ampleur de la différence, ce niveau de significativité est probablement dû à un effectif réduit ($N=101$).

Quant au changement de position, les électeurs les plus éduqués augmentent leur degré de congruence partisane de 2.83% et cet effet est statistiquement significatif.

Tableau 6.5 La relation entre l'éducation, l'intérêt politique et la connaissance politique

Niveau d'éducation	Intérêt politique ¹	Connaissance politique ²
- bas	---	---
- moyen	.56 (.16) ***	.09 (.04) *
- haut	1.43 (.17) ***	.31 (.04) ***
Revenu	.10 (.03) ***	.02 (.01) ***
Genre	-1.13 (.12) ***	-.31 (.03) ***
Âge	.02 (.00) ***	.01 (.00) ***
Constante	4.31 (.32) ***	-.47 (.08) ***
N	1832	1833
R ² /Pseudo R ²	.1089	

¹ Régression OLS ; variable dépendante = échelle en 11 points d'intérêt politique ; * = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

² Régression binomiale négative ; variable dépendante = nombre de questions de connaissance politique correctement répondues (voir note 1) ; * = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

Nous avons uniquement produit des analyses bivariées dans la mesure où nous sommes intéressés par l'effet total de l'éducation sur la congruence partisane quand un électeur change de préférence partisane ou de position. Des analyses multivariées, pour lesquelles nous serions en mesure de contrôler d'autres variables telles que l'intérêt politique ou la connaissance politique, nous auraient permis de faire une estimation de l'effet direct de l'éducation sur la congruence partisane. Dans le cadre de ce chapitre, c'est l'effet total de l'éducation qui nous intéresse. Pour répondre à notre question de recherche, l'important n'est pas de savoir *comment* les électeurs plus éduqués augmentent leur degré de congruence partisane, mais de savoir qu'ils l'augmentent. Nous ne négligeons pas pour autant l'importance que peuvent avoir des variables comme l'intérêt ou la connaissance politique sur le fait d'être plus ou moins congruents. Mais nous savons également que ces variables sont fortement corrélées avec l'éducation, comme le démontre le tableau 6.5. Ceci est même le cas quand nous contrôlons pour des variables sociodémographiques comme l'âge, le genre et le revenu.

Tableau 6.6 Changement de parti et changement de congruence partisane

Niveau d'éducation	Changement de parti			Changement de position		
	Différence moyenne de congruence (V2-V1)	E.s. moyenne	Sig. N	Différence moyenne de congruence (V2-V1)	E.s. moyenne	Sig. N
Bas	+2.80%	(2.04)	57	-1.21	(1.15)	142
Moyen	-.47%	(1.39)	130	-.06	(.91)	190
Haut	+3.26%	(1.64)	* 101	+2.83	(.98)	** 175

Note : * = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

Les résultats présentés dans la tableau 6.6 démontrent le lien existant entre la différence moyenne de congruence et le niveau d'éducation. Les électeurs les plus éduqués sont plus susceptibles de changer de parti et, lorsqu'ils le font, ils sont en moyenne plus congruents de 3.26%. Nous pouvons donc confirmer notre première hypothèse. De plus, lorsqu'ils changent de position dans le courant de la campagne, ils le font dans le bon sens puisqu'en moyenne, ils augmentent leur degré de congruence partisane de 2.83%. Notre deuxième hypothèse est donc également confirmée. Ces deux dynamiques peuvent bien entendu être liées. Les électeurs les plus éduqués peuvent en même temps changer de parti et changer d'opinion, tout en augmentant leur degré de congruence partisane.

6.5 Conclusion

Ce chapitre a démontré que les personnes les plus éduquées sont plus congruentes avec leur parti, alors que les électeurs moyennement et peu éduqués sont, dans l'ensemble, moins congruents. La question à laquelle nous avons essayé de répondre est de savoir pourquoi cet écart augmente au cours de la campagne électorale. Comment les électeurs les plus éduqués augmentent-ils leur niveau de congruence partisane alors que les moins éduqués le diminuent au cours de la campagne ? Les électeurs disposent de deux manières d'augmenter leur degré de proximité idéologique avec le parti pour lequel ils vont voter. La première consiste dans le fait de voter pour un autre parti, et donc d'obtenir un autre ensemble de préférences. La

deuxième consiste dans la modification de leurs propres préférences afin qu'elles soient plus proches de celles du parti pour lequel ils vont voter.

Les résultats de ce chapitre démontrent que les électeurs les plus éduqués ont une plus grande probabilité de changer de préférence partisane, mais une plus petite probabilité de changer leurs préférences idéologiques que les autres électeurs. Ils ont donc des positions plus stables au cours de la campagne, mais changent plus facilement de parti. Par ailleurs, nous avons démontré que lorsque ces électeurs fortement éduqués changent de parti ou de préférence, ils ont tendance à augmenter leur congruence partisane. Les personnes les plus éduquées utilisent donc les deux mécanismes pour modifier leur degré de congruence partisane, et dans les deux cas, pour l'augmenter. Cependant, cette augmentation agrégée de la congruence est en premier lieu le résultat d'un changement de parti.

Les résultats de nos analyses concernant les personnes peu ou moyennement éduquées n'ont que peu de répercussions. En effet, nous ne trouvons aucune relation significative pour ces catégories de personnes et ne pouvons tirer que difficilement des conclusions. Ces résultats, non significatifs, sont peut-être le résultat d'un manque d'effectif de la catégorie des moins éduqués. Toutefois, nous avons observé que les moins éduqués changent plus facilement de positions que les personnes les plus éduquées. Ils sont également moins volatiles et changent donc moins de parti que les plus éduqués.

Ces différences de congruence partisane entre les plus éduqués et les peu et moyennement éduqués sont problématiques d'un point de vue normatif. La congruence idéologique est une indication de « vote correct ». Une démocratie représentative qui fonctionne bien a besoin de voir ses citoyens faire le bon choix en termes de congruence idéologique. Bien que ce ne soit pas le seul élément qui détermine la bonne santé d'une démocratie (l'on peut aussi penser à la représentation descriptive ou au fait d'élire des représentants compétents), il semble que cet élément soit vital. Si les personnes les moins éduquées sont dans l'ensemble moins proches idéologiquement des partis pour lesquels ils votent, la classe politique, dans son ensemble, sera moins réceptive à leurs préférences, ce qui pourrait mener les moins éduqués à perdre confiance dans les institutions politiques (Reher, 2014). En explorant et en comprenant les mécanismes avec lesquels les électeurs modifient leur degré de congruence, ce

chapitre a pour objectif de contribuer à réduire cet écart entre les électeurs les plus éduqués et les moins éduqués en termes de « vote correct ».

Annexe

- Les plus grandes fortunes doivent être plus imposées
- L'État fédéral doit vendre ses actions dans Belgacom
- Les gens qui investissent leur argent plutôt que de l'épargner doivent être récompensés fiscalement
- Les voitures de société doivent être taxées plus fortement
- Les dépenses du fédéral ne peuvent pas augmenter au cours des prochaines années
- Les autorités doivent plus encourager fiscalement l'épargne-pension
- Les personnes recevant du revenu d'intégration sociale (Minimex) doivent pouvoir être obligées d'effectuer des travaux d'intérêt général
- Les salaires doivent être gelés s'ils augmentent plus vite que dans les pays voisins
- S'il y a une grève à la SNCB, il doit y avoir un service minimum
- Tous les condamnés doivent purger la totalité de leur peine de prison
- L'âge minimum pour les sanctions administratives communales doit être supérieur à l'âge actuel de 14 ans
- Il faut s'attaquer plus fortement aux téléchargements illégaux
- Il doit être légalement interdit aux parents de frapper leurs enfants
- Les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans
- La Flandre doit devenir indépendante
- Le président de la Commission européenne doit être élu directement par les Européens
- Une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat
- Les centrales nucléaires doivent rester en activité
- La vitesse maximale sur le ring de Bruxelles doit être diminuée à 100 km/h
- Un demandeur d'asile qui est arrivé en Belgique en tant que mineur ne peut plus être renvoyé
- La Belgique doit autoriser les migrants venant de l'extérieur de l'UE pour compenser la pénurie de main d'œuvre

- L'armée belge doit investir dans un successeur pour l'avion de combat F-16
- Toutes les armes nucléaires stockées sur le territoire belge doivent être enlevées

7 LE VOTE STRATÉGIQUE DE COALITION

Tom Verthé, Stefanie Beyens, Fernanda Flacco & Louise Nikolic

7.1 Introduction

Pourquoi les électeurs font-ils tel ou tel choix dans l'isoloir ? Pourquoi voter pour un parti A et pas pour un parti B ? Pourquoi voter pour un parti A et pas pour un politicien A ? Ces questions simples ont reçu une multitude de réponses. Toutes apportent un éclairage sur une partie de ces questionnements, mais aucune n'est définitive. Dans ce chapitre, nous proposons des réponses sous l'angle des motivations du vote stratégique. Nous ne prétendons pas proposer de réponses définitives, ni exhaustives, mais nous voulons attirer l'attention sur les électeurs qui émettent leur vote tout en ayant en tête le résultat de la coalition gouvernementale.

De combien d'électeurs s'agit-il ? Il est généralement admis dans la littérature qu'environ 10% des électeurs votent de manière stratégique, ce qui veut dire qu'ils expriment leur choix pour un autre parti/candidat que celui qu'ils préfèrent, avec l'intention d'influencer le résultat des élections (par exemple parce que leur parti préféré n'a aucune chance de gagner un siège) (voir la définition utilisée par Blais *et al.*, 2001). Ajoutons à cette définition assez large que le but d'un vote stratégique n'est pas seulement d'influencer la composition du Parlement, mais également d'influencer celle du gouvernement. Nous soutenons donc que certains électeurs votent pour un autre parti que leur parti préféré parce qu'ils craignent que ce dernier n'ait aucune chance de faire partie du gouvernement. Ces électeurs ne veulent pas gaspiller leur vote pour un parti de l'opposition. Ils sont conscients de la possible coalition entre les partis (ou ils pensent l'être) et ils votent en conséquence. Nous examinons combien d'électeurs ont raisonné de cette façon en mai 2014. Comment ont-

ils pris leur décision ? Quels partis ont gagné ou perdu des voix à cause de ces votes stratégiques ? Et qui sont ces électeurs stratèges ?

Ce chapitre étudie en particulier si le cadre conceptuel du vote stratégique de coalition peut être appliqué aux élections fédérales belges de 2014. Nous soutenons dans ce chapitre que les électeurs stratèges tiennent compte des résultats attendus des élections en ce sens qu'ils prennent en compte les chances de leur parti préféré de faire partie de la coalition et, au cas où ces chances ne seraient pas élevées, qu'ils prennent au moins en considération de voter pour un autre parti. C'est spécialement le cas en Belgique où les partis des deux côtés de la frontière linguistique doivent parvenir à un accord de coalition. Cela ne fait en effet aucun doute que le gouvernement formé après les élections sera un gouvernement de coalition. Ainsi, le dernier gouvernement était composé de pas moins de 6 partis. On peut également affirmer que cet exercice est devenu d'autant plus difficile depuis qu'un nouveau parti nationaliste flamand est devenu un acteur principal sur la scène politique belge (2010) : ce parti n'a pas de pendant francophone. Cette complexité fait que la Belgique est un cas particulièrement intéressant pour l'étude du vote stratégique de coalition. Nous étudions dans quelle mesure les électeurs flamands et wallons ont, en 2014, tenu compte dans l'isoloir du potentiel de coalition de leur parti préféré.

7.2 Revue de la littérature

Le vote non sincère, généralement analysé à travers le prisme du modèle du choix rationnel, est communément défini comme un vote qui ne reflète pas le véritable ordre de préférence de l'électeur (Merrill, 1984), alors que le vote stratégique est un vote (1) pour un parti qui n'est pas le préféré de l'électeur (2) avec l'objectif d'influencer le résultat de l'élection (Blais *et al.*, 2001). Ce n'est que depuis les deux dernières décennies que des recherches ont été menées sur le vote stratégique dans les systèmes proportionnels. Le système électoral belge étant fondé sur un mode de scrutin proportionnel qui conduit à des gouvernements de coalition, nous allons passer en revue les raisons potentielles qui poussent les électeurs à voter de manière stratégique dans un contexte de représentation proportionnelle. Premièrement, dans les systèmes électoraux proportionnels, les politiques du prochain

gouvernement ne sont pas décidées dans l'isoloir par les électeurs, mais par les partis politiques qui négocient la coalition du prochain gouvernement. Les électeurs sont conscients du fait que les *coalitions* sont le vrai résultat des élections et ils développent, par conséquent, *ex ante* des attentes concernant le potentiel de coalition des partis (Herrmann, 2008). Nous supposons que les électeurs stratèges prennent connaissance des sondages pré-électoraux, des accords de coalition pré-électoraux, ou simplement des signaux émis par les partis concernant les partenaires qu'ils souhaiteraient dans la coalition (Golder, 2006 ; McCuen & Morton, 2010 ; Meffert & Gschwend, 2007). La logique du gaspillage de vote constitue une dernière motivation pour voter stratégiquement dans les systèmes proportionnels : certains électeurs ne veulent pas gaspiller leur voix en votant pour des partis qui seraient trop petits pour entrer au Parlement, et d'autres ne veulent pas la gaspiller en votant pour un parti qui se retrouverait dans l'opposition.

Quels sont les résultats des recherches précédentes sur le vote stratégique de coalition ? Irwin & Van Holsteyn (2003) ont démontré l'existence de ce phénomène au Pays-Bas qui a, tout comme la Belgique, un système partisan fragmenté et un large éventail de combinaisons de coalitions potentielles.

En Israël, pour certains électeurs, la perception du potentiel de coalition influence également le choix de vote indépendamment des déterminants classiques du comportement électoral, c'est-à-dire l'idéologie, la préférence partisane, les caractéristiques des candidats (Blais *et al.*, 2006). En outre, ils ont remarqué que, pour 9% des répondants, leurs considérations sur la coalition constituaient un facteur décisif pour les éloigner de leur parti préféré. Toujours concernant Israël, d'autres chercheurs ont mis en évidence que les électeurs de gauche délaissent le *Parti travailliste* (le parti politique le plus à gauche) quand il est moins susceptible de participer à un gouvernement de coalition, et qu'ils optent alors pour le parti centriste, Kadima, puisque ceci leur semble être un moindre mal. On retrouve également cette dynamique chez les électeurs de l'autre côté du spectre idéologique : les électeurs de droite (modérée) optent pour Kadima quand une coalition de centre gauche semble avoir une plus grande chance d'aboutir, alors qu'ils supportent le Likud (le parti le plus à droite) quand une coalition de centre-droite semble émerger des élections (Bargsted et Kedar, 2009).

Le système électoral allemand donne à l'électeur deux voix : une voix pour un parti (comme en Belgique), et une voix pour un candidat présenté par un parti (comme au Royaume-Uni). Ceci donne lieu au vote « fractionné » (*split-ticket voting*) qui permet aux électeurs d'opter pour (des candidats de) deux partis différents. Des recherches ont démontré que l'électorat allemand fait appel à des considérations stratégiques de coalition (Pappi et Thurner, 2002). En effet, les individus votent parfois pour un candidat CDU (Christlich Demokratische Union) tout en donnant leur voix de liste au partenaire de coalition de la CDU, le FDP (Freie Demokratische Partei) (Gschwend, 2007).

Qui sont les électeurs qui émettent un vote stratégique de coalition ? Pour examiner les caractéristiques qui distinguent ces électeurs stratégés des autres électeurs, des chercheurs ont introduit dans leur modèle des variables démographiques, socio-économiques et attitudinales. Franklin *et al.* (1992) ont esquissé le profil des électeurs stratégés et ont révélé des individus qui s'identifient peu à un parti, qui sont instruits et qui sont bien informés de la situation électorale. De façon similaire, Hobolt et Karp (2010) ont mis en avant que la probabilité de voter stratégiquement est plus grande parmi les électeurs ayant une bonne connaissance du classement des partis dans les sondages. Cependant, d'autres études indiquent que les électeurs moins informés sont également capable de voter stratégiquement et que ce phénomène ne serait donc pas restreint à l'élite. La faible intensité des préférences partisans des électeurs constituerait par ailleurs le facteur déterminant (étude des élections israéliennes en 2003, Blais *et al.*, 2006). L'interaction entre la connaissance politique et l'intensité de préférence pour un parti n'a pas livré de réponse définitive concernant leur impact sur le comportement stratégique (étude des élections israéliennes de 2006, Bargsted et Kedar, 2009). Un profil définitif des électeurs stratégés de coalition fait toujours défaut.

Le vote stratégique de coalition est également à l'origine d'une augmentation de la congruence entre les préférences politiques des électeurs d'une part, et les politiques mises en œuvre par le gouvernement d'autre part. Les électeurs stratégés de coalition expriment leurs préférences concernant les politiques, plutôt que leur préférence pour un parti. Ils ont pour but d'influencer les résultats politiques finaux (Bargsted & Kedar, 2009 ; Hermann, 2008). Ils sont conscients du fait qu'ils ont besoin de contrôler l'exécutif pour contrôler la prise de décision politique, et ils prennent cela en compte

dans l'isoloir. Le vote stratégique est – au moins partiellement – l'expression d'une aversion pour le risque de la part de l'électeur (Slinko & White, 2010).

7.3 Partie empirique

7.3.1 Qu'est-ce qu'un vote non sincère ?

Les enquêtes électorales nous donnent l'opportunité unique d'étudier en profondeur le comportement électoral et les motivations cachées. Le résultat final de l'élection nous fournit les résultats agrégés du processus décisionnel de quelques millions d'individus, mais ne nous dit rien sur les motivations du vote. Avant les élections, nous avons demandé à 976 Flamands¹⁸ et 1009 Wallons d'évaluer les partis politiques belges. Nous avons d'abord demandé aux personnes interrogées de répondre à une question portant sur l'évaluation du parti (une échelle d'appréciation de 11 points, « quel est leur degré de sympathie pour chaque parti ? »). 66% des répondants flamands et 67% des Wallons ont attribué un score plus élevé à un parti qu'aux autres ; 19% des sondés flamands et 15% des Wallons ont donné le même score maximal à au moins deux partis ; 15% des répondants flamands et 18% des Wallons ont donné le même score maximal à plus de deux partis. Dans cette partie exploratoire du chapitre, nous nous intéressons uniquement aux répondants qui ont indiqué avoir un parti préféré. La raison pour laquelle nous ne prenons pas en compte les électeurs qui ressentent le même degré de sympathie pour plus d'un parti, se retrouve dans la définition même du vote stratégique : renoncer à un vote pour son parti préféré dans le but d'influencer le résultat de l'élection, implique que les électeurs stratégés aient à la base une claire préférence pour un parti.

Tableau 7.1 Préférence(s) partisane(s) et votes sincères – Flandre

Électeurs avec seulement un parti préféré	644	
<i>qui ont aussi l'intention de voter pour ce parti</i>		495
<i>qui n'ont pas l'intention de voter pour ce parti</i>		149
Électeurs avec deux partis préférés	189	
Électeurs avec plus de deux partis préférés	141	
TOTAL	974	

Tableau 7.2 Préférence(s) partisane(s) et votes sincères – Wallonie

Électeurs avec seulement un parti préféré	676	
<i>qui ont aussi l'intention de voter pour ce parti</i>		510
<i>qui n'ont pas l'intention de voter pour ce parti</i>		166
Électeurs avec deux partis préférés	152	
Électeurs avec plus de deux partis préférés	181	
TOTAL	1009	

Nous avons également demandé aux répondants pour quel parti ils avaient l'intention de voter au niveau fédéral. En effet, nous contestons fortement l'hypothèse, communément admise, selon laquelle l'intention de vote et le parti préféré ne sont qu'une et même chose. Nous étudions donc l'écart entre, d'une part, la préférence partisane et, d'autre part, l'intention de vote telle que rapportée avant les élections (et non pas le choix de vote rapporté dans notre enquête après les élections)⁹.

Tableau 7.3 Tableau croisé parti préféré et intention de vote – Flandre

	Intentions de vote								Total
	N-VA	CD&V	Open VLD	sp.a	Groen	VB	PvdA+	LDD	
N-VA	176 92.6%	8 4.2%	3 1.6%	1 0.5%		1 0.5%	1 0.5%		190 100%
CD&V	5 4.1%	106 87.6%	6 5.0%	2 1.7%		1 0.8%	1 0.8%		121 100%
Open VLD	6 8.2%	5 6.9%	60 82.2%	2 2.7%					73 100%
sp.a	1 1.3%	1 1.3%		69 88.5%	5 6.4%	1 1.3%	1 1.3%		78 100%
Groen	10 12.7%	6 7.6%	6 7.6%	6 7.6%	50 63.3%		1 1.3%		79 100%
VB	3 11.5%	2 7.7%		1 3.9%		20 76.9%			26 100%
PvdA+	2 11.1%	1 5.6%		4 22.2%			11 61.1%		18 100%
LDD		2 40.0%						3 60.0%	5 100%
Plusieurs préférences	77 28.6%	47 17.5%	53 19.7%	47 17.5%	27 10.0%	11 4.1%	6 2.2%	1 0.4%	269 100%
Total	280 32.6%	178 20.7%	128 14.9%	132 15.4%	82 9.6%	34 4.0%	21 2.4%	4 0.5%	859 100%

Les résultats démontrent que cet écart existe bel et bien : 23% des répondants flamands, ayant un parti préféré, avaient l'intention de voter de manière non sincère, ce qui veut dire qu'ils auraient voté pour un parti auquel ils n'ont pas donné le score le plus haut sur l'échelle d'appréciation. En Wallonie, 25% des répondants avaient l'intention de voter de manière non sincère. Nous n'interprétons pas ces résultats d'emblée comme un vote stratégique parce que nous n'avons pas la possibilité de déterminer les motivations qui inspirent ce comportement électoral. Sur base des recherches précédentes, nous avons des raisons de nous attendre à ce que certains électeurs non sincères abandonnent leur parti préféré parce qu'ils veulent influencer le résultat de l'élection en termes de formation du gouvernement. Un examen plus approfondi de l'écart entre les préférences partisans et les intentions de vote constituera une première étape dans notre recherche du vote stratégique de coalition.

Tableau 7.4 Tableau croisé parti préféré et intention de vote – Wallonie

	Intentions de vote							Total
	PS	MR	cdH	Ecolo	PTB- GO	FN	FDF	
PS	206 93.6%	4 1.8%	6 2.7%			2 0.9%	2 0.9%	220 100%
MR	1 0.9%	106 96.4%	1 0.9%	1 0.9%		1 0.9%		110 100%
cdH	2 2.6%	2 2.6%	74 94.9%					78 100%
Ecolo	12 10.4%	8 7.0%	8 7.0%	83 72.2%		1 0.9%	3 2.6%	115 100%
PTB-GO	5 13.2%	2 5.3%	1 2.6%		29 76.3%		1 2.6%	38 100%
FN	2 11.1%	2 11.1%			3 16.7%	11 61.1%		18 100%
FDF		4 57.1%	1 14.3%		1 14.3%		1 14.3%	7 100%
Plusieurs préférences	94 38.2%	59 24.0%	33 13.4%	34 13.8%	17 6.9%	6 2.4%	3 1.2%	246 100%
Total	322 38.7%	187 22.5%	124 14.9%	118 14.2%	55 6.6%	21 2.5%	5 0.6%	832 100%

Les tableaux 7.3 et 7.4 indiquent le parti que les personnes interrogées préférèrent (rangées) en comparaison avec le parti pour lequel ils ont l'intention

de voter (colonnes). Les pourcentages indiquent la proportion des répondants qui apprécient le parti de la rangée et qui ont voté pour le parti de la colonne. Par exemple, 92.6% des sondés flamands qui ont comme parti préféré la N-VA ont indiqué qu'ils avaient aussi l'intention de voter pour la N-VA. Il en va de même pour 93.6% des sondés wallons préférant le PS. Les électeurs non sincères se situent donc dans la diagonale qui part du coin supérieur gauche au coin inférieur droit. Nous pouvons observer qu'un nombre substantiel d'électeurs n'a *pas* l'intention de voter pour le parti qu'ils apprécient le plus. Les partisans de la N-VA, du CD&V et du sp.a sont les plus « loyaux », mais même ces partis-là ont perdu jusqu'à 12.5% de leur électorat potentiel dans l'isoloir. L'Open VLD perd presque 18% de ses partisans alors que Groen, le Vlaams Belang, le PvdA+ et la LDD enregistrent des pertes considérables de 23% à 40%. En Wallonie, nous observons un schéma similaire ; le PS, le MR et le cdH disposent de la base la plus loyale alors que ECOLO, le PTB-GO et le FN perdent 24% à 39% de leur électorat potentiel. Le FDF est un cas unique avec une écrasante majorité des partisans qui abandonnent le parti apparemment en faveur du MR (le FDF et le MR ont formé une alliance pendant 16 ans).

Tous les partis souffrent dans une certaine mesure de l'écart entre la préférence partisane des électeurs et leur intention de vote, même les partis qui n'ont aucun problème à passer le seuil électoral. Nous soutenons que certains électeurs non sincères ont agi de la sorte parce qu'ils font une certaine estimation du potentiel de coalition des partis et émettent donc un vote stratégique.

7.3.2 L'approche indirecte

Afin d'examiner si le potentiel de coalition estimé des partis a un effet sur l'intention du choix de vote, nous adoptons ce que Blais *et al.* (2006) ont décrit comme « l'approche indirecte » quand ils vérifient l'effet de l'évaluation de la coalition (i.e. quelle est votre appréciation de la coalition A, B, C,... ?) sur le choix de vote en Israël.

Nous avons estimé les effets fixes conditionnels d'un modèle logistique qui inclut l'évaluation du parti, la distance idéologique et le potentiel de coalition estimé. Toutes ces variables ont été mesurées sur une échelle de 11 points allant de 0 à 10. *L'évaluation du parti* correspond au degré d'appréciation du

parti par le répondant ; le *potentiel de coalition* est basé sur la probabilité estimée pour un parti donné de faire partie du prochain gouvernement fédéral ; la *distance idéologique* est mesurée en soustrayant la position d'un parti donné sur l'axe idéologique gauche-droite et la position des répondants sur la même échelle (valeur absolue). Toutes ces mesures sont le résultat de la perception des répondants ; elles ne sont pas basées sur des programmes de parti ou sur des données d'enquêtes pré-électorales. Nous incluons aussi l'âge, le genre, le revenu, le niveau d'instruction, l'intérêt politique et la connaissance politique comme variables de contrôle dans nos modèles, mais celles-ci ont été omises dans les tableaux. Nous testons l'hypothèse selon laquelle le potentiel de coalition estimé a un effet sur l'intention du choix de vote, au-delà de l'évaluation du parti, des orientations idéologiques, de la connaissance politique et d'autres variables de contrôle.

Tableau 7.5 Modèle logistique conditionnel alternatif-spécifique (*McFadden's choice*) – Flandre

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Odds Ratio	Sign.	Odds Ratio	Sign.	Odds Ratio	Sign.
Évaluation du parti	4.8181	***	4.6334	***	4.4630	***
Distance idéologique			0.8641	*	0.8508	**
Potentiel de coalition					1.2213	**
#obs	5584		4304		4208	
#cas	698		538		526	

Données : sondés flamands, excepté les communes à facilités, pondérés par l'âge, le genre et l'instruction (Weight H). Les coefficients sont des odds ratios. Significatif * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$. Les variables de contrôle ne sont pas rapportées dans le tableau.

Les tableaux 7,5 et 7,6 contiennent trois modèles qui démontrent ce qui se passe quand on ajoute progressivement plus de variables indépendantes. Le modèle 1 contient seulement l'évaluation du parti des répondants. Le modèle 2 intègre la distance idéologique absolue entre le répondant et le parti. Le troisième modèle intègre alors la variable dépendante à laquelle nous nous intéressons, c'est-à-dire le potentiel de coalition estimé. Les résultats sont toujours montrés comme des *odds ratio*, ce qui signifie qu'un score supérieur à 1 indique une relation positive, et un quotient de probabilité inférieur à 1 une relation négative.

Tableau 7.6 Modèle logistique conditionnel alternatif-spécifique (*McFadden's choice*) – Wallonie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Odds Ratio	Sign.	Odds Ratio	Sign.	Odds Ratio	Sign.
Évaluation du parti	3.1008	***	2.8878	***	2.6373	***
Distance idéologique			0.7083	***	0.6851	***
Potentiel de coalition					1.3704	**
#obs	4179		2534		2450	
#cas	597		362		350	

Données : sondés wallons pondérés par l'âge, le genre et l'instruction (Weight H). Les coefficients sont des odds ratios. Significatif * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$. Les variables de contrôle ne sont pas rapportées dans le tableau.

L'évaluation du parti a un effet positif très fort sur l'intention du choix de vote, c'est-à-dire que plus on apprécie un parti, plus grande est la probabilité d'effectivement voter pour ce parti. Le modèle 2 démontre qu'il y a une relation séparée et négative entre la distance idéologique et l'intention du choix de vote. Ce qui veut dire que plus un parti est éloigné du spectre idéologique gauche-droite de la personne sondée, moins il est probable que cette personne ait l'intention de voter pour ce parti. Le modèle 3 démontre finalement que le potentiel de coalition estimé a un effet positif substantiel sur l'intention du choix de vote. Notre hypothèse est donc confirmée. Notre approche indirecte démontre que le potentiel de coalition importe quand il s'agit (de l'intention) du choix de vote.

7.3.3 Une approche (plus) directe

Afin de pouvoir esquisser le profil des électeurs stratégiques de coalition, nous adoptons une approche plus directe en comparant les préférences partisans aux intentions de vote des électeurs individuels. Cela nous permet aussi de déterminer quels partis profitent en réalité de l'inquiétude des électeurs concernant la formation de la coalition post-électorale. Pour ce faire, nous avons besoin de délimiter le groupe des électeurs de coalition. À l'instar de Blais *et al.* (2006), nous définissons un ensemble de conditions qui vont nous donner une estimation « conservatrice » du nombre d'électeurs de coalition.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, l'électeur sondé doit avoir l'intention de voter pour un autre parti que celui qu'il préfère, afin de pouvoir l'éti-

queter en tant qu'électeur (stratège) de coalition. C'est aussi la raison pour laquelle nous qualifions notre estimation de « conservatrice » : nous supposons que ceux qui ont voté pour leur parti préféré l'ont fait exclusivement à cause de leur préférence pour ce parti, et non suite à des considérations relatives à la coalition (Blais *et al.*, 2006). Il est bien sûr possible que certains électeurs aient l'intention de voter pour le parti qu'ils préfèrent parce qu'ils s'attendent à ce qu'il fasse partie de l'exécutif. Sachant que ces électeurs ne sont pas inclus dans notre estimation, nous nous attendons à sous-estimer le nombre d'électeurs stratèges de coalition. Les tableaux 7.1 et 7.2 ont démontré que 23.1% des sondés flamands et 24.6% des sondés wallons correspondent à ce critère. Ils forment le groupe des électeurs non sincères.

Un second critère concerne le potentiel de coalition. Si nous comparons l'intention de vote des électeurs non sincères avec le potentiel de coalition du parti pour lequel ils ont l'intention de voter, les données suggèrent que, dans la majorité des cas, nous pouvons parler d'un vote stratégique de coalition. Plus de la moitié des répondants – en Flandre (55.8%) ainsi qu'en Wallonie (60.5%) – qui n'ont pas l'intention de voter pour leur parti préféré ont attribué au parti pour lequel ils ont l'intention de voter, un potentiel de coalition plus élevé que celui attribué à leur parti préféré.

Tableau 7.7 Potentiel de coalition et votes sincères – Flandre

Potentiel de coalition intention de vote > Potentiel de coalition parti préféré	53
Potentiel de coalition intention de vote < Potentiel de coalition parti préféré	26
Potentiel de coalition intention de vote = Potentiel de coalition parti préféré	16
TOTAL	95

Tableau 7.8 Potentiel de coalition et votes sincères – Wallonie

Potentiel de coalition intention de vote > Potentiel de coalition parti préféré	46
Potentiel de coalition intention de vote < Potentiel de coalition parti préféré	19
Potentiel de coalition intention de vote = Potentiel de coalition parti préféré	11
TOTAL	76

Selon nos deux critères, nous nous retrouvons avec 53 électeurs stratèges de coalition en Flandre et 46 en Wallonie. Ce qui signifie que 6.2% de l'électorat flamand a émis un vote stratégique de coalition et 5.5% en Wallonie. Ces résultats sont conformes à d'autres recherches internationales sur le vote stratégique (Alvarez et Nagler, 2000 ; Blais *et al.*, 2001), mais un peu moins

élevés que les résultats de Blais *et al.* (2006) pour les élections de la Knesset en 2003. Il est opportun ici de rappeler au lecteur que nos estimations sont « conservatrices », qu'elles peuvent ne pas sembler complètes, mais qu'elles sont importantes. En effet, le nombre total de voix exprimées prenant en considération la coalition est aussi élevé que le nombre de voix recueillies par un petit parti. En plus, nous verrons plus loin que les bénéficiaires issus du vote stratégique ne sont pas répartis de façon égale entre les partis. Notre précédente analyse a démontré que beaucoup d'autres électeurs accordaient de l'importance au potentiel de coalition des partis, sans que ces considérations ne soient décisives dans la détermination de leur intention de vote proprement dit. Parmi ceux-ci, il y a les électeurs qui avaient l'intention de voter pour

Tableau 7.9 Tableau croisé parti préféré et intention de vote fédéral – Flandre

	Intentions de vote								
	N-VA	CD&V	Open VLD	sp.a	Groen	VB	PvdA+	LDD	Perte totale
N-VA		2 50.0%	1 25.0%	1 14.3%					4 100%
CD&V	3 42.9%		2 28.6%	1 14.3%			1 14.3%		7 100%
Open VLD	4 57.1%	2 28.6%		1 14.3%					7 100%
sp.a		1 100.0%							1 100%
Groen	7 33.3%	5 23.8%	4 19.1%	4 19.1%			1 4.8%		21 100%
VB	2 40.0%	2 28.6%		1 20.0%					5 100%
PvdA+	2 28.6%	1 14.3%		4 57.1%					7 100%
LDD		1 100.0%							1 100%
Gain total	18 34.0%	14 26.4%	7 13.2%	12 22.6%			2 3.8%		53 100%
Gain net	14	7	0	11	-21	-5	-5	-1	
Diff%	5.0%	3.9%	0.0%	8.4%	-25.6%	-14.7%	-24.0%	-23.8%	

leur parti préféré parce qu'ils s'attendaient à ce qu'il joue un rôle (central) dans la coalition gouvernementale. En plus, comme vous pouvez l'observer en comparant les tableaux 7.7 et 7.8 avec les tableaux 7.1 et 7.2, nos données pâtissent du manque de réponses à la question du potentiel de coalition. Si nous prenions la proportion d'électeurs stratèges de coalition des tableaux 7.7 et 7.8 et que nous appliquions cette proportion au nombre original d'électeurs non sincères, il en ressortirait que 7.8% des électeurs en Flandre et 12% des électeurs en Wallonie se laissent influencer par le potentiel de coalition. Nous allons cependant rester prudents et utiliser la limite inférieure de notre estimation comme indicateur du vote stratégique de coalition.

Tableau 7.10 Tableau croisé parti préféré et intention de vote fédéral – Wallonie

	Intentions de vote							Perte totale
	PS	MR	cdH	Ecolo	PTB-GO	FN	FDF	
PS			1			1		2
			50.0%			50.0%		100%
MR	1		1					2
	50.0%		50.0%					100%
cdH	1							1
	100.0%							100%
Ecolo	11	7	7					25
	44.0%	28.0%	28.0%					100%
PTB-GO	4	2	1					7
	57.1%	28.6%	14.3%					100%
FN	1	1			1			3
	33.3%	33.3%			33.3%			100%
FDF		4	1		1			6
		66.7%	16.7%		16.7%			100%
Gain total	18	14	11		2	1		46
	39.1%	30.4%	23.9%		4.4%	2.2%		100%
Gain net	16	12	10	-25	-5	-2	-6	
Diff%	5.0%	6.4%	8.0%	21.2%	-9.1%	-9.7%	-120.4%	

Les tableaux 7.9 et 7.10 démontrent la relation entre les préférences partisans et les intentions de vote parmi les électeurs stratèges de coalition. En Flandre, la N-VA est le grand gagnant et engrange un gain net de 14 électeurs : 18 électeurs de coalition qui préféreraient un autre parti ont décidé

de voter pour la N-VA en fonction de son potentiel de coalition plus élevé, tandis que seulement 4 de ses partisans l'ont abandonné pour un autre parti pour les mêmes motifs. Cela signifie que la N-VA a gagné 5% d'électeurs en raison du vote stratégique de coalition. Parmi eux, et c'est plutôt étonnant, surtout des partisans de Groen²⁰. En Wallonie, le grand vainqueur est le PS avec un gain net de 16 électeurs (5%) grâce aux électeurs stratégiques issus surtout d'Ecolo. Sur base des tableaux, il apparaît que les partis verts, tant en Wallonie qu'en Flandre, sont les grands perdants lorsqu'il s'agit de vote stratégique de coalition. Groen perd 21 électeurs et n'en gagne aucun ; 25 électeurs abandonnent Ecolo pour ce qu'ils considèrent être un pari plus sûr. L'impact est ici considérable : en effet si le potentiel de coalition estimé n'avait pas d'effet, Ecolo aurait 21% de voix en plus et Groen augmenterait sa part de vote de 24%. Même si le seuil électoral ne menace pas les partis verts, ils perdent plus d'un cinquième de leur électorat potentiel par des considérations de coalition. Dans un système de partis très fragmenté, ces différences ont de l'importance. Certains partis marquent dès le début un désavantage fort sévère, alors que d'autres renforcent leur pouvoir à la table des négociations exclusivement avec leur potentiel de coalition.

7.3.4 Qui sont les électeurs stratégiques de coalition ?

À partir de notre approche directe, nous avons estimé qu'au moins 6.2% de l'électorat flamand et 5.5% de l'électorat wallon est influencé par des considérations de coalition. Mais qui sont précisément ces électeurs ? Selon une première hypothèse, les électeurs ayant des préférences prononcées sont moins susceptibles de laisser influencer leur (intention de) vote par le potentiel de coalition des partis (Blais *et al.*, 2006). Une autre possibilité implique que l'intensité des préférences pour tous les partis n'est pas le plus important, mais l'écart d'intensité de préférence entre le parti qui est classé premier et le parti classé deuxième. En effet, si l'écart d'appréciation d'un électeur entre son parti préféré et son deuxième parti préféré est faible, il est logique de supposer qu'il est plus susceptible de céder à des considérations de coalition stratégique, que s'il appréciait en une moindre mesure son deuxième choix par rapport à son premier choix.

Une dernière hypothèse est liée à la littérature classique sur le vote stratégique, c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle les électeurs se comportent rationnellement. Ils pèsent le pour et le contre et, en fonction de ce calcul,

décident de voter pour le parti X ou Y. Ce n'est bien sûr pas le cas pour l'ensemble de l'électorat, mais c'est une hypothèse que nous faisons, explicitement ou implicitement, quand nous décrivons les dynamiques qui sous-tendent le vote stratégique. Nous émettons également d'autres hypothèses. Ainsi, nous pensons que, pour être capable de faire appel à des considérations stratégiques complexes, les électeurs doivent être bien informés sur la répartition de pouvoir dans le paysage partisan qu'ils veulent influencer. Mais cela n'est pas aussi évident. Il suffit que les individus *s'imaginent* qu'ils sont suffisamment au courant de la politique pour qu'ils votent stratégiquement. Puisque les résultats portant sur le lien entre la connaissance et le vote stratégique se contredisent, nous incluons quand même la connaissance politique dans notre modèle.

Tableau 7.11 Qui vote pour des coalitions ? – une régression logistique

	Flandre		Wallonie	
	Odds Ratio	Sign.	Odds Ratio	Sign.
Intensité de la préférence partisane	0.8478	*	1.0355	
Distance entre le parti préféré #1 et #2	0.4146	***	0.8241	
Connaissance politique	0.7738	*	0.7738	
Nombre d'observations	590		580	

Note : Puisque le groupe des électeurs stratégiques de coalition est trop réduit, nous avons opté pour un modèle logistique qui est spécifique pour les événements rares. Nous avons utilisé une méthode d'estimation *penalized maximum likelihood* de David Firth, qui réduit le biais dans les échantillons ayant des événements rares comme variable dépendante. Cette méthode ne permet cependant pas d'effectuer une pondération de l'échantillonnage. Pour la Flandre, les coefficients et le degré de significativité dévient de façon minimale entre cette méthode et une régression logistique normale corrigée par le poids d'échantillonnage. Concernant la Wallonie, le modèle de régression Firth et la régression logistique classique ne montrent pas de relations significatives bien que les coefficients dévient. Il y a une exception : la distance entre le parti préféré #1 et le parti de deuxième préférence #2 a une valeur p de 0.053 et est par conséquent presque significatif au niveau $p < 0.05$. Parce qu'il est assez évident que ce modèle fonctionne pour la Flandre et pas pour la Wallonie, nous avons opté pour une approche « conservatrice » et nous avons présenté une régression logistique qui utilise les poids de probabilité pour réduire le biais d'échantillonnage dans les deux régions.

Les résultats de notre régression logistique, qui présentent le profil d'un électeur stratège de coalition, sont présentés dans le tableau 7.11. Nous remarquons en premier lieu qu'aucune de nos variables explicatives n'a d'impact significatif sur le vote stratégique de coalition en Wallonie. Des analyses futures devront en révéler la raison profonde, mais nous proposons ici quelques explications éventuelles.

Un premier point important est lié au fait qu'il y avait en 2014 trois élections simultanées, des élections fédérales, régionales et européennes. Alors que la situation en Flandre était relativement claire (les observateurs s'attendaient à ce que la N-VA gagne à tous les niveaux et participe au gouvernement flamand), la course en Wallonie entre le PS et le MR était serrée, et les attentes en termes de participation au gouvernement étaient tout sauf certaines. Cette (in)certitude régionale et le paysage des partis flamands traditionnellement plus fragmenté pourraient avoir conduit à différents modèles de vote stratégique en Flandre par rapport à la Wallonie. Le tableau 7.10 démontre aussi qu'en Wallonie tous les grands partis ont fortement bénéficié du vote stratégique de coalition, et ce au détriment des petits partis. En Flandre, par contre, il est question de nombreux transferts de voix entre les grands partis (tableau 7.9). Ceci pourrait indiquer que le vote stratégique de coalition suit un modèle sensiblement différent dans les deux régions à cause du contexte politique différent. Des recherches plus poussées, au-delà de cette enquête, devront révéler si le contexte multi-niveau a influencé le vote stratégique de coalition, et comment cela s'est fait.

Pour la Flandre le modèle livre toutefois des résultats significatifs. L'intensité de préférence pour un parti est mesurée en soustrayant le score le plus bas du score le plus haut sur l'échelle d'évaluation du parti. Cela nous indique si les préférences d'un répondant sont proches l'une de l'autre, ou si ces préférences sont plus prononcées, ce qui implique une forte sympathie pour certains partis et un manque total d'appréciation pour certains autres. La relation est négative, ce qui signifie que plus les préférences sont prononcées, moins un électeur est susceptible de voter stratégiquement à partir des prévisions d'une coalition. D'autre part, un électeur ayant des préférences proches les unes des autres présente plus de probabilité de devenir un électeur stratège de coalition.

Nous avons mentionné précédemment que l'intensité des préférences sur tout l'éventail des partis pourrait constituer un indicateur trop large. Les résultats de notre deuxième variable explicative – la différence d'intensité de préférence entre les deux partis les mieux classés – le confirme : cette variable est liée négativement au vote stratégique de coalition, mais son effet est beaucoup plus important. Cela signifie que plus les deux premiers partis préférés sont proches sur l'échelle d'appréciation, plus il est probable qu'un électeur vote stratégiquement. Ceci est logique si l'on considère que la péna-

lité, en termes de préférences de politiques, est relativement petite si on abandonne un parti en faveur d'un autre que l'on apprécie presque autant.

Le dernier élément de notre analyse consiste dans la connaissance politique. Nous la mesurons en agrégeant les résultats de cinq questions, concernant la connaissance politique, posées aux personnes interrogées lors du sondage. La variable connaissance politique varie donc sur une échelle de cinq points, allant de 0 pour n'avoir répondu à aucune des questions de connaissance correctement, à 5 pour avoir répondu à toutes les questions correctement. Nos résultats démontrent qu'il y a en effet une relation significative entre la connaissance politique et le vote stratégique de coalition, mais assez curieusement, pas dans le sens attendu. Moins on a de connaissance, plus grandes sont les chances de voter stratégiquement. Une explication possible serait que les électeurs qui ont de meilleures connaissances politiques, ont plus souvent des préférences plus prononcées que les électeurs moins bien informés sur la politique. Une analyse complémentaire démontre en effet que la dynamique sous-jacente pourrait être formulée ainsi : la connaissance politique et l'intensité de préférence sont faiblement, mais positivement corrélés (r de Pearson = 0.26, $p = 0.000$).

7.4 Conclusion

Apparemment, tous les électeurs ne semblent pas voter pour le parti qu'ils préfèrent. Cette observation n'est bizarre qu'à première vue. En effet, comme nous l'avons démontré, certains électeurs dits « non sincères » agissent en fait en accord avec leurs préférences. Ils veulent tout simplement voter pour un parti qui a des chances réalistes de faire partie de l'exécutif. Les électeurs stratèges de coalition, comme nous les avons appelés, ne veulent pas courir le risque de gaspiller leur voix en votant pour un parti de l'opposition qui ne pourra pas peser dans les décisions gouvernementales.

Avec comme instrument le potentiel de coalition des partis estimé par l'électeur, nous avons tenté de déterminer combien d'électeurs prennent réellement en compte des considérations de coalition dans l'isoloir. Un quart des électeurs a donc l'intention de voter pour un autre parti que celui qui emporte sa préférence. Quel est l'effet sur le nombre de voix recueillies par

les partis ? Notre modèle démontre que les partis traditionnels (et donc plus grands) perdent moins de voix que les partis plus petits, plus récents ou plus extrêmes idéologiquement, avec la N-VA comme exception. Nous avons ensuite étudié l'effet des considérations de coalition sur les intentions de vote. D'autres variables indépendantes (la distance idéologique, l'évaluation du parti et quelques variables de contrôle²¹) ont également été intégrées dans notre modèle logistique conditionnel. Nos résultats ont démontré que plus le potentiel de coalition estimé est élevé, plus il est probable que le répondant vote pour ce parti. L'effet est indépendant de l'idéologie et de la préférence partisane, et est valable aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. Cela correspond à nos attentes : les électeurs votent plutôt pour un parti qui a une chance crédible de faire partie du gouvernement. Cette approche plus indirecte confirme donc l'intérêt des considérations stratégiques de coalition.

Mais qui sont ces électeurs stratégiques de coalition précisément ? Afin d'identifier ce groupe, nous nous sommes tournés vers une méthode plus directe. En Flandre, la part des électeurs de coalition est estimée « conservativement » à 6.2%. En Wallonie le nombre est légèrement inférieur : 5.5%. Ces pourcentages assez bas peuvent toutefois provoquer des transferts de voix importants : certains partis gagnent beaucoup de voix grâce aux électeurs stratégiques de coalition, d'autres en perdent beaucoup (voir tableaux 7.9 et 7.10). Les partis verts, de chaque côté de la frontière linguistique, souffrent énormément du vote de coalition et perdent plus d'un cinquième de leur base électorale. D'autres partis gagnent encore quelques pourcentages. Dans un système partisan fragmenté comme en Belgique, ces petits transferts de voix ont un grand impact sur les partis qui auront le dernier mot, et donc le plus de pouvoir, dans les négociations concernant la formation de la coalition. Une dernière étape dans notre enquête consistait à esquisser le profil des électeurs stratégiques de coalition. Il s'avère que, pour les électeurs flamands, des préférences plus prononcées mènent à une plus faible probabilité d'émettre un vote stratégique de coalition. Quand les évaluations des deux premiers partis de préférence sont proches l'une de l'autre, le vote stratégique de coalition est plus probable. Pour la Wallonie, ce modèle ne semble pas fonctionner. D'autres recherches devront révéler si cela est dû à différents modèles de formation de coalition et à un paysage politique différemment structuré, ou si la clé réside dans les différences de structures de préférence parmi les électeurs.

Ce chapitre a démontré que les considérations de coalition ont de l'importance dans l'isoloir et que le nombre relativement faible d'électeurs stratégiques de coalition est suffisant pour avoir un impact considérable sur les scores électoraux des partis. Nos estimations « conservatrices » soulèvent également des questions normatives. Les électeurs essaient, même dans un système partisan fragmenté avec des formations de coalition difficilement prévisibles, d'avoir une influence sur l'aboutissement de leur choix de vote. Ils considèrent leurs préférences en termes de politiques et en termes de parti, et estiment la probabilité de participation de ce parti au gouvernement, ce qui équivaut aux chances de voir se réaliser leurs préférences en termes de politiques. N'est-ce pas alors la tâche des partis politiques de fournir aux électeurs des informations claires et transparentes ? En Belgique, les signaux préalables de coalition sont presque tabous alors que tout le monde sait que les coalitions sont inévitables. La structure fédérale multi-niveaux ne facilite pas la tâche des partis politiques. Ils doivent trouver un nombre suffisant de partenaires, non seulement au sein de leur groupe linguistique, mais également à l'extérieur, pour former une majorité. De plus, les partis doivent également tenir compte des majorités politiques aux autres niveaux de gouvernement. Cependant, cela n'empêche pas que les partis pourraient prendre l'initiative d'apporter eux-mêmes un peu plus de clarté dans ce chaos. Actuellement, les partis attendent le signal de l'électeur, comme si les électeurs flamands et wallons étaient responsables de la coordination de la formation de la coalition. Ces attentes irréalistes frustreront les électeurs qui se soucient – et à juste titre – de ce qui deviendra de leur vote après avoir quitté l'isoloir. Les électeurs sanctionneraient-ils les partis qui joueraient franc jeu concernant leurs partenaires de coalition potentiels ? Les pénaliseraient-ils ? Ou cela ne changerait-il rien ? Nous ne connaissons pas la réponse à cette question tant que les partis ne joueront pas cartes sur table. Les formules de cartel de partis étaient en vogue il y a une dizaine d'années, mais elles n'étaient pas utilisées comme des instruments proposant à l'électeur des options viables de coalition. La principale leçon que nous tirons de ce chapitre est néanmoins encourageante : les électeurs se soucient de la formation du gouvernement après les élections même en cas de fragmentation du paysage politique, ou en cas d'ambiguïté ou d'absence de signaux de coalition. Les partis peuvent décider s'ils en tiennent compte, ou s'ils décident de l'ignorer et de garder les mains libres pour les (quelques centaines de jours de) négociations de la coalition.

8 LE CONTACT FAIT-IL LE BELGE ?

LA RELATION ENTRE LES CONTACTS FLAMANDS-WALLONS, LES IDENTITÉS ET LES ATTITUDES PAR RAPPORT À LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Peter Thijssen, Dave Sinardet & Régis Dandoy

8.1 Introduction

La position adoptée par l'opinion publique au sujet du processus de fédéralisation en Belgique, et en particulier la répartition des compétences entre les différents niveaux de pouvoirs, ainsi que l'identification à ces différents niveaux, a été étudiée de manière détaillée depuis plus de deux décennies. Ceci a généralement été fait dans le cadre d'études à grande échelle portant sur le comportement de vote (voir autre Swyngedouw & Beerten, 1996 ; Frogner, De Winter & Baudewyns, 2007 ; Swyngedouw & Rink, 2008 ; Deschouwer & Sinardet, 2010 et le chapitre 9 dans ce livre). L'évolution de ces identités « ethnoterritoriales » et des préférences pour la répartition des compétences est généralement associée à des affiliations politiques plus larges, telles que le comportement de vote, ainsi qu'à un certain nombre de variables sociodémographiques classiques.

Une dimension cependant encore peu étudiée concerne la communication et des contacts entre groupes linguistiques. Il s'agit de la fréquence avec laquelle les individus franchissent la frontière linguistique, que ce soit physiquement ou via l'utilisation des médias, mais aussi de la mesure dans laquelle les liens personnels sont noués avec des gens qui n'appartiennent

pas au propre groupe linguistique. Quel est le profil des personnes qui entretiennent ces contacts à échelle plus ou moins grande ? Et comment ces contacts ont-ils évolué ces dernières années, dans une période de crise politique et de tensions entre communautés ?

Ces questions sont en elles-mêmes intéressantes, mais il est certainement plus intéressant encore d'examiner dans quelle mesure ces contacts ont également un impact sur les identités et les préférences par rapport à la répartition des compétences. L'individu qui entretient plus de communications et de contacts transcommunautaires préfère-t-il le modèle de société belge et se sent-il donc plus belge et/ou est-il opposé à un nouveau transfert des compétences fédérales en faveur des communautés et des régions ? Ou ces contacts mènent-ils plutôt à une conscience plus prononcée de l'existence d'une différence entre les régions ? Cette prise de conscience fait-elle que les individus disposant de beaucoup de contacts interrégionaux sont plus susceptibles de se sentir plus flamands ou wallons et/ou sont plus favorables à une plus grande d'autonomie régionale ?

8.2 **Contacts et solidarité**

La question théorique centrale de ce chapitre porte sur l'influence exercée par le fait d'avoir des contacts interrégionaux sur diverses formes d'identité et sur la répartition des compétences dans un État fédéral. Les recherches antérieures se sont focalisées de manière assez unilatérale sur l'échange interrégional vu sous forme de transferts de solidarité dans le cadre de la sécurité sociale. Van Parijs (2011) suggère cependant que les processus sous-jacents ont été largement négligés. Il existe dans ce domaine quelques théories sociologiques et sociopsychologiques pertinentes. Comme Durkheim l'a annoncé à la fin du 19^{ème} siècle, la solidarité mécanique liée au groupe, qui repose sur l'identification à son propre groupe d'appartenance ethnique et culturelle aurait, en tant que conséquence de l'individualisation et du partage du travail, progressivement été remplacée par une solidarité organique liée au contact et étayée par une rencontre bilatérale (Durkheim, 1893). La question de savoir si Durkheim avait raison reste cependant ouverte, notamment parce que de nombreux chercheurs en sciences sociales perçoivent toujours la solidarité fédérale à la lumière de l'identification mécanique liée

à un groupe. Il est ainsi généralement accepté que la survie d'un État fédéral dépend d'un degré raisonnable d'identification à la fédération. Cependant, la manière dont cette identification est réalisée est moins claire.

Beaucoup de sociopsychologues sont d'avis que le contact entre les groupes est crucial à cet égard. Mais il existe moins de consensus sur la direction que prendrait cet effet. Il s'agirait, selon certains, d'un impact positif puisque les contacts entre les groupes peuvent mener à la reconnaissance mutuelle et à l'empathie. La « théorie du contact intergroupe », introduite par Allport dans *The Nature of Prejudice* en 1954, postule ainsi que le contact entre différents groupes ethniques et culturels favorise la connaissance mutuelle et réduit les préjugés (Pettigrew, 1998). Ce n'est pas un hasard si l'empathie mutuelle, résultat du contact entre les différents groupes ethniques et culturels, est également à la base de la « solidarité organique » de Durkheim (Pettigrew, 1998 ; Pettigrew & Tropp, 2008). Le contact entre les différents groupes ethniques et culturels serait ainsi le moteur de la substitution de l'identification mécanique au propre groupe ethnique et culturel propre, par la solidarité organique qui les transcende.

D'autres soulignent cependant les effets négatifs de ces contacts. Ainsi la « *group threat theory* », dont Putnam (2007) est un des promoteurs reconnus, postule que les contacts entre les groupes où il existe préalablement une certaine animosité, sont plus susceptibles de mener à un renforcement des préjugés négatifs. L'hypothèse part du principe que les contacts stimulent des sentiments de menace, puisque les membres d'autres groupes ethniques et culturels sont perçus comme concurrentiels eu égard aux ressources limitées. Ceci est particulièrement le cas dans un contexte de crise économique où les élites politiques sont plus sensibles aux différences entre les groupes. Cette théorie implique un renversement de la logique de Durkheim, car les individus ne généreraient pas une solidarité organique séparée, mais renforceraient la solidarité mécanique avec leur propre groupe ethnique et culturel (Thijssen, 2012).

La recherche empirique, qui focalise sur les relations entre les autochtones et les immigrants, semble donner raison à long terme à la théorie du contact intergroupe même si, au départ, les premiers contacts confirment encore partiellement la théorie de la menace (Thijssen & Dierckx, 2011). Les contacts entre les autochtones et les immigrants sont dans notre pays

relativement courants quoique récents, contrairement aux contacts entre Flamands et Wallons. Ceux-ci ont un long passé commun, qui pourrait néanmoins être défini comme une relation LAT (*Living apart together*). Suite à la séparation territoriale, administrative, linguistique et médiatique, Flamands et Wallons vivent de plus en plus *apart together* (on peut dire aussi que cela s'applique à d'autres catégories de population au sein de ces deux groupes linguistiques). Les contacts entre Flamands et Wallons sont donc devenus plus occasionnels et plus intentionnels que les contacts entre les autochtones et les immigrants qui, certes dans un contexte urbain, vivent plutôt *together apart*. Compte tenu de ces contextes différents, il est difficile de dire dans quelle mesure les contacts entre Flamands et Wallons auront un effet positif ou négatif sur les identités politiques et le positionnement par rapport à la répartition des compétences.

Dans la suite, nous allons étudier plus en profondeur le contexte politique et sociologique des contacts entre Flamands et Wallons, afin de formuler quatre hypothèses. Ces hypothèses seront testées empiriquement dans la dernière partie.

8.3 Hypothèses : contacts entre Flamands et Wallons dans la Belgique fédérale (2007-2014)

L'étude du discours politique et médiatique de ces dernières années pourrait mener à la conclusion que l'écart entre Flamands et Wallons n'a jamais été aussi grand. Les questions communautaires telles que Bruxelles-Hal-Vilvorde ont conduit à des années de paralysie politique, pimentées par des périodes de tensions importantes. Notamment à cause de ce dossier et de la difficulté d'effectuer une sixième réforme de l'État, la Belgique a été la scène de la plus longue période sans gouvernement de plein exercice de son histoire. Les médias n'ont pas constitué un lieu de rencontre neutre où différents points de vue pouvaient être confrontés les uns aux autres, mais ont plutôt renforcé le consensus politique au sein de leur propre groupe linguistique (Sinardet, 2012).

Sur cette base, on pourrait également affirmer que la Belgique est une illustration du soi-disant paradoxe du fédéralisme, à savoir que l'autonomie peut

potentiellement à la fois atténuer et renforcer les contradictions ethniques et culturelles (voir par exemple Erk & Anderson, 2009). Le fédéralisme, en raison d'un discours élitare régionaliste, mène en effet à plus de séparation au sein de la société belge (par exemple via la disparition d'associations nationales et de lieux de rencontre nationaux) et au sein de la sphère publique (par exemple via un paysage médiatique scindé). Ceci pourrait avoir comme conséquence qu'il y a moins de contacts (signalés) entre Flamands et Wallons.

Nous ne sommes malheureusement pas capables de tester dans quelle mesure la fédéralisation, et les différents processus qui y sont liés, sont effectivement des catalyseurs de changement. Mais nous nous attendons néanmoins à observer une diminution des contacts signalés entre Flamands et Wallons en 2014, après une période de tension communautaire et de nouvelles étapes dans le processus de fédéralisation (à savoir le transfert de plus en plus de compétences vers les entités fédérées). En pratique, ceci mène à la première hypothèse : entre 2007 et 2014, la fréquence déclarée des contacts entre Flamands et Wallons diminue (H₁).

Bien que l'octroi de l'autonomie pourrait être un moyen de résoudre pacifiquement les conflits entre groupes ethniques et culturels, elle peut également renforcer et consolider les identités de ces groupes. Les élites politiques sont des acteurs importants dans ce processus. Alors que les élites dans un système de démocratie consensuelle tel que la Belgique sont supposées pouvoir pacifier les tensions entre groupes linguistiques (Lijphart, 1977), l'inverse est cependant tout aussi vrai (Sinardet, 2011). Ainsi, le fédéralisme peut à terme fournir aux partis nationalistes les « outils » permettant la disparition des éléments d'une gouvernance partagée (Riker, 1964). Dans la mesure où cette gouvernance partagée comprend par exemple les transferts interrégionaux qui réduisent les inégalités en termes de revenus, la fin de cette gouvernance partagée menacera également la politique sociale de redistribution et donc la solidarité au sens strict (voir par exemple Banting & Kymlicka, 2006). Mais on pourrait également affirmer que le fédéralisme conduit au renforcement d'un type particulier de solidarité, à savoir celle au sein de son propre groupe ethnique. Dans la mesure où l'autre groupe ethnique et culturel est présenté, dans la rhétorique élitare, comme fondamentalement différent et comme une menace (pour son propre bien-être), il n'est pas inconcevable que des contacts interrégionaux au niveau du public puissent plutôt conduire à une plus forte identification avec son

propre groupe (solidarité mécanique). Le paradoxe du fédéralisme est donc en substance une extension de la théorie de la menace exposée ci-dessus, ce qui implique que le fait d'avoir plus de contact mène tout simplement à un renforcement de l'identité régionale.

Il est intéressant de noter que cette dernière logique est, à première vue, en contradiction avec la façon dont Émile Durkheim et beaucoup de ses interprètes modernes (Alexander, 2006 ; Van Parijs, 2011) pensaient que la solidarité évoluerait dans les états modernes. Dans *Division of Labour*, Durkheim prédisait l'évolution d'une solidarité mécanique vers une solidarité organique. Cette première forme de solidarité est basée sur le pouvoir d'identification quasi instinctif et automatique avec son propre groupe ethnique et culturel, en mettant l'accent sur éléments communs « imaginaires » et les similarités du groupe.

La deuxième forme est basée sur la complémentarité des échanges entre les différents individus encouragée par un partage croissant du travail. Il s'agit ici d'empathie intersubjective et donc plutôt d'un processus réflexif qui est rendu possible par un système d'éducation solide et une société civile forte. Mais si le fédéralisme donne lieu à un partage du travail – impliquant moins de coopération et de rencontres interrégionales entre la Flandre et la Wallonie – il n'existe pas vraiment de contradiction entre le paradoxe du fédéralisme et les travaux de Durkheim. Comme lui, nous pouvons affirmer que le fédéralisme – en facilitant plus d'autonomie et en rendant possible la sécession – peut conduire à une régression de l'évolution moderne de la solidarité, à savoir un retour à la solidarité mécanique (Thijssen, 2012). Le paradoxe du fédéralisme implique un lien entre une fédéralisation approfondie et une augmentation « mécanique » de la solidarité. La deuxième hypothèse serait donc : une fréquence plus élevée de contacts entre Flamands et Wallons conduit à un renforcement de l'identification avec son propre groupe ethnique et culturel (H_2). Et, dans la foulée, la troisième serait alors : une fréquence plus élevée de contacts entre Flamands et Wallons conduit à un soutien accru à un nouveau transfert de compétences vers les régions, et cela via un effet direct (H_{3a}) et via un effet indirect sur l'identification régionale (H_{3b}).

Comme mentionné dans une section précédente, la « *intergroup contact theory* » se situe totalement à l'opposé (voir par exemple Schlueter & Wagner, 2008 ; Wagner & al., 2006 ; Pettigrew & Tropp, 2006). Selon cette théorie,

les contacts interrégionaux mènent à plus de compréhension mutuelle et à plus de tolérance entre groupes ethniques et culturels, et ce même en temps de crise économique et de rhétorique élitare hostile. L'intensification des contacts entre les individus de différentes origines ethniques conduit à une réduction de la menace et de la peur subjective (Pettigrew & Tropp, 2008), et fournit ainsi une image nuancée et positive de l'autre groupe ethnique, qui à son tour mènera à plus de confiance interethnique et à une plus forte propension à coopérer. Allport (1954) postulait que cet effet positif de la diversité ethnique sur les relations intergroupes se produisait uniquement en cas de bonne coopération entre les différents groupes ethniques. Cependant, des recherches récentes ont démontré qu'il existe un effet positif direct sans que ces conditions soient remplies (Pettigrew, 1998 ; Pettigrew & Tropp, 2006). Nous pouvons ainsi tout simplement inverser les hypothèses ci-dessus. Dès lors, l'hypothèse 4 serait formulée comme suit : une fréquence plus élevée de contacts entre Flamands et Wallons conduit à un affaiblissement de l'identification avec son propre groupe ethnique et culturel (H_4) ; et la cinquième hypothèse : une fréquence plus élevée de contacts entre Flamands et Wallons conduit à moins de soutien à un nouveau transfert de compétences vers les régions, et cela via un effet direct (H_{5a}) et via un effet indirect sur l'identification régionale (H_{5b}).

Toutefois, il va sans dire que les hypothèses 3, 4, 5 et 6 ci-dessus peuvent également être testées longitudinalement. Dans ce chapitre, nous nous basons donc non seulement sur l'enquête électorale PARTIREP de 2014, mais également sur un ensemble de données similaires collectées en 2007 par TNS Media et commanditées par les journaux *De Standaard* et *Le Soir* dans le cadre d'une opération de collaboration entre les deux journaux. Des questions similaires y ont été posées, permettant de mettre en lumière l'importance des contacts interrégionaux pour la solidarité au sein de l'État fédéral belge.

8.4 Communication et contacts entre Flamands et Wallons (évolution 2007-2014)

Afin de tester l'hypothèse 1, examinons tout d'abord comment les contacts interrégionaux entre Flamands et Wallons ont évolué au fil du temps. Étant donné qu'aucune recherche traitant de ces contacts n'a été effectuée dans

le passé, cette comparaison demeure malheureusement limitée à la période entre 2007 et 2014. Il s'agit toutefois d'une période d'analyse pertinente puisque les élections fédérales de 2007 ont marqué le début d'une longue crise politico-communautaire qui a persisté jusqu'à la conclusion d'un accord sur une sixième réforme de l'État, et jusqu'à la formation du gouvernement Di Rupo fin 2011. Au cours de la courte législature qui a suivi, dans laquelle la réforme de l'État a été traduite en législation, a été votée et en partie mise en œuvre, et durant laquelle le parti nationaliste flamand N-VA a maintenu son obtention de bons scores dans les sondages, les tensions communautaires sont restées à l'ordre du jour. Il s'agit ainsi d'une période où l'avenir du pays et les relations entre groupes linguistiques sont restés au centre du débat politique et médiatique. Cela pourrait également avoir un impact sur la communication et les contacts entre groupes linguistiques.

Tableau 8.1 Fréquences des visites Flandre – Wallonie (Source : *Le Soir – De Standaard 2007 & PARTIREP 2014*)

Répondants wallons – Fréquences des visites en Flandre									
	Pour les vacances ou les loisirs			Pour visiter des amis flamands			Pour faire du shopping flamands		
	2007	2014	Diff.	2007	2014	Diff.	2007	2014	Diff.
Jamais /									
Moins d'une fois par an	44.4%	51.8%		65.8%	80.9%		68.2%	73.9%	
Plus fréquemment	55.6%	48.2%	-7.4%	34.2%	19.1%	-15.1%	31.8%	26.1%	-5.7%
Répondants flamands – Fréquences des visites en Wallonie									
	Pour les vacances ou les loisirs			Pour visiter des amis wallons			Pour faire du shopping wallons		
	2007	2014	Diff.	2007	2014	Diff.	2007	2014	Diff.
Jamais /									
Moins d'une fois par an	46.4%	58.8%		75.5%	82.7%		86.1%	83.2%	
Plus fréquemment	53.6%	41.2%	-12.4%	24.5%	17.3%	-7.2%	13.9%	16.8%	+2.9%
Différence Flandre-Wallonie	-2.0%	-7.0%		-9.7%	-1.8%		-17.9%	-9.3%	

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer à quelle fréquence ils franchissent la frontière linguistique, que ce soit pour des vacances, des loisirs ou des rencontres avec des amis. Il est frappant de constater que les contacts interrégionaux ont sensiblement diminué sur une période de 7 ans. Seul le nombre de Flamands qui se sont rendus en Wallonie pour faire du shopping a légèrement augmenté. La diminution des visites pour des vacances reste somme toute assez limitée, mais les visites à des amis ont clairement diminué, alors qu'il s'agit là probablement de la plus importante variable impliquant un contact.²² Le déclin que nous observons entre 2007 et 2014 n'est par ailleurs pas dû à des différences substantielles au sein des échantillons par rapport à la distance entre le domicile et la frontière linguistique. Il est probable que les personnes qui vivent plus près de la frontière linguistique aient plus de contacts avec l'autre communauté linguistique. Nous constatons en effet que les résidents du Brabant flamand et du Brabant wallon ont – de loin – le plus de contacts au-delà de la frontière linguistique. Mais quand nous étudions les répondants habitant dans une province n'ayant aucun contact direct avec la frontière linguistique, respectivement Namur et Luxembourg pour la Wallonie et Anvers pour la Flandre, nous observons une baisse significative du nombre de contacts entre 2007 et 2014. Par conséquent, nous voyons ici confirmée de manière importante la première hypothèse qui suggérait que le nombre de contacts, et donc la solidarité organique de Durkheim, diminue.

En ce qui concerne le niveau absolu des contacts respectifs, nous observons que les visites pour les vacances ou les loisirs dépassent quelque peu la moyenne, car avec un Wallon sur deux et quatre Flamands sur dix franchissant au moins une fois par an la frontière linguistique, la fréquence des contacts est ici plus élevée que pour les autres indicateurs. Le nombre de personnes qui franchissent la frontière pour rencontrer des amis est, par exemple, beaucoup plus bas dans les deux groupes linguistiques, avec moins d'un individu sur cinq.

Enfin, nous observons que, *grosso modo*, les contacts vont plutôt dans le sens de la Wallonie vers la Flandre que l'inverse. Notamment en ce qui concerne le shopping, plus de Wallons vont faire leurs courses en Flandre que des Flamands en Wallonie.

Tableau 8.2 Utilisation des médias par-delà la frontière linguistique (Source : PARTIREP 2014)

	Flamands	Wallons	Différence
	Médias francophones	Médias néerlandophones	
Jamais / Moins d'une fois par an	66.0%	79.6%	
Plus fréquemment	34.0%	20.4%	7.4%

Tableau 8.3 Utilisation des médias par-delà la frontière linguistique (Source : *Le Soir – De Standaard 2007*)

	Flamands	Wallons	Différence	Flamands	Wallons	Différence
	Télévision franco-phone	Télévision néerlandophone		Journaux franco-phones	Journaux néerlandophone	
Jamais / Moins d'une fois par an	37.3%	59.3%		72.6%	86.9%	
Plus fréquemment	62.7%	40.7%	20.0%	27.4%	13.1%	14.3%

Nous nous focalisons maintenant sur l'utilisation des médias. La comparaison est ici plus complexe, vu qu'en 2014 les répondants ont été interrogés sur leur utilisation des médias en général, alors qu'en 2007 la question a été posée séparément pour quatre types de médias (journaux, télévision, radio et magazines). Contrairement aux variables précédentes portant sur les contacts « directs », nous constatons une relation inverse avec la région. Alors qu'il est apparu que les Wallons ont plus de contacts directs avec les Flamands plutôt que l'inverse, nous constatons en revanche que moins de Wallons sont touchés par les médias flamands. Provisoirement, nous ne pouvons l'expliquer, mais le lien est significatif et similaire pour les deux périodes étudiées. Cependant, et ceci est encore plus important, nous observons que l'utilisation mutuelle des médias a diminué au cours des sept dernières années. La diminution semble, en plus, être légèrement plus accentuée en Flandre qu'en Wallonie, ce qui indique peut-être une certaine convergence. Bien que nous ayons souligné que les indicateurs pour 2007 et 2014 ne sont pas tout à fait analogues, il semble peu probable que l'effet soit uniquement dû à la question posée. Dans les tableaux ci-dessus, nous observons que seuls 37.3% des répondants Flamands ne regardent jamais,

ou moins d'une fois par an, la télévision francophone en 2007, alors qu'en 2014, 66% des répondants affirment n'avoir jamais, ou moins d'une fois par an, suivi les médias francophones *en général*. Il semble peu probable que les répondants, interrogés sur leur utilisation des médias, ne réfèrent jamais à la télévision. Il serait néanmoins très intéressant de confronter ces résultats avec les données plus objectives de l'audimat.

8.5 Contacts, identités et réforme de l'État

Dans cette section, nous analysons comment la présence, ou l'absence, de contacts est liée à l'identification des répondants aux différentes identités ethnoterritoriales en Belgique.

Sur la base de la *group threat theory* et du contexte de crise économique et des tensions communautaires au niveau des élites, nous avons postulé qu'une fréquence plus élevée de contacts avec l'autre communauté linguistique est susceptible de conduire à un renforcement de l'identification avec sa propre communauté ethnique et culturelle, et ce au détriment de l'identification suprarégionale, à savoir l'identité belge (Hypothèse 2). Des contacts plus fréquents avec l'autre groupe linguistique amplifieraient les différences perçues et renforceraient donc les sentiments de différence entre les groupes linguistiques. Les contacts conduisent selon cette thèse à confirmer l'affirmation selon laquelle l'autre groupe linguistique constitue une menace pour les intérêts vitaux du propre groupe régional. La *inter-group contact theory* défend cependant une thèse diamétralement opposée, car elle postule que les individus qui ont des contacts par-delà la frontière linguistique s'identifieront moins avec leur propre groupe ethnique et culturel, et se sentiront plus belges. Des contacts fréquents peuvent ainsi conduire au ressenti qu'il y a finalement peu de différences entre Flamands et Wallons, ou que ces différences sont en tous cas inférieures à celles exposées dans les discours politiques et médiatiques, parce que les personnes concernées ont une relation plus étroite avec l'autre communauté linguistique et peuvent donc plus facilement s'identifier à la Belgique. La solidarité organique qui provient de ces contacts et de ces rencontres a en effet une importante composante empathique (Thijssen, 2012).

Nous explorons ici le lien entre contacts et identité à l'aide des scores factoriels pour un contact intercommunautaire, en nous basant sur les quatre types de contacts. Un inconvénient de cette échelle de contacts réside dans le fait qu'elle contient également les contacts avec les médias puisque nous savons que les différentes régions se comportent ici de manière différente.

Tableau 8.4 Liens entre contacts et identité (scores factoriels) – Répondants flamands

Identité	Moyenne	N	Écart-type
Seulement Flamand	-.3249275	81	.91246113
Plus Flamand que Belge	-.1714139	189	.77823822
Autant Flamand que Belge	-.0716968	418	.85229671
Plus Belge que Flamand	.5564438	88	1.02147035
Seulement Belge	.1524617	218	1.18985314
Total	-.0065210	994	.96770763

Tableau 8.5 Liens entre contacts et identité (scores factoriels) – Répondants wallons

Identité	Moyenne	N	Écart-type
Seulement Wallon	-.4628984	23	.88780011
Plus Wallon que Belge	-.4106697	75	.68643507
Autant Wallon que Belge	-.1527126	433	.88322764
Plus Belge que Wallon	.0262005	117	.94274019
Seulement Belge	.2922376	362	1.18119052
Total	.0012713	1010	1.02236857

Dans les tableaux ci-dessus, et étant donné que les scores les plus élevés indiquent des contacts plus fréquents, il est particulièrement intéressant de noter que les répondants qui ont des contacts par-delà de la frontière linguistique se sent plus belges. L'hypothèse 4, qui supposait ainsi que l'individu qui a plus de contacts se sent plus fortement belge se confirme, contrairement à l'hypothèse 2. Cela semble aller dans le sens de la théorie de contact et non pas dans celui de la théorie de la menace. Chez les répondants Wallons, le sentiment pro belge est lié de manière directement proportionnelle à l'augmentation des contacts interrégionaux. Chez les répondants flamands, c'est également le cas, à l'exception du fait que ceux qui

se sentent plus belges que flamands ont plus de contacts que ceux qui se sentent seulement belges (mais cette dernière catégorie obtient encore le plus grand score sur les contacts).

Dans ce qui suit, nous vérifions si une dynamique similaire est à l'oeuvre en ce qui concerne la relation entre les contacts par-delà la frontière linguistique, et les préférences par rapport à la répartition des compétences.

À partir des résultats précédents, nous nous attendons à ce qu'un plus grand nombre de contacts par-delà frontière linguistique soit associé à une préférence pour plus de compétences au niveau fédéral ou, à tout le moins, à une absence de préférence pour une plus grande autonomie régionale. Le chapitre 9 du présent ouvrage nous apprend qu'il existe un lien entre l'identification et les opinions sur la réforme de l'État, du moins chez les répondants flamands : l'individu qui se sent fortement Flamand est également enclin à vouloir plus de compétences pour la Flandre. Il s'agit ici d'une importante différence régionale étant donné que, chez les électeurs wallons, il n'y avait pas de lien entre l'identité et une préférence pour la répartition des compétences. Dans les tableaux suivants, nous observons dans quelle mesure les contacts interrégionaux jouent un rôle par rapport à ces préférences institutionnelles.

Tableau 8.6 Lien entre contacts et répartition des compétences (scores factoriels)
– Répondants flamands

Répartition des compétences	Moyenne	N	Écart-type
0 – Toutes les compétences aux régions et communautés	-.1050408	63	.99664724
1	-.0668738	36	.81924257
2	-.1528063	86	.85314777
3	-.0425816	98	.84649232
4	.0897207	144	.85838489
5 – Statu quo	-.0977921	326	1.00172266
6	-.0644597	62	.98917546
7	.1702986	67	1.00215350
8	.3944820	45	1.21852594
9	.6511346	13	1.09231894
10 – Toutes les compétences à l'état fédéral	.4882379	38	1.17914971
Total	.0070380	978	.97881570

Tableau 8.7 Lien entre contacts et répartition des compétences (scores factoriels)
– Répondants wallons

Répartition des compétences	Moyenne	N	Écart-type
0 – Toutes les compétences aux régions et communautés	.0801410	31	1.19850718
1	-.3508681	11	.93962132
2	-.1625635	58	.89242639
3	-.0606436	79	1.11467033
4	.1511753	91	1.10378945
5 – Statu quo	-.0734981	294	.94306768
6	.0564611	80	.88886657
7	.0705227	97	.93594109
8	.1260921	99	1.07539153
9	.2221040	30	1.33193159
10 – Toutes les compétences à l'état fédéral	.0043312	97	1.10216665
Total	.0077329	967	.01905295

Le lien est moins prononcé que pour l'identité, mais on peut globalement affirmer que l'individu qui est en faveur d'une plus grande autonomie régionale a généralement moins de contact avec l'autre groupe linguistique. Une fois de plus, la théorie du contact de l'hypothèse 5 semble être confirmée, tandis que la théorie de la menace de l'hypothèse 3 ne l'est pas. Ces éléments sont plus prononcés chez les répondants flamands où la différence dans le nombre de contacts entre ceux qui sont en faveur de plus de décentralisation et ceux en faveur de plus de (re-)fédéralisation est plutôt grande. Cette différence existe également chez les répondants wallons, mais de manière moins prononcée. Cela correspond également avec la différence observée plus tôt entre les électeurs flamands et wallons concernant le lien entre l'identité et la répartition des compétences. Il semble donc que les contacts par-delà la frontière linguistique conduisent à une préférence pour le renforcement de l'État fédéral.

Dans la section suivante, nous intégrons un ensemble de variables à un modèle d'équation structurelle.

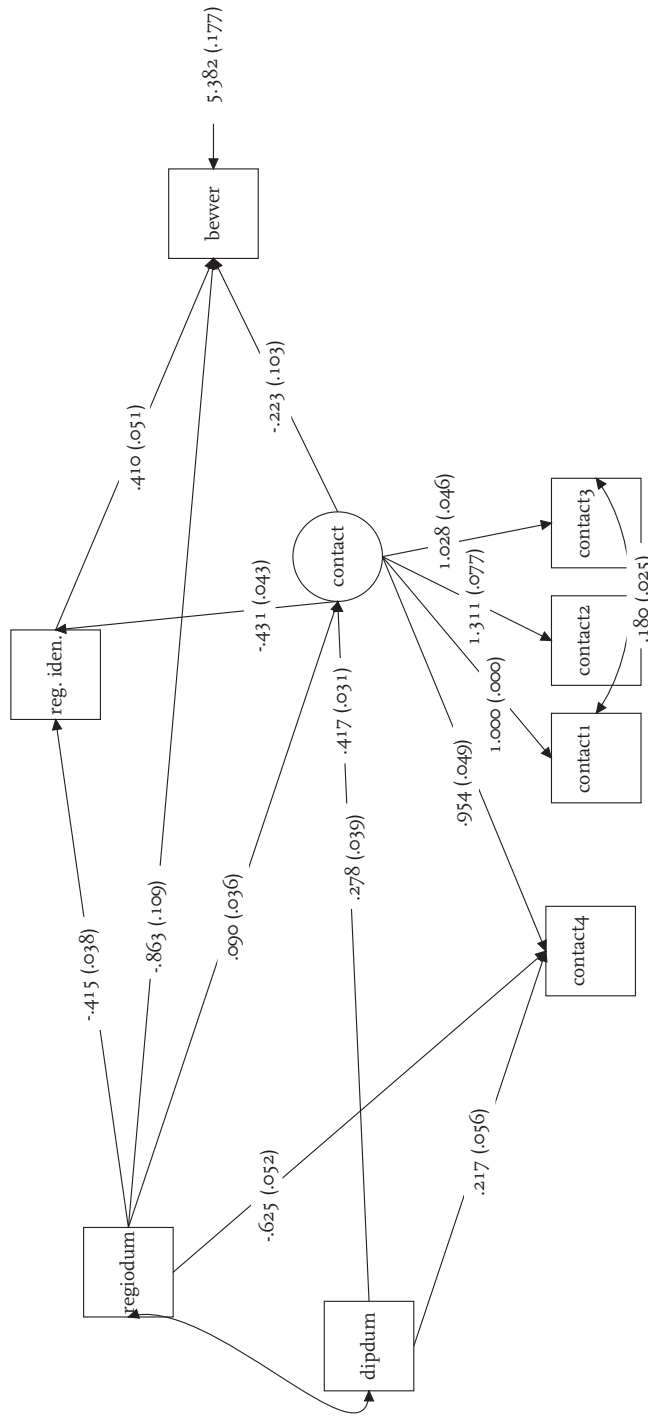
8.6 La fréquence des contacts comme un prédicteur de l'identité et du soutien à une régionalisation des compétences

Étant donné l'objectif de minimisation des erreurs de mesure pour appréhender la fréquence des contacts à partir d'un modèle de mesure complet, il est préférable d'estimer les effets du facteur « fréquence des contacts » à partir d'un modèle d'équations structurelles (SEM). Le modèle SEM permet également de distinguer les effets directs et indirects de la fréquence des contacts.

Étant donné que nous disposons de variables équivalentes pour 2007 et 2014, mais pas pour les mêmes répondants – nous ne disposons pas de données constituées en panel – il n'est hélas pas possible d'intégrer les deux bases de données au sein d'un modèle unique. Nous devons par conséquent nous satisfaire de la comparaison de différents modèles pour les deux périodes séparément. Nous commençons avec la discussion du modèle pour 2014, pour continuer ensuite avec la discussion du modèle pour 2007, et concluons par la comparaison des deux modèles. Dans la discussion des modèles individuels, nous présentons les effets non standardisés, tandis que nous nous concentrons sur les effets standardisés dans la comparaison, car l'opérationnalisation de certaines variables n'est pas complètement uniforme sur les deux vagues d'enquête.

Le modèle SEM ajusté [Chi-carré = 64.091 ($v = 13$) ; RMSEA = 0.044 (90% C.I : 0.034 - 0.055) ; CFI = 0.984 ; TLI = 0.968] à partir des données PARTIREP place les contacts interrégionaux (Contact) au centre du graphique. Cette variable se compose de trois indicateurs en rapport avec les contacts en face à face par-delà de la frontière linguistique, et d'un indicateur qui évalue le contact avec les médias provenant de l'autre communauté linguistique. Les trois indicateurs en face à face réfèrent respectivement aux visites pour des vacances, aux visites à des amis et au shopping. Contrairement à la perspective dichotomique utilisée dans les tableaux plus haut, chacun de ces quatre indicateurs est mesuré en fonction de cinq catégories allant de « une ou plusieurs fois par semaine » à « jamais ». Bien que les quatre indicateurs présentent des scores acceptables à la fois pour la validité et pour la cohérence interne, le modèle peut être amélioré si nous introduisons une covariance entre les termes d'erreur entre la visite pour

Graphique 8.1 Modèle SEM ; Donnée PARTIREP 2014



VARIABLES :

Regiodum : Waillon (1) et Flamand (0)

Dipdum : Enseignement supérieur (1) et autres (0)

Contact4 : Fréquence de l'utilisation des médias provenant d'une autre communauté linguistique (général)

Contact3 : Fréquence des contacts interrégionaux (vacances, amis, shopping)

Contact : Facteur global pour les contacts interrégionaux

Reg. iden. (V16) : Échelle inversée pour l'identification à la Belgique (question « Moreno »)

1 = Je me sens uniquement Belge, jusque 5 = Je me sens uniquement Flamand / Wallon

Bever (V48) : Échelle inversée pour une future délégation de compétences vers le niveau de pouvoir régional

o = Toutes les compétences à l'état fédéral, jusque 10 = Toutes les compétences aux régions et aux communautés

des vacances et le shopping. Ceci se justifie par le fait qu'il s'agit ici de deux cas d'interactions commerciales qui impliquent moins de réciprocité et de profondeur que, par exemple, les visites aux amis.

Il est intéressant de remarquer que, même si l'indicateur de contacts avec les médias contribue correctement au facteur de contact général, celui-ci se distingue des autres indicateurs en face à face selon la région du répondant (Regiodum ; Wallonie = 1 et Flandre = 0). Les Wallons semblent globalement entretenir des contacts plus fréquents avec la Flandre que l'inverse ($b = 0,090^*$), ce qui n'est pas surprenant étant donné la prédominance économique de la Flandre. Pour les contacts avec les médias, il s'agit cependant de l'inverse. Les Wallons suivent beaucoup moins les médias flamands que vice-versa ($b = -0.625^{***}$). Il est possible que la fonction différentielle de cet élément soit l'expression d'une moins bonne maîtrise de l'autre langue nationale en Wallonie. Mais étant donné qu'il n'y a pas d'indicateurs disponibles sur les connaissances linguistiques dans les données de 2014, ceci ne peut être vérifié. L'indicateur de contacts avec les médias semble de toute façon plus fortement associé avec le niveau d'éducation qu'avec les autres indicateurs (Dipdum ; enseignement supérieur ou universitaire = 1 et enseignement non supérieur = 0). Les individus ayant suivi des études supérieures ont plus de contacts par-delà la frontière linguistique ($b = 0.278^{***}$) et encore plus avec les médias (Contact₄), car l'effet global b de l'éducation est égal à 0.482^{***} . Cet effet consiste en un effet indirect sur le facteur de contact global ($b = 0.265^{***}$) et en un effet direct ($b = 0.217$).

Cependant, et étant donné la nature de ces hypothèses ci-dessus, nous nous concentrons principalement sur les effets structurels du facteur de contact.

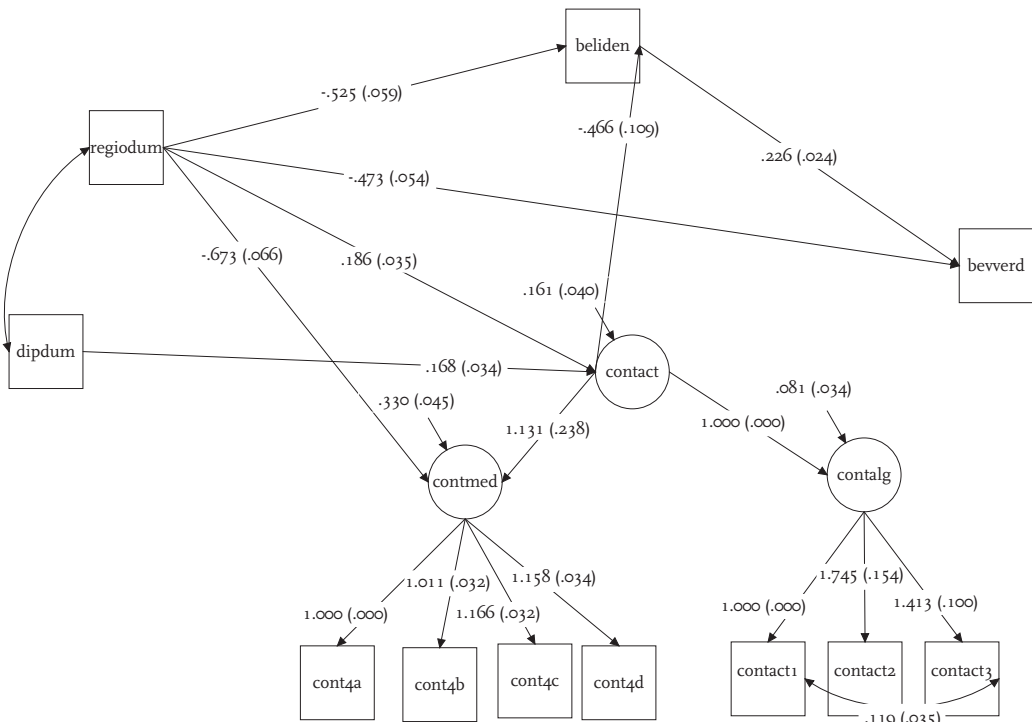
Le modèle SEM pour 2014 est clairement en faveur de l'hypothèse 4 et de la théorie du contact, et pas de l'hypothèse 2 et de la théorie de la menace. Nous constatons après tout que le facteur « Contact » a un effet négatif ($b = -0.277^{***}$) sur la variable 'Reg Iden'. Cette dernière variable est mesurée sur base d'une version inversée de la question dite « de Moreno », avec cinq catégories, allant de 1 = « je me sens plutôt belge » à 5 = « je me sens plutôt flamand / wallon ». Les personnes ayant des contacts fréquents au-delà de la frontière linguistique s'identifient donc moins avec leur propre communauté ethnique et culturelle et se sentent donc plutôt belges. En termes durkheimiens, cet effet pourrait être vu comme le moteur d'un passage d'une solida-

rité mécanique à une solidarité organique. Comme prévu, nous constatons que les Wallons (Regiodum = 1) s'identifient moins avec leur propre communauté ethnique et culturelle que les Flamands (Regiodum = 0). Le paramètre d'effet non normalisé b est ici de -0.524^{***} . En outre, nous observons que l'effet de l'enseignement supérieur sur l'identification régionale ne fonctionne qu'indirectement ($b = -0.120^{***}$) via le facteur des contacts. Les personnes les plus instruites s'identifient moins avec leur propre région ethnique et culturelle, mais uniquement parce qu'ils maintiennent des contacts fréquents avec l'autre communauté ethnique et culturelle. Si nous nous tournons vers ce qu'on pourrait appeler l'effet politique du facteur de contact, nous voyons ici à nouveau la théorie de contact confirmée.

Nous mesurons la répartition souhaitée des compétences sur base de la variable « Beuver », qui est mesurée en 2014 grâce à un indicateur unique et composé de 11 catégories allant de 0 = « toutes les compétences sont transférées à l'État fédéral » et 10 = « toutes les compétences aux communautés et aux régions ». Notre modèle indique que les individus qui déclarent avoir plus de contacts avec l'autre communauté linguistique sont moins susceptibles de transférer des compétences supplémentaires aux régions (Beuver). Fait intéressant, cela comprend à la fois un effet direct ($b = -0.223^*$), ainsi qu'un effet indirect sur l'identification régionale ($b = -0.177^{***}$). L'effet global des contacts au-delà de la frontière linguistique sur la tendance à transférer des compétences supplémentaires aux régions est donc de -0.399^{***} . Les individus qui s'identifient moins avec leur propre communauté ethnique et culturelle sont également moins enclins à transférer des compétences supplémentaires aux régions ($b = 0.410^{***}$). Il y a également un effet indirect important de la région sur la question de la compétence via l'identification à la Belgique ($b = -0.17^{***}$). Cela n'empêche pas qu'il y a également un effet régional direct plus grand et distinct de l'identification et des contacts ($b = -0.863^{**}$). En effet, les Wallons sont beaucoup moins susceptibles de transférer plus de compétences aux régions, et ce, indépendamment des différences dans l'identification et les contacts interrégionaux. Les recherches futures devront démontrer dans quelle mesure l'impact direct des régions est influencé par des intérêts et les préférences politiques.

La situation de 2007 est intéressante à étudier. Nous utilisons à cet effet un modèle similaire basé sur les données de l'enquête CATI réalisée par TNS pour *Le Soir* et *De Standaard* en 2007. Le modèle fonctionne à nouveau très

Graphique 8.2 Modèle SEM *Le Soir/De Standaard* – données 2007



VARIABLES :

Regiodum : Wallon (1) et Flamand (0)
 Dipdum : Enseignement supérieur (1) et autres (0)
 Contmed : Utilisation des médias provenant d'une autre communauté linguistique (TV, radio, journaux, magazines)
 Contalg : Contacts interrégionaux (vacances, amis, shopping)
 Contact : Facteur global pour les contacts interrégionaux
 Reg. Iden. : Échelle inversée pour l'identification à la Belgique (question « Moreno »)

1 = Je me sens uniquement Belge, jusque 6 = Je me sens uniquement Flamand / Wallon
 Bevervd (V48) : Échelle inversée pour une future délégation de compétences vers le niveau de pouvoir régional
 0 = Toutes les compétences à l'état fédéral, jusque 6 = Toutes les compétences aux régions et aux communautés
 Belgiden : Échelle pour l'identification à la Belgique (question « Moreno »)
 Bevervd : Échelle pour une future délégation de compétences vers le niveau de pouvoir régional

bien [Chi carré = 156.475 (v = 38) ; RMSEA = 0.042 (90% C. I : 0.035 - 0.048) ; CFI = 0.981 ; TLI = 0.973]. Toutefois, le modèle central pour les contacts ne ressemble pas tout à fait à celui de 2014 puisque nous ne disposons pas d'un indicateur général pour l'usage des médias provenant d'une autre région linguistique (comme Contact4 dans le modèle de 2014), mais bien de quatre indicateurs distincts pour les formes spécifiques de médias provenant de l'autre région (TV, radio, journaux et magazines). Par conséquent,

nous avons opté pour un deuxième facteur de contacts avec deux dimensions sous-jacentes : un facteur médiatique séparé (« Contmed »), en fonction des quatre indicateurs médiatiques précités, et un facteur en face à face séparé (« Contf2f ») en fonction des trois indicateurs de contacts (vacances, amis et shopping par-delà la frontière linguistique). Étant donné la dimensionnalité changeante de la variable de contacts en 2007 comparée à celle de 2014, il n'est pas possible de prouver qu'il s'agit ici d'une mesure invariante. Néanmoins, nous disposons de variables liées à la situation sociodémographique Regio (Regiodum ; 1 = Wallonie et 0 = Flandre) et à l'éducation (Dipdum ; 1 = enseignement supérieur et 0 = enseignement non supérieur) qui peuvent nous livrer quelques informations sur le critère de validité du facteur de contacts. Par rapport à 2014, nous observons ici une continuité très importante. Tout comme en 2014, nous constatons que les Wallons entretiennent des contacts plus fréquents avec les Flamands que l'inverse ($b = 0.203^{***}$). De même, on voit que la relation avec le facteur médiatique est inversée ($b = -0.674^{***}$). Les Wallons consultent moins fréquemment les médias flamands que l'inverse. Tout comme en 2014, un enseignement supérieur mène à plus de contacts avec l'autre communauté linguistique en 2007 ($b = 0.183^{***}$). Au demeurant, et sur base de ces critères externes, il semble très plausible que le facteur de second ordre de 2007 soit égal à celui mesuré en 2007. En ce sens, il est en effet utile de comparer, d'une part, les effets du facteur de contacts sur respectivement l'identité régionale et le soutien à un transfert de compétences vers les régions avec, d'autre part, les effets correspondants observés en 2014. À cette fin, nous utilisons des effets standardisés puisque les mesures varient en effet dans les mêmes limites, mais comptent un nombre différent de catégories. Alors que la variable d'identité régionale et la variable liée à la répartition régionale des compétences comprenaient respectivement cinq et onze catégories en 2014, chacune comprenait six caté-

Tableau 8.8 Effets standardisés relevants (2007 et 2014)

	2007 Beta	2014 Beta	
Plus de contacts interrégionaux -> Moins d'identification régionale	-.19	-.28	H4 confirmée 2007-2014
Moins de contacts interrégionaux -> Moins de soutien pour une future régionalisation des compétences	NS	-.06	H5 confirmée 2007-2014

gories en 2007. Le tableau suivant donne un aperçu des effets pertinents entièrement standardisés respectivement pour 2007 et pour 2014.

Nous observons que l'influence de la fréquence des contacts interrégionaux a augmenté au cours des sept dernières années, alors que la fréquence des contacts sur la même période a diminué de manière significative. En d'autres termes, l'impact des contacts par-delà la frontière linguistique augmente au fil du temps tout en réduisant les contacts réels. Comme c'était le cas pour les contacts interpersonnels, leurs impacts augmentent généralement alors qu'ils deviennent plus rares. Les personnes qui déclarent avoir plus de contacts avec l'autre communauté linguistique en 2007 étaient moins susceptibles de s'identifier principalement avec leur propre groupe ethnique et culturel, mais cet effet est encore plus important sept ans plus tard. Les personnes qui déclarent avoir plus de contacts avec l'autre communauté linguistique n'étaient pas, même en 2007, significativement moins susceptibles de transférer des compétences supplémentaires aux régions. Il existait seulement un effet indirect sur l'identification avec la Belgique ($\text{Beta} = -0.19 \times 0,23 = -0.04$), mais même cet effet indirect est clairement plus faible que celui de 2014. Il faut également noter que l'effet régional direct sur la répartition des compétences (« beverver »), qui ne peut être expliqué par l'identification et les contacts, était significativement plus faible en 2007 ($\text{Beta} = -0.47$). Les différences entre Flamands et Wallons en 2007 étaient beaucoup plus petites en ce qui concerne le transfert de compétences supplémentaires aux régions. Si nous analysons des domaines spécifiques de politique publique plutôt qu'un indicateur unique pour la répartition des compétences, l'effet s'inverse. En 2007, les Wallons avaient, plus que les Flamands, tendance à vouloir transférer plus de domaines spécifiques de politique publique au niveau régional.

8.7 Discussion générale

Le fait est bien connu que le capital social est tout aussi important que le capital financier pour le bonheur individuel. Il y a plus d'une décennie, Putnam a souligné que le « capital social de liaison » (*bridging social capital*) est crucial pour notre société moderne. Ce capital social lie des individus provenant de différents groupes sociaux. Bien que Putnam (2007) ait en-

tendu plus tard la critique concernant la possibilité d'intégrer les contacts entre les différents groupes ethniques et culturels dans le capital social de liaison, il semble que les contacts entre Flamands et Wallons ont de plus en plus un tel effet de liaison. Dans ce chapitre, nous avons démontré que les contacts interrégionaux peuvent être importants pour la survie de la Belgique fédérale et de la solidarité fédérale. Nous avons également observé que les personnes qui entretiennent des contacts fréquents au-delà de la frontière linguistique s'identifient moins avec leur propre communauté ethnique et culturelle. Plus encore que le partage du travail, le contact interrégional est en quelque sorte le lubrifiant pour la dynamique de solidarité de Durkheim par laquelle la solidarité mécanique, avec les membres de son propre groupe, est remplacée par une solidarité organique avec des individus extérieurs à ce groupe. Cependant, il est à noter que l'impact des contacts interrégionaux augmente lorsqu'il est légèrement sous pression. La fréquence de presque tous les types de contacts interrégionaux a diminué. En ce sens, il n'est pas évident qu'une politique visant à favoriser les contacts entre Flamands et Wallons puisse conduire à plus de solidarité organique dans la Belgique fédérale. Les recherches futures devraient certainement porter plus d'attention aux contraintes possibles des effets bénéfiques des contacts interrégionaux. Quoi qu'il en soit, il est clair que la variable de « contacts interrégionaux » mérite une place centrale dans les futures enquêtes d'opinion menées dans nos régions.

9 LES ATTITUDES COMMUNAUTAIRES ET LE VOTE

*Kris Deschouwer, Lieven De Winter, Min Reuchamps,
Dave Sinardet & Jérémy Dodeigne*

9.1 Le débat sur le fédéralisme belge

En 1993, la Belgique devient officiellement un État fédéral. L'accord de la Saint-Michel qui « a mis le toit sur la maison fédérale » (Dehaene, 2012) constituait déjà la quatrième grande réforme de l'État depuis 1970. Entre-temps, différentes tentatives avaient échoué afin de faire évoluer la Belgique d'un État unitaire vers une fédération. Les partis politiques traditionnels se sont scindés en deux sous la pression des partis nationalistes et en raison du désaccord entre néerlandophones et francophones concernant la forme de la nouvelle Belgique, le sens et le tracé de la frontière linguistique, le statut et les limites de Bruxelles, la nomination d'un bourgmestre de Fournons, la question de la répartition des compétences et des modalités de leur financement. Depuis 1965, tous les gouvernements belges ont connu une fin anticipée causée par l'opposition, devenue trop grande, entre partis du Nord et du Sud du pays. Suite à la quatrième réforme de l'État et depuis les premières élections fédérales et régionales de 1995, le calme politique semblait peu à peu s'établir. Si de nombreux gouvernements sont tombés en cours de législature par le passé, quatre coalitions gouvernementales n'ont pas chuté sur les dossiers communautaires depuis 1991. Une cinquième réforme de l'État a même été négociée et implémentée sans grande tension. Le vent a néanmoins tourné vers la fin du deuxième gouvernement violet de Guy Verhofstadt (2003-2007).

Le statut de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde était de retour à l'agenda politique. Le cartel entre le CD&V et la N-VA qui avait ramené, après cinq ans d'opposition, le CD&V d'Yves Leterme au pouvoir en Flandre, et qui avait fait survivre la N-VA, énonçait clairement que de nouvelles étapes devaient être franchies vers une plus grande autonomie de la Flandre. Les élections fédérales de 2007 et de 2010 furent marquées par les débats sur BHV et de nouvelles réformes de l'État. Les responsables politiques des deux grands groupes linguistiques se mitraillaient à coups de déclarations et de reproches. Les médias, largement divisés linguistiquement, alimentaient ce conflit en défendant leur propre communauté linguistique (Sinardet, 2013).

En 2007, il fallut six mois pour former un nouveau gouvernement et pas moins de dix-huit mois en 2010. Et même après la sixième réforme de l'État de 2012, la question de savoir si les structures politiques de la Belgique étaient bien adaptées, ou s'il fallait à nouveau réformer en profondeur la structure de l'État, restait actuelle. La N-VA, le plus grand parti de Flandre et du pays en 2010 et en 2014, est en tout cas de cet avis. Certes, en 2014, la campagne a été surtout marquée par des sujets socio-économiques, mais le plus grand parti du pays n'a pas caché sa volonté de vouloir à terme davantage défaire les liens institutionnels entre Flamands et francophones. Le dernier mot n'a pas encore été dit sur l'avenir de la Belgique. Le débat sur les dispositions institutionnelles n'est pas encore clos (Popelier, Sinardet, Velaers & Cantillon, 2012).

Dans ce contexte, il est utile de comprendre comment les électeurs en Flandre et en Wallonie perçoivent ces évolutions. Dans les recherches passées, les politologues se sont déjà demandés dans quelle mesure l'électeur, pour voter, s'était laissé guider par le sujet de la réforme de l'État. La réponse était : en une très faible mesure. D'autres sujets semblent être plus importants pour les électeurs, même après des campagnes électorales où les tensions communautaires étaient au cœur du débat (Swyngedouw & Beer-ten, 1996 ; Swyngedouw & Rink, 1998 ; Frogner, De Winter & Baudewyns, 2007 ; Deschouwer & Sinardet, 2010). Malgré ce que les débats communautaires ambiants pouvaient laisser présager, les électeurs semblaient bien moins s'identifier à la Flandre ou à la Wallonie qu'à la Belgique.

Dans ce chapitre, nous nous concentrons d'abord sur les sentiments identitaires des électeurs. La compréhension des évolutions identitaires est une question importante dans un État fédéral. En effet, dans les études sur les so-

ciétés divisées, il apparaît que le fédéralisme peut paradoxalement contribuer à exacerber les tensions identitaires alors qu'il est supposé les apaiser. Cela s'explique par l'institutionnalisation du conflit qui offre ainsi un tremplin aux différents groupes ethniques, en leur permettant de renforcer les sentiments identitaires à partir de leurs propres institutions (Erk & Anderson, 2009 ; Sinardet, 2010 ; Deschouwer, 2014 ; Caluwaerts & Reuchamps, 2015). Comme les Flamands, les Wallons, les Bruxellois et les germanophones ont en Belgique leur propre Parlement élu, leur propre gouvernement, leur propre administration, leur propre drapeau et jour férié, ces institutions peuvent contribuer à un renforcement des identités. Ceci peut également encourager ces entités fédérées à revendiquer plus de compétences, source potentielle de tensions accrues. C'est pourquoi il est utile d'analyser l'évolution des sentiments identitaires des Belges au cours des dernières années. Jusqu'au début des années 2000, il n'y avait pas de trace d'un plus fort sentiment identitaire flamand ou wallon (De Winter, 2002), mais, comme l'idée d'un État fédéral a progressivement gagné l'esprit des électeurs, cela pourrait avoir un impact. Ensuite, il nous faudra analyser si les sentiments d'appartenance se traduisent dans le comportement électoral des citoyens.

Après avoir exploré les identités, nous étudierons les préférences institutionnelles des électeurs, c'est-à-dire leur vision sur l'avenir institutionnel de la Belgique. Les partis politiques du Nord et du Sud du pays ont des visions souvent différentes sur ce sujet. Les études menées sur les élections passées ont révélé que les différences entre électeurs flamands et wallons existent sur ce point, mais moins fortement que ce à quoi l'on pourrait s'attendre au vu des débats politiques entre les partis. Dans le contexte politique actuel, où l'on discute à nouveau du fédéralisme et du confédéralisme, voire d'une possible scission de la Belgique, il convient d'analyser quelles sont les préférences des électeurs. Nous examinerons également dans quelle mesure, et de quelle manière, les préférences pour une Belgique plus forte, ou au contraire pour les entités fédérées, ont influencé les élections du 25 mai 2014.

9.2 La mesure des identités

La mesure dans laquelle une personne se sent flamande, wallonne, francophone, belge ou européenne n'est pas facile à déterminer. Les identités

sont complexes et peuvent varier. Il est en outre tout à fait possible de combiner différents sentiments d'appartenance. En fonction de la situation dans laquelle une personne se trouve, une identité peut prendre plus ou moins d'importance. Quand on souhaite mesurer des identités dans une enquête, il s'agit toujours d'un exercice statistique quelque peu artificiel. Les enquêtes peuvent évoluer dans le temps et générer des résultats qui ne sont pas parfaitement comparables.

Dans les enquêtes d'opinion qui ont été menées en Belgique, il existe plusieurs traditions pour mesurer les identités (De Winter, 1998). Une question récurrente est la question dite « hiérarchique », où les électeurs doivent indiquer avec quelle communauté ils s'identifient en premier lieu, et celle avec laquelle ils s'identifient en second lieu (pour une synthèse des résultats de 1991 à 2009, voir Deschouwer & Sinardet, 2010). Ils ont ensuite le choix entre des entités comme la Flandre, la Wallonie, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Belgique, l'Europe, la ville, la commune et la province. Les répondants doivent choisir une de ces propositions. Une seule identité doit donc être considérée comme la plus importante. La personne qui, par exemple, se sent aussi bien belge que wallonne doit néanmoins faire un choix en répondant à cette question hiérarchique.

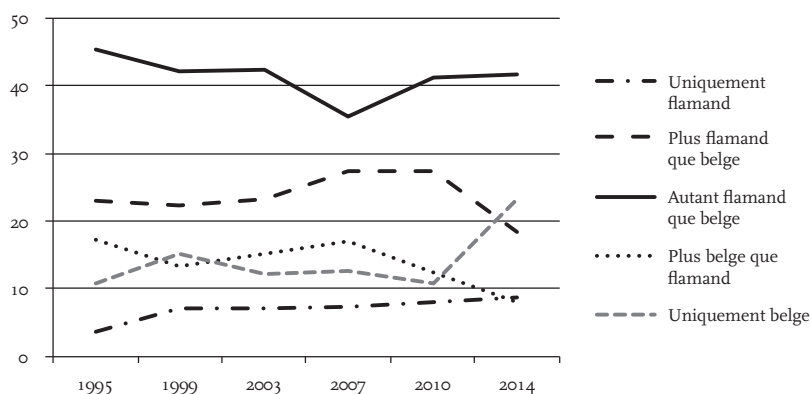
Une deuxième technique classique – fréquemment utilisée dans d'autres pays – est la question dite « Moreno », du nom de son concepteur, le politologue espagnol Luis Moreno (2007). Elle repose sur le contraste entre deux identités. Dans le cas belge, on demande si l'électeur se sent uniquement flamand/wallon, plus flamand/wallon que belge, aussi bien flamand/wallon que belge, plus belge que flamand/wallon, ou uniquement belge. L'avantage de la question Moreno est qu'elle permet la combinaison de deux identités. Le désavantage est toutefois la limitation à deux identités. Il n'y est par exemple pas question de l'Europe, des provinces et des communes. Et tandis que l'opposition identitaire flamand-belge est en Flandre pertinente, les identités en Belgique francophone ne peuvent être aussi facilement catégorisées. L'identification peut se faire avec la Communauté française, avec la Région bruxelloise ou encore avec la Région wallonne.

Il existe encore d'autres manières de mesurer les identités. On peut plus spécifiquement mesurer la fréquence et l'intensité des sentiments d'identité (Vandekeere, Doutrelepon & Jacquemain, 1990 ; 1994 ; Italiano & Jacque-

main, 2014), ou on peut demander, pour toute une série d'identités, dans quelle mesure elles sont importantes pour les répondants (Reuchamps, Kavadias & Deschouwer, 2014).

Chaque méthode présente donc ses avantages et ses inconvénients. Dans ce chapitre, nous allons utiliser la question Moreno. Elle présente l'avantage d'être utilisée dans d'autres pays, ce qui rend possible la comparaison avec d'autres régions aux identités contrastées, comme le Québec et le reste du Canada, l'Écosse, l'Angleterre et le Pays de Galle au Royaume-Uni, ou encore la Catalogne et le reste de l'Espagne. Le fait de se limiter dans notre cas à l'identité wallonne par rapport à l'identité belge est également pertinent, puisque la Région de Bruxelles ne fait pas partie de notre échantillon. Nous avons uniquement interrogé des électeurs wallons.

Figure 9.1 Évolution des identités en Flandre (1995-2014)

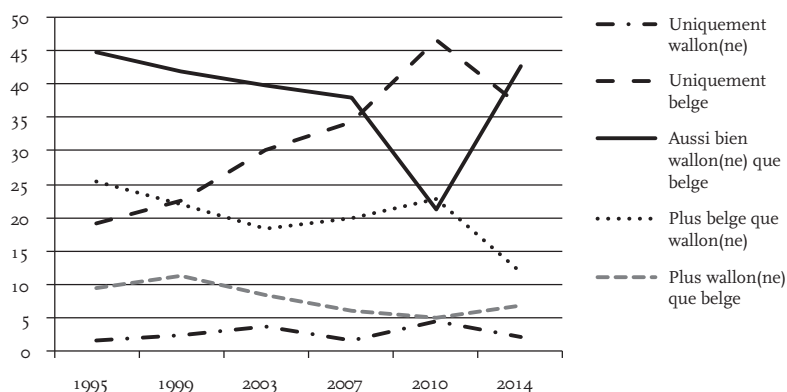


Source : enquêtes électorales ISPO-PIOP 1995, 1999, 2004, 2007, 2010 ; PARTIREP 2014

Dans les études sur les évolutions des identités en Belgique, on n'observe pas d'augmentation de l'importance des identités régionales. Les dernières années ont néanmoins été marquées par une forte tension communautaire. Il y a eu des débats tendus sur BHV, sur la frontière linguistique et les limites de Bruxelles, sur les compétences et sur le financement des Communautés et des Régions. En 2010, la N-VA (un parti qui aspire à terme à l'indépendance de la Flandre) a connu un succès éclatant encore renforcé en 2014. Étant donné que la longue crise institutionnelle a été engendrée par les exigences flamandes pour plus d'autonomie et la volonté wallonne de ne

plus modifier le système fédéral, on pouvait s'attendre à ce qu'en Flandre l'identité flamande se soit renforcée et, en Wallonie, l'identité belge.

Figure 9.2 Évolution des identités en Wallonie (1995-2014)



Source : enquêtes électorales ISPO-PIOP 1995, 1999, 2004, 2007, 2010 ; PARTIREP 2014

Dans les figures 9.1 et 9.2, on peut voir l'évolution des identités flamandes, wallonnes et belges et leur évolution respective de 1995 à 2014. Cette évolution ne confirme guère l'augmentation des identités régionales. La catégorie « uniquement flamand » qui exprime le plus fortement l'identité flamande se retrouve tout en bas de la figure 9.1. Entre 2010 et 2014, elle augmente de 8% à 8.7%, ce qui n'est statistiquement pas significatif. La catégorie est la moins souvent choisie sur toute la période étudiée (sauf en 2014). À l'autre extrême, choisie par 40% des Flamands, on retrouve la catégorie « aussi flamand que belge ». Cette situation n'a pas non plus changé récemment. On peut cependant noter deux évolutions : en 2014 un plus grand nombre de Flamands se sentent « uniquement belges » (23%, soit le double par rapport à 2010) et un moins grand nombre de Flamands se sentent « plus flamands que belges » (de 27% à 18%).

Les réponses à la question Moreno indiquent également une grande prépondérance de l'identité belge en Wallonie, mais les tendances y sont moins linéaires (particulièrement à cause d'un tassement de cette tendance en 2010). En 2014, 37% des Wallons se sentaient « uniquement belges » et 12% « plus belges que wallons ». La catégorie intermédiaire obtenait toujours (à l'exception de 2010) le score le plus élevé (43% en 2014), tandis que ceux qui

se sentent plus « wallons que belges » ou « uniquement wallons » représentaient une très petite minorité (respectivement 7% et 2%).

De manière générale, ces résultats indiquent une véritable stabilité dans le temps en ce qui concerne le poids relatif des différentes identités. Et quand elles évoluent, elles ne bougent pas en faveur des identités régionales. Ceci confirme tous les résultats antérieurs des recherches effectuées dans ce domaine et ce, indépendamment du type de question posée (question Moreno ou la question hiérarchique) (De Winter, 1998 ; Frogner & De Winter, 1999 ; Deschouwer & Sinardet, 2010). Ces résultats ne sont donc pas le produit d'une attitude volatile qui varierait en fonction des épisodes communautaires (comme les Fourons, BHV ou, plus généralement, les débats sur l'avenir de la Belgique). Quand des partis politiques se positionnent par rapport à la question identitaire, soit ils perdent des voix (comme la Volksunie jusqu'en 2001 et antérieurement le Rassemblement Wallon), soit ils en gagnent (comme le Vlaams Belang après 1991 ou la N-VA depuis 2009). Les sentiments identitaires sont par conséquent clairement plus stables que le comportement électoral. C'est donc de manière sous-jacente que des évolutions existent dans les préférences des électeurs pour l'avenir institutionnel de la Belgique, ou dans l'importance qu'ils accordent (temporairement) à la problématique des relations entre les communautés linguistiques en Belgique.

9.3 Préférences institutionnelles

Ces dernières années, les élites des partis flamands et francophones sont apparues fortement polarisées sur le thème de la réforme de l'État bien que, au niveau des parlementaires, les divergences sont parfois bien moins prononcées que ce que les discours politiques et les médias présument (Do-deigne, Reuchamps & Sinardet, 2013). Mais quelles sont les préférences des électeurs en ce qui concerne l'avenir de la Belgique ? Veulent-ils davantage d'autonomie pour les entités fédérées, ou veulent-ils au contraire plus de compétences pour l'État fédéral belge ? Dans l'enquête électorale PARTIREP menée en 2009 et en 2014, nous avons demandé aux électeurs de se positionner sur une échelle allant de 0 à 10, 0 signifiant « toutes les compétences pour les Régions et les Communautés », 10 signifiant « toutes les compétences pour l'État fédéral » et 5 indiquant explicitement un choix pour le

statu quo (« la situation actuelle est satisfaisante »). En Flandre, la réponse à cette question était en moyenne de 4.3 en 2009 et de 4.5 en 2014, donc pour plus d'autonomie pour les entités fédérées dans les deux cas. En Wallonie, la réponse était en moyenne de 5.1 en 2009 et de 5.6 en 2014, soit légèrement en faveur du renforcement de l'État fédéral belge. Dans le tableau 9.1, nous avons réduit l'échelle de onze points à cinq catégories et comparé les résultats avec 2009 (Deschouwer & Sinardet, 2010). Nous avons isolé les deux catégories extrêmes (toutes les compétences pour l'État fédéral et toutes les compétences pour les Régions et les Communautés – réponses 10 et 0), ainsi que la position médiane (5) qui exprime la satisfaction avec la situation actuelle. La catégorie « plus de compétences pour l'État fédéral » correspond donc aux réponses 1, 2, 3 et 4 tandis que la catégorie « plus de compétences pour les Régions et les Communautés » regroupent les réponses 6, 7, 8 et 9.

Tableau 9.1 Préférences institutionnelles des électeurs pour l'avenir de la Belgique (en pourcentages)

	Flandre		Wallonie	
	2009	2014	2009	2014
Toutes les compétences pour les Régions et les Communautés	4.9	4.0	5.5	1.1
Plus de compétences pour les Régions et les Communautés	47.0	34.5	33.5	24.7
La situation actuelle est satisfaisante	24.2	38.0	22.5	31.6
Plus de compétences pour l'État fédéral	20.3	19.6	29.6	31.8
Toutes les compétences pour l'État fédéral	3.5	4.0	8.9	10.8

Étant donné la forte polarisation entre élites politiques flamandes et franco-phones concernant la réforme de l'État, particulièrement durant les dernières années, on peut s'attendre à ce que cela se reflète aussi dans l'opinion publique. Cependant, et de manière comparable à 2009, ce n'est pas vraiment le cas. La différence communautaire la plus importante concerne le soutien pour plus de pouvoirs aux entités fédérées et le soutien pour plus de pouvoirs pour l'État fédéral. Les électeurs flamands prennent plutôt position en faveur du premier scénario alors que les électeurs wallons tendent à favoriser le second. Il ne s'agit toutefois pas de différences majeures. En effet, environ un quart des électeurs flamands souhaitent plus de compétences pour l'État fédéral, tandis qu'à peu près la même proportion d'électeurs wallons veulent

davantage d'autonomie pour les entités fédérées. Les positions « extrêmes » semblent de manière générale toujours peu populaires bien qu'il existe, chez les électeurs wallons, une plus grande volonté de voir se renforcer les compétences de l'État fédéral que chez les électeurs flamands. Plus d'électeurs flamands que d'électeurs wallons soutiennent étonnamment le statu quo dans la réforme de l'État alors que, dans les discours et les médias, ce choix est associé quasi exclusivement avec le point de vue politique francophone.

La comparaison des résultats de 2009 et 2014 est à cet égard très intéressante. Le soutien pour le statu quo a augmenté chez tous les électeurs, ce qui peut être interprété comme un succès de l'accord sur la sixième réforme de l'État conclu au moment de l'enquête. Il semble que les électeurs estiment que ce sujet (fût-ce peut-être provisoirement) ne devrait plus figurer à l'agenda, ou que leurs demandes antérieures pour plus d'autonomie ont été satisfaites. Cette lecture semble renforcée quand les données de 2009 sont comparées à celles de 2014, où l'on observe une autre différence importante : le soutien pour plus de pouvoir des Régions et des Communautés a diminué autant en Wallonie qu'en Flandre. Cela provient probablement du fait qu'une partie des électeurs a évolué d'une préférence pour plus d'autonomie vers une préférence pour le statu quo. En ce qui concerne cette évolution du scénario d'autonomie vers le statu quo, les chiffres entre 2009 et 2014 sont assez comparables.

On peut s'attendre à ce que les préférences des électeurs en matière de réforme institutionnelle du pays ne soient pas entièrement indépendantes de leurs identités. L'électeur qui s'identifie fortement avec la Flandre ou avec la Wallonie pourrait être plus enclin à plaider pour une plus grande autonomie des entités fédérées. Le tableau 9.2 indique, pour chaque réponse à la question Moreno, le score moyen obtenu sur l'échelle des onze points mesurant les préférences relatives à la réforme de l'État. Ce croisement démontre clairement que l'électeur qui s'identifie plus avec la Flandre qu'avec la Belgique est aussi significativement plus favorable à une autonomie renforcée des entités fédérées. À l'inverse, l'électeur qui s'identifie plutôt avec la Belgique, tend davantage vers le statu quo ou vers une légère préférence pour plus de compétences pour l'État fédéral belge. Une telle relation n'est toutefois pas observée en Wallonie. Seul un groupe très restreint d'électeurs se sentant uniquement wallon se distingue des autres électeurs par une préférence pour plus de compétences pour les entités fédérées. Cette ten-

dance est toutefois moins prononcée que chez les électeurs flamands. La relation entre identité et préférences institutionnelles est donc uniquement perceptible en Flandre. Nous avons constaté les mêmes tendances en 2009 (Deschouwer & Sinardet, 2010).

Tableau 9.2 Préférences institutionnelles des électeurs pour l'avenir de la Belgique et leur identification avec la Flandre/Wallonie et la Belgique (score moyen sur l'échelle en onze points)

	Flandre	Wallonie
Uniquement flamand / wallon	3.1	4.9
Plus flamand / wallon que belge	3.8	5.7
Autant flamand / wallon que belge	4.8	5.2
Plus belge que flamand / wallon	5.7	6.3
Uniquement belge	5.2	5.7

9.4 Identités, réforme de l'État et comportement électoral

La dernière question cruciale à laquelle nous devons répondre est celle de savoir si les identités et les préférences institutionnelles se traduisent dans le comportement électoral. Nous avons jusqu'à présent regardé l'évolution générale dans le temps et nous n'avons pas noté de grande évolution. Nous avons cependant observé que l'électorat flamand et wallon n'est pas homogène en ce qui concerne aussi bien les identités que les préférences en matière de réforme de l'État. Les différences entre les deux régions pourraient alors s'exprimer par des comportements électoraux différents. Nous nous attendons ainsi à ce que les électeurs ayant une plus forte identité régionale, et/ou les électeurs estimant que les entités fédérées devraient recevoir plus de compétences, seront plus enclins à voter pour des partis qui font campagne autour des thématiques identitaires et institutionnelles. De ce point de vue, la question est plus ouverte en Wallonie où il n'existe (plus) de partis régionalistes représentés dans les parlements. Au sud du pays, les partis sont en compétition pour la défense de la Belgique et donc pour la défense du statu quo institutionnel.

Par ailleurs, la traduction des opinions et des croyances dans le comportement électoral présupposent que celles-ci soient considérées comme des facteurs déterminants du vote. Les électeurs ont en effet de nombreux souhaits et attentes, mais leur choix électoral est déterminé par les sujets qu'ils jugent suffisamment importants. Dans cette perspective, il a été demandé aux répondants dans quelle mesure ils estiment que la réforme de l'État était un sujet important une fois dans l'isoloir. Le tableau 9.3 présente les résultats de cette enquête. On y voit une différence claire, mais surprenante, entre la Flandre et la Wallonie. Il y a en effet plus d'électeurs wallons qui accordent de l'importance à la réforme de l'État : 56,5% d'entre eux jugent le sujet important ou très important, contre seulement 42,5% en Flandre. Si l'on considère les personnes qui jugent que ce thème est peu important, voire pas du tout important, on en retrouve 29% en Flandre, pour seulement 19% en Wallonie. Ce constat est notable pour deux raisons. Dans le débat politique, c'est surtout en Flandre qu'est présente la question d'une réforme plus profonde de l'État, tandis que les partis francophones défendent plutôt la position que d'autres enjeux politiques sont davantage importants. C'est d'autant plus remarquable que la plupart des recherches menées au cours des vingt dernières années ont démontré que la réforme de l'État est jugée comme étant un thème plus important du côté flamand que du côté francophone (Baudewyns, 2013 : 75 ; Reuchamps, 2013). En 2009 on constatait déjà qu'il n'y avait que peu de différences entre répondants flamands et francophones sur la question (Deschouwer & Sinardet, 2010), mais en 2014, la situation semble s'être inversée.

Tableau 9.3 Importance du thème de la « réforme de l'État » dans le choix électoral (en pourcentages)

	Flandre	Wallonie
Très important ou plutôt important	42.5	56.5
Ni important ni pas important	28.4	25.0
Plutôt pas important ou pas du tout important	29.1	18.6

Il est nécessaire de comparer le thème de la réforme de l'État avec d'autres sujets potentiels pouvant influencer le comportement électoral. Les électeurs peuvent considérer que différents sujets sont importants, tout en attribuant une hiérarchie à ces thèmes. Ce sont finalement les sujets les plus importants qui se traduisent dans le bulletin de vote. Notre enquête élec-

torale démontre que le thème de la réforme de l'État n'apparaît pas parmi ces sujets les plus importants. Dans une liste de thèmes potentiels, il est demandé aux électeurs de choisir le thème le plus important déterminant leur comportement électoral. Ainsi, le thème le plus souvent cité concerne les questions socio-économiques (tableau 9.4), ce qui, dans le passé, était déjà le cas. Les thèmes « économie » et « emploi » obtiennent ensemble 64% en Flandre et presque 70% en Wallonie. Seul un petit nombre d'électeurs (environ 3% en Flandre comme en Wallonie) considère que la réforme de l'État est un sujet décisif. Il existe donc différentes opinions concernant l'évolution institutionnelle de la Belgique (d'un retour à la Belgique unitaire jusqu'à une autonomie complète pour la Flandre et la Wallonie), mais il y a peu de variation par rapport à l'importance qu'ont ces préférences une fois l'électeur dans l'isoloir. Pour la plupart des électeurs il ne s'agit d'ailleurs pas du tout d'un sujet déterminant pour leur choix.

Tableau 9.4 Thème le plus important dans le choix électoral (en pourcentages)

Thèmes	Flandre	Wallonie
Emploi	38.9	51.7
Économie	25.2	17.9
Fiscalité	9.7	7.0
Environnement	9.1	7.3
Criminalité	7.8	6.0
Immigration	6.2	6.9
Réforme de l'État	3.1	2.6
Défense	0.0	0.6

Bien que le thème de la réforme de l'État ne semble pas le plus important aux yeux de l'électorat, on peut toutefois évaluer l'impact de leurs identités et de leurs préférences institutionnelles – pas nécessairement de manière explicite et consciente – quand ils votent.

Les électeurs qui s'identifient uniquement ou davantage à leur région votent-ils plus souvent pour des partis régionalistes ? À l'inverse, les électeurs qui ont une identité mixte, davantage belge ou uniquement belge, votent-ils pour d'autres partis ? Cette première hypothèse est fondée sur la littérature électorale des partis régionalistes. Ces derniers présentent un programme électoral centré sur la défense et la promotion socio-économique de leur région (Gómez-Reino, De Winter & Lynch, 2006). Dans ce cas, les électeurs

avec une identité régionale forte seraient plus enclins à voter pour un parti dont la « raison d'être » est la défense de « leur » région (De Winter & Türsan, 1998). En Belgique, c'est principalement au nord du pays que ce comportement électoral peut être distinctement identifié étant donné l'existence de partis régionalistes puissants (N-VA et VB). Au sud du pays, depuis la disparition du *Rassemblement Wallon* en 1985, il n'existe plus de parti régionaliste disposant d'une représentation parlementaire (Deschouwer, 2009). Dans ce contexte, il est intéressant de voir vers quel(s) parti(s) se dirigent les plus régionalistes des électeurs wallons. Si le PS est souvent considéré comme le principal héritier du mouvement wallon, il existe également de fortes factions régionalistes dans les autres partis francophones. En outre, au sein de ce parti, la défense de la cause wallonne s'est détournée d'un discours centré sur les demandes d'autonomie régionale vers un discours centré sur le maintien d'un État fédéral fort (notamment pour garantir la solidarité interpersonnelle de la sécurité sociale). Certains régionalistes pourraient donc se détourner de ce discours « belge ».

À cet égard, nous pouvons établir une seconde hypothèse où une forte identité régionale des électeurs se traduirait par des préférences pour davantage d'autonomie régionale, voire l'indépendance de la région. Dans ce cas de figure, les motivations pour voter pour un parti régionaliste sont renforcées, alors que les électeurs les plus belges voteraient pour le parti défendant le mieux (la survie de) la Belgique. Des études antérieures ont toutefois établi que si identité et préférences constitutionnelles sont étroitement liées, ce lien n'est pas systématique (Pattie, Denver, Mitchell & Bochel, 1999). Il est donc nécessaire de mesurer l'influence respective de chacune de ces deux dimensions sur le vote. Cela est d'autant plus justifié dans le contexte électoral belge de mai 2014 où la campagne au nord du pays concernant la réforme de l'État n'était pas tant axée sur un discours régionaliste ou nationaliste, que sur les bienfaits socio-économiques d'une nouvelle vague de régionalisation. Dans ce contexte, certains électeurs dont l'identité est mixte ou principalement belge peuvent néanmoins trouver certains avantages à soutenir un parti prônant plus de régionalisation.

Nous regardons en premier lieu la relation entre identités et comportement électoral. Dans les tableaux 9.5 et 9.6, nous donnons, pour le corps électoral de chaque parti, les réponses à la question Moreno. Nous l'avons réduite à trois catégories : uniquement ou plus flamand/wallon que belge,

aussi bien flamand/wallon que belge et uniquement ou plus belge que flamand ou wallon. Le comportement électoral est celui qui porte sur la Chambre des représentants. Les proportions sont les mêmes pour les élections au Parlement régional ou européen, ce qui nous permet ici de nous limiter à une seule élection.

Tableau 9.5 Relation entre identité et comportement électoral en Flandre

	N-VA	CD&V	Open VLD	sp.a	Groen	VB	PvdA
Uniquement flamand ou plus flamand que belge	45.5	21.8	13.8	16.3	9.7	52.6	19.0
Autant flamand que belge	40.2	48.1	45.9	38.5	48.6	21.1	38.1
Uniquement belge ou plus belge que flamand	13.3	30.1	40.4	45.2	41.7	26.3	42.9
Total	N=271	N=133	N=109	N=104	N=72	N=19	N=21

Tableau 9.6 Relation entre identité et comportement électoral en Wallonie

	PS	MR	cdH	Ecolo	PTB- Go	PP
Uniquement wallon ou plus wallon que belge	11.3	5.2	6.7	7.0	14.0	21.4
Autant wallon que belge	39.4	41.5	47.4	47.4	34.9	28.6
Uniquement belge ou plus belge que wallon	49.3	43.3	46.2	45.6	51.2	50.0
Total	N=213	N=135	N=104	N=57	N=43	N=28

En Wallonie, les électeurs des différents partis ne diffèrent guère les uns des autres en ce qui concerne cette relation entre identité et comportement électoral. Le corps électoral est réparti dans tous les partis de la même manière que le corps électoral wallon en général – c'est-à-dire avec un faible pourcentage plaçant l'identité wallonne au-dessus de la belge et avec une identité belge majoritaire.

La situation est différente en Flandre. Là, les électeurs avec une identité différente votent aussi pour des partis différents. Il y a lieu de distinguer deux groupes. D'un côté la N-VA et le Vlaams Belang (en petit nombre certes – il faut donc faire attention) avec un corps électoral qui se sent clairement plus flamand que belge. De l'autre côté, nous retrouvons le sp.a,

l'Open VLD, Groen et le PvdA avec un corps électoral qui est plus enclin à une identité mixte ou uniquement belge. Au sp.a et au PvdA (quoique, ici aussi, en un très petit nombre), le groupe « belge » est même le plus grand. Entre les deux groupes, on trouve le CD&V avec un corps électoral qui est moins flamand que celui de la N-VA et le Vlaams Belang, mais qui est aussi moins belge que celui des autres.

Après avoir étudié la relation entre identité et comportement électoral, il nous faut analyser la relation entre les préférences institutionnelles et le vote. Dans le tableau 9.7, nous donnons, pour le corps électoral de chaque parti, la position moyenne sur l'échelle de onze points à propos de la réforme de l'État où, comme nous l'avons déjà expliqué précédemment, 0 indique la volonté d'allouer « toutes les compétences aux Régions et aux Communautés » et où 10 signifie au contraire « toutes les compétences au niveau fédéral belge ».

Tableau 9.7 Moyenne des préférences institutionnelles pour les électeurs de chaque parti (0 = toutes les compétences pour les Régions et les Communautés / 10 = toutes les compétences pour l'État fédéral)

N-VA	3.7 (N=271)	PS	5.5 (N=213)
CD&V	4.5 (N=133)	MR	6.0 (N=135)
Open VLD	5.2 (N=109)	cdH	6.6 (N=104)
sp.a	5.3 (N=104)	Ecolo	5.7 (N=57)
Groen	5.0 (N=72)	PTB-Go	5.2 (N=43)
Vlaams Belang	4.5 (N=19)	PP	5.6 (N=28)
PvdA	5.5 (N=21)		
Moyenne pour la Flandre	4.5	Moyenne pour la Wallonie	5.6

On retrouve cette fois chez les électeurs wallons une différence importante. Aucun parti en Wallonie ne défend explicitement une régionalisation plus poussée du pays et plus de compétences aux Régions et aux Communautés. Les partis francophones sont plutôt en compétition pour démontrer qui défend le mieux les intérêts de ceux qui veulent préserver l'unité de la Belgique. La réticence pour former une coalition fédérale avec la N-VA après les élections l'illustre clairement. Mais si on observe les électeurs des différents partis, on voit que les électeurs du cdH se distinguent des autres. Pour tous les autres partis, la position sur l'échelle en onze points est plus ou moins identique à la moyenne wallonne. Les électeurs du cdH, par contre, se positionnent clairement plus du côté belge de l'échelle.

En Flandre, nous retrouvons la même distribution que celle concernant la relation entre identités et comportement électoral. Les partis où les électeurs tendent (un peu) plus vers le côté belge que l'électeur flamand moyen sont l'Open VLD, le sp.a, le PvdA et Groen. Nous retrouvons au milieu les électeurs du CD&V (ainsi que ceux du Vlaams Belang). Ici, la N-VA est le seul parti où les électeurs se prononcent en faveur d'une plus grande autonomie de la Flandre. La position des électeurs de la N-VA n'est toutefois pas extrême et beaucoup moins prononcée que le programme du parti.

Deux explications possibles existent. La première est que la N-VA, qui a fait campagne autour de sujets socio-économiques, a su convaincre des électeurs pour qui une plus grande autonomie flamande n'était pas importante ou pas souhaitée. Une deuxième explication concerne la taille du parti. La N-VA détient maintenant plus du 30% des voix en Flandre et, vu que les électeurs des autres partis ne prennent pas une position extrêmement pro-belge, le corps électoral de la N-VA peut difficilement dévier fortement de la moyenne. En 2009, quand la N-VA a reçu, lors de son premier grand succès, 13% des voix, la position moyenne des électeurs sur la même échelle était de 3.1 (avec une moyenne flamande de 4.3). De par sa croissance, le parti dispose donc maintenant d'un corps électoral plus modéré. La différence entre l'électeur moyen sp.a (5.3 sur l'échelle) et l'électeur moyen N-VA (3.7 sur l'échelle) est néanmoins importante et statistiquement significative. La N-VA est clairement le seul parti où les électeurs ont un profil distinct, aussi bien en ce qui concerne leur choix identitaire (plus flamand que belge), qu'en ce qui concerne leur préférence pour davantage d'autonomie pour la Flandre. Est-ce également vrai pour les électeurs du Vlaams Belang ? Cela est difficile à dire. Le parti est devenu tellement petit qu'il y a trop peu d'électeurs Vlaams Belang dans les échantillons aléatoires pour permettre des déclarations précises sur leur profil. Dans le passé, il apparaissait surtout que les électeurs du Vlaams Belang se distinguaient plus amplement par leurs convictions en matière de migration et de criminalité, que par leur profil de nationalisme flamand fort.

9.5 En guise de conclusion

En Belgique, la politique « nationale » est souvent résumée comme un conflit permanent entre deux blocs monolithiques, l'un « flamand » et l'autre « wallon/francophone », sans que soient vraiment précisés les contours de ces deux blocs. On peut dès lors se demander si cette vision de la réalité vaut pour les électeurs. Au cours des dernières décennies, les recherches sur les identités dites ethnoterritoriales ont régulièrement, et de manière répétée, démontré que la situation est plus complexe qu'une simple division linguistique qui se répercuterait sur les sentiments d'appartenance. Les résultats de l'enquête électorale de 2014 confirment cette diversité des identités parmi les Belges. Même lorsqu'on « force » les répondants à choisir une des catégories de la question Moreno, la plupart opte pour une identité mixte.

On retrouve une dynamique similaire à propos des préférences institutionnelles. Si, en moyenne, les Flamands tendent un peu plus vers l'autonomie régionale et communautaire que les francophones, la distance est plus grande au sein de chacune de ces deux communautés linguistiques qu'entre celles-ci, et particulièrement en Flandre. En outre, si la thématique de la réforme de l'État revient souvent à l'agenda politique, celle-ci ne joue pas de rôle décisif pour les électeurs quand ils font leur choix électoral. Un changement remarquable par rapport aux enquêtes passées est que les électeurs wallons attachent finalement plus d'importance à la réforme de l'État que les électeurs flamands. C'est une évolution qui est complètement opposée au débat politique entre élites de partis.

Nous avons tout de même observé des relations claires entre comportement électoral et identités d'une part, et préférences institutionnelles d'autre part. Lesdites différences se marquent – comme nous venons de le mentionner – surtout parmi les électeurs flamands. Les partis francophones ont en Wallonie chacun un corps électoral qui représente soigneusement l'électeur wallon moyen sur le plan des sentiments identitaires. À propos de la question sur l'avenir souhaité de l'État belge, seuls les électeurs du cdH prennent une position plus « belge » que les autres.

En Flandre, le paysage partisan est réparti en trois groupes sur le plan des identités et des préférences institutionnelles. Du côté plus « flamand » se retrouve la N-VA avec un profil qui diffère significativement des autres.

Du côté plus « belge », tant pour les identités que les préférences institutionnelles, se retrouvent l'Open VLD, le sp.a, Groen et le PvdA. Le CD&V est positionné au milieu. La répartition des partis flamands sur ce plan est pratiquement conforme à la répartition entre gauche et droite. Seul l'Open VLD, qui est un parti de droite, présente un profil différent avec des électeurs qui se sentent plus belges que flamands et qui s'expriment plutôt pour un renforcement des compétences de l'État fédéral belge. Du côté flamand, il semble donc exister un marché électoral pour un profil plus explicitement belge, sur lequel différents partis pourraient se concurrencer. La question est de savoir si les partis se profileront sur des thèmes communautaires, de quelle façon ils vont le faire, et d'analyser comment les électeurs vont réagir.

10 VOTE OBLIGATOIRE ET ABSTENTION DANS UNE PERSPECTIVE MULTI-NIVEAUX

*Min Reuchamps, Didier Caluwaerts, Lieven De Winter,
Vincent Jacquet & Conrad Meulewaeter*

10.1 Introduction

La participation électorale, et son corolaire l'abstention, est une dimension centrale de toute démocratie représentative. Le taux de participation a un impact direct sur la légitimité du système politique dans sa dimension *input*, mais aussi dans sa dimension *output*, c'est-à-dire sur les politiques publiques qui sont votées et mises en œuvre. Cette question a depuis longtemps suscité de nombreux débats à propos des déterminants de l'abstentionnisme électoral et de ses conséquences tant sur la politique que sur les politiques. La Belgique, le premier pays après le Lichtenstein à avoir adopté le vote obligatoire à la fin du 19^{ème} siècle, offre un cas d'étude intéressant pour étudier l'abstention. Dans le sillage des enquêtes électorales ISPO/PIOP et PARTIREP, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux déterminants de l'abstention électorale potentielle dans l'hypothèse de la suppression de l'obligation de voter en Belgique au cours des dernières décennies (notamment Schiffino & Aisch, 1999 ; De Winter *et al.*, 2003 ; Hooghe & Walgrave, 2010 ; De Winter *et al.*, 2014), thématique qui revient régulièrement à l'agenda politique (Pilet, 2011).

Divers arguments peuvent être avancés pour défendre ou non l'obligation de prendre part au scrutin. Certains sont d'ordre philosophique et posent la question de l'adéquation de cette norme avec les idéaux de liberté politique, centraux en démocratie (Reuchamps *et al.*, 2012). D'autres sont d'ordre plus

contextuel, comme dans les années 1990 où certains observateurs politiques ont proposé de supprimer le vote obligatoire afin de combattre la montée de l'extrême droite dans le nord du pays. Ils considéraient que le vote pour le Vlaams Blok était plus l'expression d'un rejet du système politique que d'une adhésion aux idéaux du parti, et que ses électeurs ne se rendraient plus dans l'isoloir s'ils n'y étaient plus obligés. Mais il faut rester prudent par rapport à ce type d'assertion et considérer les multiples effets que pourrait occasionner le retrait d'une partie de la population du processus électoral (Lijphart, 1997 ; De Winter *et al.*, 2003). Comme nous le verrons dans ce chapitre, une certaine frange de l'électorat se retrouverait, *de facto*, exclue des élections, et donc de la démocratie représentative.

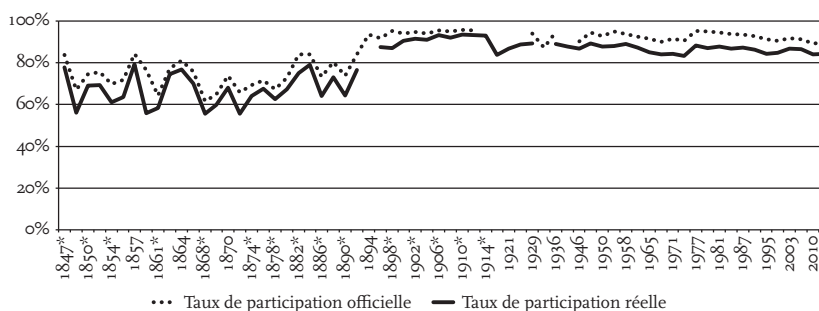
En outre, si l'étude des déterminants sociodémographiques et politiques de cette question anime cette contribution, elle portera également sur une approche multi-niveaux pour l'ensemble de la Belgique qui était manquante jusqu'à présent²³. En effet, l'enquête électorale de 2014 spécifie aussi, pour la première fois, le niveau de la (non-)participation éventuelle en distinguant les élections européennes, fédérales, régionales et communales. Dans cette enquête, nous avons posé la question habituelle, mais pour chaque type d'élections : « Si le vote n'était plus obligatoire, iriez-vous encore voter ? ». Les personnes interrogées pouvaient choisir entre quatre modalités de réponse : *toujours, la plupart du temps, parfois et jamais*. Avant d'analyser ces données empiriques inédites, il est toujours utile de replacer ce débat dans une perspective longitudinale. C'est que nous allons faire dans la première section du chapitre, avant de passer à des analyses bivariées puis multivariées.

10.2 Une vue longitudinale du vote obligatoire en Belgique

Dans l'histoire belge, l'introduction du vote obligatoire en 1893, qui ne s'est pas faite sans débats parfois houleux (Reuchamps *et al.*, 2012), marque un tournant important dans la participation électorale. La figure 1 démontre ainsi clairement que l'introduction du vote obligatoire va se traduire dès la première élection qui s'ensuit, en 1894, par une stabilisation à plus de 90% du taux de participation aux élections pour la Chambre des représentants. Auparavant (les données remontent jusque 1847, année de création du Parti libéral), le taux de participation électoral avait été très fluctuant allant de

quelque dizaines de pourcent à plus de 80%. L'instauration de l'obligation de voter a donc eu une influence durable dans le temps, même si depuis le début des années 1980 on observe un léger tassement de la participation électorale – qui reste cependant largement supérieure à celle que l'on trouve dans les pays où le vote n'est pas obligatoire (Gallagher *et al.*, 2011 : 306).

Figure 10.1 La participation électorale en Belgique depuis 1847



Source : ces données originales ont été récoltées par Hugues Renard et Jérémy Dodeigne (2012). Les élections dénotées d'un * constituaient un renouvellement partiel de la Chambre des représentants.

La figure 10.1 démontre également que le taux de participation réelle, c'est-à-dire en excluant du taux de participation celles et ceux qui ont déposé un bulletin blanc ou nul, suit de près la courbe de la participation officielle, bien qu'elle est toujours en deçà. On ne peut dès lors pas conclure que, sur le long terme, le vote obligatoire a poussé certains électeurs à se rendre aux urnes pour y déposer un bulletin non valable. Ces éléments de contextualisation longitudinale nous permettent de mieux cerner l'enjeu que constitue le vote obligatoire. Dans ce chapitre, nous éclairerons davantage cet enjeu en prenant en compte, d'une part, les caractéristiques individuelles et, d'autre part, les niveaux de pouvoir en fonction de la question du comportement électoral hypothétique dans le scénario d'une suppression du vote obligatoire, et ce au niveau européen, fédéral, régional et communal.

10.3 L'étendue de l'abstentionnisme potentiel

Le tableau 10.1 révèle les contours potentiels de l'abstentionnisme en cas de retrait de l'obligation de vote. Il apparaît tout d'abord que la participation électorale serait différente selon le type d'élection. Ainsi, à peine quatre Flamands et Wallons²⁴ sur dix indiquent qu'ils iraient toujours voter aux élections européennes, contre six sur dix pour les élections communales et environ la moitié pour les élections fédérales et régionales. La volonté de participer aux élections augmente lorsqu'on se rapproche du citoyen. Ce large écart entre la participation au niveau communal et la participation au niveau européen peut être expliqué par plusieurs facteurs. Les électeurs connaissent mieux la politique locale que celle des autres niveaux, ils se sentent plus impliqués, et ils ont plus de confiance envers les institutions communales, ses acteurs et ses politiques (Bouckaert *et al.*, 2004)²⁵. L'effet des élections sur la composition des pouvoirs exécutifs augmente aussi à mesure que le niveau de pouvoir diminue²⁶.

Tableau 10.1 Abstentionnisme potentiel par région et par niveau d'élection en 2014 (en pourcentages)

	UE FL	UE WAL	UE FL+W	Féd. FL	Féd. WAL	Féd. FL+W	Rég. FL	Rég. WAL	Rég. FL+W	Com. FL	Com. WAL	Com. FL+W
Toujours	37.8	45.5	41.6	46.6	51.2	48.9	48.1	54.6	51.3	56.6	62.8	59.7
Souvent	13.3	11.0	12.2	15.0	11.5	13.3	14.0	11.0	12.5	12.0	9.3	10.7
Parfois	14.3	14.7	14.5	10.8	11.9	11.4	10.8	10.4	10.6	8.3	8.2	8.2
Jamais	34.6	28.8	31.7	27.5	25.4	26.5	27.1	24.0	25.6	23.0	19.7	21.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Il est par ailleurs intéressant de constater que des différences systématiques existent entre Flamands et Wallons, et ce pour chaque niveau d'élection. Contrairement aux données que nous retrouvons pour l'abstentionnisme réel nous remarquons que, si le vote ne devait plus être obligatoire en Belgique, les Wallons s'y rendraient systématiquement plus souvent que les Flamands (De Winter *et al.*, 2014). Les données dont nous disposons sont intéressantes puisqu'elles captent les différences entre les niveaux. Cependant, elles ne concernent que 2014. Une analyse longitudinale des données démontre que la volonté de participer n'a que très peu évolué au cours du temps²⁷. Cette tendance reste stable si nous prêtons attention aux électorats

des partis (De Winter *et al.*, 2014). Elle se vérifie également lorsqu'on analyse les déterminants principaux qui pourraient expliquer la volonté d'aller voter si les élections n'étaient plus obligatoires.

10.4 Les caractéristiques des abstentionnistes potentiels

Dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, la participation politique est parfois très faible, même aux élections parlementaires (par exemple, aux États-Unis, en Suisse ou au Royaume-Uni). Depuis des décennies, les politologues ont cherché à déterminer les caractéristiques des *abstentionnistes réels* à partir d'enquêtes d'opinions. En plus des micro-facteurs, c'est-à-dire au niveau de l'individu, ils ont cherché, dans une moindre mesure, à cerner les effets des macro-facteurs (système électoral proportionnel vs. majoritaire) et des méso-facteurs comme le niveau d'urbanisation (Franklin, 2003).

Dans un pays comme la Belgique avec un taux de participation traditionnellement très important dû à l'obligation électorale, il est difficile d'enquêter sur ces « abstentionnistes réels », dans la mesure où ce groupe représente une faible proportion de la population. Des études démontrent cependant que cette faible proportion est composée d'abstentionnistes *occasionnels* ou *involontaires* qui ne peuvent se rendre aux urnes pour des raisons de santé, d'invalidité, d'obligation de travail, de présence à l'étranger ou pour d'autres raisons de force majeure (De Winter *et al.*, 2003).

Nous pouvons penser que les caractéristiques de l'électeur qui ne va effectivement pas voter – l'abstentionniste réel – et celles de l'électeur qui n'irait plus voter, si le vote n'était plus obligatoire, sont semblables. Le fait de participer à une élection peut être considéré comme un mode de participation *tout court*, et la plupart des déterminants des diverses formes de participation politiques se retrouvent aussi comme facteurs explicatifs de la participation électorale (Verba & Nie, 1972 ; Barnes *et al.*, 1979 ; Birch, 2009). En nous inspirant des résultats des recherches dans d'autres pays, nous pouvons faire une distinction entre d'une part les caractéristiques sociodémographiques, comme l'âge, le genre et le niveau d'éducation, et d'autre part, les attitudes et comportements politiques.

Le tableau 10.2 propose le résumé d'une analyse détaillant par région les caractéristiques des abstentionnistes potentiels selon le type d'élection. Comme il n'existe presque pas de différences significatives dans les déterminants individuels de l'abstentionnisme potentiel dans les deux régions, les résultats sont présentés de façon globale. L'ajout de la variable binaire « région » indique qu'il y a une différence entre la Wallonie et la Flandre, et ce uniquement pour les élections fédérales. Nous utilisons comme variable dépendante la probabilité d'aller voter même si le vote n'était pas obligatoire, et ce pour les quatre élections fédérales, régionales, européennes et locales.

Tableau 10.2 Résumé des analyses bivariées de l'abstentionnisme potentiel pour les quatre niveaux de pouvoir (Flandre et Wallonie combinées, 2014)

VARIABLES	Communal	Régional	Fédéral	UE
	<i>rho</i> ² ou <i>eta</i> ²	<i>rho</i> ² ou <i>eta</i> ²	<i>rho</i> ² ou <i>eta</i> ²	<i>rho</i> ² ou <i>eta</i> ²
<i>Antécédents et facteurs sociodémographiques</i>				
Sexe M>F	0.008	0.011	0.010	0.007
Âge 6 catégories	n.s.	n.s.	0.015	n.s.
Revenus	0.073	0.038	0.042	0.027
Niveau d'instruction H>M>B	0.081	0.106	0.119	0.095
Région W>Vl	n.s.	n.s.	n.s.	0.005
Fréquentation des services religieux	0.021	0.018	0.017	0.018
<i>Attitudes et comportements politiques</i>				
Force de l'identification partisane	0.057	0.060	0.063	0.031
Intérêt pour la politique	0.173	0.184	0.211	0.176
Bonne connaissance politique	0.048	0.063	0.067	0.049
Efficacité politique interne	0.045	0.051	0.059	0.082
Efficacité politique externe	0.130	0.125	0.132	0.148
Confiance politique	0.012	0.017	0.071	0.026
Satisfaction démocratie en Belgique	0.026	0.031	0.033	0.034
Satisfaction politique exécutif régional	0.016	0.015	0.013	0.016
Satisfaction politique exécutif fédéral	0.006	0.006	0.009	0.016
Satisfaction politique UE	n.s.	n.s.	n.s.	0.010
Identité belge en premier			n.s.	
Identité régionale en premier		n.s.		
Identité communale en premier	n.s.			

Note : seules les relations significatives au niveau 0.001 ont été retenues. La force des associations bivariées entre la variable dépendante ordinale – le fait de continuer ou pas d'aller voter si le vote n'est plus obligatoire – et les variables indépendantes sont reportées en italique (*rho*²) ou non (*eta*²).

Avant d'entamer l'analyse des différents déterminants potentiels, nous pouvons noter que la plupart des déterminants, qui sont significativement liés à l'abstention potentielle pour une seule élection, le sont aussi pour les trois autres élections. Très peu de ces déterminants n'ont qu'un impact sur un seul niveau. C'est pourquoi nous ne distinguons pas dans cette section les différences entre niveaux. D'autre part, malgré le grand nombre de corrélations significatives, les variables indépendantes n'expliquent généralement qu'une faible portion de la variation au sein des variables dépendantes. Le principal lien observable est celui avec l'intérêt politique ($\eta^2 = 0.211$). En d'autres termes, les différences d'intérêt pour la politique expliquent 21% de participation potentielle aux élections fédérales. On retrouve une dizaine de déterminants qui expliquent à peine 1% de la variance, mais qui sont significatifs à un niveau 0.001. En d'autres mots, les variables sociodémographiques et politiques n'expliquent que partiellement le phénomène de l'abstentionnisme potentiel, ce qui sera aussi démontré dans l'analyse multivariée (cf. *infra*). Les liens plus faibles (1% ou moins) ne seront pas abordés.

En ce qui concerne les variables sociodémographiques classiques, il ressort du tableau 10.2 que les femmes auront plus tendance que les hommes de s'abstenir. Par rapport à l'âge, on observe pour les élections fédérales que la probabilité de se rendre aux urnes augmente à mesure que l'on vieillit. La participation augmente également avec le niveau d'éducation et avec le niveau de revenu. Plus surprenant en ces temps de sécularisation, la pratique religieuse continue à entretenir une corrélation positive avec la pratique électorale.

En ce qui concerne les attitudes politiques et les comportements politiques, il existe des différences claires entre les électorats des partis, indépendamment du fait qu'ils soient définis en fonction du comportement de vote des répondants pour les élections fédérales de 2014 et 2010, ou de leurs comportements de vote aux régionales et européennes de 2014. Plus une personne s'identifie à un parti, plus elle présentera de probabilité de prendre part aux élections. Ces différences sont examinées plus en détail dans la dernière section de ce chapitre.

Comme déjà mentionné, l'intérêt politique est la variable clé, suivie par l'efficacité politique interne (la confiance nécessaire afin de comprendre la politique et d'y participer) et la connaissance politique. L'efficacité politique

externe, c'est-à-dire la croyance dans la capacité de réaction des décideurs face aux demandes des citoyens, a un impact positif relativement fort sur la participation électorale. Les citoyens ayant voté pour des candidats spécifiques ont également plus de chances de continuer à aller voter que ceux qui votent en case de tête. Plus une personne réalise son choix électoral tard dans la campagne, moins elle aura de chances d'aller voter. La confiance dans les institutions politiques en général, mais aussi spécifiquement, dans les gouvernements et parlements fédéraux et régionaux, a toujours un important effet positif sur la participation (non représenté dans le tableau). En outre, le sentiment de satisfaction envers les politiques au niveau fédéral, régional et européen a un effet positif sur la volonté de voter. En ce qui concerne les identités, seule l'identité européenne a un effet sur la volonté de se rendre aux urnes à cette élection. Peu étonnant, la degré de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie en Belgique, ainsi que la satisfaction à l'égard de la situation économique belge, ont une influence positive.

10.5 Analyses multivariées

Nous allons maintenant analyser les résultats des modèles de régression logistique (tableau 10.3). Nous avons développé quatre modèles différents. En effet, comme mentionné plus haut, nous avons quatre questions sur l'abstentionnisme potentiel qui font chacune référence aux quatre niveaux de pouvoir (communal, régional, fédéral et européen). Pour chacun des modèles, nous avons comme variable dépendante une variable binaire. Nous retrouvons donc d'un côté les personnes qui affirment que, si le vote n'était plus obligatoire, elles iraient *toujours* voter. De l'autre côté, nous avons réuni les répondants qui ne continueraient pas dans la tradition du vote obligatoire, et qui iraient donc *souvent*, *parfois* ou *jamais* voter aux élections si elles n'étaient plus obligatoires. Cette technique nous permet donc de savoir quels déterminants augmentent ou diminuent notre probabilité d'appartenir à un groupe plutôt qu'à l'autre. Par ailleurs, l'échantillon utilisé contient toutes les observations. Flamands et francophones sont donc pris en considération. Pour ces analyses, nous avons pondéré les observations par sexe, âge, et éducation. Nous avons réuni dans un même tableau les quatre modèles, ce qui nous permet de les comparer plus facilement. En analysant les résultats de l'index McFadden, nous constatons que le modèle

Tableau 10.3 Résultats de la régression logistique

	Variable dépendante : irait <i>toujours</i> voter aux élections sans le vote obligatoire			
	Communales	Régionales	Fédérales	Européennes
(Constante)	n.s.	-1.55* (0.68)	n.s.	-2.37*** (0.63)
Sexe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Âge	0.14** (0.05)	n.s.	n.s.	n.s.
Éducation – sec	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Éducation – sup	n.s.	n.s.	0.61* (0.25)	n.s.
Revenus	0.08* (0.03)	0.08* (0.03)	0.06* (0.03)	n.s.
Région – Wallonie	0.67*** (0.15)	0.63*** (0.14)	0.47*** (0.14)	0.52*** (0.14)
Fréquentation religieuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Identification partisane	n.s.	0.14** (0.05)	0.11* (0.05)	0.15** (0.05)
Intérêt politique	0.22*** (0.03)	0.20*** (0.03)	0.24*** (0.03)	0.22*** (0.03)
Connaissance politique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Efficacité politique interne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Efficacité politique externe	0.28** (0.09)	0.36*** (0.09)	0.25** (0.09)	0.29** (0.09)
Satisfaction politique niveau	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Confiance	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Satisfaction démocratie	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Influence niveau	-0.39*** (0.10)	n.s.	-0.30** (0.09)	-0.21** (0.08)
Appartenance géographique	n.s.	0.40* (0.18)	n.s.	n.s.
Observations	1181	1185	1186	1155
McFadden	0.55	0.53	0.54	0.53

Légende : n.s. = non significatif ; * p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001

fonctionne très bien. En effet, pour les quatre modèles, les coefficients sont compris entre 0.50 et 0.55, ce qui indique que notre modèle permettra de prédire les résultats de notre variable dépendante. D'emblée, il apparaît que les déterminants ne varient pas énormément entre les niveaux de pouvoir (à quelques exceptions près, nous y reviendrons). Pourtant, nous l'avons vu plus haut, il semble qu'il y ait des différences entre les niveaux de pouvoir puisque les citoyens se rendraient plus volontiers aux élections communales qu'aux élections régionales, fédérales et européennes.

Les variables sociodémographiques semblent avoir un impact sur le fait de continuer à voter selon la tradition du vote obligatoire. En effet, si l'âge n'a statistiquement pas d'effet (sauf pour le niveau communal où les plus âgés ont une plus grande probabilité de continuer à se rendre aux urnes en cas de vote non obligatoire), le niveau d'éducation semble avoir un effet pour un des quatre niveaux. En effet, les citoyens qui ont fait des études supérieures, comparés aux personnes qui n'ont pas étudié au-delà de l'école primaire, ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux élections fédérales (les autres résultats ne sont pas statistiquement significatifs). Le niveau d'éducation, c'est connu, est une variable qui influence beaucoup le fait de se rendre aux urnes ou pas. Nous l'avons d'ailleurs vu dans les analyses bivariées plus haut. Ici, nous savons que l'effet de cette variable est impactée par le fait d'avoir inclus l'intérêt politique, que l'on sait fortement corrélé avec le niveau d'éducation (Verba *et al.*, 1995). Malgré tout, cette dernière reste statistiquement significative, comme cela a été démontré ci-dessus. Le revenu est également une variable qui est statistiquement significative et il apparaît donc que les plus fortunés ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes (sauf pour le niveau européen, où la variable n'est pas significative). Autre élément, et cela est peut-être plus étonnant : les Wallons ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux élections lorsque nous les comparons à leurs voisins du Nord. Ce constat est réel, malgré le fait que nous contrôlons les résultats pour toute une série de variables. Ce résultat tend à démontrer qu'il existe un comportement électoral différent au Nord et au Sud du pays qui n'est pas expliqué par les variables que nous avons introduites dans les différents modèles, et qu'il existe au Sud du pays une norme de participation électorale plus largement partagée qu'au Nord du pays. Enfin, le sexe n'a pas d'effet sur nos variables dépendantes.

En ce qui concerne les variables d'attitudes et de comportements politiques, nous retrouvons ici aussi une stabilité entre les niveaux (à quelques exceptions près). Le fait de s'identifier plus ou moins fortement à un parti augmente, sans grande surprise, le fait de vouloir toujours aller voter si le vote n'était plus obligatoire. En effet, si un citoyen s'identifie à un parti, on peut présumer qu'il ira voter plus volontiers. Il y a cependant une exception intéressante : ce constat ne tient pas pour le niveau communal. On le sait, le niveau communal est le plus proche du citoyen et est moins « nationalisé » (Buelens & Deschouwer, 1996). De nombreuses listes qui ne sont pas liées à un parti politique national se présentent aux électeurs. On peut donc penser que les citoyens, même moins motivés par un parti en particulier, désirent participer à la vie démocratique communale. Le fait d'être intéressé par la politique, comme mentionné plus haut, est une variable qui a beaucoup d'influence sur le fait de continuer dans la tradition du vote obligatoire, et cela pour tous les niveaux. Les plus intéressés par la politique ont une plus grande probabilité de voter *toujours* aux élections. Par contre, le fait d'avoir une bonne connaissance de la vie politique ou le fait d'avoir confiance dans la politique n'a pas d'impact statistiquement significatif sur le fait de se rendre *toujours* aux urnes si le vote n'était plus obligatoire. La variable d'efficacité politique interne n'a pas non plus d'effet significatif sur nos variables dépendantes (sauf pour le niveau européen), contrairement à la variable d'efficacité politique externe qui a un fort impact pour tous les niveaux.

Il est par ailleurs intéressant de constater que le fait d'être satisfait avec le gouvernement du niveau²⁸ pour lequel on vote n'est jamais significatif. Pour tous les niveaux, les citoyens satisfaits n'ont pas plus de chances d'aller voter que les citoyens insatisfaits. Le fait d'être satisfait du fonctionnement de la démocratie ne permet pas d'expliquer le fait de continuer à suivre la tradition du vote obligatoire en Belgique, sauf pour le niveau fédéral où les personnes les plus satisfaites ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes. L'influence des institutions sur la vie quotidienne²⁹ a un impact sur nos variables dépendantes. En effet, les personnes qui perçoivent une plus grande influence du niveau de pouvoir sur leur vie quotidienne ont une plus grande probabilité d'aller *toujours* voter au niveau en question. Ce constat se vérifie pour tous les niveaux, sauf pour le niveau régional, où l'effet n'est pas significatif. Enfin, la variable identitaire n'est pas significative pour tous les niveaux. En effet, le fait de se sentir, en premier lieu, appartenir au niveau concerné (commune, région ou communauté, la

Belgique, ou l'Union européenne) ne joue que pour le niveau régional. Les personnes qui se sentent donc appartenir en premier lieu à leur région ou à leur communauté ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes lors des élections régionales et communautaires, et ceci n'est pas le cas pour les autres niveaux de pouvoir.

Il semble donc que les arguments formulés par le passé sont toujours d'actualité (De Winter *et al.*, 2003). En effet, si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, ce sont les citoyens les plus précarisés qui seraient moins bien représentés dans les assemblées législatives du pays. Nous l'avons vu, ce sont les personnes moins éduquées et ayant de plus faibles revenus qui seront les plus touchées si cette mesure devait être mise en œuvre. Les personnes les moins intéressées par la politique seront ainsi les premiers à être moins bien représentés. On peut donc légitimement se poser la question des bienfaits de la suppression du vote obligatoire en Belgique puisque nos résultats démontrent qu'une certaine partie de la population sera, clairement, moins bien représentée. Il s'agit là pourtant d'une des caractéristiques principales d'une démocratie représentative comme la nôtre.

Enfin, comme nous l'avons démontré, les différences entre les niveaux de pouvoir sont marginales. En effet, nous n'avons pas trouvé de différences flagrantes entre les déterminants qui pourraient expliquer l'abstentionnisme aux quatre niveaux de pouvoir étudiés. Or, comme nous l'avons démontré plus haut, nous constatons que les citoyens adopteraient des comportements différents en fonction des niveaux de pouvoir puisque les taux de participation seraient plus élevés pour les élections communales, suivis des élections fédérales et régionales, et enfin, sans grande surprise, des élections européennes. Il existe néanmoins quelques différences intéressantes. En effet, au niveau communal, l'intensité de l'identification à un parti n'est statistiquement pas significatif, ce qui est le cas pour les trois autres niveaux. Nous savons que le niveau communal est un niveau particulier puisqu'il ne relève pas toujours d'enjeux nationaux. Les noms de listes, par exemple, ne sont pas forcément les mêmes que ceux des listes régionales ou fédérales. Il existe dans certaines communes une forte dissociation entre l'arène politique nationale et l'arène communale. Aussi, et c'est logique, les enjeux communaux sont essentiellement plus proches du citoyen, et le fait qu'il s'identifie plus ou moins à un parti ne l'éloignera vraisemblablement pas plus des isoloirs. Ensuite, et c'est toujours lié au niveau communal, les

personnes plus âgées ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes si les élections n'étaient plus obligatoires. Ce n'est pas le cas pour les autres niveaux de pouvoir. Ce n'est donc sans doute pas l'effet d'une socialisation au vote obligatoire plus forte chez les plus âgés, puisque l'on retrouverait alors cet effet aux autres niveaux. Il doit s'agir d'un attachement plus fort des personnes âgées à leur commune.

Les déterminants au niveau européen sont aussi quelque peu différents lorsqu'on les compare aux déterminants des autres niveaux de pouvoir. Le revenu n'a pas d'effet, contrairement aux autres niveaux. Enfin, le niveau régional présente aussi une petite particularité puisqu'il s'agit du seul niveau de pouvoir pour lequel les personnes qui s'y identifient en premier lieu ont une plus grande probabilité de se rendre aux urnes. Le fait de se sentir appartenir en premier lieu au niveau régional augmente la probabilité de se rendre *toujours* aux urnes si les élections régionales et communautaires n'étaient plus obligatoires. C'est aussi le seul niveau pour lequel l'influence des institutions sur la vie quotidienne n'a pas d'effet significatif, ce qui pourrait laisser penser que les citoyens perçoivent moins bien l'influence des politiques régionales sur leur vie personnelle.

10.6 Les effets du vote obligatoire sur le paysage partisan

Maintenant que nous avons analysé les déterminants de l'abstentionnisme potentiel, il nous faut étudier les conséquences éventuelles sur le paysage partisan. Plus spécifiquement, il s'agit de vérifier si la suppression du vote obligatoire pourrait avoir des conséquences sur la distribution des votes entre les partis politiques. Il est en effet parfois avancé qu'une telle mesure pourrait redistribuer les cartes entre les partis. En Flandre, après le « Dimanche noir » qui avait déclenché en 1991 une forte progression du Vlaams Blok, certaines voix s'étaient élevées pour réclamer la fin de l'obligation de voter afin de limiter la poussée de l'extrême-droite. La raison en était simple : les mécontents de la politique, venus grossir les rangs des électeurs du Vlaams Blok, resteraient chez eux réduisant *de facto* la base électorale potentielle du parti d'extrême-droite.

Bien que cette idée pourrait paraître attrayante aux yeux de certains, la littérature scientifique sur cette question demeure partagée. D'une part, certains prétendent que les effets de la suppression du vote obligatoire seraient finalement limités, car l'obligation de voter conduirait à un vote aléatoire (Keaney & Rogers, 2006). En effet, les électeurs forcés à se rendre aux urnes pourraient opter pour un vote au hasard, sans aucune conviction politique. Dans ce cas, de tels électeurs se répartiraient entre tous les partis et la suppression de l'obligation d'aller voter n'aurait dès lors aucun impact sur l'équilibre entre les partis.

Les partisans de l'autre camp dont fait partie Arend Lijphart (1997), estiment au contraire qu'il y serait question d'effets dits directionnels, c'est-à-dire que les partis seraient touchés de manière différenciée par la suppression du vote obligatoire. Si certains partis bénéficient, sous l'obligation de voter, d'un électorat moins enclin à continuer à voter si le vote n'était plus obligatoire, le paysage partisan pourrait s'en trouver plus ou moins fortement bouleversé. Suivant cette logique, certains partis auraient intérêt à plaider pour le maintien de la situation existante, tandis que d'autres, à l'inverse, auraient intérêt à essayer d'obtenir la suppression de l'obligation de vote.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur cette question, mais aucune réponse définitive n'a été formulée. Partant de l'analyse comparée des données issues de plusieurs États australiens, Fowler (2013) énonce que l'introduction du vote obligatoire apporterait de grands changements. Dans le cas d'un tel scénario, le parti travailliste obtiendrait, d'un État à l'autre, 7 à 10 points de pourcentage supplémentaires. Une étude récente de Miller et Dassonneville (2014) pointe dans la même direction. À partir de données longitudinales, ils démontrent que la suppression de l'obligation de vote aux Pays-Bas a mené à une hausse significative du nombre de voix en faveur des partis de gauche. Cet effet ne s'est pas matérialisé directement, mais sur une plus longue période de temps.

Cependant, bon nombre de recherches empiriques évoquent plutôt le statu quo. L'abolition du vote obligatoire, et le déclin possible de la participation électorale, n'auraient que des effets marginaux sur le poids relatif des partis politiques (Selb & Lachat, 2009 : 574). Diverses simulations à partir de sondages aux États-Unis indiquent que l'instauration d'une obligation de vote dans ce pays ne changerait presque rien (Brunell & DiNardo, 2004).

Une enquête qui compare les élections nationales et européennes va dans le même sens (Eijk & Egmond, 2007). Enfin, à partir de données belges, Hooghe et Pelleriaux (1998) parviennent à la même conclusion : avec ou sans vote obligatoire, peu change, et les rapports de force ne sont pas fondamentalement remis en cause.

Afin de savoir dans quelle mesure ces considérations théoriques s'appliquent à la situation belge actuelle, nous allons comparer la question posée dans l'enquête électorale PARTIREP, traitant du vote, à la question traitant du comportement hypothétique en cas d'abolition du vote obligatoire. Nous faisons ainsi la comparaison entre la situation actuelle (à partir du comportement électoral déclaré de tous les répondants) et la situation hypothétique où seulement les répondants qui disent qu'ils iraient *toujours* voter sont pris en compte³⁰.

Tableau 10.4 Vote pour les partis flamands avec ou sans vote obligatoire (VO) (en pourcentage)

	Élections européennes			Élections fédérales			Élections régionales		
	Avec VO	Sans VO	Diff.	Avec VO	Sans VO	Diff.	Avec VO	Sans VO	Diff.
N-VA	26.4	25.9	-0.5	35.3	36.0	+0.7	35.7	37.4	+1.7
CD&V	18.6	16.5	-2.1	17.4	18.6	+1.2	19.0	20.4	+1.4
Open VLD	22.3	23.8	+1.5	14.3	14.1	-0.2	12.4	11.9	-0.5
sp.a	11.9	10.5	-1.4	13.5	12.9	-0.6	14.2	11.4	-2.8
Groen	12.0	12.6	+0.6	9.7	9.4	-0.3	11.1	10.4	-0.7
Vlaams Belang	3.1	2.4	-0.7	2.4	2.0	-0.4	2.3	2.2	-0.1
PvdA +	1.9	2.1	+0.2	2.8	4.0	+1.2	2.4	2.9	+0.5
Blanc, nul, autre	3.8	6.2	+2.4	4.6	3.0	-1.6	2.9	6.3	+3.4
Total	100.0	100.0		100.0	100.0		100.0	100.0	

Dans le tableau 10.4, nous présentons les résultats pour la Flandre, en comparant la situation avec vote obligatoire (Avec VO) avec la situation sans vote obligatoire (Sans VO), et ce pour les élections européennes, fédérales et régionales. Nous ajoutons une colonne où est indiquée la différence en points de pourcentage entre la situation actuelle et la situation hypothétique. Les résultats démontrent que l'abolition de l'obligation de vote n'engendrerait pas de grands bouleversements en Flandre. Les différences

avec ou sans vote obligatoire sont plutôt faibles. Les plus grands perdants seraient le CD&V aux élections européennes avec une perte de 2.1% et le sp.a qui perdrait 2.8% aux élections régionales. On ne peut donc pas parler d'effets directionnels forts au sein de l'électorat flamand.

Les résultats du côté wallon sont assez différents de ceux que l'on vient de voir pour la Flandre. Dans le tableau 10.5, nous présentons pour la Wallonie les différences hypothétiques entre la situation avec le vote obligatoire et sans le vote obligatoire, également pour les trois niveaux d'élection. Les effets directionnels y sont nettement plus marqués qu'en Flandre. Si les effets sont un peu différents aux différents niveaux, les tendances vont dans la même direction : le PS pâtirait le plus fortement de l'abolition du vote obligatoire (entre 3.2% et 6.4%), tandis que le CDH, mais surtout le MR et Ecolo en profiteraient. Aux européennes, le PS perdrait la première position, avec le MR qui deviendrait le plus grand parti. Au niveau fédéral, la différence entre ces deux partis se réduirait de 13.1% à 3.9%, et au niveau régional les deux partis obtiendraient exactement le même score. La situation en Wallonie serait donc fort différente de celle en Flandre.

Tableau 10.5 Vote pour les partis wallons avec ou sans vote obligatoire (VO) (en pourcentages)

	Élections européennes			Élections fédérales			Élections régionales		
	Avec VO	Sans VO	Diff.	Avec VO	Sans VO	Diff.	Avec VO	Sans VO	Diff.
PS	30.0	25.9	-4.1	34.7	28.3	-6.4	28.7	25.5	-3.2
MR	23.7	26.3	+2.6	21.6	24.4	+2.8	25.5	25.5	0
cdH	13.8	15.2	+1.4	17.2	19.4	+2.2	18.5	20.2	+1.7
Ecolo	12.1	15.2	+3.1	9.4	12.7	+3.3	13.0	13.9	+0.9
FDF	1.0	1.0	0	1.6	1.7	+0.1	1.3	1.8	+0.5
PP	6.2	5.1	-1.1	4.7	5.0	+0.3	4.1	4.5	+0.4
PTB-GO	6.9	6.3	-0.6	7.1	7.2	+0.1	5.4	6.3	+0.9
Blanc, nul, autre	6.3	5.0	-1.3	2.7	1.3	-1.4	6.4	2.3	-4.1
Total	100.0	100.0		100.0	100.0		100.0	100.0	

Il convient néanmoins de rester particulièrement prudent. Il ne s'agit en aucun cas de prédire les effets réels d'une telle mesure. Nous ne pouvons, à partir de ces analyses de comportements hypothétiques, formuler aucune

conclusion définitive quant aux conséquences de l'abolition éventuelle de l'obligation de vote sur le paysage partisan, d'autant plus que ces conséquences dépendront également de la capacité de mobilisation des partis. Et même si ces différences se matérialisaient, cela ne signifierait pas pour autant qu'elles occasionneraient des différences dans la répartition des sièges. Cela dépend de nombreux autres facteurs liés au système électoral (comme l'ampleur de la circonscription). Si les effets mécaniques d'une telle suppression pourraient être limités, les effets psychologiques pourraient être bien plus grands. Si le PS est actuellement le plus grand parti en Wallonie pour les trois niveaux d'élection, il se pourrait qu'à la suite d'élections sans vote obligatoire, le MR le devienne. Cela pourrait insuffler une tout autre dynamique au sein du système partisan wallon.

Comment peut-on expliquer ces différences entre la Flandre et la Wallonie ? Une première hypothèse possible consiste dans l'existence de cultures démocratiques différentes entre les deux régions. Une autre explication – celle qui est le plus souvent mise en évidence dans la littérature scientifique internationale – réside dans le fait qu'en Wallonie le PS, bien plus que le sp.a en Flandre, attire des électeurs avec un statut social plus faible, qui sont les électeurs qui n'iraient plus, dans une proportion plus grande que la moyenne, voter si le vote n'était plus obligatoire. C'était également la conclusion à laquelle Hooghe et Pelleriaux étaient parvenus : « les partis qui reposent sur un électoralat au statut social élevé (écologistes, conservateurs) gagneraient des votes, tandis que les partis qui reposent sur un électoralat avec moins de niveau d'éducation (socialistes, extrême-droite) perdraient des votes » (1998 : 423, notre traduction).

10.7 Conclusion

Le 7 novembre 2014, six mois après les élections de mai, les députés libéraux néerlandophones Lijnen et Van Biesen ont déposé une proposition de loi destinée à supprimer du code électoral les sanctions prévues en cas de non-respect de l'obligation de vote pour les citoyens. Selon eux, il s'agirait d'un moyen efficace pour restaurer la confiance dans les gouvernants en obligeant les partis politiques à redoubler d'efforts pour convaincre les citoyens lors des élections. Il ne s'agit pas pour nous de prendre position dans

le débat, car il s'agit bien ici d'un véritable choix politique au cœur de jeux de pouvoir, de stratégies partisanes, mais aussi d'oppositions de principes et de valeurs liées aux conceptions de la démocratie. Il s'agit plutôt de cerner quels citoyens belges continuerait à voter si le vote n'était plus obligatoire et d'analyser deux possibles conséquences de cette modification.

Premièrement, qui profiterait de cette réforme ? Nous avons démontré que la suppression du vote obligatoire aurait pour effet de ne plus attirer un grand nombre de citoyens qui sont politiquement et socialement caractérisés. Il s'agit des personnes qui sont les moins actives politiquement et les moins intéressées par les enjeux publics. Ce constat pourrait étayer une proposition de retrait du vote obligatoire, car il soutient la proposition selon laquelle ce sont les personnes les plus intéressées, et les plus en prise avec le jeu politique, qui devraient prendre part aux élections. Mais ce niveau de politisation est également déterminé par le statut social des citoyens, principalement le niveau scolaire. Les personnes les plus fragiles sont également celles qui auraient moins tendance à se rendre à l'isoloir. À ce titre, une partie de la population, qui participe déjà très peu à la politique, ne prendrait plus part à la désignation des gouvernants. Le vote obligatoire a donc un impact positif important sur le caractère inclusif de la démocratie représentative belge.

Ensuite, la suppression de cette norme peut être envisagée dans une optique plus partisane. Il est bien sûr impossible de prédire avec certitude la répartition des sièges dans d'hypothétiques élections où le vote ne serait plus obligatoire. Il est par contre possible d'observer son impact sur le résultat des dernières élections. Certains partis, s'ils souhaitent maximiser leurs scores, ont-ils intérêt à soutenir le retrait de l'obligation de vote ? Il semble que la réponse soit différente au Nord et au Sud du pays. Nous avons démontré qu'en Flandre, où cette question est le plus souvent débattue dans l'arène politique et médiatique, les rapports de force ne seraient que très marginalement touchés. À l'inverse, le paysage politique wallon pourrait être plus impacté, au détriment du PS et en faveur d'ECOLO et du MR ainsi que, dans une moindre mesure, du cdH. Mais seul l'avenir le dira.

11 À LA RECHERCHE DE L'ÉLECTEUR EUROPÉEN

CONSIDÉRATIONS DE SECOND-ORDRE ET MOTIVATIONS EUROPÉENNES DU VOTE LORS DU SCRUTIN DE 2014

Camille Kelbel, Virginie Van Ingelgom & Soetkin Verhaegen

11.1 Introduction

L'idée que les élections européennes sont en réalité déconnectées des questions européennes revient très fréquemment dans le débat public sur l'Union européenne (UE). Pour la littérature académique, ces scrutins constituent des élections nationales de second-ordre (Reif & Schmitt, 1980 ; van der Eijk & Franklin, 1994 ; Schmitt & Thomassen, 1999 ; Hobolt & Witrock, 2011), dans la mesure où elles se focaliseraient principalement sur des enjeux nationaux, jugés comme plus importants. Les acteurs politiques ont certainement contribué à cette situation, qu'il s'agisse des partis politiques – qui s'investissent peu dans les campagnes européennes (Petithomme, 2012) – ou des médias (de Vreese, 2003 ; Tenscher & Maier, 2009). Cependant, les élections, moments-clés s'il en est des démocraties représentatives, sont principalement définies par la manière dont les citoyens les abordent. Les dernières élections du Parlement européen (PE) ont-elles dès lors été appréciées comme des élections nationales de second-ordre par les citoyens eux-mêmes ? Étant donné que l'importance accordée à ces élections est susceptible de varier d'un électeur à l'autre, ce chapitre propose quelques pistes d'explication et aborde en particulier le rôle que les attitudes et les sentiments envers l'UE – et notamment, le sentiment d'appartenance à cette entité – ont pu jouer lors du vote de mai 2014. Il ambitionne ainsi à la fois de

dresser le constat du second-ordre et de le dépasser, en examinant l'ampleur d'une éventuelle *dimension européenne* aux élections du PE.

La situation du second-ordre est de fait problématique d'un point de vue normatif : elle est réputée ébranler la qualité démocratique de l'UE (Rosema & de Vries, 2011). Le fait que les citoyens ne fonderaient pas leur vote sur des motifs spécifiquement européens, ou consacraient peu d'importance aux élections européennes, conduirait à un décalage entre leurs votes et leurs préférences politiques réelles, qui resteraient inexprimées. De plus, les députés européens ainsi élus en fonction de considérations nationales ou sans appréciation spécifique ne seraient pas à même de correctement représenter leurs électeurs sur des enjeux européens pour lesquels aucun mandat clair ne leur a été délivré. Le renforcement de la démocratie représentative au niveau européen résiderait ainsi, au moins en partie, dans l'importance que les citoyens confèrent aux questions européennes et dans la façon dont ils votent aux élections européennes.

Les triples élections de 2014 en Belgique constituent un cas unique permettant de repenser le modèle du second-ordre. Comment les électeurs ont-ils appréhendé le scrutin européen de 2014 au sein de la *mère de toutes les élections* ? Notre contribution vise plus particulièrement à comprendre en quoi les comportements électoraux des citoyens flamands et wallons au scrutin européen, différent de ceux exprimés au scrutin fédéral et pourquoi. Pour ce faire, le chapitre procède comme suit. Tout d'abord, le cadre théorique est développé : il se base sur le modèle du second-ordre et propose des explications théoriques du vote à l'échelle européenne, dont les principales hypothèses sont dérivées. Il s'appuie par ailleurs sur les spécificités du cas belge, afin de placer l'étude dans son contexte. Il aborde alors une première analyse, descriptive, mettant à jour les principales caractéristiques du modèle du second-ordre. Enfin, nous analysons la mesure dans laquelle les attitudes des électeurs face à l'intégration européenne et leur identité européenne peuvent expliquer le comportement de ces électeurs aux élections du PE.

11.2 Du second-ordre aux motivations européennes : les explications théoriques du vote aux élections européennes de 2014 en Belgique

11.2.1 « Appliquer les ordres » ou comment théoriser les élections européennes

Initialement, le modèle du second-ordre a été mis en exergue à la suite des premières élections européennes au suffrage universel direct de 1979 (Reif & Schmitt, 1980). L'hypothèse de base animant ce modèle est que certaines élections sont dominées par des considérations appartenant à une arène politique qui n'est pas celle de cette élection. La nature de second-ordre des élections européennes a été depuis mise régulièrement en évidence, à la fois en termes des résultats électoraux qui y prévalent, et des mécanismes au niveau individuel qui conduisent à ces résultats (pour un résumé, voir : Marsh & Mikhaylov, 2010). En développant ce modèle, Reif a soutenu qu'il n'existe que deux types d'élections : les élections de premier-ordre d'une part (une catégorie qui se limite invariablement aux élections nationales, législatives – ou présidentielles, le cas échéant), et les élections de second-ordre d'autre part (qui comprennent tous les autres scrutins, à la fois européens et infranationaux) (Reif, 1984). Ainsi, toutes les élections qui ne sont pas de premier-ordre sont rejetées dans la catégorie du second-ordre (Reif, 1984 ; 1985). Dès lors, afin de tester les caractéristiques de ce modèle sur les triples élections de 2014 en Belgique, il est possible de se limiter à une comparaison impliquant uniquement les élections européennes et les élections fédérales.

Le modèle initial de Reif et Schmitt a en fait été largement testé, modifié et amendé dans le sillage de chacune des élections européennes et ce jusqu'en 2009. Ses principales caractéristiques semblent fermement établies. Elles sont interprétées en termes de résultats électoraux sur base d'une comparaison entre élections de second-ordre et élections de premier-ordre : une participation électorale moindre, de meilleurs résultats pour les nouveaux et petits partis, et *a contrario* de moins bons résultats pour les partis au pouvoir et les grands partis (Reif & Schmitt, 1980). Il convient cependant de noter que le modèle initialement développé par Reif et Schmitt est basé sur une *inférence écologique* : tandis que les caractéristiques du modèle sont souvent

testées sur des données agrégées, les explications du vote sont déduites au niveau individuel. Il a donc été reproché aux auteurs de « ne pas offrir une théorie explicite de l'électeur européen » (Marsh & Mikhaylov, 2010 : 10). Afin de contourner cette critique, il est possible de transposer leurs prévisions concernant les résultats électoraux au niveau individuel, afin de les situer au même niveau que les dimensions explicatives de ces résultats. Plus précisément, les caractéristiques mentionnées ci-dessus peuvent clairement être réduites à deux types de comportements individuels de vote examinés dans ce chapitre : la volonté d'aller voter (corolaire de la (non-)participation) et la volatilité électorale (le changement de vote entre deux échéances électorales).

11.2.2 Appliquer le modèle du second-ordre à la Belgique : opportunités et défis

Le modèle de second ordre a par ailleurs été affiné. L'importance du positionnement des élections européennes dans le cycle électoral a notamment été mise en évidence. Plus les élections européennes sont éloignées des élections nationales, plus fortement joue l'effet d'un *vote contre les gouvernements* (Koepke & Ringe, 2006 : 326). Ainsi, Reif soutient que, dans le cas où une élection nationale a eu lieu avant, mais à une date proche des élections européennes, un *bonus* peut être généré dont profitent les partis ayant gagné l'élection nationale, et donc *a fortiori* les partis au gouvernement (Reif, 1985). Dans le même ordre d'idées, en appliquant le modèle du second-ordre aux élections régionales belges, Dandoy démontre que des élections tenues le même jour conduisent à des coalitions plus congruentes (Dandoy, 2013), ce qui tend à suggérer que les électeurs votent de la même façon dans les différents scrutins lorsqu'ils ont lieu en même temps. Cette prédiction au niveau agrégé nécessiterait cependant d'être examinée au niveau individuel. En effet, si les électeurs votent pour les élections européennes en fonction d'enjeux et motivations nationales (ce qui est, rappelons-le, l'hypothèse centrale du modèle de second-ordre), mais que la date de ces scrutins coïncide, comme ce fut le cas en mai 2014, il semble devoir en résulter que leur vote aux deux élections serait tout simplement semblable. Autrement dit, la simultanéité des élections rend moins probable la volatilité, et cette volatilité doit en fait être appréhendée comme un *vote différencié multi-niveaux* (i.e. que l'électeur scinde ou *partage* son vote entre différents partis pour les différentes élections ayant lieu en même temps).

En outre, Marsh avait déjà suggéré que le modèle fonctionne mieux lorsque les électeurs perçoivent la possibilité d'une « alternance » au pouvoir – c'est-à-dire lorsque des partis spécifiques peuvent être sanctionnés, et d'autant plus dans le cas des gouvernements unipartites, qui permettent une attribution claire des responsabilités (Marsh, 1998). Cela ne correspond clairement pas au cas belge, où le *consociationalisme* est précisément fondé sur le partage du pouvoir, et résulte en un grand nombre de partis participant au gouvernement. La Belgique présente en outre des gouvernements à différents niveaux, ce qui rend potentiellement difficile la sanction dirigée contre le gouvernement (Delwit & Poirier, 2005). Ainsi, étant donné qu'un grand nombre de partis participent au gouvernement à un niveau ou à un autre, il est potentiellement difficile pour l'électeur d'identifier les partis qui gouvernent des partis qui ne gouvernent pas, ce qui met à mal l'idée que les électeurs voteraient contre les partis de gouvernement (qui comprennent presque invariablement les grands partis).

H.1a : Il est probable que les électeurs votent pour le même parti aux élections nationales (fédérales) et européennes (c'est-à-dire qu'ils ne recourent pas au vote différencié).

Un autre écueil du cas belge est enfin constitué par le vote obligatoire, lequel semble à première vue contredire la caractéristique du faible taux de participation – et a d'ailleurs jusqu'à présent contraint tout test du modèle initial en Belgique. Ce chapitre comble cette lacune en examinant la volonté d'aller voter au niveau individuel comme *proxy* à la participation.

H.1b : Il est probable que les électeurs soient plus disposés à aller voter aux élections nationales (fédérales) qu'aux élections européennes.

Ce chapitre vise donc tout d'abord à comprendre en quoi les comportements aux élections européennes diffèrent (ou non) du vote fédéral qui a été exprimé en mai 2014.

11.2.3 Expliquer le vote différencié avec le modèle du second-ordre

Ce chapitre s'appuie sur le modèle du second-ordre et ses principaux mécanismes. Il s'agit donc d'expliquer les deux caractéristiques principales identifiées par le modèle : le vote différencié et la volonté (ou non) de voter. On se demande donc pourquoi les électeurs votent aux élections européennes comme ils le font. En particulier, si les électeurs se comportent différemment aux deux élections, la question est alors de savoir quelles sont les motivations ayant prévalu. Alors que des comportements de vote similaires suggèrent des motivations similaires aux deux niveaux (national et européen), les votes différenciés représentent par définition un comportement électoral spécifique aux élections européennes (le vote est différent de celui exprimé au niveau national), mais ceux-ci ne sont cependant pas nécessairement déterminés par des motivations purement européennes. Examiner dans quelle mesure il s'agit effectivement de *votes européens* (c'est-à-dire sous-tendus de motivations européennes) prend alors tout son sens.

Le fait de tester à quel *niveau(x)* les motivations du comportement électoral se situent est essentiel afin de tester le modèle, dans la mesure où les résultats des élections européennes y sont considérés comme étant influencés par les questions nationales. Bien que le modèle ait dès le départ souligné que le contexte, et les clivages politiques domestiques, constituent les points de référence pour les électeurs lors des scrutins européens, il ne nie cependant pas tout à fait que certaines considérations européennes peuvent jouer un rôle en soutenant simplement que les élections européennes « sont davantage déterminées par les clivages politiques nationaux que par des alternatives générées par l'[U]E » (Reif & Schmitt, 1980 : 3). Néanmoins, les tentatives d'explications dérivées du modèle du second-ordre ont été largement basées sur les motivations nationales contribuant par là-même à la prophétie auto-réalisatrice, selon laquelle les électeurs « expriment plutôt leurs avis sur les partis nationaux, les politiciens nationaux, et les questions de politique nationale » (Hix & Hagemann, 2009 : 29). Cette recherche vise plutôt à savoir si des considérations propres au niveau européen jouent également un rôle en tant que déterminants du vote européen.

Tout d'abord, il a été démontré que les comportements de vote aux élections européennes, comparés à d'autres scrutins, sont davantage fondés sur la

proximité idéologique (par exemple, les comportements de vote aux élections locales sont réputées être plutôt basées sur les intérêts correspondants à ce niveau). Le vote différencié relèverait donc d'attitudes distinctes face au vote. Il s'agirait notamment d'un *vote de cœur* ou d'un *vote sincère* aux élections européennes, par opposition au *vote utile* qui prévaudrait aux scrutins de premier-ordre (en particulier parce que ces derniers déterminent la formation d'un gouvernement) (Marsh & Mikhaylov, 2010). En bref, les électeurs stratégés ne soutiendraient uniquement les partis de gouvernement au niveau où ils sont importants, c'est-à-dire à l'échelle nationale.

S'il se fait aux dépens des partis au gouvernement, le vote différencié peut aussi correspondre à une attitude de *sanction*. La principale dynamique sous-tendant ce comportement a été identifiée dans le modèle initial : des anciens sympathisants des partis au gouvernement peuvent tout simplement être insatisfaits et changer de parti. Néanmoins, il existe au moins deux raisons pour lesquelles le mécanisme de la sanction ne s'applique pas tout à fait au cas de la Belgique en 2014. La première raison consiste dans le fait que les gouvernements sont renouvelés à l'occasion de ce même rendez-vous électoral. L'électeur n'a donc pas eu de « message » à faire passer à ses gouvernants en vue d'une élection future afin qu'ils adoptent une autre politique. La seconde raison consiste dans le fait que, comme nous l'avons vu, il est, dans tous les cas, compliqué pour l'électeur d'identifier qui sont ses gouvernants (voir *infra*). Ainsi, les motivations et stratégies purement nationales, généralement attribuées au vote aux élections européennes, devraient être moins prégnantes en Belgique en 2014. Cela rend donc d'autant plus crédible l'autre mécanisme individuel, celui des motivations européennes au vote européen.

Le contexte politico-institutionnel (modifications suivantes introduites par le traité de Lisbonne) et économique (crise financière) a de fait porté les questions, spécifiques à l'UE, à l'avant-garde de la campagne électorale. Il reste à savoir cependant si elles ont été prises en compte par les électeurs. La littérature récente suggère que, dans un contexte marqué par une politisation accrue, il est plus probable que les attitudes envers l'Europe influencent les comportements électoraux, à la fois lors des élections nationales et des élections européennes, un processus dénommé le « EU issue voting » par de Vries (2007). Dans le même ordre d'idées, il a été suggéré que les attitudes envers l'UE affectent de plus en plus le choix des partis aux élections du PE (de Vries, 2007 ; de Vries & Tillmann, 2011 ; Hobolt *et al.*, 2009).

Ainsi, si les électeurs sont généralement censés se servir des élections européennes afin de punir leur gouvernement national, ils peuvent aussi voter pour des partis avec une opinion claire sur l'intégration européenne, fonder leur vote sur des motifs clairs en lien avec l'UE, ou voter pour les hommes et femmes politiques qui se présentent explicitement comme candidats européens (de Vries & Tillmann, 2011 ; Van Aelst & Lefevère, 2012 ; van der Eijk *et al.*, 1994). Ainsi, même si à la fois des préoccupations nationales et européennes ont de l'importance pour les électeurs aux élections européennes, le soutien ou le rejet de l'UE pourrait, au moins dans une certaine mesure, influencer les comportements de vote aux élections européennes. Par conséquent, nous partons de l'hypothèse que les électeurs votant par division peuvent se tourner vers d'autres partis aux élections européennes, de par leur attitude généralement positive ou négative envers l'UE. Un vote basé sur les attitudes envers l'intégration européenne pourrait ainsi être à l'origine d'une division du vote par l'électeur belge.

H.2 : Des attitudes marquées envers l'Europe conduisent les électeurs à voter différemment aux élections européennes par rapport aux élections nationales.

Ainsi, il s'agit d'évaluer si, oui ou non, les votes différenciés se caractérisent par des attitudes particulières envers l'UE. Les comportements de vote différenciés, que ce soit en votant pour des partisans ou des opposants à l'UE, révéleraient un *caractère de premier-ordre* (Clark & Rohrschneider, 2008).

11.2.4 Expliquer l'importance accordée aux élections européennes : le rôle des attitudes envers l'UE et de l'identité européenne

Le comportement de vote des citoyens et leurs attitudes face aux élections, qu'il s'agisse du vote ou de la volonté de voter, reflètent la façon dont les citoyens perçoivent les institutions, mais aussi plus précisément la mesure dans laquelle ils perçoivent les institutions comme les représentant légitimement (Loveless & Rohrschneider, 2011). Si les citoyens attachent peu ou prou d'importance aux élections européennes, comme tend à le suggérer le modèle du second-ordre, cela signifierait donc non seulement que l'UE n'est pas au centre de leurs préoccupations, mais également qu'ils ne se

voient pas eux-mêmes comme faisant partie de la communauté que l'UE vise à représenter. Les institutions démocratiques sont en effet censées agir selon un ensemble de normes, de valeurs et de croyances au sein de la communauté qu'ils représentent (Reus-Smit, 2007), et un système démocratique qui fonctionne légitimement peut quant à lui être défini comme un système qui est perçu par ses citoyens comme agissant au nom de la communauté qu'il représente. Nous avons là en fait deux présupposés : 1) les institutions démocratiques représentent une communauté qui existe réellement ; 2) les citoyens ressentent au moins un attachement minimal pour cette communauté politique qui est représentée par les institutions politiques correspondantes (Easton, 1965 ; Ehin, 2008 ; Habermas, 2011). Dans le cas de l'UE, il a *a contrario* souvent été suggéré qu'il y existe un décalage entre la communauté que les institutions de l'UE prétendent représenter, et la communauté à laquelle les citoyens se sentent attachés, résultant en un manque de légitimité démocratique. Seuls les citoyens se sentant attachés à la communauté des citoyens européens qui est représentée dans les institutions de l'UE (c'est-à-dire ayant une identité européenne) seraient donc en mesure de percevoir l'UE comme fonctionnant en leur nom (Bruter, 2008). En d'autres termes, les citoyens qui ont une identité européenne forte devraient donc prêter plus d'importance aux élections européennes puisqu'ils sentent davantage qu'ils font partie de (ils s'identifient davantage à) la communauté que l'institution qu'ils élisent a pour objectif de représenter. Pour cette raison, ils sont censés estimer qu'il est plus important de participer au processus démocratique et d'avoir un mot à dire dans la composition de ses institutions. En d'autres termes, ils seront plus disposés à voter aux élections européennes. Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils devraient être favorables à la direction prise par l'intégration européenne ou par ses politiques, mais bien qu'ils devraient se soucier de la question de l'intégration (Bruter, 2012). En plus des attitudes envers l'intégration européenne, l'identité européenne devient donc un facteur explicatif potentiel des comportements et attitudes de vote.

H₃ : Les électeurs ayant une identité européenne plus forte et ayant des attitudes plus marquées envers l'UE devraient être plus disposés à voter aux élections européennes.

11.3 Données, analyses et résultats

Afin de tester ces quatre hypothèses, nous utilisons les données de la première et de la seconde vagues de l'étude électorale PARTIREP 2014. Afin d'en assurer la représentativité, les données sont pondérées par les variables sociodémographiques et politiques.

11.3.1 Analyses descriptives : l'importance attachée par les citoyens aux élections fédérales et européennes

Le modèle de second-ordre est basé sur l'idée que les citoyens considèrent les élections européennes comme moins importantes que les élections nationales, et que ce ne sont pas les questions européennes, mais les questions nationales qui les dominent. Par conséquent, les électeurs sont censés ne pas recourir au vote différencié, ce qui signifie en d'autres termes qu'ils voteront pour le même parti aux deux élections. Leurs perceptions des questions nationales trouvent la même expression en termes de vote quel que soit le niveau considéré. En Flandre comme en Wallonie, environ trois quarts des répondants déclare avoir voté pour le même parti lors des deux scrutins. Cela signifie qu'en Belgique le vote différencié existe et concerne près d'un quart des électeurs. Ces niveaux sont dans la lignée des analyses réalisées à l'occasion des élections régionales et européennes de 2009, qui se tenaient également le même jour (Van Aelst & Lefevère, 2012). Dans le tableau 11.1, nous présentons les pourcentages des répondants ayant déclaré avoir voté aux élections européennes par parti, comparé avec le parti pour lequel ils déclarent avoir voté aux élections fédérales. Le tableau montre que les électeurs du PvdA +, du cdH et de la N-VA aux élections fédérales sont ceux qui déclarent le plus souvent avoir voté pour un autre parti pour le scrutin européen. En Flandre, l'Open VLD est le parti qui a le plus clairement bénéficié de ce vote différencié. Le succès de l'Open VLD pourrait en partie s'expliquer par des votes en faveur de Guy Verhofstadt (Open VLD), puisqu'il a obtenu les votes de 47.9 pour cent des électeurs flamands, ayant voté différemment entre les deux scrutins fédéral et européen, et ayant choisi de voter pour un candidat en particulier aux élections européennes. Il n'est pas si simple de démontrer que cela implique que les répondants qui ont voté pour Guy Verhofstadt et donc pour l'Open VLD, l'ont fait selon une motivation proprement européenne. On pourrait d'une part considérer

que ce vote s’ancre dans des considérations de politique européenne, par exemple en raison du profil européen de Guy Verhofstadt, ou parce qu’il était le candidat libéral à la présidence de la Commission européenne. Mais d’autre part, on pourrait aussi faire valoir qu’il s’agit bel et bien d’un vote national, dans la mesure où les répondants désiraient voir un Belge à la Présidence de la Commission européenne, ou ils pourraient aussi avoir voté pour lui en sa qualité d’ancien premier ministre. En Wallonie, Ecolo est le parti qui a le plus bénéficié du vote différencié. Le parti a gagné 7.5% des électeurs cdH, 8.4% de ceux du PTB-GO, tout en perdant 7.9% de son électorat fédéral au profit du PS. Le cdH, au contraire, a perdu 14.4% de ses électeurs fédéraux au profit du MR aux élections européennes.

Tableau 11.1 Vote différencié (pourcentages)

Flandre		N-VA	CD&V	Open VLD	SP.A	Groen	Vlaams Belang	PvdA+	Autres
Vote aux élections fédérales	N-VA	69.5	7.0	14.7	0.7	3.7	2.2	0.5	1.8
	CD&V	5.2	80.7	7.3	0.5	6.4	0.0	0.0	0.0
	Open VLD	2.8	4.8	84.2	3.8	1.5	1.3	0.0	1.6
	sp.a	0.0	2.7	8.0	80.8	5.8	0.0	0.7	2.1
	Groen	1.2	7.6	11.7	3.0	72.6	1.2	0.0	2.7
	Vlaams Belang	10.3	0.0	13.1	0.0	0.0	76.6	0.0	0.0
	PvdA+	6.8	3.3	0.0	7.4	23.9	0.0	58.8	0.0
	Autres	2.2	2.2	11.1	0.0	3.1	1.6	0.0	79.8
Wallonie		PS	MR	cdH	Ecolo	PP	PTB-GO	Autres	
Vote aux élections fédérales	PS	76.9	5.4	3.4	3.5	0.3	1.8	8.8	
	MR	2.7	80.2	4.8	3.1	4.6	0.0	4.6	
	chH	2.3	14.4	63.3	7.5	5.6	2.1	4.8	
	Ecolo	7.9	1.5	1.6	80.6	0.0	1.5	7.0	
	PP	4.7	3.7	2.9	0.0	82.3	3.5	2.9	
	PTB-GO	3.4	3.8	0.0	8.4	2.5	74.8	7.0	
	Autres	2.7	9.4	1.3	4.3	4.4	2.2	75.9	

Notes : Les données présentées sont les pourcentages de répondants qui ont voté pour un certain parti aux élections européennes en fonction du parti pour lequel ils ont voté au niveau fédéral. La catégorie « autres » comprend tous les répondants ayant voté pour un autre parti, blanc, invalide, n’ayant pas voté ou n’ayant pas répondu à la question. Données pondérées par l’âge, le genre, l’éducation et les résultats électoraux réellement observés.

Une seconde indication laissant entrevoir que les citoyens considèrent les élections européennes comme moins importantes que les élections

fédérales, renvoie aux moindre taux de participation enregistré au niveau européen par rapport au niveau national. En Belgique, la question de la participation électorale est difficile à saisir dans la mesure où le vote est obligatoire. Dès lors, les répondants ont été invités à préciser à quelle fréquence ils iraient encore voter aux élections du Parlement européen si le vote n'était plus obligatoire. Les répondants pouvaient émettre des réponses sur une échelle de 1 à 4, pour des options de réponse allant de *jamais* à *toujours*. Cette question hypothétique est considérée comme une indication de la volonté de participer ou non aux élections européennes. Dans le tableau 11.2, les pourcentages de répondants prêts à voter aux élections européennes sont comparés à la volonté de voter aux élections fédérales, au cas où le vote ne serait plus obligatoire dans les deux cas. Tout d'abord, il faut souligner la forte relation significative entre la volonté de voter aux élections européennes et aux élections fédérales (χ^2 -test est significatif à $p < 0.001$). Les répondants qui sont très disposés à voter lors d'une élection sont généralement très enclins à voter à l'occasion de l'autre élection. Malgré cette forte association, 13,7% des répondants qui ont déclaré qu'ils ne voteraient jamais aux élections européennes si le vote n'était plus obligatoire, déclarent néanmoins qu'ils continueraient à voter *toujours* ou *la plupart du temps* aux élections fédérales. Ces répondants présentent une abstention proprement européenne qui est également présente dans la catégorie des répondants déclarant une volonté de voter *parfois* aux élections européennes si le vote n'était pas obligatoire. Environ un cinquième d'entre eux continueraient *toujours* de voter au scrutin fédéral (19,2%). Enfin, nous remarquons que presque aucun répondant ayant déclaré qu'il continuerait à voter aux élections européennes *la plupart du temps* ou *toujours* ne voterait plus aux élections fédérales. Ces résultats démontrent clairement que les citoyens estiment qu'il est plus important de voter aux élections nationales qu'aux élections européennes.

Comme c'était le cas pour le vote différencié, la volonté déclarée des répondants de participer aux élections européennes suggère que les citoyens considèrent les élections européennes de 2014 comme des élections de second-ordre et comme moins importantes que les élections fédérales. Un quart environ des répondants semble néanmoins avoir émis un *vote européen* et les citoyens se déclarent prêts à voter aux élections européennes à des degrés divers. Ces citoyens peuvent être considérés comme des électeurs européens. Dans la section suivante, nous reviendrons sur les caracté-

ristiques propres de ces électeurs. Présentent-ils des attitudes plus positives envers l'UE et ont-ils une identité européenne plus forte ?

Tableau 11.2 Volonté de continuer à voter (pourcentages)

		Volonté de voter aux élections fédérales			
		Jamais	Parfois	La plupart du temps	Toujours
Volonté de continuer à voter aux élections européennes	Jamais	80.3	6.1	5.8	7.9
	Parfois	4.8	59.6	16.4	19.2
	La plupart du temps	1.0	2.9	71.3	24.9
	Toujours	0.7	0.9	1.0	97.4

Notes : Les données présentées sont les pourcentages de répondants déclarant qu'ils continueraient à voter si le vote n'était plus obligatoire en fonction de la volonté de voter aux élections européennes. Données pondérées par l'âge, le genre et l'éducation.

11.3.2 Analyses multivariées : expliquer les comportements électoraux lors des élections européennes

Cette dernière section examine si les attitudes et l'identité européennes jouent un rôle dans l'explication des comportements électoraux aux élections européennes, en se concentrant tour à tour sur le vote différencié et sur la volonté d'aller voter. Pour ce faire, deux modèles différents de régression sont construits, soit un pour chacune de ces deux dimensions du vote aux élections européennes. Tout d'abord, pour comprendre pourquoi un cinquième de l'électorat wallon et flamand a voté différemment aux niveaux fédéral et européen, nous effectuons une analyse multivariée afin de déterminer si les attitudes européennes expliquent en partie ce vote différencié. Plus précisément, un modèle de régression logistique binaire est utilisé pour prédire le vote différencié (codé 1) ou le vote pour le même parti (codé 0). En raison de la relative désintégration du système de parti belge en deux sous-systèmes de partis politiques – francophone et flamand – nous construisons deux modèles de régression différents, l'un pour la Flandre, le second pour la Wallonie (De Winter *et al.*, 2006 ; Van Aelst & Lefevère, 2012). Dans cette première analyse, nous testons l'hypothèse qui vise à déterminer si des attitudes positives ou négatives à l'égard de l'UE conduisent les électeurs à opter pour un vote différencié (H2). Dans la foulée, nous vérifions notre troisième hypothèse, qui prédit que les citoyens présentant une identité européenne plus forte et caractérisés par

des attitudes plus positives par rapport au processus d'intégration de l'UE, attachent plus d'importance aux élections européennes (H3). Pour ce faire, une analyse de régression multivariée est utilisée avec pour variable dépendante l'importance que les citoyens accordent à la participation aux élections européennes, vue comme une attitude portant sur les élections européennes. Ici encore, est utilisée la question hypothétique de la fréquence de vote en cas de vote non-obligatoire (Question 23). Vu la nature de cette second variable dépendante, nous utilisons ici une régression linéaire.

Les variables explicatives mobilisées sont l'identité européenne et les attitudes par rapport à l'intégration européenne. L'identité européenne est définie comme la partie de l'identité sociale des individus qui renvoie au sentiment d'appartenance à une communauté de citoyens européens (Herrmann & Brewer, 2004 ; Risse, 2010). Au sein de la société, les individus appartiennent à de nombreux groupes (Sen, 2006). Quand ils sont à la fois conscients de cette appartenance et se sentent en même temps attachés positivement et émotionnellement à ce groupe, cette appartenance devient une partie de leur perception d'eux-mêmes, et donc de leur identité (Tajfel, 1981). Ainsi, quand un individu est à la fois conscient de faire partie du groupe des citoyens européens et en même temps se sent positivement attaché à ce même groupe, cet individu possède alors une identité européenne, faisant partie de son identité totale. En outre, si un individu peut s'identifier en tant que citoyen européen, ce sentiment d'appartenance peut également varier en intensité. Par conséquent, l'intensité de l'identité européenne d'un répondant est mesurée, au sein de l'enquête, par quatre éléments qui renvoient à la fois à la conscience d'être un citoyen européen et à l'attachement émotionnel positif à ce groupe de citoyens européens. En effet, une analyse factorielle indique que ces quatre éléments permettent de mesurer le même concept sous-jacent (Alpha de Cronbach de 0.704). Parallèlement, une échelle est élaborée à partir de ces éléments, avec une note moyenne de 3,7 sur 5 (SE 0.020).

Les attitudes à l'égard de l'intégration européenne sont mesurées quant à elles par la manière dont les répondants pensent qu'ils réagiraient si on leur disait que l'UE devait disparaître. Trois catégories de réponse sont proposées : « soulagé », « indifférent » ou « très désolé », ces catégories correspondant respectivement aux attitudes eurosceptique, euro-indifférente et europhile de nos modèles de régression. Comme mentionné précédemment, on s'attend à ce que les citoyens eurosceptiques et europhiles soient

plus enclins à recourir à un vote différencié. En particulier, on peut penser que les citoyens eurosceptiques votent pour des partis non traditionnels et/ou des partis eurosceptiques au niveau européen, cette hypothèse étant en ligne avec la théorie du second-ordre. De plus, en nous appuyant sur la littérature récente sur l'ambivalence et l'indifférence à l'égard de l'UE, la variable choisie distingue non seulement les citoyens europhiles des citoyens eurosceptiques, mais prend aussi en compte les attitudes euro-indifférentes (Delmotte, 2008 ; de Vries, 2013 ; Stoeckel, 2013 ; Van Ingelgom, 2012 ; 2014). Ces citoyens euro-indifférents sont également supposés être moins enclins à participer aux élections européennes si le vote n'était plus obligatoire, alors que leur homologues europhiles et eurosceptiques seraient plus susceptibles de voter afin de faire entendre leur voix – soit en termes de soutien, soit de rejet, du projet européen.

Des variables de contrôle sont incluses pour les caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe. Nous incluons également des mesures de contrôle pour la sophistication politique (niveau d'éducation, niveau de connaissance de l'UE et intérêt pour la politique). Non seulement les électeurs plus sophistiqués politiquement sont plus à même de faire la distinction entre les élections nationales et européennes et donc plus enclins à réaliser un vote différencié, mais ils sont aussi davantage supposés considérer les élections européennes comme importantes et donc présenter des niveaux plus élevés de participation en général (Van Aelst & Lefevère, 2012). On sait par ailleurs que les citoyens politiquement plus sophistiqués ont tendance à avoir des attitudes plus positives par rapport à l'UE et une identité européenne plus forte (Fligstein, 2008).

En outre, nous avons décidé d'introduire des variables de contrôle spécifiques en fonction de la variable dépendante qui était en jeu, soit le vote différencié soit la volonté d'aller voter. En ce qui concerne le vote différencié, nous avons ajouté trois variables de contrôle supplémentaires saisissant chacune un aspect spécifique de la politisation : l'auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite, le degré de satisfaction par rapport au gouvernement sortant et le vote pour un candidat spécifique. L'évaluation du gouvernement actuel, mais sortant, pourrait en effet augmenter ou diminuer la probabilité d'opter pour un vote différencié, en votant pour un parti différent au niveau européen afin de sanctionner l'action du gouvernement dans la sphère politique nationale. Dans ce contexte, et à la suite de la théorie du se-

cond-ordre, le vote aux élections européennes peut ainsi être utilisé comme signal adressé aux partis au gouvernement, en choisissant de voter pour un parti de l'opposition (Van Aelst & Lefevre, 2012). Enfin, puisque l'analyse descriptive a souligné l'importance d'un effet possible du choix d'un candidat spécifique, nous incluons aussi une variable dichotomique indiquant si le répondant déclare avoir voté pour une liste (0) ou pour un candidat (1). En ce qui concerne maintenant la deuxième variable dépendante – la volonté de voter –, deux variables de contrôle spécifiques sont également ajoutées : l'efficacité politique et la confiance dans l'UE. En effet, on pourrait penser que les élections européennes ne devraient pas être jugées importantes, si on a le sentiment de ne pas être en mesure d'avoir une influence sur les politiques menées par l'UE. Enfin, la confiance dans les institutions européennes est également incluse comme variable de contrôle, car on la sait corrélée à la participation électorale, aux attitudes à l'égard de l'intégration européenne et à l'identité européenne (Fligstein, 2008).

LES ATTITUDES FACE À L'INTÉGRATION EUROPÉENNE N'EXPLIQUENT PAS LE VOTE DIFFÉRENCIÉ

Testées de manière bivariée ou dans un modèle de régression, les attitudes européennes ne s'avèrent pas pertinentes pour expliquer pourquoi certains citoyens ont voté pour un parti différent au niveau européen par rapport au vote qu'ils déclarent avoir émis au niveau fédéral, et ce dans les deux régions étudiées. Ces résultats sont en ligne avec ceux de Van Aelst et Lefevre (2012) dans leurs analyses réalisées à l'occasion des élections régionales et européennes belges de 2009. Ainsi nous ne trouvons pas de relation significative entre les attitudes européennes et le vote différencié. L'absence d'effet significatif enregistré pour la variable mesurant la satisfaction par rapport au travail réalisé par le gouvernement en place ne semble en même temps pas corroborer l'hypothèse de second-ordre en termes de sanction du gouvernement en place. Enfin, et seulement en Flandre (dans la lignée de notre analyse descriptive), l'analyse confirme que les électeurs qui ont voté différemment aux niveaux européen et fédéral étaient en effet plus enclins à voter pour un candidat spécifique que pour une liste (0.55, SE = 0.19, $p = .003$).

Tableau 11.3 Expliquer le vote différencié entre les élections fédérales et européennes, par région

	Flandre			Wallonie		
	Coef.	S.E.	p Sign.	Coef.	S.E.	p Sign.
Attitudes européennes (l'euro-indifférence est la réf.)						
Eurosceptique	.098	.327	.764	.729	.371	.050
Europhile	.158	.210	.451	.331	.284	.245
Âge (36-54 ans est la réf.)						
18-35	.008	.230	.972	.345	.298	.246
55+	-.465	.230	.044 *	.060	.287	.835
Genre	.201	.195	.303	-.177	.238	.459
Niveau d'éducation (faible édu. est la réf.)						
Éducation moyenne	.176	.275	.520	.178	.312	.568
Éducation supérieure	.663	.279	.018 *	.755	.317	.017 *
Auto-positionnement gauche-droite	-.015	.051	.764	.047	.054	.378
Intérêt politique	-.002	.037	.957	-.027	.044	.531
Connaissance sur l'UE	-.132	.208	.526	.675	.234	.004 **
Satisfaction envers le gouvernement actuel	.009	.109	.931	.015	.145	.917
Vote pour un candidat	.552	.189	.003 **	-.024	.050	.638
Constante	-2.045	.632	.001 ***	-2.233	.790	.005 **
Nagelkerke R ²	7.1%			7.0%		
N	698			535		

Notes : *p<0.05 ; **p<0.01 ; ***p<0.001. Données pondérées par l'âge, le genre, l'éducation et les résultats électoraux observés.

En ce qui concerne les attitudes à l'égard de l'intégration européenne, cette section n'a pas démontré le caractère européen des élections européennes par rapport au vote différencié. Les attitudes européennes n'expliquent pas pourquoi vingt pour cent des électeurs belges choisissent d'opter pour un parti différent aux niveaux national et européen. Il y a cependant deux limites importantes aux analyses présentées dans cette section. Tout d'abord, aucune attention n'a été portée ici aux quatre-vingt pour cent des électeurs qui ont voté pour le même parti aux élections nationales et européennes. En d'autres termes, nous ne savons pas si le vote pour un parti identique aux deux élections comporte une dimension européenne ou non. Les électeurs pourraient avoir des raisons « européennes » de voter pour un parti en particulier aux deux niveaux. Deuxièmement, notre attention s'est uni-

quement concentrée sur les comportements des électeurs en ne prenant pas en compte leurs attitudes face au vote. Dans la section suivante, nous aimerions combler cette lacune en analysant la volonté de participer aux élections européennes en vue de déterminer son caractère européen.

EXPLIQUER L'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES PAR L'IDENTITÉ EUROPÉENNE ET LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Lorsque testée de manière bivariée, une corrélation de Pearson de 0.325 ($p < 0.001$) est présente entre l'intensité de l'identité européenne des répondants et leur volonté déclarée de continuer à voter aux élections européennes si cela n'était plus obligatoire. En ce qui concerne les attitudes envers l'UE, un χ^2 -test démontre que la relation avec la volonté de voter aux élections européennes si le vote n'était plus obligatoire est là aussi particulièrement significative ($p < 0.001$). Les répondants eurosceptiques et euro-indifférents sont beaucoup moins enclins à voter aux élections européennes que les répondants europhiles. Dans la mesure où ces deux relations sont très fortes, nous nous attendons à ce qu'elles se maintiennent lorsque nous effectuons des contrôles avec les autres variables pertinentes au sein de notre analyse de régression multivariée. Cette analyse est présentée dans le tableau 11.4.

Nous remarquons en effet qu'une relation très significative existe entre l'intensité de l'identité européenne et la volonté de voter aux élections européennes. L'hypothèse selon laquelle les citoyens ayant une identité européenne forte considèrent les élections au Parlement européen comme importante, est donc confirmée par les données. Pour chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de l'identité européenne, les scores des répondants augmentent de 0.205 sur l'échelle de volonté d'aller voter. Comme le degré d'identité européenne varie sur une échelle de 1 à 5, nous pouvons dire que si l'on compare deux répondants qui ne diffèrent que quant à leur identité européenne, un répondant avec le score maximal sur l'échelle d'identité européenne verra sa probabilité d'aller voter aux élections européennes augmenter d'une unité par rapport au répondant européen ne présentant aucune identité européenne. C'est une différence importante, car elle pourrait, par exemple, mener un répondant à décider d'aller voter *souvent* aux élections européennes plutôt que *parfois*. L'importance de cette relation est également indiquée par la corrélation partielle au carré (dernière colonne)

de la variable de l'intensité de l'identité européenne. Cette mesure indique que 1.56% de la variance dans les réponses du modèle quant à la volonté de voter aux élections européennes, est uniquement expliquée par l'intensité de l'identité européenne. La corrélation partielle au carré de l'intensité de l'identité européenne est également la troisième plus élevée au sein du modèle.

Tableau 11.4 Expliquer la volonté de voter aux élections européennes

	B	SE	p	Sign.	pcorr ²
Intensité de l'identité européenne	0.205	0.043	0.000	***	1.56%
Attitudes européennes (Europhile est la ref.)					
Eurosceptique	-0.412	0.155	0.000	***	0.98%
Euro-indifférent	-0.353	0.074	0.000	***	1.55%
Âge (36-54 ans est la réf.)					
18-35	0.086	0.066	0.192		0.09%
55+	0.014	0.066	0.837		0.00%
Genre	0.013	0.054	0.818		0.00%
Niveau d'éducation (faible édu. est la réf.)					
Éducation moyenne	0.110	0.071	0.124		0.16%
Haute éducation	0.352	0.073	0.000	***	1.30%
Intérêt politique	0.157	0.011	0.000	***	11.94%
Connaissance sur l'UE	0.126	0.056	0.025	*	0.30%
Efficacité politique (UE)	-0.029	0.036	0.420		0.05%
Confiance dans l'UE	0.047	0.016	0.005	**	0.56%
Constante	0.971	0.196	0.000	***	
R ²	29.9%				
N	1.944				

Notes : *p<0.05 ; **p<0.01 ; ***p<0.001. Données pondérées par l'âge, le genre et l'éducation.

En ce qui concerne les attitudes des répondants envers l'UE, on peut noter que les citoyens euro-indifférents seraient moins enclins à voter aux élections européennes que les citoyens europhiles. Puisque nous effectuons des contrôles des caractéristiques sociopolitiques classiques, ce résultat n'est pas anodin, car il indique une véritable indifférence européenne non saisie par des indicateurs classiques de dépolitisation (Van Ingelgom, 2012 ; 2014). De manière tout aussi intéressante, on constate que les citoyens eurosceptiques seraient encore moins enclins à voter aux élections européennes si le vote n'était plus obligatoire. Cela pourrait s'expliquer par l'offre relativement faible de partis eurosceptiques au sein des partis

belges. En fin de compte, la sophistication politique (mesurée par le niveau d'éducation, l'intérêt politique et la connaissance sur l'UE) est clairement l'explication la plus significative de la volonté des répondants d'aller voter aux élections européennes si le vote n'était plus obligatoire.

11.4 Conclusion

Les élections européennes de 2014 dans les différents États membres ont constitué presque autant de confirmations pour les gouvernements nationaux en place (par exemple en Allemagne ou en Italie) que de sanctions (en France ou en Espagne). Pour la plupart des pays, cependant, l'interprétation des résultats des élections s'avère plus compliquée. Des partis récemment entrés dans le jeu politique ou des petits partis ont en effet largement contesté les partis plus établis, mais cela s'est cependant parfois fait en fonction de questions propres à l'UE et cela a eu, à certaines occasions, des répercussions bien au-delà du scrutin de mai 2014 (comme c'est le cas pour Syriza en Grèce, mais aussi pour UKIP au Royaume-Uni). En revanche, la Belgique semble avoir été épargnée de tout bouleversement : les résultats électoraux européens pour 2014 au niveau agrégé reflètent en effet assez bien l'état des forces politiques dans les communautés linguistiques lesquelles, rappelons-le, servent de base aux circonscriptions (ou *collèges*) pour les élections européennes.

Ceci conduit indéniablement à examiner si ces tendances persistent au niveau individuel. De fait, tester le modèle du second-ordre pour les élections européennes de 2014 en Flandre et en Wallonie s'est révélé particulièrement pertinent. Ce chapitre a en particulier établi que la volatilité électorale multi-niveaux (opérationnalisée par le *vote différencié* dans la mesure où les élections ont eu lieu en même temps) entre les élections fédérales et européennes, est minoritaire. Autrement dit, la majorité des électeurs ont tendance à voter de la même manière aux élections nationales et européennes. Il existe cependant des cas particuliers où la proportion de vote différencié est plus forte, par exemple dans le cas de l'Open VLD en Flandre, ce qui nous laisse entrevoir la possibilité d'un vote fortement personnalisé. Par ailleurs, la volonté d'aller voter aux élections européennes semble liée à celle d'aller voter aux élections fédérales. Pour autant, cette volonté demeure largement moindre pour les premières que pour les secondes.

Le fait d'explorer les tenants du vote européen prend alors tout son sens. Si les explications du vote spécifiques à l'UE, comme l'identité européenne ou les attitudes envers l'intégration européenne, ont souvent été minimisées, ce chapitre a entrepris d'analyser leur impact sur des comportements et attitudes des électeurs lors du scrutin de mai 2014. Il a été démontré que le fait d'avoir une identité européenne plus forte et des attitudes plus positives envers l'UE, affectent l'importance accordée aux élections européennes. Cependant, ces mêmes attitudes au sujet de l'intégration européenne ne semblent pas à même d'influencer le vote différencié. En somme, si les résultats descriptifs quant au choix du (des) parti(s) suggéraient bien que les élections européennes sont en partie marquées par des considérations des électeurs portant sur l'Europe (par exemple, à propos de personnalités européennes), les résultats explicatifs, quant à eux, démontrent que les attitudes envers l'UE et l'identité européenne exercent bel et bien un impact sur l'importance accordée à ces élections, mais n'expliquent pas pour autant tous les comportements de vote.

S'interroger sur l'importance accordée par les électeurs à l'Europe est crucial. Une des limites de cette étude est de ne pas pouvoir retracer exactement les motivations, européennes ou non, des électeurs. Tout comme c'était le cas dans les études précédentes, l'hypothèse a été testée selon laquelle le fait de voter différemment aux élections fédérales et européennes, révèle que des considérations purement européennes ont joué (par exemple Van Aelst & Lefevre, 2012). Néanmoins, il est de plus en plus difficile de saisir la distinction entre considérations européennes et nationales du vote pour des raisons méthodologiques, mais aussi parce que pour les citoyens eux-mêmes la distinction entre sujets européennes et nationaux peut être floue (par exemple, les questions économiques ou d'immigration sont de plus en plus considérées comme également européennes) (Duchesne *et al.*, 2013). Ainsi, l'hypothèse de base du modèle du second-ordre – à savoir que des questions appartenant à la sphère politique du premier-ordre (i.e. nationale) dominent dans les scrutins de second-ordre – peut être remise en cause en raison du caractère multiniveau de la gouvernance européenne qui prévaut à l'élaboration des politiques et qui rend caduque cette distinction des sphères. Par conséquent, il s'avèrerait intéressant d'intégrer davantage les élections européennes, et le modèle de gouvernance multiniveaux, dans les théories du vote « national », plutôt que de continuer de tenter d'ordonner des élections dans un ordre hiérarchique.

12 CONFIANCE, SATISFACTION ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL DANS UN ÉTAT FÉDÉRAL

Lionel Henry, Emilie van Haute & Marc Hooghe

12.1 Introduction

La confiance et la satisfaction des citoyens envers les institutions démocratiques constituent un aspect crucial du fonctionnement des systèmes politiques. Lorsque les gouvernements bénéficient de la confiance des citoyens, cela équivaut à une indication de la légitimité du processus de prise de décision (Easton, 1965 ; Zmerli & Hooghe, 2011).

Les élections constituent en la matière une occasion importante pour les citoyens d'exprimer leurs avis (Newton, 2007). Un faible niveau de confiance et de satisfaction peut se traduire de différentes manières électoralement (Hooghe, Marien & Pauwels, 2010 ; 2011). D'une part, les électeurs peuvent décider de s'abstenir de voter. Le manque de confiance est une des raisons principales de ce type de comportement, et nous nous attendons à retrouver des effets similaires dans le cas belge, où la décision de s'abstenir prend une signification particulière en raison du vote obligatoire. D'autre part, les électeurs peuvent également exprimer leur opinion dans les urnes, en votant pour un parti qui se positionne explicitement contre les institutions démocratiques ou les partis au pouvoir (Belanger & Nadeau, 2005). Nous nous attendons à ce que ce soit surtout les partis anti-système qui bénéficient électoralement des faibles niveaux de satisfaction des citoyens.

Les élections du 25 mai 2014 constituent un moment crucial par rapport à cette question de confiance et de satisfaction. D'une part, elles font suite à deux longues crises institutionnelles (2007-2008, 2010-2011). Ces crises institutionnelles ont remis en question le fonctionnement des institutions et de la démocratie en Belgique, et ce en particulier au niveau fédéral. Ces élections font également suite à la crise économique et financière qui a secoué les institutions à tous les niveaux de pouvoir. Il est dès lors intéressant d'évaluer si ces crises ont eu un effet sur les niveaux de satisfaction et de confiance des citoyens. D'autre part, ces triples élections représentent pour les électeurs une opportunité d'exprimer leur opinion envers différents niveaux de pouvoir. Lors de la campagne électorale, au niveau fédéral, une des critiques des partis d'opposition prononcée contre le gouvernement Di Rupo (CD&V/ Open VLD/sp.a/PS/cdH) a porté sur ses maigres réalisations et sa faible capacité de décision. On peut se demander si cette évaluation est partagée par les électeurs. De même, il est fréquemment avancé dans le débat politique en Belgique, que les institutions régionales sont mieux équipées que les institutions fédérales afin de répondre aux attentes et intérêts des citoyens. Si ce constat est avéré, nous devrions retrouver des niveaux de confiance et de satisfaction plus hauts pour les institutions régionales que pour les institutions fédérales. Les élections de 2014 fournissent l'occasion d'analyser si les électeurs évaluent effectivement les institutions européennes, fédérales et régionales de manière différente.

Dès lors, après avoir présenté les niveaux de confiance et de satisfaction des électeurs, nous nous intéressons successivement à deux questions centrales : (1) comment peut-on expliquer que certains électeurs évaluent certaines institutions comme plus dignes de confiance que d'autres, et (2) quel est l'impact de ces attitudes sur les comportements électoraux ? L'objectif est de démontrer que les dynamiques politiques en Belgique sont partiellement différentes en Flandre et en Wallonie, mais qu'elles sont également partiellement cohérentes entre les deux régions. Ces résultats suggèrent de nouvelles perspectives quant à la manière dont les citoyens ont intériorisé les institutions dans l'état fédéral.

12.2 Quels niveaux de satisfaction et de confiance des citoyens ?

L'enquête PARTIREP contient un certain nombre de questions relatives à la confiance et à la satisfaction. Dans cette section, nous présentons les résultats pour la Flandre et la Wallonie prises ensemble, mais nous faisons également la distinction entre les deux régions afin de mettre en évidence l'aspect plus ou moins cohérent des dynamiques entre celles-ci.

En ce qui concerne la satisfaction, quatre propositions ont été soumises aux répondants. La première proposition s'intéresse à la satisfaction des répondants quant au fonctionnement de la démocratie en Belgique : « D'une manière générale, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout du fonctionnement de la démocratie en Belgique ? ». Les trois autres propositions se concentrent sur la politique menée par les différents niveaux de pouvoir : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la politique menée par le Gouvernement flamand/ le Gouvernement wallon ? », « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la politique menée par le Gouvernement fédéral ? », « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la politique menée par l'Union européenne ? ». Pour chaque proposition, les répondants ont pu choisir parmi cinq catégories de réponses : très satisfait, plutôt satisfait, ni satisfait ni insatisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait.

Le tableau 12.1 présente les niveaux moyens de satisfaction pour ces quatre propositions. Si l'on considère les deux régions ensemble, notre enquête ne révèle pas un niveau d'insatisfaction généralisée par rapport au politique, contrairement à ce qui est souvent avancé dans les médias. Pour ce qui est de la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie (échelle de 0 à 3), le score moyen est de 1.7. En ce qui concerne la satisfaction avec les politiques menées par les gouvernements (échelle de 0 à 4), les répondants se situent en moyenne autour d'un score de 2, avec la satisfaction envers l'UE qui obtient le score le plus bas (1.8). En d'autres termes, le répondant moyen n'est pas totalement satisfait, mais il n'est certainement pas insatisfait non plus en ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie et les politiques menées par les différents gouvernements.

Tableau 12.1 Satisfaction avec les politiques menées par les gouvernements

Proposition	Total FL+WAL		Flandre	Wallonie	Discernabilité entre régions
	Moyenne	ds.	(FL)	(WAL)	
Satisfaction avec...			Moyenne	Moyenne	
Fonctionnement de la démocratie en Belgique (0-3)	2.3	(0.87)	2.3	2.3	
Union européenne (0-4)	1.8	(0.95)	2.0	1.7	***
Gouvernement fédéral (0-4)	2.1	(0.90)	2.1	2.0	
Gouvernement régional (0-4)	2.2	(0.85)	2.4	2.0	***

Si l'on s'intéresse aux différences entre les régions, nos données vont à l'encontre de l'idée qu'une évaluation différente du gouvernement fédéral est faite en Flandre et en Wallonie. Dans le débat politique, les citoyens de Flandre sont parfois présentés comme étant moins satisfaits par rapport aux politiques menées par le gouvernement Di Rupo. Ces arguments s'appuient sur l'idée que ce gouvernement ne détenait pas la majorité au sein du groupe linguistique néerlandophone à la Chambre des représentants, qu'il était mené par un Premier Ministre francophone pour la première fois depuis près de 40 ans, ou encore que le plus grand parti de Flandre, la N-VA, en était exclu. Cette idée n'est pas fondée. Il n'y a pas de différence significative entre les niveaux moyens de satisfaction envers le gouvernement fédéral des répondants en Flandre et en Wallonie. Les deux groupes présentent des niveaux moyens de satisfaction, envers le gouvernement fédéral, qui sont comparables. En revanche, les niveaux moyens de satisfaction envers les gouvernements régionaux diffèrent. Le gouvernement flamand obtient un score moyen relativement élevé (2.4), alors que le gouvernement wallon obtient un score plus modeste (2.0). Cela produit des tendances différentes dans les deux régions : les électeurs en Flandre sont en moyenne plus satisfaits des politiques menées par le gouvernement régional qu'ils ne le sont du gouvernement fédéral, alors que la tendance inverse existe en Wallonie. La satisfaction par rapport aux politiques menées par l'UE produit les scores les plus bas dans les deux régions, bien que les répondants wallons obtiennent des scores significativement plus bas que leurs homologues en Flandre. De manière générale, les électeurs des deux régions diffèrent sur deux propositions (satisfaction par rapport à l'UE et satisfaction par rapport au gouvernement régional), avec la Wallonie produisant des scores moyens plus faibles, mais elles ne diffèrent pas dans leur évaluation du gouvernement fédéral et du fonctionnement de la démocratie.

Nous nous intéressons à présent à la confiance inspirée par les institutions (tableau 12.2). Les répondants ont pu exprimer leur niveau de confiance concernant 11 institutions : « Pourriez-vous sur une échelle allant de 0 à 10 évaluer votre confiance personnelle dans les institutions que je vais vous citer ? 0 signifie que vous n’avez pas du tout confiance dans cette institution et 10 signifie que vous avez totalement confiance dans cette institution ». Les scores moyens de confiance sont relativement bas, et certaines institutions n’atteignent pas la moyenne de 5 sur 10 (Justice, médias, partis, politiciens, et Union européenne). Les scores les plus élevés sont obtenus par la police et les mouvements sociaux.

Tableau 12.2 Confiance envers les institutions

Confiance envers... (0-10)	Total FL+WAL 2009	Total FL+WAL 2014	Flandre (FL)	Wallonie (WAL)	Discerna- bilité entre régions
	Justice	-	4.75	4.60	
Police	-	5.73	5.85	5.60	*
Médias	-	4.30	4.42	4.16	**
Partis	4.53	4.43	4.67	4.20	***
Gouvernement régional	5.78	5.33	5.63	5.03	***
Parlement régional	5.60	5.26	5.50	5.01	***
Gouvernement fédéral	5.07	5.09	5.05	5.12	
Parlement fédéral	5.08	5.02	5.05	4.98	
Mouvements sociaux	-	5.36	5.60	5.12	***
Politiciens	4.66	4.53	4.54	4.52	
Union européenne	-	4.82	4.97	4.65	***

Si l’on compare les scores de 2014 aux scores de 2009 portant sur les sept institutions comparables, on constate que les scores moyens sont presque toujours systématiquement plus bas en 2014, à l’exception de la confiance envers les institutions fédérales. Ce constat est paradoxal, car c’est au niveau fédéral que l’instabilité a été la plus forte. Il faut également souligner que ces scores sont très éloignés des scores plancher enregistrés entre 1997 et 1999 à la suite de l’affaire Dutroux (Hooghe, Marien & Pauwels, 2010). Dès lors, on peut avancer que les crises récentes n’ont apparemment pas eu d’impact profond sur les niveaux de confiance éprouvée dans les institutions fédérales.

Si l'on compare les scores obtenus en Flandre et en Wallonie, on peut remarquer que les répondants wallons tendent à présenter des scores moyens de confiance significativement inférieurs à ceux des répondants en Flandre pour huit institutions sur 11, parmi lesquelles les institutions régionales. Seules trois institutions ne présentent pas de différence significative entre les deux régions : la confiance dans les institutions fédérales (Parlement et gouvernement), et la confiance dans les politiciens. Il est intéressant de noter que la confiance dans les partis politiques diffère selon les deux régions alors que la confiance envers les politiciens ne présente pas de différence significative. On pourrait donc avancer que les différences portent sur les institutions régionales et le niveau des partis, mais pas sur les institutions fédérales et les hommes et femmes politiques individuellement.

12.3 Différentiels de confiance, satisfaction, et positionnement politique

La section précédente a présenté les niveaux agrégés de satisfaction et de confiance des répondants. Nous avons mis en évidence que les répondants attribuent en moyenne des scores différents aux différentes institutions. Cependant, cela ne nous apprend rien sur les choix au niveau individuel. Dans cette section, nous analysons les scores individuels des répondants sur les quatre propositions relatives à la confiance envers les parlements et les gouvernements aux niveaux régional et fédéral. Plus spécifiquement, nous nous demandons si les répondants attribuent à ces quatre institutions des scores de confiance identiques ou différents. Dans le cas de scores différents, est-ce que les répondants attribuent ces scores au hasard, ou peut-on isoler des facteurs permettant de prédire la manière dont ils opèrent une différenciation ? En répondant à cette question, l'objectif est de mettre en évidence quelle institution/niveau apparaît comme la plus digne de confiance aux yeux des répondants, et pourquoi c'est le cas. Ceci est crucial, car cela nous permet de mieux comprendre la manière dont les institutions et le fédéralisme sont perçus en Belgique.

Afin d'évaluer si les répondants opèrent une distinction en termes de confiance envers les quatre institutions, nous avons calculé deux différentiels de confiance pour chaque répondant : un différentiel régional et un dif-

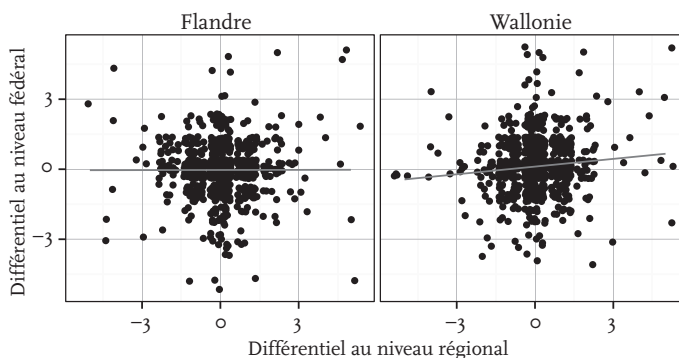
férentiel fédéral. Pour chaque individu et pour chaque niveau, nous avons calculé la différence entre le score de confiance envers le gouvernement (0-10) et le score de confiance envers le Parlement (0-10). Un score de zéro indique que le répondant a donné le même score aux deux institutions. Un score négatif indique que le répondant a attribué un score de confiance plus élevé au Parlement qu'au gouvernement. Un score positif indique que le répondant a attribué un score de confiance plus élevé au gouvernement qu'au Parlement. Un premier constat s'impose. Seuls 27% des répondants ont octroyé exactement le même score de confiance aux quatre institutions. Cela signifie que deux tiers des répondants font une distinction dans la confiance qu'ils accordent aux différentes institutions.

Tableau 12.3 Distribution des différentiels de confiance (en %)

	Plus de confiance au Parlement (score de -10 à -1)	Même confiance pour le Parlement et le gouvernement (score de 0)	Plus de confiance au gouvernement (score de 1 à 10)
Région	18	60	22
Fédéral	18	61	21

Le tableau 12.3 présente un résumé de la distribution des scores de confiance des répondants. Il démontre que, pour chaque niveau, environ 20% de répondants ont davantage confiance dans le parlement que dans le gouvernement, et inversement.

Figure 12.1 Distribution des différentiels de confiance en Flandre et en Wallonie



Note : pour des raisons de clarté, le cadre a été tronqué pour ne représenter que les valeurs entre -5 et 5. Très peu de valeurs extrêmes sont présentes en dehors de ces limites.

La figure 12.1 représente les choses de manière plus graphique. Chaque point positionne un individu en fonction de ses différentiels de confiance aux niveaux régional et fédéral. On pourrait s'attendre à ce que certains répondants préfèrent systématiquement le gouvernement au parlement, quel que soit le niveau auquel on se réfère. Inversement, on pourrait s'attendre à ce que d'autres répondants préfèrent systématiquement le parlement au gouvernement, peu importe le niveau. Cette préférence systématique reflèterait une certaine conception de la démocratie, l'une plus exécutive, l'autre plus représentative. Si cela s'avère correct, on ne devrait retrouver que des individus avec des différentiels positifs aux deux niveaux (préférence systématique pour le gouvernement), et des individus avec des différentiels négatifs aux deux niveaux (préférence systématique pour le Parlement). La figure 12.1 ne devrait comporter que des points dans le carré inférieur gauche et le carré supérieur droit. Or, ce n'est pas le cas. Le fait d'avoir davantage confiance dans le gouvernement que dans le Parlement à un niveau de pouvoir, n'implique pas nécessairement le même différentiel à un autre niveau de pouvoir. Ce constat est valable tant pour la Flandre que pour la Wallonie.

Les répondants opèrent une différenciation dans la confiance qu'ils attribuent aux quatre institutions. Cependant, ils ne préfèrent pas systématiquement une institution à une autre. Dès lors, attribuent-ils leur score de confiance de manière totalement aléatoire, ou peut-on mettre en évidence des tendances dans la manière dont ils attribuent ces scores ?

Nous avons testé si la manière dont les répondants attribuent ces scores différenciés dépend d'un certain nombre de caractéristiques de base. Nous avons testé le lien avec les variables sociodémographiques classiques (genre, âge, niveau d'éducation, région d'appartenance). Nous avons également analysé le lien avec d'autres variables. D'une part, nous avons analysé le lien avec la satisfaction par rapport aux politiques menées par le gouvernement (régional pour la confiance dans les institutions régionales, et fédéral pour la confiance dans les institutions fédérales). L'objectif est de voir si la satisfaction envers un gouvernement peut expliquer qu'un individu attribue un score de confiance plus élevé au gouvernement qu'au Parlement ; inversement, on peut s'attendre à ce qu'une faible satisfaction envers le gouvernement soit liée à une préférence pour le Parlement plutôt que le gouvernement. D'autre part, nous avons analysé le lien avec le positionnement gauche-droite des

répondants. En effet, les orientations politiques des répondants pourraient affecter la manière dont ils attribuent leurs scores de confiance.

Tableau 12.4 Prédicteurs des différentiels de confiance

Prédicteurs	Modèle régional	Modèle fédéral
Intercept	-1.87***	0.20
Femme	0.13*	0.02
Âge	0.01***	0.004*
Éducation	-0.06*	-0.06*
Revenus	0.01	0.01
Wallon	2.24***	0.21
Satisfaction gouv.	0.67***	-0.05
Gauche – Droite	0.24***	-0.12*
Satisfaction gouv. x Gauche – Droite	-0.09***	0.04
Satisfaction gouv. x Wallon	-0.95***	-0.11
Gauche – Droite x Wallon	-0.38***	-0.02
Satisfaction gouv x Wallon x G-D	0.16***	0.02

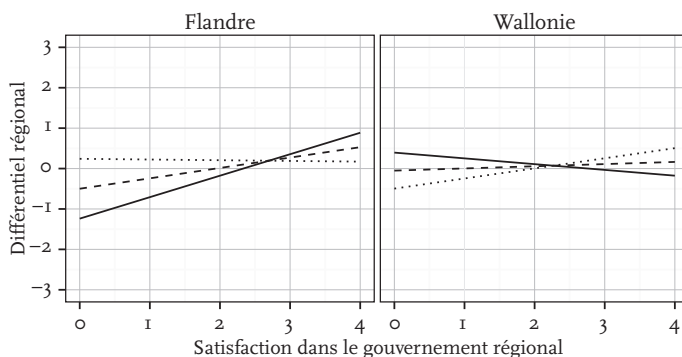
Note : la variable de « satisfaction dans le gouvernement » représente la satisfaction envers le gouvernement régional dans le modèle régional, et envers le gouvernement fédéral dans le modèle fédéral.

Les résultats de l'analyse sont présentés dans le tableau 12.4. Deux modèles y sont présentés : un modèle régional qui tente d'expliquer les différentiels de confiance au niveau régional, et un modèle fédéral. Pour chaque modèle, nous présentons les coefficients de régression de chaque prédicteur. Un coefficient positif indique un lien positif entre le prédicteur et le différentiel de confiance, c'est-à-dire une confiance plus grande envers le gouvernement que le Parlement. Un coefficient négatif indique un lien négatif entre le prédicteur et le différentiel de confiance. Chaque modèle présente également des coefficients d'interaction. Les coefficients impliqués dans une interaction représentent l'effet d'un changement d'une unité *lorsque les autres variables impliquées dans l'interaction valent zéro*. Dans cette analyse, les variables n'ont pas été centrées et la valeur zéro correspond donc à sa *face value*. Par exemple, la variable d'orientation idéologique, impliquée dans une triple interaction avec la variable régionale et la variable de satisfaction dans le gouvernement, représente l'effet d'une différence d'une unité sur l'échelle gauche-droite, pour le sous-ensemble des Flamands ayant un score de zéro pour la satisfaction dans le gouvernement.

Il est intéressant de constater que les variables sociodémographiques classiques n'ont que très peu d'effet (coefficients faibles, faible degré de significativité). Elles contribuent peu à prédire la manière dont les individus différencient leurs scores de confiance. En revanche, les variables d'attitudes présentent des tendances intéressantes. Le degré de satisfaction envers le gouvernement et leur positionnement gauche-droite sont des prédicteurs importants de la manière dont les individus différencient leur confiance envers le Parlement et le gouvernement. Cependant, ces deux variables attitudinales jouent de manière différente en Flandre et en Wallonie, comme le démontrent les interactions entre variables.

Les modèles comportent une interaction entre la satisfaction envers le gouvernement, le positionnement gauche-droite, et la région d'appartenance. Si l'on s'intéresse au modèle régional, on observe un effet du positionnement gauche-droite des répondants, diamétralement opposé en Flandre et en Wallonie (figure 12.2).

Figure 12.2 Explication du différentiel de confiance régional par une interaction entre le positionnement gauche-droite, la satisfaction envers le gouvernement et la région d'appartenance



Note : la ligne solide correspond aux électeurs se positionnant sur une valeur de 2 sur l'axe gauche-droite (fort à gauche). La ligne semi-solide correspond aux électeurs se positionnant sur la valeur de 5, la valeur centrale. La ligne pointillée représente les électeurs se positionnant sur la valeur 8 (fort à droite).

Ce jeu d'interactions est représenté graphiquement dans la figure 12.2. En Flandre, une plus grande satisfaction envers le gouvernement régional correspond à davantage de confiance dans le gouvernement que dans le Parlement régional, mais uniquement pour les répondants de gauche (ligne continue). Inversement, une faible satisfaction envers le gouvernement régional

mène à plus de confiance dans le Parlement que dans le gouvernement, à nouveau uniquement pour les électeurs de gauche. Pour les électeurs de droite (ligne pointillée), le fait d'être satisfait ou non dans le gouvernement régional n'affecte en rien le différentiel de confiance entre les institutions. En Wallonie, on retrouve la tendance inverse. L'effet de la satisfaction envers le gouvernement régional sur le différentiel de confiance concerne principalement les électeurs de droite (ligne pointillée). Lorsqu'ils sont moins satisfaits, ces électeurs tendent à avoir davantage confiance dans le Parlement que dans le gouvernement. Ceci s'explique, puisque le principal parti de droite (MR) ne fait pas partie de la coalition sortante du gouvernement wallon.

Le contraste entre ces deux régions est intéressant. Il met en évidence que les répondants qui attribuent des scores de confiance différenciés entre ces institutions, ne le font pas tout à fait au hasard. Au contraire, on pourrait y voir une explication politique de leur confiance plus élevée dans une institution par rapport à une autre.

Le tableau 12.5 confirme cette interprétation et démontre un degré de satisfaction envers le gouvernement régional légèrement moins élevé parmi l'électorat de gauche en Flandre, et nettement moins élevé parmi l'électorat de droite en Wallonie.

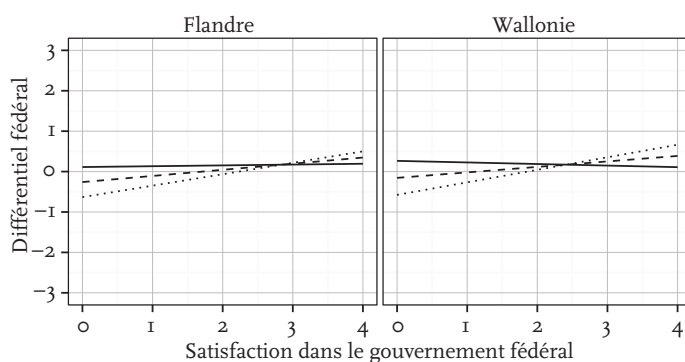
Tableau 12.5 Distribution de satisfaction par région et par orientation idéologique (niveau régional), en %

Orientation	Satisfaction Flandre				Satisfaction Wallonie			
	Peu	Ni-ni	Très	100	Peu	Ni-ni	Très	100
Gauche	17	40	43	100	23	38	39	100
Centre	11	40	49	100	21	48	30	100
Droite	15	30	55	100	38	42	21	100

Pour ce qui est du niveau fédéral, les attentes sont moins évidentes, avec un gouvernement de coalition large intégrant des partis de gauche, du centre et de droite. Nous avons appliqué au niveau fédéral le même modèle que celui appliqué au niveau régional (tableau 12.4). Les résultats brossent un tableau fort différent. L'interaction entre la satisfaction et le positionnement idéologique demeure importante. Le fait d'accorder plus de confiance au gouvernement fédéral qu'au Parlement fédéral est davantage lié à la satis-

faction envers le gouvernement, et ceci uniquement pour les électeurs de droite, tant en Flandre qu'en Wallonie. L'interaction ne varie donc plus par région d'appartenance, comme on peut le constater dans la figure 12.3.

Figure 12.3 Explication du différentiel de confiance fédéral par une interaction entre le positionnement gauche-droite et la satisfaction envers le gouvernement



Note : prédictions calculées à partir du modèle 2 (voir tableau 12.4).

On pourrait associer cela à une évaluation du gouvernement fédéral comme étant situé à gauche politiquement, en raison de la couleur politique de son premier ministre (PS), ou de la présence continue des partis socialistes au sein du gouvernement fédéral. Les électeurs de droite assimileraient le gouvernement fédéral à la gauche, ce qui expliquerait le lien entre la faible satisfaction et la confiance plus importante dans le Parlement que dans le gouvernement. Il est intéressant de constater que ceci est le cas tant en Flandre qu'en Wallonie, bien que les proportions soient un peu plus élevées en Flandre (tableau 12.6). Contrairement au niveau régional où les résultats sont contrastés selon la région, la relation entre la confiance, la satisfaction et le positionnement gauche-droite au niveau fédéral reste similaire dans les deux régions.

Tableau 12.6. Distribution de satisfaction par région et par orientation idéologique (niveau fédéral), en %

Orientation	Satisfaction Flandre				Satisfaction Wallonie			
	Peu	Ni-ni	Très		Peu	Ni-ni	Très	
Gauche	14	43	43	100	26	41	33	100
Centre	20	45	35	100	20	45	35	100
Droite	37	39	25	100	26	40	34	100

Ces résultats suggèrent une manière indirecte d'évaluer la perception du gouvernement par le public, et ce en fonction de l'orientation idéologique des électeurs. Les électeurs sont moins satisfaits et ont moins confiance dans les gouvernements (que les parlements) qui excluent ou incluent minoritairement les partis de leur orientation politique. De manière schématique, les électeurs « perdants », dont le parti ne se retrouve pas bien représenté dans l'exécutif, tendent à être moins satisfaits dudit gouvernement, et tendent également à accorder davantage leur confiance au Parlement qu'au gouvernement en question. Cela peut sembler logique, mais cela démontrerait que les répondants n'attribuent pas leur score de confiance au hasard. Nos résultats démontrent aussi que le fait de se situer dans le camp des « perdants » a des effets immédiats sur les niveaux de satisfaction des citoyens dans les gouvernements, mais a également un effet sur des attitudes plus diffuses telles que la confiance qu'ils accordent à ces institutions. Une exclusion répétée de certains partis des exécutifs affecte le degré de confiance des citoyens envers ces gouvernements.

12.4 Choix électoral

Nous avons mis en évidence, dans les sections précédentes, que la distribution des attitudes telles que la satisfaction et la confiance diffère en fonction de l'institution et de la région concernée. Nous nous intéressons à présent à l'impact de ces attitudes sur les choix électoraux des individus. Nous restreignons notre analyse au niveau fédéral, car il nous permet de comparer les tendances en Flandre et en Wallonie.

Les régressions multinomiales sont des outils classiques pour présenter des modèles explicatifs du choix de vote des individus, en particulier dans les systèmes multipartisans où les électeurs sont confrontés à plusieurs choix possibles. Dans ces modèles, une même liste de prédicteurs (variables indépendantes) est appliquée à différents choix binaires. Cependant, cet outil présente des défis méthodologiques et des questionnements théoriques.

D'un point de vue méthodologique, l'interprétation des régressions multinomiales est complexe. Elles divisent l'échantillon en paires de comparaisons : voter pour Groen vs voter pour le CD&V, s'abstenir vs voter pour le

sp.a, etc. Cela a pour conséquence que la taille de l'échantillon utilisé varie en fonction de la comparaison, celle-ci étant généralement relativement réduite puisque l'on ne considère que les répondants ayant opté pour les deux choix analysés. En outre, ces modèles produisent un très grand nombre de coefficients de régression à analyser. Par exemple, si l'on analyse le choix de vote entre quatre partis (vert, démocrate-chrétien, libéral et socialiste), l'analyse produit 6 fois plus de coefficients que pour une régression classique, puisqu'il faut analyser chaque set unique de comparaisons.

D'un point de vue théorique, une régression multinomiale est également difficile à interpréter, car ses résultats sont présentés comme des paires de choix symétriques qui ne reflètent pas nécessairement la manière dont les électeurs opèrent leur choix de vote.

Pour ces raisons, nous avons présenté la structure du choix de vote de manière différente, sur base d'une représentation en arbre, des choix possibles. Cette structure en arbre apparaît comme particulièrement appropriée pour évaluer les choix électoraux dans la lignée de la trilogie proposée par Hirschman (1970) : *exit, voice, loyalty* (défection, prise de parole et loyauté). En effet, lors d'un scrutin, les électeurs font face à une série de choix : (1) voter pour un parti ou ne pas participer au processus électoral (*exit*), (2) voter pour un parti anti-système ou opérer un vote « loyal » envers le système en optant pour un parti pro-système (*voice*), et (3) identifier pour quel parti voter parmi les partis pro-système (*loyalty*).

Nous avons dès lors présenté nos résultats de manière à refléter cette représentation en arbre des choix possibles. Dans un premier temps, nous avons mené des régressions logistiques binaires pour identifier les prédicteurs des deux premiers choix : (1) voter vs s'abstenir ou voter blanc/nul³¹, et (2) voter pour un parti anti-système vs voter pour un parti pro-système. Nous avons regroupé les partis des quatre familles politiques « traditionnelles » dans la catégorie pro-système (CD&V, Open VLD, sp.a, Groen, PS, MR, cdH, Ecolo, FDF), et les autres partis politiques dans la catégorie anti-système, en raison de leur opposition au système politique ou économique en place (N-VA, VB, PvdA+, LDD, PP, PTB-GO, FN). Cette catégorisation peut susciter des interrogations, en particulier en ce qui concerne le positionnement de la N-VA dans la catégorie des partis anti-système. Cependant, ce parti n'a jamais été intégré au gouvernement fédéral avant le scrutin de

2014. Il s'est positionné comme un parti en dehors de l'establishment, et son programme et ses statuts font clairement référence à l'indépendance de la Flandre, ce qui le catégoriserait comme anti-système au niveau fédéral. Nous avons néanmoins adopté une attitude prudente dans l'interprétation de nos résultats pour la N-VA (voir ci-dessous). Dans un deuxième temps, nous avons opéré une régression multinomiale afin d'identifier les déterminants du choix parmi les différents partis « pro-système ».

Dans chacun des modèles, nous avons mobilisé la même batterie de prédicteurs afin de pouvoir aisément comparer les résultats. Ces prédicteurs incluent les variables sociodémographiques classiques (genre, niveau de revenu, niveau d'éducation, pratique religieuse, région d'appartenance), et des attitudes politiques (confiance et satisfaction pour chaque niveau). Les modèles présentent aussi les interactions entre attitudes et région, afin d'estimer si celles-ci ont un impact différencié sur le vote en fonction de la région considérée.

Nous nous attendons à ce que les variables d'attitudes jouent davantage dans les deux premiers choix (*exit* et *voice*), et moins sur le choix parmi les partis pro-système (*loyalty*). En effet, la confiance et la satisfaction devraient davantage jouer sur la nature de la participation, et donc sur le choix entre un vote d'*exit*, de *voice* ou de loyauté. Ces attitudes devraient moins affecter le choix parmi les différentes options de vote « loyal ». Autrement dit, nous nous attendons à ce qu'un faible niveau de confiance favorise un choix d'*exit* plutôt que de participation, et à ce qu'un faible niveau de satisfaction favorise un vote anti-système (*voice*) plutôt que pro-système. Inversement, nous nous attendons à ce que les variables sociodémographiques jouent un plus grand rôle par rapport au choix parmi les partis pro-système, comme l'ont démontré de nombreuses études (Van der Eijk & Franklin, 2009 ; Deschouwer *et al.*, 2010). En revanche, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles jouent un rôle significatif sur les deux premiers choix (*exit* et *voice*).

Nous présentons d'abord les résultats des deux premières branches de l'arbre des choix électoraux (*exit* et *voice*), avant de présenter les résultats de la régression multinomiale pour le choix parmi les familles politiques traditionnelles.

12.4.1 Exit et Voice

Le tableau 12.7 présente les résultats des deux premiers modèles (*exit* et *voice*). Les coefficients positifs indiquent un lien positif entre le prédicteur et la probabilité d'*exit* ou de *voice*. Il met en évidence que ces deux choix sont guidés par des prédicteurs différents.

Tableau 12.7 Prédicteurs des choix électoraux : modèles Exit/Vote et Anti/Pro-système

Prédicteurs	Exit (versus Vote)	Vote anti- (versus vote pro-)
Intercept	-3.18***	-1.49**
Femme	0.10	0.14
Éducation	-0.16	-0.31
Niveau de revenu	-0.47	-0.10
Pratique religieuse	-0.06	-0.80***
Wallon	0.45	-1.58***
Gauche-Droite	-0.62**	0.82***
Satisf Gov Fédéral	0.61*	-1.18***
Confiance Fédéral	-1.40***	-0.55*
Satisf Gov Régional	-0.10	0.14
Confiance Régional	-0.69	0.04
Walloon x Gauche-Droite	-0.47	-2.20***
Wallon x Satisf Gov Fédéral	-0.98	-0.73
Wallon x Confiance Fédéral	1.05	1.83***
Wallon x Satisf Gov Régional	-0.34	0.15
Wallon x Confiance régionale	-1.05	-1.88***
Interaction Confiances	-0.46	-0.60*

Note : les variables continues ont été standardisées, mais pas les variables binaires. De cette manière, les coefficients des attitudes politiques impliquées dans une interaction régionale représentent l'effet pour la Flandre.

Comme attendu, les variables démographiques permettent mal de prédire les choix d'*exit* et de *voice*. Les coefficients du genre, du niveau d'éducation et du niveau de revenu, ne sont pas significatifs. La pratique religieuse n'a pas d'effet sur l'*exit*, mais a un effet clair et négatif sur le vote pour un parti anti-système (*voice*). En d'autres termes, la pratique religieuse tend à éloigner les électeurs d'un vote anti-système, et les électeurs pratiquants présentent une plus forte probabilité de voter pour un parti pro-système.

Tableau 12.8 Prédicteurs des choix électoraux : Partis pro-système

	Verts vs.			Lib vs.		Ch/Hum vs.
	Lib	Ch/Hum	Soc	Ch/Hum	Soc	Soc
Intercept	-0.58***	-0.45**	-0.72***	0.09	-0.15	-0.29*
Femme	0.01	-0.08	-0.10	-0.18	-0.13	-0.04
Éducation	0.33	0.67*	1.36***	0.34	0.87***	0.35
Revenu	-0.34	-0.31	0.30	0.03	0.52*	0.56*
Pratique religieuse	0.44	-0.55*	0.20	-1.02***	-0.23	0.84***
Wallon (W)	-0.07	-0.06	-0.96***	-0.04	-0.81***	-0.68**
Gauche-Droite (G-D)	-2.64***	-2.05***	0.28	1.47***	2.77***	1.98***
Satisf Gov Fédéral	0.04	0.08	-0.56	0.10	-0.34	-0.69*
Confiance Fédéral	-0.57	-0.88	-0.21	0.18	-0.05	0.20
Satisf Gov Régional	-0.15	-0.64	-0.14	-0.52	0.07	0.89**
Confiance Régional	0.89*	0.69	0.30	-0.87*	-0.52	0.16
W x G-D	-2.09**	-2.09**	-0.14	1.14*	1.60**	1.01
W x Satisf Gov Fédéral	-0.71	-1.27	-0.99	-0.80	-0.77	-0.02
W x Confiance Fédéral	0.44	-1.58	0.69	-0.47	0.28	1.49*
W x Satisf Gov Régional	1.15	1.25	0.30	0.38	-0.40	-1.14
W x Confiance régionale	-0.79	1.84	-0.49	0.89	0.05	-1.56*
Interaction Confiances	-0.24	-1.01	-0.60	-0.46	-0.42	0.02

Note : même remarque que pour le tableau précédent.

L'effet de la région d'appartenance est plus marqué. Les répondants wallons tendent à davantage vouloir s'abstenir ou voter blanc/nul que les répondants flamands. En revanche, les répondants flamands présentent une plus forte probabilité de voter pour un parti anti-système (*voice*) que les wallons, très probablement en raison de notre classification de la N-VA parmi les partis anti-système. Si l'on exclut la N-VA du modèle, l'effet de la région disparaît totalement pour le modèle d'*exit* et devient positif et significatif pour le modèle de *voice*. En d'autres termes, si l'on exclut les électeurs de la N-VA de l'analyse, les électeurs wallons ont une plus forte probabilité de voter pour un parti anti-système.

Les variables d'attitude ont des effets plus importants que les variables démographiques. De manière intéressante, la satisfaction et la confiance influent de manière différente dans les modèles d'*exit* et de *voice*, et ce en Flandre et en Wallonie.

En ce qui concerne l'effet de la satisfaction envers le gouvernement régional, on constate qu'elle n'a aucun effet sur le choix d'*exit* et de *voice*, tant en Wallonie qu'en Flandre. Inversement, la satisfaction envers le gouvernement fédéral joue sur le choix de vote au niveau fédéral. Les évaluations des gouvernements régional et fédéral ont donc des conséquences distinctes sur le vote au niveau fédéral. Si l'évaluation du fédéral est très importante afin de prédire le comportement de vote au niveau fédéral, l'évaluation du régional n'a en revanche que peu d'effet sur les prédictions, constat qui pourrait indiquer une forme de maturité du fédéralisme en Belgique.

La satisfaction envers le gouvernement fédéral a un effet différencié selon le modèle. Pour le modèle d'*exit*, la satisfaction joue différemment en Flandre et en Wallonie. En Flandre, les répondants satisfaits du gouvernement fédéral ont une plus forte tendance à l'*exit* que les répondants satisfaits. Ce comportement paraît inattendu et pourrait traduire une apathie allégeante. Cela met en évidence que, en Flandre, il est plus difficile de mobiliser les électeurs satisfaits que les électeurs insatisfaits au niveau fédéral. Ce n'est pas le cas en Wallonie, où la satisfaction envers le gouvernement fédéral n'affecte pas le choix entre *exit* et vote. L'effet du niveau de satisfaction envers le gouvernement fédéral dans le modèle de *voice* (anti- vs. pro-système) est différent. Tant en Flandre qu'en Wallonie, les électeurs satisfaits dans le gouvernement fédéral, et qui décident d'exprimer un vote, présentent une plus forte probabilité de voter pour un parti pro-système que pour un parti anti-système. On peut considérer ce comportement comme de la participation allégeante.

Le tableau 12.7 présente également les effets de la confiance dans les institutions régionales et fédérales (gouvernement et Parlement pris ensemble). Une faible confiance envers les institutions fédérales tend à favoriser l'*exit* et le vote anti-système (*voice*). L'effet est plus large en Flandre qu'en Wallonie. Il faut noter l'effet différencié de la satisfaction et de la confiance fédérales en Flandre sur les choix électoraux. Cela démontre que ces deux attitudes, conceptuellement proches, prennent des significations différentes pour les répondants et ont des conséquences différentes sur leurs comportements. La confiance envers les institutions régionales n'a pas d'effet sur l'*exit*. En revanche, elle favorise, particulièrement en Wallonie, le vote anti-système au niveau fédéral. Ceci constitue l'unique constat de contagion d'attitudes au niveau régional guidant des comportements de vote au niveau fédéral.

Enfin, le positionnement gauche-droite a peu d'effet sur l'*exit*, en particulier en Flandre : les électeurs d'un versant du spectre politique n'ont pas tendance à davantage s'abstenir que les autres. Cependant, en Wallonie, les répondants de gauche tendent à s'abstenir davantage. Ceci peut relever d'un sentiment d'insatisfaction par rapport à l'offre politique à gauche dans le spectre politique wallon.

12.4.2 Vote pro-système

Dans cette dernière section, nous nous intéressons aux prédicteurs du choix de vote parmi les partis pro-système, c'est-à-dire les partis des quatre familles politiques traditionnelles : les démocrates-chrétiens/humanistes, les libéraux, les socialistes et les verts. Le tableau 12.8 présente les résultats d'une régression multinomiale opposant chaque fois le vote pour une famille de partis au vote pour chacune des autres familles.

L'idée d'un plus fort effet des variables démographiques sur ce choix de vote se confirme. Le niveau d'éducation est crucial pour différencier le vote pour un parti vert d'un vote pour les autres partis, en particulier socialistes. Les électeurs à plus faible niveau d'éducation et de revenu ont tendance à voter pour le PS/sp.a plutôt que pour les partis verts et les libéraux. La pratique religieuse favorise le vote démocrate-chrétien/humaniste par rapport aux verts, aux socialistes, mais surtout aux libéraux.

Parmi les attitudes politiques, le positionnement gauche-droite est le prédicteur le plus important, ce qui va à l'encontre de l'idée que cette distinction ne structure plus les choix électoraux. Ces coefficients correspondent aux attentes. Le positionnement gauche-droite des électeurs permet de prédire les choix entre toutes les combinaisons de partis hormis le choix entre partis verts et socialistes. Cela confirme que les verts sont perçus comme des partis de gauche tant dans le spectre wallon qu'en Flandre.

Les variables de satisfaction et de confiance ont généralement un faible effet. Les différences régionales (capturées par les interactions) sont difficiles à évaluer, car la faible taille d'échantillon pour chaque comparaison produit des estimations instables. On peut néanmoins noter que la confiance dans les institutions fédérales n'a généralement pas d'impact sur le choix de vote parmi les partis pro-système en Flandre, avec la possible exception des comparaisons

impliquant Groen. En Wallonie, elle a un effet positif sur le choix de voter cdH plutôt que PS ou Écolo (bien que cela soit incertain pour ce dernier).

La confiance dans les institutions régionales semble avoir un effet positif sur le fait de voter vert ou démocrate-chrétien/humaniste plutôt que libéral, en particulier en Flandre.

On pourrait dès lors en conclure que la confiance politique est un prédicteur du vote démocrate-chrétien/humaniste, à des niveaux différents dans les deux régions. Au-delà de ce constat, la satisfaction et la confiance permettent difficilement de prédire les choix de vote parmi les partis prosystème, alors que ces attitudes se sont révélées cruciales pour comprendre les comportements d'*exit* et de *voice* des électeurs.

12.5 Conclusion

Ce chapitre s'est intéressé à la satisfaction et à la confiance politiques en Flandre et en Wallonie. Nous avons analysé la manière dont ces attitudes sont répartis parmi l'électorat global, et parmi l'électorat de chaque région séparément. Cet exercice a mis en évidence que l'insatisfaction et le manque de confiance des électeurs ne sont pas dirigés au premier chef contre le niveau fédéral. Il s'agit là d'une problématique qui concerne avant tout le niveau européen. Nous avons aussi souligné que la Wallonie tend à présenter des scores moyens de confiance et de satisfaction plus bas que la Flandre, en particulier envers les institutions régionales et les partis politiques. Cependant, Flandre et Wallonie ne présentent pas de différences quant à leur évaluation du fonctionnement de la démocratie en Belgique et des institutions fédérales. Ces constats mènent à deux observations. D'une part, ces différences entre régions peuvent expliquer que les transferts de compétences du fédéral vers le régional soient accueillis plus chaleureusement en Flandre, l'électorat flamand ayant davantage confiance dans ses institutions régionales. L'électorat wallon percevrait moins les avantages d'une régionalisation étant donné leur plus faible confiance et leur plus faible satisfaction par rapport aux institutions régionales. Autrement dit, les électeurs wallons préféreraient être gouvernés par des ministres fédéraux que par des ministres wallons. D'autre part, les différences entre Flandre et

Wallonie vont à l'encontre de certaines idées reçues quant aux dynamiques politiques mises en œuvre dans les deux régions. Le succès de partis anti-système en Flandre ces dernières décennies pourrait mener à penser que les électeurs flamands sont plus critiques et moins satisfaits que leurs homologues wallons. Ce n'est clairement pas le cas. Cela démontre que la traduction de certaines attitudes politiques en comportements de vote n'est pas automatique, et qu'elle peut dépendre de l'offre politique.

Pour aller au-delà de la simple description des attitudes des électors, ce chapitre a également tenté de comprendre pourquoi certains électeurs accordent davantage de confiance à certaines institutions plutôt que d'autres. En effet, deux tiers des répondants attribuent un score de confiance différent aux parlements et gouvernements régionaux et fédéraux, mais ils n'ont pas pour autant systématiquement plus confiance dans les gouvernements que dans les parlements (ou vice-versa). Notre analyse a mis en évidence que les électeurs n'attribuent pas ces scores au hasard, et que la satisfaction des électeurs par rapport au gouvernement, ainsi que leur positionnement gauche-droite, sont des prédicteurs importants de la manière dont ils différencient leurs scores de confiance. Ces attitudes interagissent de manière différente en Flandre et en Wallonie. En Flandre, l'insatisfaction mène les individus à accorder plus de confiance au Parlement qu'au gouvernement, mais nous parlons ici uniquement des électeurs de gauche. En Wallonie, ce constat s'opère pour les électeurs de droite. Les électeurs tendent à être moins satisfaits des gouvernements qu'ils estiment exclure ou minoriser les partis proches de leur positionnement idéologique, ce qui en retour affecte leur confiance dans ces gouvernements et les mène à favoriser le Parlement comme institution démocratique.

Enfin, ce chapitre a analysé l'effet de ces attitudes sur les comportements électoraux. Nous avons plus particulièrement analysé leur impact sur trois choix proposés aux électeurs : (1) voter pour un parti ou s'abstenir/voter blanc/nul (*exit*) ; (2) voter pour un parti pro-système ou voter pour un parti anti-système (*voice*) ; (3) choisir pour quel parti voter parmi les partis pro-système (*loyalty*). Nos résultats démontrent que la confiance et la satisfaction affectent la nature de la participation et donc plutôt le choix entre *exit*, *voice*, et *loyalty*, mais n'influencent que très peu les différents choix de vote « loyal ». Nous avons également souligné que les attitudes envers le niveau régional n'affectent que partiellement les comportements de vote au niveau fédéral.

Au final, ce chapitre a souligné que les dynamiques politiques sont partiellement différenciées dans les deux régions du pays, mais qu'elles sont également partiellement comparables. Ceci engendre de nouvelles perspectives sur la manière dont les électeurs ont internalisé les institutions fédérales en Belgique.

13 CHANGER LA DÉMOCRATIE ?

ATTITUDES DES CITOYENS ENVERS LA DÉMOCRATIE ACTUELLE ET SES ALTERNATIVES

Vincent Jacquet, Benjamin Biard, Didier Caluwaerts & Min Reuchamps

Comme à chaque échéance électorale, le scrutin de mai 2014 a fait l'objet d'une attention majeure de la part des observateurs politiques, d'autant plus qu'il était simultanément européen, fédéral et régional. On pourrait croire que cet acte électoral constituait le cœur de la démocratie. De nombreuses études de science politique ont toutefois démontré que les citoyens sont de plus en plus critiques lors des scrutins électoraux, et qu'ils ont de moins en moins confiance dans les élues et les élus qui en tirent leur légitimité. Plusieurs initiatives ont également été mises à l'agenda politique. Il s'agissait de façons alternatives de faire de la politique telles les *indignés*, le sommet citoyen du G1000 en 2011, les mouvements « Hart Boven Hard » et « Tout Autre Chose ». Cela faisait suite à la formation des coalitions gouvernementales ou encore à l'essai de David Van Reybrouck (2014), *Contre les élections*. Ces mouvements ont en commun de mettre l'accent sur l'idée que la légitimité démocratique ne se résume pas à un bulletin glissé dans l'urne à échéances régulières, et qu'une participation plus active des citoyens serait salutaire, voire nécessaire, afin de résoudre ce que d'aucuns appellent le « malaise démocratique » (Geissel, Newton, 2012).

Mais ceci pose une question majeure : quel type de modèle démocratique les citoyens souhaitent-ils ? Désirent-ils jouer un rôle plus actif dans le processus de prise de décisions publiques ? La méfiance croissante dans les élus doit-elle être interprétée comme une demande de transformation des structures politiques traditionnelles ? L'objectif de ce chapitre est de fournir des éléments de réponse à ces questions à partir des données recueillies

lors de l'enquête électorale qui est l'objet de cet ouvrage. Depuis une dizaine d'années, la science politique s'est attelée à compléter l'étude des préférences en matière de politiques publiques et partisanes, par l'étude des préférences en matière de modèles démocratiques. Le cas, encore largement inexploré, de la Belgique, marqué par une culture représentative et néo-corporatiste sous tension, offre la possibilité de comprendre le(s) souhait(s) des citoyens quant au processus de prise de décisions publiques.

Dans un premier temps nous analyserons le soutien attribué à cinq modèles de démocratie : technocratique, directe, délibérative, représentative et business. Ensuite, nous démontrerons que le soutien à ces différents modèles n'est pas exclusif et qu'il convient dès lors de prendre en compte la multidimensionnalité de cette thématique. Par une analyse factorielle, nous mettrons en avant deux grandes logiques, l'une participative et l'autre délégative, qui structurent les préférences démocratiques, sans toutefois être opposées. Nous essaierons enfin d'expliquer le soutien à ces orientations par des analyses statistiques multivariées, contrôlant ainsi l'influence de plusieurs variables.

13.1 Les citoyens et la démocratie

Les démocraties représentatives occidentales sont aujourd'hui mises à l'épreuve. Depuis une trentaine d'années, les analyses de science politique ne cessent de mettre en évidence la méfiance croissante des citoyens envers les institutions classiques de la démocratie représentative (Dalton, 2004, 2005 ; Norris, 1999 ; Rosanvallon, 2006). Les acteurs au cœur du mécanisme représentatif, les élus et les partis politiques, emportent en effet de moins en moins la confiance de leurs électeurs. Comme l'indique Pitseys (2014 : 60), « en France, en Italie, en Espagne, mais aussi dans les pays scandinaves ou d'Europe de l'Est, les enquêtes d'opinion montrent une baisse tendancielle de confiance dans la représentation politique et les institutions publiques en général ». En outre, un nombre de citoyens en augmentation constante ne s'identifie plus aux partis politiques, et parallèlement les partis rencontrent des difficultés croissantes dès lors qu'il s'agit d'attirer des adhérents (Mair, van Biezen, 2001 ; Wattenberg, 2000). Bref, si l'on en croit ces différents indicateurs, la confiance dans les acteurs et dans les institutions de la démocratie représentative est en constante diminution.

Face à ce constat, une série de penseurs et d'activistes tentent de faire émerger de nouvelles façons de faire de la politique. Celles-ci sont multiples et il serait trompeur de les rassembler derrière un mouvement unique. Sur un plan théorique et philosophique, un ensemble de travaux propose des solutions afin de repenser l'organisation politique des sociétés modernes. La première orientation est participative (Barber, 1984 ; Pateman, 2012). En revisitant l'idéal républicain, elle tend à souligner l'importance d'une citoyenneté active de tous les membres de la communauté et dans de multiples lieux. D'autres travaux proposent de recentrer la légitimité démocratique autour de la notion de démocratie délibérative (Chambers, 2003 ; Cohen, 1989 ; Elster, 1998). Contrairement à la logique d'agrégation des préférences individuelles par l'élection, ils conçoivent la démocratie sur une base discursive, d'échange d'arguments et de justifications pour mener l'action publique (Manin, 1985). Fondamentalement, les affaires communes devraient être le fruit de décisions issues des délibérations de tous les membres de la communauté (Cohen, 1989 : 67). Deux éléments sont essentiels ici : d'une part, le caractère délibératif des interactions et des modes de prise de décision et, d'autre part, l'inclusion de tous les acteurs concernés par la décision.

Parallèlement à ces développements académiques, on observe dans la pratique l'émergence de mécanismes destinés à associer les citoyens à la prise de décision publique. C'est le cas des mécanismes de démocratie directe où les citoyens sont invités à voter pour l'une ou l'autre décision. Le développement d'Internet a également permis de mettre en place des mécanismes où les citoyens peuvent jouer un rôle plus important dans la discussion sur des plateformes virtuelles (Janssen & Kies, 2005 ; Smith, John, Sturgis & Nomura, 2009). Aussi, les dernières années ont vu éclore de nombreux dispositifs délibératifs (Fung, 2006a, b). Il en existe de différents types, dont les processus les plus standardisés sont les sondages délibératifs (Fishkin, 2009), les budgets participatifs (Baiocchi, 2005 ; Herzberg, Röcke & Sintomer, 2005), les cellules de planifications (Garbe, 1986), ou les conférences de consensus (Joss, 1998). Dans chacun des cas, il s'agit de faire appel à des citoyens « ordinaires », avec une diversité importante de profils, afin qu'ils se rencontrent, échangent leurs points de vue, rendent un avis concernant un problème public donné, ou amènent un problème public à l'agenda. La finalité de ces dispositifs varie beaucoup d'une expérience à l'autre, allant de la simple information du public à la prise de décision en passant par la communication et la consultation (Arnstein, 1969 ; Rowe & Frewer, 2005).

Les démocraties contemporaines connaissent donc un processus d'hybridation, plus ou moins intense selon les pays et selon les niveaux de pouvoir, où la participation des citoyens est encouragée à côté du processus électoral de désignation des gouvernants. Mais ce processus d'hybridation engendre une série de questions. Les évolutions ont généralement été mise en place, de façon *top-down*, par les pouvoirs publics désirant associer les citoyens³² à la gestion de la cité. Le développement de la participation publique est donc plus le résultat de l'action des gouvernants que la réponse à une demande large de participation des citoyens d'une gouvernance plus participative de la cité. Cet élément nous invite à poser la question suivante : quel type de modèle démocratique les citoyens souhaitent-ils ?

Des recherches en science politique ont apporté de premières réponses à ce questionnement. C'est l'ouvrage d'Hibbing et Theiss-Morse (2002) qui a inauguré la réflexion avec sa thèse provocante :

La dernière chose que veulent les citoyens est être plus impliqués dans le processus de décisions politiques. Ils ne veulent pas prendre de décisions politiques eux-mêmes ; ils ne veulent pas avoir plus d'influence sur les personnes qui prennent les décisions ; et ils ne veulent pas non plus connaître tous les détails du processus de décision. La plupart des gens n'ont aucune idée de ce que doit faire le gouvernement et préfèrent consacrer leur temps à des activités non politiques (Hibbing & Theiss-Morse, 2002 : 1, notre traduction).

En mobilisant à la fois des résultats d'enquêtes sur des échantillons représentatifs de la population américaine et des *focus groups*, les auteurs prétendent que ceux-ci sont en faveur d'une « *stealth democracy* », c'est-à-dire qu'ils souhaitent une démocratie avec des mécanismes minimaux de contrôle qui rendent les élus responsables devant les citoyens, mais ceux-ci ne devant intervenir qu'en dernier recours, quand les gouvernants ont perdu la confiance dont ils bénéficiaient. Pour ces auteurs, la méfiance croissante envers les partis, les élus, les parlements et les gouvernements est interprétée de façon erronée comme une demande de participation directe. Le fait de développer une certaine méfiance envers un type d'acteur, ne signifie pas que l'on souhaite reprendre son travail. Plutôt que la situation actuelle, où les citoyens perçoivent des élus comme agissant pour leur propre compte ou sous l'influence de lobbys privés, le système idéal serait

par conséquent de donner le pouvoir à des personnes plus empathiques, moins paresseuses, plus proches de la population et agissant dans l'intérêt du plus grand nombre (Hibbing & Theiss-Morse, 2002).

Cette première enquête a encouragé le développement d'autres recherches avec des résultats parfois contradictoires comme celle de Neblo et ses collègues (2010). Au centre de leurs résultats, nous retrouvons l'hypothèse qu'il existe une partie bien plus importante de la population désirant délibérer que ne le prétendent Hibbing et Theiss-Morse, mais que cette envie est conditionnelle. La question pertinente n'est pas « qui souhaite délibérer ? », mais « qui souhaite délibérer si ? ». Si les citoyens hésitent aujourd'hui à prendre part à des expériences délibératives, ceci est la conséquence d'une méfiance envers les élus et envers les opportunités qui leur sont aujourd'hui proposées.

Certains travaux européens (Bengtsson & Mattila, 2009 ; Donovan & Jeffery, 2006 ; Font, Wojcieszak & Navarro, 2015 ; Webb, 2013) ont ensuite tenté de mesurer les niveaux de soutien pour les différents modèles de démocratie et les liens que ceux-ci entretiennent avec la pratique politique des citoyens. Webb (2013) a ainsi démontré au Royaume-Uni que les soutiens ne sont pas mutuellement exclusifs. Il démontre également que bon nombre de personnes souhaitent le transfert de pouvoir à toute une série d'acteurs différents (experts, élus, chefs d'entreprise). Cela pourrait paraître contradictoire du point de vue de la théorie démocratique (technocratie vs démocratie directe), mais ceci prend tout son sens dans un climat de méfiance généralisée envers les instances démocratiques traditionnelles. Ces études révèlent donc des résultats partiellement contradictoires. Qu'en est-il pour la Belgique ?

13.2 Le soutien envers différents modèles de démocratie

Inspirés des travaux précédents, nous avons construit cinq indicateurs correspondants à cinq modèles possibles de démocratie, qui renvoient chacun à une question posée aux personnes sondées lors de l'enquête électorale.

1. **Démocratie directe** : le gouvernement devrait demander bien plus souvent l'avis de la population.
2. **Technocratie** : on devrait laisser la prise de décisions importantes aux experts.

3. **Démocratie délibérative** : les hommes et les femmes politiques doivent plus souvent prendre des décisions sur base des discussions entre les citoyens.
4. **Démocratie représentative** : comme ce sont les élus politiques qui portent la responsabilité, ils doivent prendre les décisions eux-mêmes.
5. **Démocratie « business »** : le gouvernement fonctionnerait mieux si les décisions étaient prises par des personnes qui ont réussi dans les affaires.

Pour chacune de ces questions, les répondants de l'enquête étaient invités à se positionner sur une échelle de cinq niveaux allant de la catégorie 1 signifiant « pas du tout d'accord » à la catégorie 5 signifiant « tout à fait d'accord ».

Tableau 13.1 Avis de la population wallonne et flamande par rapport aux cinq modèles de démocratie (en pourcentages)

	Démocratie directe	Technocratie	Démocratie délibérative	Démocratie représentative	Démocratie business
Tout à fait d'accord	42.5	19.1	27.5	12.2	8.6
D'accord	41.9	43.4	49.8	40.5	24.2
Ni d'accord, ni pas d'accord	8.9	22.0	14.5	23.6	36.4
Pas d'accord	6.1	12.4	7.5	19.9	28.2
Tout à fait d'accord	0.8	3.2	0.8	3.7	8.6
Total	100	100	100	100	100

Le soutien envers ces cinq modèles de démocratie est illustré dans le tableau 13.1. Toutes les données présentées dans ce chapitre sont pondérées pour l'âge, le genre, le niveau d'éducation et la région. Il apparaît tout d'abord qu'il est question d'un soutien fort à la démocratie directe, puisque quelque 84.4% de l'échantillon se prononce en faveur de cette option. Les citoyens souhaiteraient que le gouvernement tienne plus régulièrement compte de l'avis de la population.

Ensuite, une majorité – certes légèrement moins importante – paraît également en faveur d'une technocratie. Pas moins de 62.5% des personnes interrogées estiment que des experts indépendants non élus seraient mieux à même de prendre les décisions appropriées. L'option délibérative, quant

à elle, semble également intéresser une large part des citoyens flamands et wallons. 77,3% d'entre eux souhaiteraient que les hommes politiques prennent plus souvent leurs décisions sur la base des discussions entre citoyens. Ce type de démocratie entend par exemple créer des panels ou des espaces offrant aux citoyens des possibilités de discussions. Toutefois, la décision finale demeure entre les mains des autorités politiques.

Une majorité (52,7%) semble en faveur de la démocratie représentative, c'est-à-dire du soutien à l'idée que, comme ce sont les élus politiques qui portent la responsabilité, ils doivent prendre les décisions eux-mêmes. Enfin, il n'existe pas de majorité favorable à un modèle de démocratie business où ce sont les hommes d'affaires qui prennent les décisions. Ce modèle étudié par Hibbing et Theis-Morse (2002), qui repose sur l'idée que la gestion stratégique des managers d'entreprises pourrait inspirer les processus de prise de décisions politiques, fait peu écho chez les Flamands et les Wallons. En effet, seuls 32,8% des citoyens interrogés soutiennent cette proposition.

Ces résultats montrent que le soutien le plus fort va, d'une part, à la démocratie directe et, d'autre part, à la démocratie délibérative. Ceci pourrait impliquer un souhait de démocratie plus participative. Il semble toutefois important d'insister sur un point : les résultats présentés n'impliquent pas que les citoyens souhaitent prendre part à des panels citoyens ou des budgets participatifs lorsqu'ils sont confrontés à des opportunités concrètes de participation. Ce n'est pas parce qu'une personne souhaite une plus grande consultation des citoyens, qu'elle traduira cette opinion par des actes concrets de participation politique (McHugh, 2006). Il s'agit ici d'analyser l'attitude abstraite face à différentes orientations démocratiques possibles.

13.3 Différents modèles de démocratie ?

À la première lecture des résultats, il semble que les citoyens soutiennent massivement un grand nombre de modèles de démocratie. La question suivante se pose donc : les soutiens envers les différents modèles de démocratie sont-ils exclusifs l'un de l'autre ? En d'autres termes, les citoyens soutiennent-ils plusieurs modèles en même temps ou peut-on clairement faire la distinction entre certains groupes ? Une première réponse à cette question

est donnée par une analyse des corrélations entre les différents modèles démocratiques (tableau 13.2). Cette analyse offre la possibilité d'observer si les soutiens aux modèles sont positivement ou négativement reliés entre eux. Si certaines relations peuvent paraître conceptuellement évidentes, comme le fait que plus une personne soutient une démocratie directe, plus elle soutient une forme de démocratie délibérative, d'autres sont plus singulières. Le soutien aux modèles donnant le pouvoir aux hommes d'affaires (modèle business) est, par exemple, positivement corrélé à tous les autres modèles. Aucune corrélation négative significative n'est également observable entre les différents modèles.

Tableau 13.2 Corrélations de Spearman entre les cinq modèles démocratiques

	Directe	Technocratique	Délibérative	Représentative	Business
Directe	1	.082***	.531***	-.016	.141***
Technocratique	.082***	1	.039	.162***	.250***
Délibératif	.531***	.039	1	.028	.075***
Représentatif	-.016	.162***	.028	1	.179***
Business	.141***	.250***	.075***	.179***	1

***. La corrélation est significative au niveau 0.001 (bilatéral).

Ceci implique qu'il faut adopter une approche plurielle par rapport aux soutiens aux différents modèles de démocratie. En effet, si les manuels de science politique présentent généralement les différents modèles comme des traditions philosophiques plus ou moins distinctes (Held, 2006), il ressort de l'analyse des corrélations que cette segmentation ne se retrouve pas dans les préférences citoyennes. Lors d'une même enquête, des personnes soutiennent différents modèles démocratiques qui peuvent, d'un point de vue conceptuel et théorique, paraître opposés. En conséquence, il n'est pas possible de distinguer, de manière claire, des groupes de citoyens qui soutiendraient seul un type précis de démocratie. En effet, 69.% de l'échantillon soutient au moins trois modèles de démocratie, et 36.9% soutient au moins quatre modèles. Ceci n'est pas un élément nouveau dans la littérature traitant des préférences démocratiques (Coffé & Michels, 2014 ; Donovan & Jeffery, 2006 ; Webb, 2013), mais les études précédentes ont trop souvent étudié ce phénomène en terme d'incohérence et de contradiction. Toutefois, comme l'indiquent d'autres auteurs (Font *et al.*, 2015) à partir du cas espagnol, les préférences démocratiques peuvent être appréhendées

en terme de dimensions qui sont potentiellement indépendantes les unes des autres. Il s'agit alors de développer une approche plurielle par rapport aux soutiens à différents modes de démocratie, en identifiant non pas des catégories exclusives de préférences de modèles démocratiques, mais des tendances et orientations présentes dans la société. Par exemple, une même personne pourra souhaiter que le citoyen ait plus d'influence sur le système politique tout en soulignant l'importance de certaines décisions prises en fonction des conclusions d'experts.

13.4 Approche plurielle des modèles démocratiques

13.4.1 Deux orientations démocratiques

Afin de réduire le nombre de variables à un ou plusieurs facteurs, nous avons réalisé une analyse en composantes principale, avec les cinq échelles présentées dans les sections précédentes, avec une rotation varimax (Husson, Lê & Pagès, 2011). Le pourcentage de variance expliquée cumulée des deux premières composantes est de 58.844. Selon la logique de cette analyse, les deux composantes sont indépendantes l'une de l'autre.

Le tableau 13.3 permet d'interpréter assez facilement les deux composantes de l'analyse factorielle. La première tendance est liée aux deux modèles démocratiques qui font référence aux citoyens ordinaires, c'est-à-dire la démocratie directe et la démocratie délibérative. Dans la suite de ce texte, nous ferons référence à l'orientation *participative* afin de désigner cette composante. La seconde est corrélée positivement aux trois autres formes de démocratie qui ont en commun de soutenir une approche plus *délégative* de la démocratie. Il s'agit d'une orientation globale vers une démocratie plus élitiste, où la nécessité de donner le pouvoir à un groupe restreint de personnes est accentuée. À partir de cela, il convient dès lors d'expliquer le soutien à ces deux grandes orientations démocratiques, l'une participative et l'autre délégative, qui sont donc distinctement soutenues par la population.

Tableau 13.3 Deux premières composantes de l'analyse en composantes principales

	Composante	
	Participative	Délégative
Directe	0.868	0.044
Technocratique	0.012	0.703
Délibérative	0.853	-0.003
Représentative	-0.117	0.631
Business	0.197	0.718
Valeur propre	1.599	1.343

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

13.4.2 Hypothèses

L'orientation vers une démocratie plus participative fait l'objet de résultats contradictoires dans la littérature sur les préférences démocratiques. Les études sur les pratiques de participation ont depuis longtemps démontré que ce sont les citoyens les plus éduqués et favorisés qui prennent le plus souvent part à la politique, particulièrement lorsque le mode de participation exige un investissement important (Verba, Schlozman & Brady, 1995). Selon les travaux plus généraux sur l'évolution des valeurs et des attitudes des citoyens (Dalton, 2005 ; Inglehart & Catterberg, 2002), les catégories sociales les plus favorisées, qui sont le plus critiques envers les autorités politiques traditionnelles et qui développent des valeurs post-matérialistes, sont les plus en attente de participation plus directe. Il s'agit de l'effet conjoint de la mobilisation cognitive et du changement dans les valeurs post-matérialistes, décrit par Inglehart (1997) qui explique le soutien à ce modèle. Ce premier corpus de recherches permet d'émettre l'hypothèse que ce sont les personnes les plus avantagées socialement qui développent un intérêt politique plus important, qui sont plus confiantes dans leur capacité à agir dans le champ politique, et qui sont les plus demandeuses d'une démocratie plus participative.

Selon d'autres recherches, le désir d'une gouvernance plus participative est principalement la conséquence d'un sentiment de lassitude envers le monde politique traditionnel, et d'un sentiment d'inefficacité par rapport aux mécanismes du gouvernement représentatif. Selon Neblo *et al.*

(2010) ce sont les personnes les moins favorisées, qui ne s'identifient pas au monde politique traditionnel, qui ont le plus tendance à demander une participation directe du citoyen. Selon cette logique, le soutien à un modèle plus participatif est le résultat d'une logique d'exclusion sociale. Les catégories les moins favorisées, critiques envers les modes de participation conventionnelle, ont tendance à exiger le recours à un mode de participation plus direct. Comme l'indiquent Coffé et Michels (2014), il existe donc deux hypothèses contradictoires quant à la relation entre éducation et orientation participation. L'une suppose que ce sont les plus favorisés qui souhaitent plus de participation, l'autre postule que sont au contraire les publics plus fragilisés qui sont demandeurs. Ce chapitre devrait donc tenter d'esquisser une réponse à cette question.

En ce qui concerne le soutien à un modèle délégatif insistant sur l'importance accordée au fait que des élites prennent des décisions, qu'elles soient élues, expertes ou issues du monde des affaires, la littérature fournit un moins grand nombre d'hypothèses. Pour Hibbing et Theiss-Morse (2002), la volonté de participation ne provient que des catégories sociales les plus avantagées. Selon eux, la majorité de la population est peu intéressée par la politique, et n'a pas envie de prendre plus activement part dans les processus politiques. Ils préfèrent dès lors déléguer ce pouvoir. Nous pouvons ainsi proposer l'hypothèse selon laquelle ce sont les personnes les moins intéressées par la politique, les moins confiantes dans leurs capacités personnelles à intervenir dans le champ politique, et les plus confiantes dans les élites en place, qui soutiennent l'orientation délégative.

13.4.3 Variables

Afin de mettre en évidence les variables expliquant le soutien à ces deux grandes orientations démocratiques, nous avons mené des analyses multivariées, sous forme de deux régressions linéaires. La première régression, visant à expliquer le soutien à l'orientation participative, utilise comme variable dépendante le score obtenu sur la première dimension de l'analyse en composantes principales. La deuxième régression linéaire, visant à expliquer le soutien à l'orientation délégative, utilise comme variable dépendante le score obtenu sur la deuxième dimension de l'analyse factorielle en composantes principales. Les variables indépendantes, quant à elles, sont regroupées en deux grands groupes.

Premièrement, les variables sociodémographiques classiques sont intégrées dans notre analyse multivariée : âge, genre et niveau d'éducation. Nous avons divisé ce dernier en quatre catégories (aucun ou primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur, universitaire/supérieur). Nous avons également intégré les régions (Flandre et Wallonie) ce qui, dans le contexte de cet ouvrage sur les élections belges, devrait permettre d'analyser s'il existe des cultures politiques différentes au Nord et au Sud du pays. Certaines enquêtes ont déjà démontré que la Wallonie était animée d'une culture plus participative que la Flandre (Abts, Swyngedouw & Jacobs, 2012).

Deuxièmement, en ce qui concerne les attitudes politiques intermédiaires, il convient de prendre en compte quatre variables : la confiance politique, l'intérêt politique, le sentiment de compétence subjective et le sentiment d'efficacité politique externe. Le niveau de confiance politique est mesuré au travers du score de la première dimension qui ressort d'une analyse en composantes principales des réponses à la question « pourriez-vous, sur une échelle allant de 0 à 10, évaluer votre confiance personnelle dans les institutions que je vais vous citer ? 0 signifie que vous n'avez pas du tout confiance dans cette institution, et 10 signifie que vous avez totalement confiance dans cette institution » et ce pour les partis politiques, les hommes et femmes politiques, le gouvernement fédéral et national, le gouvernement fédéral et régional (alpha de Cronbach = 0.917). L'intérêt politique est, quant à lui, mesuré à partir d'une échelle allant de 0 à 10 proposée aux répondants où 10 marque un très grand intérêt politique.

Le sentiment de compétence subjective est obtenu par le score à la première dimension de l'analyse en correspondances principales des quatre échelles liées aux propositions suivantes : « Je m'estime compétent pour participer à la vie politique » ; « Je pense que je ferais un aussi bon travail que la plupart des politiciens que nous élisons » ; « Je pense que je suis mieux informé sur la vie politique et le gouvernement que la plupart des autres personnes » ; « J'estime que je comprends assez bien les problèmes importants auxquels est confrontée notre société ». Le pourcentage de la variance expliqué par la dimension est de 50.820 (alpha de Cronbach = 0.676). Ceci permet d'analyser si le fait de se considérer compétent pour agir dans le champ politique, d'en comprendre les enjeux, a une influence sur le modèle démocratique souhaité.

Pour le sentiment d'efficacité politique externe, nous utilisons le score de la première dimension de l'analyse en correspondances principales aux trois échelles liées aux propositions suivantes : « Un citoyen moyen a une vraie influence sur la politique et sur l'action des autorités » ; « Avant les élections, les partis promettent tant et plus, mais, finalement, très peu de promesses se concrétisent » ; « Aller voter n'a aucun sens, les partis font de toute façon ce qu'ils veulent ». Le pourcentage de la variance expliqué par la dimension est de 55.120 (alpha de Cronbach = 0.575). Ceci permet d'analyser si le soutien à une dimension démocratique est lié à l'évaluation que font les citoyens de leur influence dans le système politique représentatif.

13.4.4 Résultats

Qui soutient une démocratie plus participative ? Notre analyse multivariée, dont les résultats sont présentés au tableau 13.4, montre que les hommes sont plus enclins à soutenir ce type de modèle. Les Flamands présentent également légèrement moins de probabilités de suivre ce type d'orientation, ce qui cor-

Tableau 13.4 Régression linéaire visant à prédire l'orientation démocratique participative

	B	(E.S.)	
(Constante)	0.082	(0.086)	
Âge	-0.001	(0.001)	
Genre (Homme =1)	0.095	(0.044)	*
Région (Flandre =1)	-0.389	(0.042)	***
Éducation (ref = supérieur)			
Aucun ou primaire	0.446	(0.073)	***
Secondaire inférieur	0.391	(0.066)	***
Secondaire supérieur	0.341	(0.053)	***
Intérêt politique	-0.009	(0.009)	
Compétence subjective	0.019	(0.025)	
Sentiment d'efficacité	-0.214	(0.024)	***
Confiance politique	-0.063	(0.024)	**
Variable dépendante : orientation participative			
R = 0.418			
R ² = 0.174			

Niveau de significativité : *** = < 0.001, ** = < 0.01, * = < 0.05

robore les études précédentes sur les cultures différentes au Nord et au Sud du pays (Abts *et al.*, 2012). En comparaison avec les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études supérieures, les personnes disposant tout au plus d'un diplôme de l'enseignement secondaire ont une propension plus importante à soutenir une orientation participative. Le niveau d'éducation semble donc ici être négativement corrélé au soutien à une démocratie directe ou délibérative.

En ce qui concerne les variables d'attitudes politiques, le sentiment d'efficacité politique externe est négativement corrélé au soutien à cette orientation. Plus une personne soutient que le modèle représentatif actuel accorde peu d'influence au citoyen ordinaire, plus elle aura tendance à soutenir l'idée selon laquelle le fait de recourir à la participation de la population afin de régler certains problèmes, est positif. De façon moins marquée, les personnes qui témoignent de peu de confiance envers les acteurs politiques actuels auront tendance à soutenir une orientation plus participative.

Ces résultats se rapprochent de la deuxième hypothèse. Ce sont les catégories sociales les plus critiques quant à l'efficacité du gouvernement représentatif à traduire les opinions de la population, qui soutiennent une démocratie plus participative. Il faut toutefois être prudent quant à la généralisation de ces résultats. L'orientation démocratique mesure ici le soutien, dans un questionnaire, à un recours plus important au citoyen. Mais ceci n'implique pas que ces personnes, si elles étaient confrontées à l'opportunité concrète de prendre part à un vote, ou à une discussion liée à un domaine d'action publique, seraient effectivement enclines à saisir cette opportunité.

La seconde analyse (tableau 13.5) rend compte du soutien au modèle délégatif. Ici, l'âge semble avoir un effet positif au soutien à cette orientation. Ceci corrobore les résultats d'Inglehart (1997) sur le rapport que les jeunes générations entretiennent avec la délégation de pouvoir, et sur le fait qu'elles sont moins enclines à le déléguer. En outre, tout comme pour l'orientation participative, l'orientation délégative est davantage soutenue par les personnes avec un niveau d'éducation peu élevé (aucun, primaire, secondaire) que par les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Tableau 13.5 Régression linéaire visant à prédire l'orientation démocratique délégative

	B	(E.S.)	
(Constante)	-0.740	(0.089)	***
Âge	0.011	(0.001)	***
Genre (Homme =1)	0.067	(0.046)	
Région (Flandre =1)	0.352	(0.044)	***
Éducation (ref = supérieur)			
Aucun ou primaire	0.247	(0.076)	***
Secondaire inférieur	0.183	(0.069)	**
Secondaire supérieur	0.100	(0.055)	**
Intérêt politique	-0.024	(0.010)	*
Compétence subjective	0.046	(0.026)	
Sentiment d'efficacité	-0.148	(0.025)	***
Confiance politique	0.154	(0.025)	***

Variable dépendante : orientation délégative
R = 0.345
R² = 0.119

Niveau de significativité : *** = < 0.001, ** = < 0.01, * = < 0.05

En ce qui concerne les variables politiques, l'intérêt politique et le sentiment d'efficacité politique externe sont corrélés négativement. Cela signifie que les personnes qui croient peu en la capacité du système électoral actuel de traduire les souhaits des citoyens, se portent également vers un modèle déléгатif. Du point de vue de l'intérêt politique, les résultats de l'enquête portent donc à croire que, plus une personne est intéressée par la politique, moins elle considèrera qu'il faut déléguer les décisions politiques à un groupe indépendant. Enfin, le sentiment de confiance envers la politique et ses acteurs principaux est positivement corrélé avec le soutien à ce modèle démocratique, ce qui n'est guère surprenant puisque ce sont notamment ces acteurs politiques qui sont appelés à jouer le rôle principal dans une approche déléгатive de la démocratie.

13.5 Des préférences complexes

La lecture conjointe des deux tableaux de synthèse de nos analyses indique qu'il convient de développer une vue multidimensionnelle du soutien à la démocratie. D'une part, les catégories sociales possédant un niveau d'éducation peu élevé soutiennent tant l'orientation participative que l'orientation délégitime. La corrélation est également positive en ce qui concerne le sentiment d'efficacité externe. Il semble que les catégories sociales les moins favorisées, ayant peu confiance dans l'efficacité du système actuel, sont demandeuses d'un changement de modèle démocratique, peu importe sa forme. Ceci rejoint l'hypothèse de Webb (2013) selon laquelle le soutien à ce type de question tient plus d'un rejet – qu'il qualifie de populiste – de la situation actuelle, que d'un désir précis de mise en place d'un autre modèle politique. Selon l'auteur, le soutien pour un modèle plus participatif est en effet lié à un sentiment de frustration et d'incompréhension par rapport aux modes de fonctionnement des démocraties contemporaines, et moins à une réelle envie de prendre part aux discussions et aux processus précédant les choix politiques.

À l'inverse, les personnes qui ont un niveau d'étude plus élevé semblent donc adopter un point de vue moins tranché sur ces questions. Notre recherche permet néanmoins d'analyser les différences entre ces deux tendances. Le modèle délégitime est tendanciellement soutenu par des personnes qui sont plus confiantes dans les acteurs politiques traditionnels, à l'inverse du souhait de la première orientation. Ceci n'a en soi rien de surprenant, mais ce qui ressort plus fondamentalement de cette recherche est l'absence d'un consensus autour de l'idée d'une réforme profonde du système démocratique, alors qu'une telle réforme est pourtant régulièrement demandée au vu de l'insatisfaction et du faible niveau de confiance dans le régime et dans ses acteurs.

14 CHOISIR AVANT D'ÉLIRE

OPINIONS CITOYENNES SUR LA DÉMOCRATIE INTERNE DES PARTIS

Caroline Close, Camille Kelbel & Anna Kern

14.1 Introduction

Les élections constituent des points d'ancrage essentiels pour la démocratie représentative. De fait, les élections ont longtemps constitué le seul moment où les citoyens pouvaient sanctionner ou confirmer leurs représentants élus. Dans la plupart des systèmes politiques occidentaux, cependant, le système de démocratie représentative est devenu l'objet de mécontentements croissants, voire de désaffection (voir : les chapitres précédents). La perte de confiance des citoyens dans les institutions politiques, leur mécontentement croissant face aux politiques menées, ou encore la baisse caractérisée des taux de participation sont autant d'exemples de cette tendance (Blais *et al.*, 2004 ; Dalton, 2004).

Afin de remédier à ces problèmes, des réformes ont notamment été mises en œuvre visant à accroître la participation des citoyens à la vie politique en dehors des périodes électorales à travers, par exemple, un usage plus fréquent d'instruments de démocratie directe comme les référendums, mais aussi via des expériences de démocratie délibérative (Scarrow, 2001). Certaines de ces *innovations démocratiques* ont également eu lieu au sein des partis. Elles ont notamment eu trait aux procédures de sélection des candidats. À ce titre, l'introduction de *primaires*, en particulier, a généré un intérêt public et académique considérable.

L'ouverture des procédures de sélection des candidats aux sympathisants voire aux simples électeurs des partis a souvent été considérée comme un moyen, à la fois de stimuler la participation des citoyens dans le processus

démocratique (Put *et al.*, 2014), et de contrer le déclin présumé des organisations partisanes (Cross & Katz, 2013). En Belgique, cependant, les simples électeurs – c'est-à-dire ceux ne prenant pas part à des activités partisanes – demeurent jusqu'à présent exclus de la sélection des candidats, tandis que les partis politiques gardent la mainmise sur ces processus. Il existe donc une marge de manœuvre considérable pour des changements éventuels dans les processus de sélection. Ces demandes de changement vers plus de démocratie interne peuvent émaner soit des partis mêmes – à la recherche d'une légitimité renouvelée ou tentant de rendre plus attractive l'adhésion à leur organisation – soit des citoyens eux-mêmes.

Quelle est l'opinion des électeurs belges concernant la sélection des candidats ? Souhaitent-ils la mise en place de processus plus inclusifs ? Ce chapitre examine l'opinion des électeurs flamands et wallons quant au rôle que les citoyens devraient jouer dans la composition des listes électorales. Une approche nouvelle et originale à la question de la sélection des candidats est ainsi proposée. Les études précédentes se sont en effet principalement intéressées aux préférences des acteurs intra-partisans – les candidats, les membres de partis ou les délégués des membres (Sandri, 2012 ; Wauters, 2009) – ignorant souvent l'opinion des électeurs. En outre, alors que la plupart des études sur le sujet supposent que, rationnellement, les électeurs soutiennent l'instauration de procédures leur procurant un pouvoir plus important dans le choix des candidats, ce chapitre vérifie ce présupposé, en examinant directement l'opinion des électeurs sur cette question. La Belgique constitue un cas d'étude particulièrement intéressant à cet égard, étant donné la nature partitocratique et la polarisation de son système politique (Deschouwer, 2009).

Ce chapitre examine plus précisément les préférences des électeurs flamands et wallons quant aux différentes méthodes de sélection. L'analyse va démontrer que ces électeurs ne soutiennent pas de manière unanime ni uniforme des procédures de sélection plus inclusives. L'influence de trois facteurs y est mise en exergue : le degré de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie, l'adhésion partisane, et le positionnement des électeurs sur l'axe gauche-droite. En plus, le chapitre examine en quoi les préférences concernant les méthodes de sélection sont connectées aux intentions de vote des électeurs, soulignant ainsi de nombreuses incongruences entre la façon dont les partis choisissent effectivement leurs candidats et la manière dont ils devraient procéder selon leurs électeurs potentiels.

Le chapitre est structuré comme suit. Tout d'abord, afin de placer cette étude dans son contexte, une première partie s'attache à classer les méthodes utilisées par les principaux partis en Belgique. Deuxièmement, la littérature et les principaux arguments théoriques sont présentés. Une troisième partie décrit la méthode et les données utilisées. Quatrièmement, via des analyses bivariées et des modèles de régression linéaire multiple, nous testons l'effet de la satisfaction des citoyens avec le fonctionnement de la démocratie, de leur degré d'implication militante et de leur position idéologique, sur leurs préférences quant aux processus de sélection des candidats.

14.2 La sélection des candidats en Belgique

La sélection des candidats est un processus souvent opaque et complexe. Opaque, car si des règles formelles existent généralement dans les statuts des partis, les pratiques réelles divergent souvent de ces règles. Complexe, car de multiple acteurs – ou *selectorats* – interviennent dans ces processus, et parce que la sélection s'opère à plusieurs niveaux. Bien que leur typologie prenne en compte plusieurs dimensions, Rahat et Hazan (2010) classent les processus de sélection principalement en fonction du degré d'inclusion du sélectorat : de très exclusifs (les candidats sont sélectionnés par le leader du parti) à très inclusifs (tous les électeurs peuvent participer à la sélection).

Compte tenu de cette opacité et complexité, il est certes possible que la plupart des électeurs ne savent pas comment les candidats sont sélectionnés par les divers partis dans leur propre pays, que ce soit en Belgique ou ailleurs. Dès lors, l'analyse de l'avis des électeurs flamands et wallons sur les processus de sélection des candidats ne nécessite pas forcément de savoir comment les partis en Belgique sélectionnent leurs candidats. Néanmoins, le fait d'avoir une idée plus précise de la façon dont les candidats sont sélectionnés semble crucial pour placer cette étude dans son contexte, et permettra de comparer les points de vue des citoyens aux processus réels.

Selon Fiers et Pilet (2006 : 6), « l'histoire de la sélection des candidats en Belgique est particulière » : alors que les partis en Europe ont ouvert progressivement leurs procédures de sélection au cours de la période 1965-1990 (Bille, 2001), les partis belges se sont en revanche tournés vers des

méthodes plus exclusives. Cette tendance n'a commencé à s'inverser que dans les années 1990, avec une ré-ouverture des procédures de sélection (Deschouwer, 1994 ; van Haute & Pilet, 2007). Analysant un passé plus proche, Fiers et Pilet (2006) parlent d'une forme de « démocratie dirigée » (« *guided democracy* ») : en général, les partis politiques en Belgique permettent la participation de la base du parti (les membres), mais des règles supplémentaires assurent que la direction du parti – au niveau national ou sub-national – garde la mainmise sur la rédaction des listes électorales (Fiers & Pilet, 2006). Vandeleene (2014) fournit une typologie plus détaillée de la sélection des candidats dans les principaux partis en Belgique.

Tableau 14.1 Typologie des méthodes de sélection des candidats dans les partis en Belgique (basée sur Vandeleene, 2014)

	Exclusif	←—————→		Inclusif
	Leaders	Délégués	Membres	Électeurs
N-VA, VB, FDF, sp.a, MR				
CdH				
Ecolo, Groen, PS, CD&V				
VLD				

Les électeurs ordinaires sont donc totalement absents des processus de sélection des candidats en Belgique. Les dirigeants demeurent les principaux décideurs, voire même qu'ils agissent comme des *veto-players* dans la composition des listes. Même si les membres peuvent souvent intervenir dans les processus, ils peuvent rarement rejeter ou modifier des listes préétablies dans les plus hautes sphères des partis (Vandeleene *et al.*, 2013 ; Wauters, 2009 : 21).

Comme le démontre le tableau 14.1, certaines tendances se dégagent : des méthodes plutôt exclusives sont utilisées par des partis généralement considérés comme mettant l'accent sur leur leader (Vlaams Belang, N-VA), mais aussi au MR (et au FDF, qui faisait partie de l'ancien cartel PRL-FDF-MCC). Le parti socialiste francophone, bien que généralement identifié dans la littérature comme un parti de masse où les délégués jouent un rôle important, inclut dans son processus toutes les couches intra-partisanes (Vandeleene, 2014). Le sp.a, étonnamment, présente un processus plus exclusif qui exclut les membres. Les chrétiens-démocrates, quant à eux, permettent à la base du parti de participer. Quant à la méthode de sélection adoptée par le parti

libéral flamand, celle-ci semble découler de l'ample réforme engagée par le parti au début des années 1990 (De Winter, 2000). Cette réforme a consisté dans le fait d'appliquer un modèle de démocratie intra-partisane proche de celui des partis verts (Fiers & Pilet, 2006 : 6). À partir de ces éléments, il s'agit donc de voir si les électeurs de partis spécifiques soutiennent les méthodes de sélection adoptées par ces partis.

14.3 Arguments théoriques

14.3.1 Ouvrir la sélection des candidats pour guérir le malaise démocratique ?

Dans la plupart des pays occidentaux, la démocratie représentative est considérée comme étant *en crise*. Parmi les symptômes de ce malaise présumé, ont notamment été soulignées la baisse de la confiance des citoyens dans la politique, leur insatisfaction accrue ou encore la diminution de la participation électorale (Blais *et al.*, 2004 ; Dalton, 2004). Les partis politiques – en tant que principaux intermédiaires entre la société et le gouvernement dans les démocraties représentatives – souffrent directement de cette crise. La diminution des effectifs des partis, ainsi que l'augmentation de l'abstention et de la volatilité (Van Biezen *et al.*, 2012), menacent respectivement la base organisationnelle et électorale des partis. La Belgique, souvent citée comme un exemple typique de *polarisation* et de *partitocratie*, n'échappe pas à ces tendances (van Haute *et al.*, 2013).

Puisque la fonction de recrutement est cruciale pour les partis, la réforme des procédures de sélection des candidats a souvent été perçue comme un moyen de surmonter la crise organisationnelle et électorale présumée. En octroyant aux membres un certain pouvoir dans des décisions-clés telles que les processus de sélection (par exemple à travers des systèmes de *primaires fermées*), les élites des partis tentent de rendre l'appartenance à un parti plus attrayante (Scarrow, 1999), et espèrent ainsi stopper le déclin des effectifs partisans. Dans la même mesure, l'ouverture de la sélection à l'ensemble de l'électorat (à travers des *primaires ouvertes*) est vu comme un moyen d'attirer les sympathisants, mais aussi d'accroître l'intérêt des citoyens dans la vie politique de par leur implication directe dans le processus démocratique (Put *et al.*, 2014).

Ainsi, l'ouverture de la sélection des candidats aux électeurs est souvent considérée comme une réforme majeure, voire une alternative, au fonctionnement actuel du système démocratique représentatif, et donc comme une réaction à l'insatisfaction. En ligne avec cet argument, on pourrait donc s'attendre à ce que ce soient surtout les citoyens qui ne sont pas satisfaits avec le fonctionnement de la démocratie qui soient favorables à un changement vers des procédures plus inclusives (Bowler *et al.*, 2007) qui augmentent le pouvoir des électeurs. Ce raisonnement conduit à la première hypothèse :

H.1 Plus un citoyen est insatisfait avec le fonctionnement actuel de la démocratie, plus il/elle sera favorable à des processus de sélection plus inclusifs.

14.3.2 Ouvrir la sélection des candidats : donner le pouvoir aux électeurs aux dépens des militants ?

La sélection des candidats constitue un moment important de la vie intrapartisane. Traditionnellement, ce processus peut impliquer et combiner différentes strates d'acteurs partisans (Hazan & Rahat, 2010) : les chefs de partis, délégués, membres, etc. L'ouverture de ces processus vers une participation accrue affecte donc profondément la relation entre les partis, leurs membres et l'électorat en général (Hopkin, 2001 ; Rahat & Hazan, 2007). En outre, certains chercheurs soutiennent que la sélection des candidats est, ni plus ni moins, le centre névralgique des partis, et que le parti appartient à celui qui a le pouvoir de nomination (Schattschneider, 1942 : 64 ; Seligman, 1961). Le fait de permettre à un sélectorat plus ou moins inclusif d'intervenir dans le processus a donc un impact sur la distribution du pouvoir au sein du parti.

La plupart des recherches ont implicitement supposé que des changements vers plus d'inclusion seraient soutenus par les membres des partis et par les électeurs, mais peu ont étudié la mesure dans laquelle ces deux catégories – membres et électeurs – favoriseraient des méthodes différentes. La sélection des candidats étant en tout état de cause l'apanage des partis, la décision d'opter pour l'une ou l'autre méthode demeure entre leurs mains. Le fait de donner du pouvoir aux membres de la base au détriment des délégués du parti ou de sa direction, peut dès lors être vu comme une stratégie du parti visant à retenir ses membres, ou à convaincre d'autres citoyens de le devenir,

en véhiculant une image d'organisation plus *démocratique* et en regagnant ainsi une certaine légitimité (Sandri & Seddone, 2012). Gardant à l'esprit que la sélection est une ressource majeure, les membres en tant qu'acteurs rationnels, devraient préférer se la voir confiée ou, alternativement, la laisser entre les mains d'autres acteurs intra-partisans qui les représentent (*a fortiori*, leurs délégués). En revanche, confier la sélection à tous les électeurs ne devrait pas être favorablement perçu par les membres d'un parti, car cela court-circuiterait clairement leurs prérogatives (Katz, 2001).

Des méthodes telles que les *primaires ouvertes*, permettant aux électeurs de participer au processus de sélection des candidats sans être officiellement affiliés au parti, sont souvent considérées comme des outils privilégiés des partis afin d'augmenter l'intérêt et l'attention des électeurs envers les candidats du parti, et d'attirer les électeurs ordinaires dans la sphère du parti. Ces méthodes devraient donc être soutenues par les électeurs désireux de participer uniquement de façon ponctuelle ou intermittente (Dalton, 1984 ; 2002). Les électeurs n'ayant jamais été membres peuvent par ailleurs se sentir très étrangers et mal à l'aise face aux structures des partis, et préférer ainsi des processus extra-partisans, ce qui nous conduit à l'hypothèse suivante :

H.2 Moins un électeur est impliqué dans un parti, plus il/elle sera favorable à des processus de sélection plus inclusifs.

14.3.3 Ouvrir la sélection des candidats : les déterminants idéologiques

Au-delà du fait d'être associé aux rapports de pouvoir au sein des partis, le choix d'une méthode de sélection peut également être lié à l'orientation idéologique des partis. Si la sélection des candidats peut être instrumentalisée par les partis, valeurs et idéaux partisans peuvent également expliquer la mise en œuvre d'innovations démocratiques dans les partis (Bowler *et al.*, 2002), et par extension, l'appui des citoyens à des processus de sélection plus ou moins ouverts.

Historiquement, les processus de démocratisation intra-partisane dans les partis occidentaux remontent aux années soixante et septante (Scarow, 1999). L'adoption de procédures perçues comme étant plus démocratiques au sein

des organisations partisanes, est souvent associée à l'expression des valeurs de la *new politics* (Poguntke, 1987) et des nouveaux mouvements sociaux qui ont émergé suite à la *révolution post-matérialiste* (Inglehart, 1977). La montée du *post-matérialisme*, qui met l'accent sur des valeurs telles que la qualité de vie et l'expression de soi, s'est traduite par une importance croissante accordée à la participation des citoyens (Wauters, 2009). Profondément enracinés dans ces mouvements, de nouveaux partis ont émergé qui incarnaient ces valeurs et promouvaient ces enjeux : les partis verts. Ces partis ont mis en place plusieurs innovations sur le plan organisationnel, notamment la mise en œuvre de procédures participatives dans leur fonctionnement interne (Scarrow, 1999). Les partis verts en Belgique se sont inscrits dans cette tendance, en adoptant un système basé sur la souveraineté des membres du parti, notamment pour la constitution des listes électorales (Fiers & Pilet, 2006 : 8).

Ces nouveaux partis sont rapidement entrés dans l'arène électorale et ont ainsi défié les partis traditionnels (Ignazi, 1996). Les valeurs et principes d'organisation des partis verts se sont largement infiltrés dans les programmes des autres partis, bien qu'à des degrés différents selon les partis (ou pays). La « contagion » (Barnea & Rahat, 2007 : 385) a été particulièrement prégnante dans les partis les plus directement concurrencés par ces nouveaux arrivants : les partis situés à la gauche du spectre électorale. En examinant les réformes internes entreprises par les partis politiques occidentaux depuis les années 1960, des chercheurs ont en effet observé que les partis de gauche – et en particulier, les partis sociaux-démocrates – ont été plus enclins à ouvrir leurs procédures de sélection des candidats que les partis de droite (Astudillo, 2012). De même, Nunez et Close (2014) ont récemment mis en exergue que les députés issus de partis de gauche tendent à soutenir davantage la mise en œuvre de primaires que les députés des partis de droite.

Le positionnement idéologique semble donc important quand on veut expliquer pourquoi certains partis sont plus enclins à démocratiser leurs procédures de sélection que d'autres. Par conséquent, il paraît raisonnable de supposer que, au niveau individuel également, l'opinion des citoyens sur les procédures de sélection des candidats dépend au moins en partie de leur positionnement idéologique. Plus précisément, les citoyens se positionnant plus à gauche seraient donc davantage favorables à des procédures plus inclusives.

H.3 Plus un électeur se positionne à gauche de l'échiquier politique, plus il/elle sera favorable à des processus de sélection plus inclusifs.

14.4 Méthode et données

Afin de tester nos trois hypothèses, nous utilisons les données récoltées dans la première vague du questionnaire PARTIREP 2014. Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon, les données sont pondérées par genre, âge, niveau d'éducation et région.

14.4.1 Opérationnaliser la variable dépendante

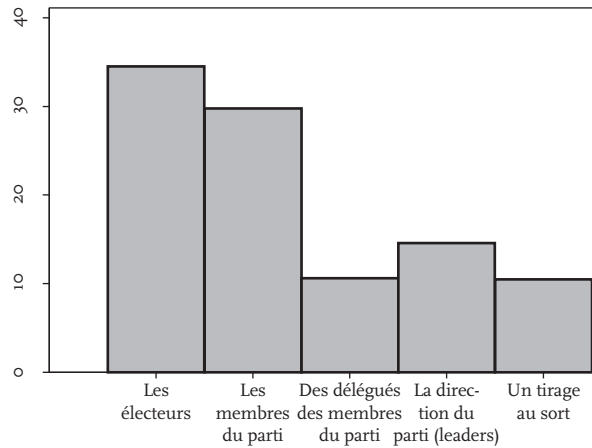
Les préférences des électeurs quant au mode de sélection des candidats sont mesurées en fonction de leur réponse à la question : Pour les élections, chaque parti doit constituer des listes de candidats. *Qui devrait être, selon vous, responsable de déterminer qui se retrouve sur les listes ? Cette décision doit-elle être prise par ... ?* Les catégories de réponse possible étaient : 1) les électeurs, 2) les membres du parti, 3) des délégués des membres du parti, 4) la direction du parti au niveau provincial, 5) la direction du parti au niveau national, 6) un tirage au sort parmi les intéressés.

Puisque nous n'avons pas théorisé d'attentes différentes pour les électeurs préférant l'option 4) ou l'option 5), nous avons recodé ces deux catégories en une catégorie plus large, groupant ainsi tous les électeurs préférant que la direction du parti (que nous appellerons *leaders(hip)* du parti) soit en charge de la sélection des candidats.

Les modes de sélection les plus plébiscités sont de loin ceux donnant le pouvoir de décision aux électeurs et aux membres de parti (voir figure 14.1.). La sélection par tirage au sort est l'option la moins retenue, avec seulement 10,5% des électeurs préférant cette option. Notons que les 32 interviewés qui n'ont pas répondu à cette question ne sont pas inclus dans l'analyse. Nous pouvons observer que plus d'un tiers des électeurs considèrent qu'ils devraient avoir le droit de choisir qui se présentera sur la liste du parti. Un autre tiers estime que les membres des partis devraient constituer le sélectorat principal. Les procédures inclusives sont donc plébiscitées par les élec-

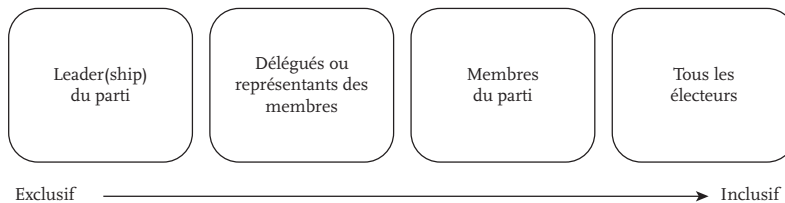
teurs, comme le soutient la littérature scientifique. Cependant, nous n’observons pas de soutien démesuré aux procédures permettant aux acteurs non-partisans d’être impliqués dans le processus de sélection. En effet, plus de la moitié des répondants préfère des modes de sélection donnant aux acteurs partisans (membres, délégués, leaders) le pouvoir de décision.

Figure 14.1 Opinions sur la sélection des candidats



Afin de classer ces modes de sélection du plus exclusif au plus inclusif, nous proposons l’échelle suivante (figure 14.2.). La sélection par tirage au sort semble difficile à placer sur cette échelle d’inclusivité. Ce mode de sélection ne permet pas d’accroître la taille du sélectorat, et n’élargit donc pas la dimension participative du processus de sélection. Cette catégorie est donc laissée de côté pour des analyses futures³³.

Figure 14.2 L’inclusivité du sélectorat



Note : Basé sur Rahat & Hazan (2001 ; 2010).

Sur base de ce schéma (figure 14.2), nous avons élaboré une échelle additive, allant de 1 pour les électeurs préférant un mode de sélection très exclusif (i.e. sélection par les leaders) à 4 pour les électeurs choisissant l'option la plus inclusive (i.e. sélection par tous les électeurs). Cet indice constituera notre variable dépendante dans les modèles de régression multiple.

14.4.2 Opérationnaliser les variables indépendantes : la satisfaction, l'adhésion partisane et la position idéologique

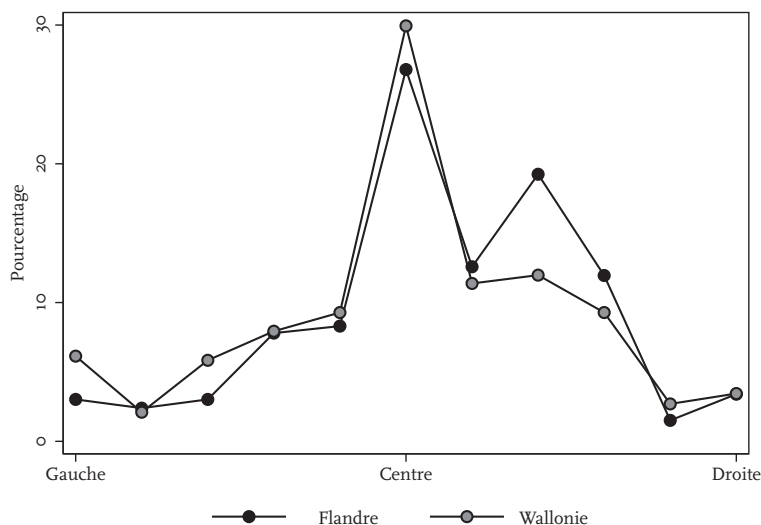
La première hypothèse soutient que, moins les citoyens sont satisfaits de la manière dont fonctionne la démocratie, plus ils seront enclins à plébisciter des procédures de sélection des candidats plus inclusives c'est-à-dire, concrètement, celles qui impliquent tous les électeurs. Le degré d'insatisfaction des citoyens est mesuré en fonction des réponses à la question : *D'une manière générale, être vous très satisfait(e), assez satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout du fonctionnement de la démocratie en Belgique ?* Nous avons codé les réponses de telle sorte que les valeurs plus élevées reflètent une satisfaction plus importante : 1) pas du tout satisfait, 2) pas satisfait, 3) assez satisfait, 4) très satisfait.

La deuxième hypothèse suggère que le degré d'engagement de l'électeur au sein d'un parti influence son opinion quant au mode de sélection des candidats. Une question posée aux électeurs dans la première vague du sondage nous permet de distinguer 1) les électeurs qui sont actuellement membres d'un parti, 2) les électeurs qui ont été membres de parti, mais ne le sont plus, et 3) les électeurs qui ne sont pas, et n'ont jamais été, membres d'aucun parti politique. Cette troisième catégorie est clairement la plus fréquente au sein de l'échantillon : 86.5% des répondants ne sont pas et n'ont jamais été membres de parti, alors que 6.7% des répondants sont actuellement membres de parti et 6.8% sont d'anciens membres.

La troisième hypothèse soutient que les électeurs situés plus à gauche de l'échiquier politique seront plus enclins à soutenir des procédures de sélection plus inclusives. Afin de mesurer le positionnement idéologique des électeurs, nous nous basons sur l'échelle d'auto-positionnement, allant de 0 (gauche) à 10 (droite). Comme l'illustre la figure 14.3., la plupart des répondants s'auto-

positionnent au centre du spectre politique, les répondants flamands étant toutefois davantage représentés au centre-droit que les répondants wallons.

Figure 14.3 Auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite (par région)



14.4.3 Les variables de contrôle

Nous vérifions l'influence que peuvent avoir certaines variables sur l'opinion des citoyens quant au mode de sélection des candidats. Premièrement, nous contrôlons l'effet du genre des individus. Les procédures de sélection pouvant en effet affecter la représentation des femmes sur les listes (Verge & Troupel, 2011 ; Wauters *et al.*, 2010), le genre des répondants pourrait influencer leurs préférences. Deuxièmement, nous contrôlons l'effet de l'âge des répondants, puisque la littérature a mis en avant que les électeurs plus jeunes tendent à être plus en faveur de la démocratie directe en général (Donovan & Karp, 2006). Troisièmement, nous contrôlons l'effet du niveau d'éducation : les citoyens plus éduqués seraient plus enclins à développer une conception critique du système, à être plus familiarisés avec les alternatives à ce système, et seraient donc plus enclins à soutenir des méthodes plus inclusives (Budge, 1996 ; Norris, 1999). Cette variable est recodée en trois catégories : 1) les répondants disposant d'un diplôme d'enseignement primaire (niveau de diplôme inférieur), 2) les répondants ayant atteint un niveau d'enseigne-

ment secondaire (niveau de diplôme moyen), et 3) les répondants disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non-universitaire (niveau de diplôme supérieur). Comme la plupart des électeurs interrogés disposent d'un diplôme de l'enseignement secondaire, nous utiliserons le niveau de diplôme moyen comme la catégorie de référence.

Quatrièmement, nous contrôlons l'effet de l'intérêt politique des répondants, codé sur une échelle allant de 0 (« aucun intérêt pour la politique ») à 10 (« énormément d'intérêt pour la politique »). Certaines études démontrent en effet que les électeurs plus intéressés par la politique tendent à être davantage favorables à des méthodes de démocratie directe (Donovan & Karp, 2006). Une échelle similaire est utilisée pour contrôler la confiance accordée par les électeurs aux partis politiques, allant de 0 « pas du tout confiance » à 10 « totalement confiance ». Nous nous attendons à ce que les citoyens ayant peu confiance dans les partis politiques soutiennent des procédures de sélection plus inclusives dans lesquelles les partis jouent un rôle moins déterminant.

Nous prenons par ailleurs en compte le sentiment de compétence subjective (ou efficacité politique interne, autrement dit la perception des répondants quant à leur capacité à comprendre et à participer au processus politique) ainsi que le sentiment général d'efficacité politique externe. Nous nous attendons à ce que les répondants exprimant un degré important d'efficacité favorisent le *statu quo*, tandis que les citoyens exprimant un faible degré d'efficacité préféreront augmenter la participation directe des citoyens dans le processus de sélection. Les deux types d'efficacité sont mesurés en fonction des attitudes des citoyens par rapport à toute une série d'affirmations. Nous avons procédé par analyse factorielle exploratoire, ce qui a permis de mettre en évidence que quatre items (1, 2, 4 et 7) ont une saturation élevée sur un premier facteur (alpha de Cronbach = 0.674). Nous mesurons le sentiment d'efficacité interne par le score obtenu sur cette première dimension. Les trois autres items saturent sur un second facteur. Cependant, ces saturations factorielles sont assez faibles (aucun score ne dépasse 0.44) et la cohérence interne est aussi relativement plus basse (alpha de Cronbach = 0.585). Par conséquent, et parce que cela nous semble plus judicieux d'un point de vue théorique, nous utilisons seulement le cinquième item comme mesure du sentiment d'efficacité externe (autrement dit, l'opinion des citoyens quant à leur influence sur les événements politiques et l'action du gouvernement).

En outre, afin de garantir que nous observions réellement l'effet de l'adhésion partisane sur l'opinion des citoyens, et non l'effet de l'identification à un parti, nous contrôlons si les répondants déclarent se sentir proche d'un parti en particulier. Enfin, puisque de récentes études démontrent une divergence croissante entre les comportements politiques au nord et au sud de la frontière linguistique (Deschouwer *et al.*, 2010 ; Frogner *et al.*, 2012), nous ajoutons une variable de contrôle binaire indiquant si le répondant vit en Flandre ou en Wallonie.

14.5 Résultats

14.5.1 Analyses bivariées

Dans un premier temps, nous vérifions la relation entre l'opinion des citoyens quant au mode de sélection des candidats et leur intention de vote (tableau 14.2). Cette démarche nous permet de comparer ce que les partis *font* (autrement dit, comment ils sélectionnent leurs candidats, voir section ci-dessus) aux méthodes de sélection préférées par leurs électeurs. Le tableau 14.2 inclut les principaux partis – ceux qui ont été choisis par un nombre suffisant d'électeurs dans la base de données. Les répondants qui prévoient de voter pour de plus « petits » partis (moins de 50 répondants) ont donc été omis dans cette analyse.

Tableau 14.2 Tableau croisé : opinions sur la sélection des candidats selon les intentions de vote (en %)

	N-VA	CD&V	Open VLD	sp.a	Groen	PS	MR	cdH	Ecolo	Total
Leaders	17.0	27.2	29.0	20.5	13.0	14.1	15.3	15.7	12.3	18.0
Délégués	13.5	13.3	11.3	12.0	18.2	13.0	11.8	11.3	9.4	12.6
Membres	38.2	31.6	29.8	34.2	44.2	28.9	29.4	40.0	40.6	34.1
Électeurs	31.3	27.8	29.8	33.3	24.7	44.0	43.5	33.0	37.7	35.2
Total N (100%)	259	158	124	117	77	277	170	115	106	1403

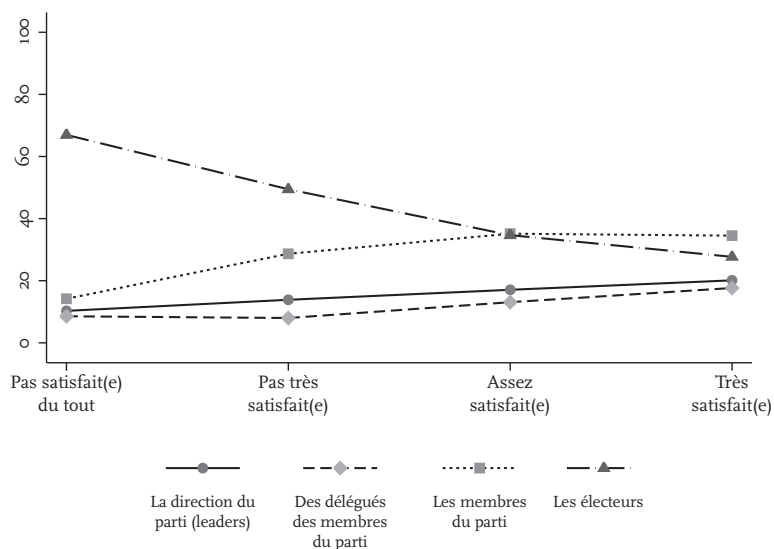
Les résultats présentés dans le tableau 14.2 démontrent certaines divergences entre les méthodes utilisées par les partis, et les méthodes plébiscitées par

leurs électeurs. Ceci est particulièrement le cas du MR : alors que le parti utilise un mode de sélection plutôt exclusif, plus de 40% de ses électeurs intentionnels préfèrent un mode de sélection très inclusif (sélection par les électeurs). On constate une tendance similaire dans le cas de la NV-A : alors que la sélection s'effectue de manière plutôt exclusive, une part importante de ses électeurs intentionnels considère que les membres de parti (38%) ou les électeurs (31%) devraient avoir la possibilité de participer à ce processus. Dans le cas du PS, dont l'organisation est historiquement basée sur un modèle de parti de masse où les délégués jouent un rôle important, près de la moitié de ses électeurs potentiels plébiscitent un mode de sélection plus inclusif – seulement 13% d'entre eux ont opté pour une sélection par les délégués. Cette option n'est pas non plus l'option favorite des électeurs du sp.a : 34% des répondants déclarant avoir l'intention de voter pour le sp.a semblent préférer une méthode de sélection impliquant les membres du parti, et 33% d'entre eux plébiscitent une méthode impliquant tous les électeurs. Il existe donc une contradiction entre l'opinion à l'intérieur du parti, où la sélection est dominée par les leaders et les délégués du parti, et l'opinion d'une majorité des électeurs potentiels de ce parti. On observe cependant une certaine congruence dans le cas des partis écologistes. Tant parmi les électeurs potentiels d'Ecolo que parmi les électeurs potentiels de Groen, le mode de sélection le plus populaire est constitué par celui qui permet aux membres du parti d'intervenir dans le processus. L'opinion de leurs électeurs est donc dans une certaine mesure congruente avec les principes de démocratie participative sur lesquels ces partis ont émergé et ont construit leur structure organisationnelle. Notons enfin qu'une part significative des électeurs potentiels des partis traditionnels flamands – Open VLD, CD&V, sp.a – sont en faveur de méthodes plutôt exclusives : entre 20% et 30% de leurs électeurs soutiennent un mode de sélection par le leadership.

Dans un second temps, nous nous intéressons à la relation entre nos trois variables indépendantes et l'opinion des électeurs quant aux procédures de sélection. D'après les résultats présentés ci-dessous (figure 14.4), il apparaît que, plus les citoyens sont satisfaits de la manière dont fonctionne la démocratie en Belgique, moins ils tendent à préférer des procédures de sélection dans lesquelles tous les électeurs peuvent participer. Parmi les répondants les plus satisfaits, la méthode la plus populaire implique que les membres de parti sont en charge de la sélection des candidats. Autrement dit, les électeurs satisfaits du système de représentation actuel plébiscitent une méthode

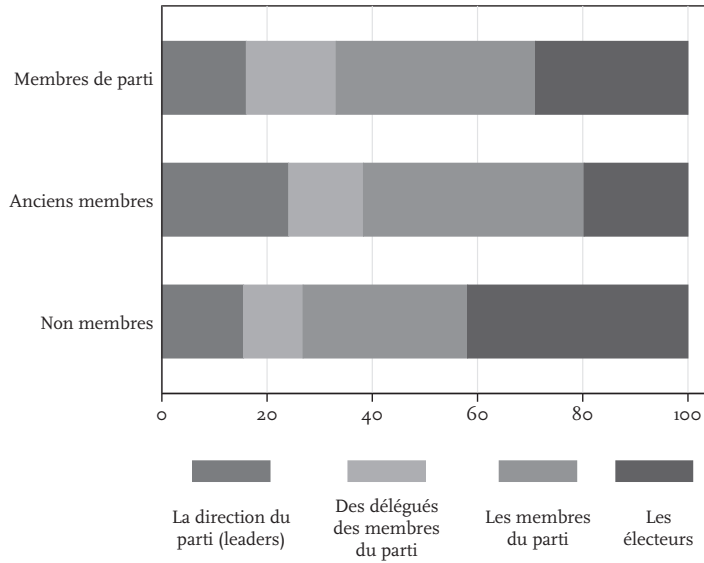
qui est déjà d'application – comme nous l'avons expliqué, dans une certaine mesure – dans la plupart des partis politiques en Belgique. Ces résultats vont dans le sens de notre première hypothèse : les citoyens insatisfaits du système démocratique actuel sont davantage en faveur d'un mode de sélection dans lequel les électeurs participent, ce qui représente la méthode la plus inclusive.

Figure 14.4 Opinions sur la sélection des candidats et satisfaction avec la démocratie



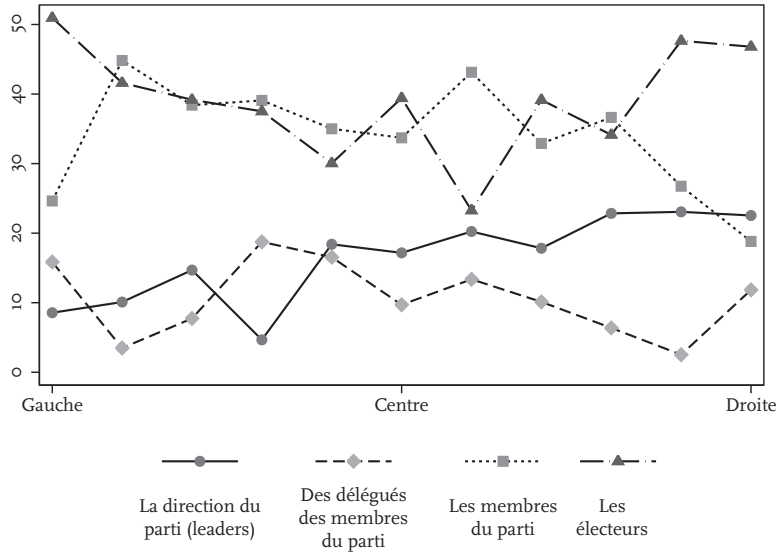
En ce qui concerne l'effet de l'adhésion (figure 14.5), il apparaît que les répondants étant actuellement membres de parti et ceux ayant été membres partagent des opinions similaires. Comparés aux répondants n'ayant jamais été engagé au sein d'un parti politique, les membres et anciens membres de parti favorisent clairement des procédures de sélection dans lesquels les acteurs intra-partisans (leaders, délégués ou membres) détiennent le pouvoir de décision. Comme suggéré dans notre hypothèse, les non-membres semblent préférer des procédures de sélection permettant aux électeurs de décider de la composition de la liste. Par ailleurs, il apparaît que les anciens membres de partis, par comparaison aux membres, soutiennent davantage un mode de sélection donnant le pouvoir de décision aux leaders des partis.

Figure 14.5 Opinions sur la sélection des candidats et adhésion partisane



Selon notre troisième hypothèse, les citoyens qui s'auto-positionnent à gauche du spectre idéologique préféreraient des modes de sélection plus inclusifs. Cependant, les résultats présentés dans la figure 14.6 illustrent davantage un effet lié à un auto-positionnement aux deux extrêmes du spectre politique : les répondants se positionnant tout-à-fait à gauche et tout-à-fait à droite soutiennent un mode de sélection impliquant tous les électeurs, tandis que les répondants adoptant un positionnement plus centriste témoignent d'une plus grande variété d'opinions quant à la question du sélectorat. L'un dans l'autre, ces résultats suggèrent que les procédures de sélection les plus populaires sont celles donnant le pouvoir de décision aux électeurs ou aux membres de parti. Cette tendance est visible dans l'ensemble du spectre idéologique, excepté aux deux extrêmes où la méthode la plus plébiscitée est clairement celle permettant à tous les électeurs de décider de la liste des candidats. Par ailleurs, nous pouvons observer que le mode de sélection par les leaders du parti est davantage préféré par les répondants situés à droite du spectre politique, alors que le mode de sélection basé sur la décision des délégués est davantage soutenu par les répondants se positionnant au centre-gauche.

Figure 14.6 Opinions sur la sélection des candidats et auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite



14.5.2 Analyse de régression multiple

Après avoir testé nos trois hypothèses via des analyses bivariées, il s'agit maintenant de confirmer les résultats en contrôlant l'effet des variables socio-démographiques et des attitudes politiques (intérêt politique, sentiment d'efficacité, etc.) (voir : tableau 14.3).

Dans le premier modèle, seules les variables indépendantes sont introduites. Les résultats indiquent premièrement que, plus les citoyens sont satisfaits de la manière dont la démocratie fonctionne, moins ils soutiennent des modes de sélection plus inclusifs. Par conséquent, notre première hypothèse semble confirmée : les méthodes de sélection basée sur un sélectorat plus large, englobant tous les électeurs, sont plutôt plébiscitées par les citoyens les plus insatisfaits du système démocratique actuel.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'effet de l'adhésion, les anciens membres de parti sont significativement moins favorables à des modes de sélection inclusifs, que les électeurs non engagés dans les organisations

partisanes. Toutefois, il ne semble pas y avoir de différence significative entre les non-membres et les membres actuels. La seconde hypothèse n'est donc que partiellement confirmée.

Troisièmement, les résultats confirment l'effet de l'auto-positionnement idéologique : plus les citoyens se positionnent à droite du spectre idéologique, plus ils semblent sceptiques quant aux méthodes de sélection plus inclusives.

Ces résultats sont consistants lorsque nous introduisons les variables de contrôle (modèle II). Ce deuxième modèle démontre par ailleurs que les femmes sont plus favorables que les hommes à l'instauration de modes de sélection plus inclusifs. Les répondants plus âgés, mieux éduqués et plus intéressés par la politique semblent d'autre part plus sceptiques quant à ces méthodes inclusives. Comme prévu, les citoyens qui ont davantage confiance dans les partis politiques sont plus favorables à des méthodes plus exclusives, dans lesquelles les partis gardent une certaine emprise sur le processus de sélection. Enfin, les procédures plus inclusives sont plus populaires en Wallonie qu'en Flandre.

En utilisant ce deuxième modèle, nous sommes en mesure d'expliquer près de 9% de la variance de notre variable dépendante (l'opinion des citoyens sur les méthodes de sélection des candidats). Le modèle inclut cependant un nombre comparativement faible de répondants. Ceci résulte du fait que 27% des répondants ne se sont pas positionnés sur l'échelle gauche-droite. Nous reproduisons alors le modèle sans cette variable problématique, afin de nous assurer de la stabilité des résultats. Dans le modèle III, nous présentons donc le modèle complet sans y inclure la variable d'auto-positionnement idéologique. Nous démontrons ainsi que les résultats sont stables, confirment la première hypothèse et confirment également la deuxième hypothèse (bien qu'uniquement en ce qui concerne la différence entre anciens membres et non-membres).

Tableau 14.3 Régression multiple : Expliquer l'opinion des électeurs sur les méthodes de sélection des candidats

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Constante	3.885*** (0.150)	4.441*** (0.178)	4.106*** (0.153)
Satisfaction avec la démocratie	-0.273*** (0.046)	-0.144** (0.050)	-0.128** (0.043)
<i>Adhésion partisane (réf. Non-membre)</i>			
Membre	-0.203 (0.106)	-0.0444 (0.106)	-0.00785 (0.100)
Ancien membre	-0.328** (0.109)	-0.248* (0.109)	-0.308** (0.106)
Positionnement G-D (0=gauche, 10=droite)	-0.036* (0.014)	-0.028* (0.014)	
Genre (1=femme)		0.185** (0.062)	0.163** (0.054)
Âge		-0.007*** (0.002)	-0.006*** (0.002)
<i>Niveau d'enseignement (réf. Enseignement secondaire)</i>			
Primaire		0.102 (0.081)	0.130 (0.067)
Supérieur		-0.142* (0.068)	-0.129* (0.060)
Intérêt politique		-0.031* (0.014)	-0.013 (0.012)
Confiance dans les partis politiques		-0.088*** (0.017)	-0.093*** (0.015)
Efficacité politique interne		-0.108 (0.041)	-0.030 (0.035)
Efficacité politique externe		-0.020 (0.028)	-0.011 (0.024)
Identification partisane (1=oui)		0.005 (0.066)	0.000 (0.058)
Région (1=Flandres)		-0.185** (0.062)	-0.171** (0.054)
N	1309	1283	1733
R ² adj.	0.036	0.093	0.082

Note : Régression des moindres carrés ordinaires. Erreurs standards robustes entre parenthèses

14.6 Conclusion

La sélection des candidats constitue un moment crucial dans tout système démocratique. Bien que, autant dans le débat public que dans la littérature académique, l'accent soit davantage mis sur les élections que sur les sélections, ces dernières peuvent parfois s'avérer plus décisives. Quand les résultats de certaines élections sont prévisibles (comme c'est le cas par exemple pour certaines circonscriptions où, traditionnellement, un parti spécifique gagne), le fait de choisir un candidat équivaut *in fine* au fait de choisir, directement, qui gagnera le siège. Plus généralement, dans le contexte de la personnalisation de la politique, le choix d'un candidat ou d'un *nom* pour représenter le parti fait souvent pencher la balance en faveur d'un parti.

Les partis politiques ont depuis longtemps compris l'intérêt que représente la sélection des candidats et ont largement contrôlé l'accès à ces processus. Par conséquent, la plupart des études ont jusqu'à présent considéré la sélection des candidats comme un processus intra-partisan, voire même un « jardin secret » (Gallagher & Marsh, 1988). Même s'ils sont positionnés au sein de systèmes politiques démocratiques, les processus de sélection des candidats excluent généralement les citoyens ordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne participent pas à des activités partisans. Tel est certainement le cas en Belgique. Pourtant, d'un point de vue normatif, la contribution des citoyens à ces processus ne devrait pas être exclue *a priori*. Il existe à ce titre un débat particulièrement tenace quant à la capacité de la démocratie intra-partisane de contribuer à la démocratie du système politique dans son ensemble (Cross & Katz, 2013).

L'ouverture ou la *démocratisation* des modes de sélection des candidats est souvent interprétée comme une tentative des partis de retrouver électeurs et légitimité. Ce raisonnement repose toutefois sur la supposition peu démontrée que les citoyens souhaitent davantage participer au processus démocratique, et ce y compris au sein des partis. Ce chapitre a permis de tester cette idée. En allant au-delà des observations pessimistes sur l'état de la démocratie représentative, mais également au-delà des considérations normatives sur ce que la démocratie devrait être, ce chapitre s'est interrogé sur les préférences des citoyens quant aux mécanismes qui concourent à son fonctionnement.

Les analyses ont démontré qu'une majorité d'électeurs est favorable aux méthodes de sélection inclusives (impliquant les électeurs eux-mêmes ou les membres de parti). Cependant, dans une autre perspective et bien que cette esquisse mériterait d'être affinée, les électeurs sont encore largement en faveur de méthodes laissant les acteurs intra-partisans garants de ces processus. De fait, seulement un tiers des répondants considère que les électeurs – c'est-à-dire, eux-mêmes – devraient prendre part à la sélection des candidats. Le chapitre a ensuite établi en quoi la satisfaction envers la démocratie, l'adhésion partisane et le positionnement idéologique des individus influencent leur opinion sur qui devrait être en charge de cette sélection. Les électeurs satisfaits du fonctionnement du système ont ainsi tendance à soutenir le *statu quo*. Ensuite, les non-membres ont tendance à être plus favorables aux options extra-partisanes que les anciens membres. Enfin, il a été démontré que les citoyens se positionnant plus à droite du spectre politique ont tendance à préférer des méthodes de sélection plus exclusives.

Plus largement, ce chapitre indique qu'un rapport de distance du citoyen par rapport à la politique et aux institutions telles que les partis politiques, se traduit par une volonté de *démocratiser* un des mécanismes par lesquels l'élite gouvernementale est renouvelée. Reste à savoir si, en introduisant des mécanismes de sélection plus démocratiques, les organisations partisans, et donc les élus, seront en mesure de regagner la confiance des citoyens, essentielle à la légitimité du processus décisionnel.

15 GENRE ET INTÉRÊTS POLITIQUES

DES DIFFÉRENCES SUBTILES MAIS PERSISTANTES

Audrey Vandeleene, Karen Celis, Silvia Erzeel & Eline Severs

15.1 Introduction

L'agenda de recherche classique en études du genre et de la représentation politique aborde couramment la question de la sous-représentation des femmes. Dans la littérature, elle est évoquée sous différentes formes : la sous-représentation des femmes sur les listes électorales, dans les assemblées (conseils communaux, parlements, etc.) et dans les exécutifs, mais aussi la sous-représentation des intérêts des femmes dans les processus de décision politique. La littérature scientifique s'est considérablement développée autour de ce dernier axe – la sous-représentation des intérêts des femmes – en posant la question de savoir s'il est nécessaire d'avoir un nombre (équivalent ou minimal) de représentantes féminines afin de représenter au mieux les intérêts des femmes (voir Childs & Lovenduski, 2013 pour un aperçu). Ce raisonnement s'appuie sur la considération théorique selon laquelle la participation à la décision politique de représentants appartenant au même groupe sociétal (les femmes, mais également par exemple les minorités ethniques ou les classes) serait favorable et même cruciale pour la formulation et la défense des besoins et des intérêts politiques du groupe concerné (Phillips, 1995). Au vu de la sous-représentation numérique des femmes (c'est-à-dire le faible nombre de représentantes féminines), la crainte formulée est que les enjeux politiques ne se concentrent proportionnellement pas assez sur des thèmes importants pour les femmes, et que les visions

féminines sur certaines problématiques ne soient finalement que peu retenues dans le contenu des textes législatifs et des politiques publiques.

La reconnaissance de l'existence de différences liées au sexe dans les intérêts politiques justifie le plaidoyer pour une représentation équitable des genres. Cet argument, mais aussi d'autres référant au sentiment de justice et à la réalisation de valeurs démocratiques telles que l'égalité, a été utilisé tant par les politologues féministes que par les activistes féministes. En quoi consistent les intérêts politiques féminins ? Cette question a été largement débattue depuis les années 1960. L'origine de ces intérêts distincts se situe-t-elle dans le type de travail « lié aux soins » (*care*), dans des valeurs et des normes éthiques « féminines », ou encore dans le positionnement spécifique des femmes sur le marché du travail et dans la vie publique (Sapiro, 1981 ; Diamond & Hartsock, 1981 ; Phillips, 1995 ; Celis *et al.*, 2014) ? Enfin, comme déjà mentionné, de nombreuses études de par le monde ont approfondi la question de savoir si la présence de femmes favorise la défense des intérêts féminins. Malgré les conclusions nuancées de ces travaux – *oui*, la présence de femmes en politique est favorable pour la représentation des intérêts féminins, *mais* pas dans tous les contextes et pas pour tous les types d'intérêts féminins, la différence que les femmes peuvent faire en politique constitue toujours un argument pour l'instauration de quotas en politique. Des mécanismes de quotas sont ainsi mis en place dans le monde entier afin de garantir que la politique ne soit pas dominée numériquement, mais également substantivement, par le seul sexe masculin.

Étonnamment, la question de savoir ce que cette surreprésentation masculine signifie pour la représentation (des *intérêts*) des *hommes* n'a été que récemment étudiée. Le monde politique se préoccupe-t-il trop de ce que les hommes considèrent comme important, en raison de leur surreprésentation numérique ? La vision masculine pèse-t-elle trop lourd dans les lois et dans les politiques publiques ? Il est frappant de constater que les études de genre se sont peu interrogées sur ce que seraient les intérêts des hommes. Bien entendu, il existe des recherches sur la masculinité et le genre masculin, mais ces études ne traitent pas toujours des intérêts politiques masculins, et ne les considèrent pas comme étant une justification de leur participation politique. Cependant, la science politique féministe indique que ce qui est considéré comme l'intérêt « général » est souvent, en réalité, masculin en raison de la surreprésentation des hommes dans les positions de pouvoir, non seulement

au sein du monde politique, mais également dans le monde économique, dans les médias, et ailleurs. Les hommes, leur vision de la vie et les intérêts qui en découlent sont dès lors facilement considérés comme la norme. Leurs intérêts ne sont donc pas perçus comme spécifiquement masculins, mais comme « généraux » ou « neutres ». Ainsi, les femmes sont « les autres », et leurs intérêts sont « spécifiques » ou autrement dit, féminins. La recherche sur l'intersectionnalité nuance cette hypothèse. L'intersectionnalité considère que différentes formes d'inégalité (en fonction du genre par exemple) interagissent avec d'autres formes d'inégalité (telles que celles fondées sur l'âge, la classe, l'ethnicité, etc.). Au vu de ces interactions ou de ces intersections, il existerait donc une multitude d'inégalités. L'intérêt « masculin » comme norme de l'intérêt général, reflète surtout l'intérêt d'un petit groupe favorisé d'hommes (Connell, 2005). Les intérêts d'autres groupes d'hommes (vulnérables) – comme les pères séparés ou des hommes issus des minorités ethniques – courent également le risque d'être sous-représentés.

Dans ce chapitre, nous posons la question de savoir s'il existe un intérêt politique féminin et masculin en Belgique. La manière dont nous abordons ce sujet est à la fois classique et innovante. Étant donné que les intérêts politiques ne sont pas directement mesurables, nous avons déterminé, sur base de l'enquête PARTIREP auprès des électeurs wallons et flamands, les différences entre les hommes et les femmes dans les *problématiques* politiques et les *visions* politiques. En effet, nous supposons que les différences dans les intérêts politiques s'expriment à travers des divergences d'opinions sur des problématiques politiques et des différences en termes de vision politique. Une « problématique politique » est une problématique à laquelle les électeurs peuvent accorder de l'importance, comme l'économie, l'emploi, la réforme de l'État ou encore la défense. Une « vision politique » réfère à la vision (ou à la conception) que les électeurs ont sur le contenu de la problématique. Une vision peut par exemple être le type de solution qu'une problématique spécifique exigerait ou la direction dans laquelle une politique devrait aller. Nos analyses se situent dans la lignée de recherches précédentes sur les différences de genre dans les attitudes et les comportements de vote – ce qu'on appelle le fossé des genres (Inglehart & Norris, 2000) – et sur les intérêts donnant lieu à ces différences. L'originalité de ce chapitre réside dans le fait que nos analyses ne traitent pas uniquement de ces différences afin d'aborder les intérêts féminins, mais qu'il envisage également les intérêts masculins. Notre question se formule donc comme suit : que nous ap-

prennent les différences de genre dans les problématiques politiques et dans les visions politiques sur l'intérêt féminin et sur l'intérêt masculin en politique ? Par contre, ce qui n'est pas abordé est le fait de savoir si les intérêts féminins (et respectivement les intérêts masculins) reçoivent trop peu (ou trop) de poids suite à l'inégalité des genres en politique. Force est toutefois de constater que l'existence d'intérêts féminins et d'intérêts masculins – ce que notre recherche démontre – couplée à une surreprésentation masculine, peut constituer pour nous, en tant que démocrates, une source d'inquiétude.

Les paragraphes suivants plongent directement dans l'analyse empirique. Nous étudions tout d'abord s'il existe des différences de genre dans la manière dont les hommes et les femmes accordent de l'importance à différentes problématiques politiques. Ensuite, nous explorons les différences de genre en termes de vision politique, en fonction de l'autopositionnement des électeurs sur l'axe idéologique gauche-droite, en fonction de leur comportement de vote, et en fonction de leurs réponses à une série d'affirmations concernant l'intervention de l'État dans l'économie, les normes libertaires et autoritaires, l'égalité des genres et le féminisme. Nous constatons que les hommes et les femmes accordent de l'importance aux mêmes problématiques, mais possèdent des visions divergentes à leur propos. Enfin, la conclusion offre une réflexion sur ce que notre constatation nous apprend sur « l'intérêt masculin » et « l'intérêt féminin » en lançant un appel à envisager de nouvelles recherches empiriques sur les hommes et leurs intérêts politiques.

15.2 Les hommes, les femmes et les problématiques politiques

Une série de problématiques politiques a été proposée aux participants à l'enquête PARTIREP, avant les élections du 25 mai 2014. Il leur a été demandé d'indiquer dans quelle mesure celles-ci seraient importantes ou non au moment de leur choix de vote. Les problématiques proposées étaient les suivantes : l'emploi, l'économie, la criminalité, les impôts, l'environnement, l'immigration, la réforme de l'État et la défense. Les électeurs pouvaient indiquer l'importance qu'ils accordaient à partir d'une échelle en cinq points graduée de 1, signifiant que la problématique n'est « pas du tout importante », à 5 signifiant que la problématique est « très importante » pour eux. En

moyenne, les électeurs ont attribué les plus hautes notes aux problématiques de l'emploi (moyenne : 4.69) et de l'économie (moyenne : 4.44). Cela signifie donc que ces deux problématiques ont eu une certaine importance au moment du choix du vote des électeurs. La problématique de l'emploi constitue le thème le plus important dans le choix de vote pour le plus grand groupe d'électeurs (45.3%). L'économie arrive en deuxième place, étant le thème le plus important pour 21.6% des électeurs. Les autres problématiques (la criminalité, les impôts, l'environnement, l'immigration, la réforme de l'État et la défense) semblent être de moindre importance pour les électeurs.

Le tableau 15.1 aborde les différences selon le genre, en présentant les notes moyennes données par les hommes et les femmes pour chaque problématique. Il ressort tout d'abord de l'analyse de ce tableau que les hommes et les femmes ordonnent les problématiques de manière similaire. Le thème de l'emploi se place au premier rang pour les deux groupes, tandis que le thème de la défense est classé en dernier lieu aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ensuite, pour la majorité des problématiques, des différences significatives existent entre les hommes et les femmes, exception faite des problématiques de l'emploi et de l'économie. Ces deux problématiques sont capitales pour les deux groupes dans le choix de leur vote. Nous pouvons donc affirmer que, pour les élections de 2014, les électeurs et les électrices wallon(ne)s et flamand(e)s ne diffèrent pas en termes de priorités politiques. Des différences de genre existent bel et bien pour les autres problématiques, mais celles-ci sont d'une importance secondaire pour les répondants. Il semble toutefois que les électrices accordent systématiquement des notes plus élevées que ne le font les électeurs par rapport aux problématiques d'importance secondaire. Ces problématiques pèsent donc davantage sur le choix de vote des femmes que celui des hommes.

Outre les moyennes des notes accordées par les répondants, le tableau 15.1 présente également les écarts-types par problématique. L'écart-type indique le degré dont les notes des répondants varient les unes par rapport aux autres. Un écart-type faible réfère à une situation dans laquelle les notes des répondants se concentrent autour de la moyenne, et donc où les électeurs diffèrent peu. Un écart-type élevé signifie que les différences sont plus grandes, et que les scores sont dès lors davantage répartis sur l'échelle. Dans notre cas, l'écart-type est pertinent à analyser, car il indique dans quelle mesure les priorités politiques des électeurs sont homogènes ou hétérogènes

par rapport aux problématiques politiques. Le tableau 15.1 révèle que les écarts-types pour les problématiques de l'emploi et de l'économie sont relativement faibles, autant pour les hommes que pour les femmes. Le groupe des hommes et le groupe des femmes sont donc relativement homogènes quant aux priorités qu'ils accordent aux deux problématiques politiques.

Tableau 15.1 Dans quelle mesure ces problématiques auraient-elles de l'importance pour déterminer votre vote ?

Problématique	Hommes Moyenne (écart-type)	Femmes Moyenne (écart-type)	
Emploi (Nhommes=976, Nfemmes=1034)	4.67 (.64)	4.71 (.57)	n.s.
Économie (Nhommes=976, Nfemmes=1034)	4.45 (.71)	4.43 (.71)	n.s.
Criminalité (Nhommes=976, Nfemmes=1034)	4.24 (.88)	4.38 (.82)	***
Impôts (Nhommes=976, Nfemmes=1034)	4.15 (.91)	4.28 (.82)	**
Environnement (Nhommes=976, Nfemmes=1034)	4.12 (.85)	4.23 (.84)	**
Immigration (Nhommes=980, Nfemmes=1032)	3.83 (1.12)	3.96 (1.01)	**
Réforme de l'État (Nhommes=966, Nfemmes=1024)	3.23 (1.19)	3.42 (1.09)	***
Défense (Nhommes=975, Nfemmes=1033)	3.01 (1.2)	3.28 (1.13)	***

Note : « n. s. » signifie « non significatif ». Degrés de significativité après test t. Les données ont été pondérées pour l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la région.

Contrairement à certaines études étrangères (par exemple Campbell, 2004), nous constatons qu'en Wallonie et en Flandre, les hommes et les femmes donnent la priorité aux mêmes problématiques politiques, et que les priorités sont relativement homogènes au sein des deux groupes. Des priorités politiques similaires ne se reflètent pourtant pas (toujours) dans des visions politiques similaires, comme nous le développons dans la partie suivante.

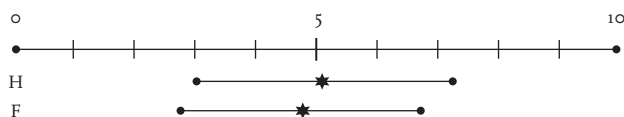
15.3 Les hommes, les femmes et leurs visions politiques

Afin de mesurer les différences de genre dans les visions politiques, nous étudions successivement les différences entre les électeurs et les électrices en termes de visions idéologiques, de comportement de vote et d'attitudes par rapport à l'égalité de genre et au féminisme.

15.3.1 Visions idéologiques

Afin d'évaluer les visions politiques des électeurs flamands et wallons, nous analysons leurs positions sur la traditionnelle échelle gauche-droite. Il a été demandé aux participants de s'auto-situer sur une échelle graduée de 0 à 10, où 0 signifiait « la gauche », 5 représentait « le centre » et 10 signifiait « la droite ». Les résultats indiquent une claire différence de positionnement entre les hommes et les femmes (différence significative : $p < 0,001$). Comme l'illustre la figure 15.1, il est également intéressant de constater que les moyennes des deux groupes se situent de part et d'autre du point représentant le centre (position 5). Les hommes se positionnent en moyenne à 5.05 tandis que les femmes se situent en moyenne à 4.73. Il apparaît donc que les électeurs évaluent leur positionnement idéologique davantage à droite que les électrices. Par ailleurs, il existe des différences au sein du groupe des électeurs et du groupe des électrices, et ce de manière relativement identique, comme l'indiquent les écarts-types. Ainsi, les hommes diffèrent de 2.12 points par rapport à leur moyenne et les femmes, de 2.04 points par rapport à leur moyenne (voir figure 15.1).

Figure 15.1 Positionnement moyen des hommes et des femmes sur l'échelle idéologique gauche-droite



Note : Les étoiles correspondent au positionnement moyen des électeurs du groupe concerné. Les points représentent l'écart-type. Les données ont été pondérées pour l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la région.

Le positionnement moyen des électeurs sur cet axe idéologique varie également en fonction de la région de résidence de ceux-ci. Les électeurs wal-

lons se situent en moyenne plus à gauche que les électeurs flamands. Les mêmes différences entre les genres peuvent toujours être observées : les femmes choisissent en moyenne un point plus à gauche que les hommes. En Wallonie, les femmes se situent en moyenne à 4.39, et les hommes à 4.65. En Flandre par contre, les deux groupes se positionnent de l'autre côté du point central (en moyenne, 5.08 pour les femmes et 5.43 pour les hommes). Les femmes résidant en Flandre s'identifient donc davantage à droite que les hommes résidant en Wallonie.

Cette différence de positionnement entre les hommes et les femmes sur l'axe gauche-droite soulève des questions sur l'influence du genre sur la décision de se positionner sur un point particulier. Après avoir contrôlé pour un ensemble d'autres variables (le niveau d'éducation, la région d'origine, l'âge, le sentiment d'efficacité politique interne et externe, et l'intérêt politique), la variable « genre » reste significative ($p < 0.05$) dans l'analyse multivariée (non reproduite ici). Le genre de l'électeur exerce donc une influence sur son positionnement sur l'échelle gauche-droite. Concrètement, cette analyse confirme que les femmes ont tendance à se positionner plus à gauche que les hommes.

La question de l'autopositionnement des répondants sur l'échelle gauche-droite mesure les visions politiques des électeurs sur une échelle idéologique unidimensionnelle. Les visions idéologiques peuvent pourtant également varier sur deux autres dimensions : la dimension socio-économique et la dimension libertaire-autoritaire. La première dimension traite des visions des électeurs quant aux problématiques économiques, au marché et au rôle de l'État dans l'économie. La deuxième dimension reflète les visions des électeurs sur des éléments post-matérialistes, comme des questions morales (par exemple, l'avortement), l'ordre, la tradition et la démocratie. Nous discutons de ces deux dimensions dans les paragraphes suivants.

Afin de mesurer le positionnement des électeurs sur l'axe économique gauche-droite, nous leur avons présenté une question affirmant qu'il existe des opinions différentes en ce qui concerne l'organisation de l'économie. Les électeurs interrogés dans le cadre de notre enquête se sont positionnés sur une échelle opposant deux visions de l'organisation de l'économie, allant de la position 0 représentant la vision selon laquelle la société doit avoir le contrôle sur les entreprises, à la position 10 représentant la vision selon laquelle les entreprises doivent être complètement libres. Ici aussi nous constatons que

les hommes et les femmes se positionnent différemment. Par rapport aux femmes (score moyen de 5,09), les hommes tendent à se positionner davantage du côté droit (score moyen de 5,39), et donc vers la position selon laquelle les entreprises devraient être libres de faire ce qu'elles veulent.

La deuxième dimension, référant à l'axe libertaire-autoritaire, est mesurée en fonction des réponses des électeurs à huit propositions présentées dans le tableau 15.2. Les électeurs devaient préciser dans quelle mesure ils étaient d'accord avec les différentes propositions, sur une échelle en cinq points (un score de 5 signifiant que les électeurs étaient « tout à fait d'accord » avec la proposition, et un score de 1 indiquant que les électeurs n'étaient « pas du tout d'accord » avec la proposition). Les hommes et les femmes n'ont exprimé d'opinion similaire que sur deux propositions, à savoir celle concernant l'augmentation de l'âge minimal pour les sanctions administratives communales, et la combinaison d'un mandat de parlementaire avec un mandat de bourgmestre. Pour les six autres propositions, des différences significatives apparaissent. Par analogie avec l'autopositionnement sur l'échelle gauche-droite, nous pourrions formuler comme hypothèse que les femmes opteraient plus pour une position de gauche/libertaire, tandis que les hommes choisiraient pour une option plus à droite/autoritaire. Ce n'est cependant pas le cas. Les femmes n'adoptent que pour trois propositions une vision plus libertaire que les hommes. Elles estiment, davantage que leurs homologues masculins, qu'il devrait être légalement interdit de frapper ses enfants. Elles sont plus souvent en faveur des mères porteuses pour les couples homosexuels, et elles sont également plus souvent d'avis qu'une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat. Les hommes sont quant à eux plus libertaires lorsqu'on leur demande si tous les condamnés doivent purger la totalité de leur peine de prison, s'il faut s'attaquer plus fortement au téléchargement illégal, ou encore si les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans.

Des divergences idéologiques sur l'axe gauche-droite se retrouvent donc entre hommes et femmes principalement quand il s'agit de la dimension socio-économique. Ce n'est pas le cas pour la dimension libertaire-autoritaire.

Tableau 15.2 Différences selon le genre dans la vision sur des enjeux libertaires-
autoritaires

	Hommes Moyenne (écart-type)	Femmes Moyenne (écart-type)	
1. Tous les condamnés doivent purger la totalité de leur peine de prison. (Nhommes=968, Nfemmes=1014)	3.14 (.86)	3.3 (.77)	***
2. L'âge minimum pour les sanctions administratives communales doit être supérieur à l'âge actuel de 14 ans. (Nhommes=958, Nfemmes=1010)	2.52 (.97)	2.48 (.95)	n.s.
3. Il faut s'attaquer plus fortement au téléchargement illégal. (Nhommes=945, Nfemmes=968)	2.5 (.89)	2.63 (.85)	***
4. Il doit être légalement interdit aux parents de frapper leurs enfants. (Nhommes=966, Nfemmes=1001)	2.61 (.9)	2.77 (.91)	***
5. Les mères porteuses doivent être autorisées pour les couples homosexuels. (Nhommes=949, Nfemmes=987)	2.46 (.89)	2.61 (.95)	***
6. Les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans. (Nhommes=976, Nfemmes=1020)	1.99 (.73)	1.88 (.73)	*
7. Les parlementaires ne peuvent pas être en même temps bourgmestres. (Nhommes=969, Nfemmes=990)	2.95 (.77)	2.93 (.71)	n.s.
8. Une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat. (Nhommes=949, Nfemmes=1010)	2.63 (.84)	2.72 (.85)	*

Note : « n. s. » signifie « non significatif ». Degrés de significativité après test t. Les données ont été pondérées pour l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la région.

15.3.2 Comportement de vote

Au-delà des différences idéologiques entre les visions des électeurs, nous nous interrogeons également sur les différences entre les hommes et les femmes dans la concrétisation de ces visions, c'est-à-dire à travers

leur comportement de vote. Les tableaux 15.3 et 15.4 donnent un aperçu des différences de genre dans le comportement de vote en Wallonie et en Flandre. Dans les deux régions, les hommes et les femmes diffèrent principalement en termes de comportement de vote pour des partis qui se positionnent sur l'axe gauche-droite traditionnel (économique), donc concrètement quand il s'agit des partis socialistes (PS et sp.a) et libéraux (MR et Open VLD). Les femmes votent proportionnellement plus pour un parti socialiste que les hommes, tandis que les hommes accordent, plus volontiers que les femmes, leur vote à un parti libéral. En Flandre plus spécifiquement, les hommes plus que les femmes votent pour le parti d'extrême droite Vlaams Belang.

Tableau 15.3 Différences de genre dans le comportement de vote en Wallonie (N=453)

Parti	Hommes	Femmes
PS	28.4%	37.8%
MR	32.1%	21.4%
cdH	14.4%	15.1%
Ecolo	9.3%	8%
PP	5.6%	5%
PTB-GO	7.9%	8.4%
Autre	2.3%	4.2%

Note : Les pourcentages sont calculés en colonne. Les données ont été pondérées pour l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la région et le comportement de vote.

Tableau 15.4 Différences de genre dans le comportement de vote en Flandre (N=866)

Parti	Hommes	Femmes
N-VA	33.4%	32.2%
CD&V	18.3%	19.3%
Open VLD	17.3%	14.2%
sp.a	11.1%	17.1%
Groen	9.1%	8.2%
Vlaams Belang	7%	4.9%
PvdA+	1.9%	2%
Autre	1.9%	3.9%

Note : Les pourcentages sont calculés en colonne. Les données ont été pondérées pour l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la région et le comportement de vote.

Ces différences entre les genres en Flandre ne sont pas nouvelles. C'était déjà le cas lors de précédentes élections, comme l'ont démontré certains chercheurs. Les partis socialistes attiraient un public plus féminin, tout comme d'ailleurs les écologistes et les chrétiens-démocrates, bien que les différences ne soient pas toujours importantes. Les partis de droite (surtout la N-VA et le Vlaams Belang) attireraient donc un public plus masculin (Deschouwer *et al.*, 2010). Pour la Wallonie, les différences en termes de genre (le fossé des genres), comparées aux élections précédentes, sont particulièrement importantes en 2014 (Deschouwer *et al.*, 2010 : 17).

Dans la suite, nous analysons si les divergences selon le genre en termes de comportement de vote se maintiennent tout en contrôlant pour l'âge des répondants, leur niveau d'éducation, leur intérêt politique déclaré, leur positionnement sur l'échelle gauche-droite et leur sentiment d'efficacité politique interne et externe. Nous pourrions en effet émettre l'hypothèse que ces facteurs exercent également une influence sur le comportement de vote des électeurs, ce qui pourrait atténuer voire faire disparaître l'influence du genre. Cela ne semble néanmoins pas être le cas. La régression logistique multinomiale (non reproduite ici) indique que les différences de genre restent significatives après avoir été contrôlées pour d'autres facteurs. Ceci constitue un résultat intéressant, et certainement à la lumière des résultats concernant les priorités politiques des hommes et des femmes rapportées dans le tableau 15.1. Les hommes et les femmes indiquaient des priorités politiques similaires par rapport aux *problématiques* politiques – dans le sens d'une importance reconnue aux problématiques de l'emploi et de l'économie – mais ne s'accordaient clairement pas en termes de *vision* politique sur ces thèmes. Les hommes auraient donc tendance à favoriser un programme de droite/libéral, et les femmes un programme de gauche/socialiste.

Il est difficile de déterminer pourquoi les différences de genre dans les comportements de vote se sont formées en 2014 le long de la traditionnelle échelle gauche-droite (économique). Une explication pourrait résider dans l'importance des débats socio-économiques : ces problématiques auraient fortement pesé dans le choix de vote des électeurs. Deux modèles socio-économiques ont prévalu explicitement pendant la campagne, et ont été opposés dans les discours (le « modèle PS » et le « modèle N-VA »). Lorsque les visions politiques se cristallisent dans le débat politique, il devient plus aisé pour les électeurs de distinguer quelles sont les alternatives s'offrant à eux.

Partant, il est également plus aisé pour eux de se positionner par rapport à ces options. Nous pourrions donc conclure que ces différences – et ces conflits – dans les intérêts des hommes et des femmes ne se manifestent pas sur chacune des problématiques, mais qu’elles ressortent principalement lorsque les problématiques sont prégnantes politiquement.

15.3.3 L'égalité des genres et le féminisme

Les électeurs et les électrices diffèrent quant à leurs visions idéologiques. Ils diffèrent également dans une certaine mesure en termes de comportement de vote. Les développements suivants démontrent qu’il en est de même lorsqu’il s’agit de questions liées au rôle de l’homme et de la femme dans la société. Sept affirmations concernant des questions de genre ont été présentées aux électeurs, invités à se positionner sur une échelle en 5 points allant de 1 (tout à fait d’accord) à 5 (pas du tout d’accord).

Comme indiqué dans le tableau 15.5, les hommes et les femmes diffèrent significativement sur la grande majorité des affirmations. Les femmes se situent systématiquement du côté plus « féministe » du spectre. Comparativement aux hommes, les femmes sont en moyenne davantage en accord avec les propositions selon lesquelles (1) les hommes et les femmes doivent participer de façon égale aux tâches ménagères, (2) il est important qu’il y ait autant d’hommes que de femmes au parlement, (3) il devrait y avoir des cours de cuisine pour les garçons et pour les filles à l’école, (4) les entreprises devaient être encouragées à engager autant d’hommes que de femmes, (5) les partis politiques devraient prévoir des formations à destination des femmes et (6) si une entreprise ne compte pas autant de femmes que d’hommes, elle devrait recevoir une amende. Cette fois-ci, les deux groupes ne se positionnent en moyenne, de manière identique, que par rapport à une seule proposition, relative au fait d’infliger une amende à un parti politique qui ne présenterait pas autant de femmes que d’hommes sur ses listes de candidats aux élections.

De manière générale, les hommes et les femmes sont relativement d’accord avec les propositions qui abordent leur vision de l’égalité des genres en tant que principe. À titre d’exemple, les scores moyens pour la première et la troisième proposition du tableau 15.5 sont élevés pour les deux groupes, ce qui indique un accord sur les principes suivant lesquels les hommes et les

Tableau 15.5 Différences de genre dans la vision du rôle des hommes et des femmes dans la société

	Hommes Moyenne (écart-type)	Femmes Moyenne (écart-type)	
1. Les hommes et les femmes doivent participer de façon égale aux tâches ménagères. (Nhommes=976, Nfemmes=1032)	3.94 (.93)	4.2 (.93)	***
2. Il est important qu'il y ait autant d'hommes que de femmes au parlement. (Nhommes=979, Nfemmes=1028)	3.15 (1.16)	3.34 (1.14)	***
3. Il devrait y avoir des cours de cuisine pour les garçons ET pour les filles à l'école. (Nhommes=979, Nfemmes=1030)	3.71 (1.08)	3.97 (1.01)	***
4. Les entreprises devaient être encouragées à engager autant d'hommes que de femmes. (Nhommes=977, Nfemmes=1030)	3.25 (1.19)	3.63 (1.09)	***
5. Il y a moins de femmes actives en politique que d'hommes. Les partis politiques devraient dès lors prévoir des formations à destination des femmes. (Nhommes=975, Nfemmes=1022)	3.02 (1.14)	3.16 (1.16)	**
6. Si une entreprise ne compte pas autant de femmes que d'hommes, elle devrait recevoir une amende. (Nhommes=977, Nfemmes=1030)	1.96 (.96)	2.14 (1.00)	***
7. Les partis qui n'ont pas autant de femmes que d'hommes sur leurs listes de candidats aux élections, devraient recevoir une amende. (Nhommes=976, Nfemmes=1021)	2.2 (1.09)	2.27 (1.08)	n.s.
<i>Échelle « féministe » (Nhommes=969, Nfemmes=1008)</i>	3.03 (.71)	3.24 (.69)	***

Note : « n. s. » signifie « non significatif ». Degrés de significativité après test t. Les données ont été pondérées pour l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la région.

femmes devraient participer de façon égale aux tâches ménagères et qu'il devrait y avoir des cours de cuisine pour les garçons et pour les filles à l'école. Les hommes, mais également les femmes sont cependant moins enclins à favoriser les mesures proposées (des formations, des amendes)

afin de supprimer les inégalités de genre existantes. Deux propositions bénéficient principalement d'un soutien plus modéré : la proposition relative aux amendes à infliger aux entreprises qui ne compteraient pas autant de femmes que d'hommes, et celle traitant des amendes à infliger aux partis politiques qui n'auraient pas autant de femmes que d'hommes sur leurs listes de candidats aux élections. Pour ces deux propositions, la moyenne des répondants se rapproche davantage du point en total désaccord ; et c'est le cas tant pour les femmes que pour les hommes.

En analysant la répartition des réponses des électrices et des électeurs à cette question, nous constatons que les réponses à quatre affirmations se rejoignent. Il s'agit des propositions relatives au nombre d'hommes et de femmes dans le Parlement, aux formations prévues par les partis politiques à destination des femmes, aux amendes à infliger aux entreprises, et aux amendes à infliger aux partis politiques. Nous les avons donc regroupées au sein d'une échelle commune (« l'échelle féministe », réalisée après une analyse en composantes principales avec rotation Varimax (Cronbach's alpha = .779)), graduée de 1 – correspondant à une vision machiste (traditionnelle) ou faiblement en faveur de l'égalité des genres – à 5 – correspondant à une vision féministe ou fortement en faveur de l'égalité des genres. Ici aussi des différences significatives entre les genres sont à constater, avec une moyenne de 3.24 sur l'échelle pour les femmes, et de 3.03 pour les hommes. Tout en contrôlant pour le niveau d'éducation, la région d'origine, l'âge, le sentiment d'efficacité politique interne et externe, l'intérêt politique et le positionnement gauche-droite, les résultats de la régression linéaire démontrent que le genre demeure fort significatif. Ceci indique que le fait d'être une femme influence positivement le fait de se positionner en faveur de l'égalité des genres dans la société, et inversement pour les hommes.

15.4 L'intérêt féminin et l'intérêt masculin en politique : conclusion et discussion

15.4.1 Divergences en fonction du genre

Ce chapitre avait pour objet d'analyser les différences de genre dans les problématiques politiques et dans les visions politiques des électeurs wallons et flamands. Nous avons tout d'abord constaté que les hommes ne différaient

pas tellement des femmes en termes de problématiques politiques. Les électeurs et les électrices de l'enquête PARTIREP de 2014 accordent une importance relativement identique aux mêmes problématiques, et en particulier à l'emploi et à l'économie. Par contre, les hommes et les femmes formulent d'autres visions politiques. Les femmes pensent et votent en général plus à gauche (socio-économiquement), et sont aussi plus féministes que les hommes. Les hommes se positionnent plus à droite et sont davantage traditionnels dans leurs opinions relatives au genre. Cela ne signifie toutefois pas que l'ensemble des hommes se trouve sur la droite du spectre politique et que toutes les femmes sont à gauche. Au contraire, autant les hommes que les femmes ont choisi des positions relativement modérées par rapport aux questions posées dans l'enquête. Les divergences en fonction du genre sont donc souvent subtiles et pas particulièrement grandes. Ce n'est pourtant pas la taille, mais bien la *persistance* du fossé des genres qui frappe. Même en 2014, le genre demeure un prédicteur relativement convaincant de la manière dont les électeurs envisagent des questions politiques et sociétales. Ces différences dans les visions politiques entre les hommes et les femmes indiquent qu'il existerait bien un « intérêt féminin » et un « intérêt masculin » en politique.

15.4.2 L'intérêt féminin

Les divergences sur les problématiques politiques et les visions politiques entre les hommes et les femmes sont historiques et sociétales. Elles découlent de différences historiques (et d'inégalités) dans les positions socio-économiques, culturelles et politiques de ces deux groupes, et des intérêts politiques qui y sont liés. Le fait de constater que les femmes se positionnent plus à gauche ne constitue historiquement rien d'exceptionnel. Depuis quelques dizaines d'années, les femmes, en Europe et aux États-Unis, votent le plus souvent à gauche. Jusque dans les années 1970, les femmes votaient davantage pour des partis de droite en raison de leur éducation religieuse plus prégnante. Est apparu ensuite le « fossé des genres » et les femmes ont commencé à se positionner plus à gauche et à voter plus souvent pour des partis de gauche (Inglehart & Norris, 2000).

La justification de cette tendance peut être retrouvée dans les intérêts des femmes, intérêts qui les attirent vers la gauche du spectre idéologique. Les femmes ont commencé à développer une vision séculière et de gauche à partir du moment où elles sont, en grand nombre, entrées sur le marché

du travail (Inglehart & Norris, 2000). Ceci a déclenché chez elles un intérêt politique orienté vers les intérêts socio-économiques des ouvriers et des employés, ce qui constitue effectivement une grande part du programme des partis de gauche. Deuxièmement, les femmes sont généralement plus nombreuses à être employées dans le secteur public, d'où leur intérêt pour les politiques orientées vers des investissements publics plutôt que des économies dans les dépenses publiques (Campbell & Childs, 2014). Troisièmement, le taux de divorce augmente notamment en raison de la sécularisation globale de la société et de l'accroissement de l'indépendance économique des femmes. Cette situation rend les femmes plus dépendantes des allocations sociales, et donc plus favorables à un État-providence plus développé, et plus défavorables, encore une fois, aux réductions des dépenses publiques (Campbell & Childs, 2014). En dépit de l'amélioration de la position socio-économique des femmes, elles continuent, bénévolement, à prendre en charge la plus grande part de l'éducation des enfants, mais aussi celle du soutien à apporter aux proches âgés. Cette réalité génère auprès des femmes non seulement le développement de valeurs plus altruistes, mais les incite aussi, pour des raisons plus pragmatiques, à être plus favorables aux aides d'État pour les soins de santé et l'enseignement.

Un deuxième axe explicatif de l'orientation à gauche des femmes repose sur une base féministe (Erzeel *et al.*, 2014). Les partis et les idéologies de gauche accordent en règle générale plus d'importance à la lutte contre les inégalités et en particulier celles du genre – ce qui pourrait être dans l'intérêt des femmes. Ils sont également perçus comme plus favorables aux femmes en raison de leurs liens plus forts avec les mouvements féminins progressistes, du plus grand nombre de femmes candidates et mandataires et d'une activité législative plus intense en faveur des femmes et de l'égalité des genres (Lovenduski & Norris, 1993).

15.4.3 L'intérêt masculin ?

Les paragraphes précédents affirment que les femmes adoptent des attitudes davantage marquées à gauche et ont tendance à voter plus à gauche et pour des partis plus progressistes en raison d'un mélange d'intérêts socio-économiques et d'intérêts relationnels/familiaux. La question se pose maintenant de savoir si les hommes adopteraient des attitudes davantage marquées à droite, et voteraient plus à droite et pour des partis plus conservateurs, en rai-

son d'intérêts inverses à ceux des femmes. À partir de ce présupposé – nous ne pouvons en effet nous baser sur des théories traitant des intérêts masculins – des hypothèses peuvent être formulées. Pourquoi les hommes penseraient-ils et voteraient-ils plus à droite ? Peut-être parce qu'ils sont moins dépendants des aides d'État étant donné qu'ils sont plus souvent employés dans le secteur privé, ou parce qu'ils sont souvent davantage rémunérés et doivent donc moins souvent avoir recours aux allocations sociales, ou encore parce qu'ils sont moins impliqués dans le soin aux personnes (les enfants et les personnes âgées) et donc ressentent moins le besoin d'un renforcement des systèmes de soins de santé et de l'enseignement. Autrement dit, étant donné que les hommes bénéficient souvent d'une position socio-économique plus forte, ils accorderaient moins d'importance aux divers mécanismes de correction des inégalités sociales et aux allocations qui en découlent, car ils n'en profiteraient pas directement, mais devraient néanmoins y contribuer.

Lorsque la position des hommes, moins supportrice de l'égalité des genres et du féminisme, est traduite en termes d'« intérêts masculins » proprement dits, il semble qu'un raisonnement apparaisse en filigrane : les hommes auraient davantage intérêt à sauvegarder leur position de genre dominante. Afin de soutenir cette vision, le concept de « patriarcat capitaliste » a été développé dans les années 1970, à partir de la combinaison d'une analyse marxiste des classes et d'une analyse de genre féministe (Eisenstein, 1978). Le concept rassemble, d'une part, la combinaison du genre et de la classe et, d'autre part, la combinaison du libéralisme et de l'antiféminisme comme un système générant des inégalités. Le patriarcat capitaliste profite du maintien des inégalités de genre et des inégalités économiques. L'intérêt masculin défini ci-dessus comme le mélange d'un État faible et d'un féminisme plus modeste pourrait présenter quelques ressemblances avec les intérêts du patriarcat capitaliste.

Nos analyses démontrent clairement que tous les hommes n'ont pas une préférence pour les idéologies de droite et pour une intervention plus faible de l'État. La grande majorité des hommes n'est en outre pas antiféministe de manière flagrante et ne s'oppose pas à l'égalité des genres. Comme certaines études l'ont déjà démontré, les hommes ne bénéficient pas *de facto* du patriarcat capitaliste ou du maintien d'un ordre conservateur des genres, et ils pourraient avoir un intérêt au renversement de cette situation (Cockburn, 1991). Il ressort de nos analyses une tension entre, d'une part, une association femmes-gauche-féminisme, et d'autre part, une association hommes-

droite-féminisme modéré. Cette dernière association soulève, quant à elle, des questions sur les intérêts politiques des hommes.

Néanmoins, il est bon de préciser qu'une représentation simpliste des intérêts des femmes sur ce que pourraient être les intérêts masculins, offre une image quelque peu grossière et inachevée. Le rapprochement avec le concept de patriarcat capitaliste est, de surcroît, également inconfortable. Nous sommes convaincues que des théories plus nuancées pourraient être formulées. Ces théories devraient se baser sur deux éléments. D'une part, elles ne doivent pas perdre de vue que le genre est une structure de pouvoir, et que les inégalités (de pouvoir) dans la société débouchent souvent sur des différences – et des conflits – entre les intérêts des hommes et des femmes. Les intérêts masculins dans le maintien de certaines structures de pouvoir, comme le patriarcat capitaliste, sont dorénavant plus prégnants que les intérêts que les femmes ont en la matière (Pearse, 2002). D'autre part, ces théories devraient idéalement reconnaître que les différences entre les hommes sont importantes, que les intérêts masculins (tout comme d'ailleurs les intérêts féminins) sont hétérogènes et divers, et que les intérêts des hommes sont plus que l'inverse des intérêts des femmes. Notre conclusion se trouve donc être plutôt une illustration du manque de connaissances, et de la nécessité de recherches sur le genre et la politique orientées vers les intérêts masculins. Cet appel revêt une importance d'autant plus accrue quand on évoque ce qui a été dit dans l'introduction. Une surreprésentation numérique des hommes pourrait bien mener à une surreprésentation des intérêts masculins et, partant, à une sous-représentation des intérêts féminins en politique.

Pour conclure, bien que ce chapitre se soit focalisé sur le genre en tant que système de pouvoir important, nous ne nions pas que la réalité est plus complexe que cela. Les systèmes de pouvoir (en fonction du genre, mais aussi de l'ethnicité, de l'âge, de la classe sociale, de l'orientation sexuelle, etc.) interagissent. Des recherches futures devraient accorder davantage d'attention à ces intersections dans la construction des intérêts politiques.

LES AUTEURS

- Audrey André** est chercheuse postdoctorale au département de science politique de la Vrije Universiteit Brussel.
- Pierre Baudewyns** est chargé de cours et chercheur au Centre de science politique et de politique comparée de l'Université catholique de Louvain.
- Stefanie Beyens** est chercheuse au département de science politique de la Vrije Universiteit Brussel.
- Benjamin Biard** est chercheur doctorant à l'Université catholique de Louvain.
- Didier Caluwaerts** est chercheur postdoctoral du FWO à la Vrije Universiteit Brussel.
- Karen Celis** est professeur au département de sciences politiques de la Vrije Universiteit Brussel et co-directrice du RHEA Expertisecentrum Gender, Diversiteit en Intersectionaliteit.
- Caroline Close** est chercheuse post-doctorante à l'ULB (Cevipol).
- Régis Dandoy** est chercheur postdoctoral au Centre de science politique et de politique comparée de l'Université catholique de Louvain.
- Ruth Dassonneville** est chercheuse au Centrum voor Politicologie de la KU Leuven.
- Pascal Delwit** est professeur en science politique à l'Université libre de Bruxelles.
- Sam Depauw** est chercheur postdoctoral au département de science politique de la Vrije Universiteit Brussel.
- Kris Deschouwer** est professeur de recherche au Département de sciences politiques de la Vrije Universiteit Brussel. Il est le coordinateur académique de l'équipe PARTIRER.
- Lieven De Winter** est professeur ordinaire de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain.
- Jérémy Dodeigne** est Aspirant F.R.S.-FNRS à l'Université de Liège et à l'Université catholique de Louvain.
- Silvia Erzeel** est chargée de recherches F.R.S.-FNRS au Centre de science politique et de politique comparée (CESPOL) de l'Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE) de l'Université catholique de Louvain.
- Fernanda Flacco** est aspirante FNRS au sein du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles.
- Lionel Henry** est doctorant au sein du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles.
- Marc Hooghe** est professeur en science politique à la KU Leuven.

Vincent Jacquet est doctorant en science politique à l'Université catholique de Louvain.

Camille Kelbel est doctorante au sein du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles.

Anna Kern est doctorante au Centre for Citizenship and Democracy (KU Leuven).

Christophe Lesschaeve est doctorant au département de science politique de l'Université Antwerpen.

Conrad Meulewaeter est chercheur en sciences politiques à l'Université catholique de Louvain.

Louise Nikolic est doctorante au sein du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles.

Jean-Benoît Pilet est professeur en science politique à l'Université libre de Bruxelles.

Min Reuchamps est professeur de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain.

Benoît Rihoux est professeur en science politique à l'Université catholique de Louvain.

Johannes Rodenbach est chercheur au Centrum voor Lokale Politiek de l'Universiteit Gent.

Eline Severs est post-doctorante au département de sciences politiques de la Vrije Universiteit Brussel coordinatrice scientifique du Steunpunt Gelijkekansenbeleid.

Dave Sinardet est professeur au Département de sciences politiques de la Vrije Universiteit Brussel.

Jef Smulders est aspirant FWO au Instituut voor de Overheid de la KU Leuven.

Peter Thijssen est professeur en science politique à l'Universiteit Antwerpen.

Peter Van Aelst est professeur en science politique à l'Universiteit Antwerpen.

Audrey Vandeleene est doctorante au Centre de science politique et de politique comparée (CESPOL) de l'Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE) de l'Université catholique de Louvain.

Emilie van Haute est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles.

Virginie Van Ingelom est chercheure qualifiée F.R.S. - FNRS à l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe et chercheure associée au Centre d'études européennes de Sciences Po Paris. Elle est également chargée de cours à l'Université catholique de Louvain.

Soetkin Verhaegen est chercheuse au Centrum voor Politicologie de la KU Leuven.

Tom Verthé est chercheur à la Vrije Universiteit Brussel et coordinateur administratif du réseau PARTIREP.

Stefaan Walgrave est professeur en science politique à l'Universiteit Antwerpen.

Bram Wauters est professeur en science politique à l'Universiteit Gent.

Simon Willocq est aspirant FNRS et chercheur au sein du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles.

ANNEXE : LES QUESTIONNAIRES

Enquête pré-électorale

Question 1

Quel est le code postal de votre commune ?

Question 2

- 1 : Homme
- 2 : Femme

Question 3

En quelle année êtes-vous né(e) ?

Question 4

Quelle(s) langue(s) employez-vous habituellement dans votre famille ?

Vous pouvez citer plusieurs langues.

- 1 : néerlandais
- 2 : français
- 3 : anglais
- 4 : berbère
- 6 : yiddish
- 7 : turc
- 8 : allemand
- 9 : italien
- 10 : espagnol
- 11 : autre(s)

Question 5

Quel est le plus haut diplôme que vous ayez obtenu ?

- 1 : Aucun
- 2 : Primaire
- 3 : Secondaire général inférieur
- 4 : Secondaire technique inférieur
- 5 : Secondaire professionnel inférieur
- 6 : Secondaire général supérieur
- 7 : Secondaire technique supérieur
- 8 : Secondaire professionnel supérieur
- 9 : Supérieur non-universitaire
- 10 : Universitaire

Question 6

Vivez-vous en couple ?

- 1 : Oui
- 2 : Non

Question 7

Combien d'enfants avez-vous, y compris ceux qui ne vivent plus chez vous, et les enfants adoptés ?

Question 8

Exercez-vous actuellement une activité professionnelle (comme profession principale) ?

- 1 : Oui
- 2 : Non

Question 9.1

Quel est le nom ou le titre de votre emploi principal ? Dans le cadre de votre emploi principal, quel type de travail faites-vous principalement ?

Question 9.2

Quel était le nom ou le titre de votre emploi principal ? Dans le cadre de votre emploi principal, quel type de travail faites-vous principalement ?

Question 10

- 1 : Indépendant
- 2 : Employé (dans le secteur public (fonctionnaire) ou privé)
- 3 : Ouvrier
- 4 : Pensionné (aussi prépensionné, etc.)
- 5 : Chômeur
- 6 : Étudiant
- 7 : Homme/femme au foyer
- 8 : Autre, inactif

Question 11

Combien d'employés avez-vous ou aviez-vous ?

- 1 : Aucun
- 2 : Moins de ou égale à 10
- 3 : Plus de 10

Question 12

Dans votre emploi principal, avez-vous la responsabilité de diriger ou superviser le travail d'autres employés ?

- 1 : Oui
- 2 : Non

Question 13

Si vous accumulez toutes les sources de revenu, dans quelle catégorie le revenu net total de votre ménage se trouve-t-il, tout revenu des heures supplémentaires inclus ? Si vous ne connaissez pas le montant exact, veuillez donner une estimation. Le revenu net est le revenu après déduction des impôts. Vous pouvez simplement donner le numéro de la catégorie qui s'applique à vous.

- 1 : Moins de €1000
- 2 : de €1000 à moins de €1300
- 3 : de €1300 à moins de €1600
- 4 : de €1600 à moins de €1900
- 5 : de €1900 à moins de €2300
- 6 : de €2300 à moins de €2800
- 7 : de €2800 à moins de €3400
- 8 : de €3400 à moins de €4000
- 9 : de €4000 à moins de €5000
- 10 : de €5000 à moins de €6000
- 11 : €6000 ou plus

Question 14

Vous considérez-vous personnellement comme ... ?

- 1 : Catholique
- 2 : Protestant
- 3 : Chrétien orthodoxe
- 4 : Chrétien, mais pas catholique
- 5 : Musulman
- 6 : Juif
- 7 : Laïque
- 8 : Athée
- 9 : Autre conviction
- 97 : Pas de conviction

Question 15

À l'exception d'événements familiaux et sociaux tels que les baptêmes, les mariages ou les enter-

rements, à quelle fréquence assistez-vous à des services religieux ?

- 1 : Une fois par semaine ou plus
- 2 : Plusieurs fois par mois
- 3 : Une fois par mois
- 4 : Plusieurs fois par an
- 5 : Une fois par an
- 6 : Moins d'une fois par an
- 7 : Jamais

Question 16

Laquelle de ces affirmations correspond le plus à votre vision de vous-même ?

- 1 : Je me sens uniquement wallon(ne)
- 2 : Je me sens plus wallon(ne) que belge
- 3 : Je me sens aussi bien wallon(ne) que belge
- 4 : Je me sens plus belge que wallon(ne)
- 5 : Je me sens uniquement belge

Question 17

En juin 2010, on a voté pour la Chambre des Représentants. Pour quel parti avez-vous voté ?

- 20 : PS
- 21 : MR
- 22 : CDH
- 23 : ECOLO
- 25 : FN
- 26 : PTB
- 27 : PP (Parti Populaire)
- 98 : Autre parti (ENQ. SPECIFIEZ)
- 10 : J'ai voté blanc
- 11 : J'ai voté nul
- 12 : Je ne suis pas allé voter

Question 18

Dans notre pays, il y a beaucoup de partis politiques. Je voudrais savoir dans quelle mesure vous les trouvez sympathiques. Pouvez-vous pour chaque parti me donner un score entre 0 et 10 sachant que 0 signifie « pas du tout sympathique » et 10 « très sympathique » ? Si vous n'avez jamais entendu ou que vous ne connaissez pas assez un parti, dites-le.

- 20 : PS
- 21 : MR
- 22 : CDH
- 23 : ECOLO
- 24 : FDF
- 25 : FN
- 26 : PTB GO

- 1 : CD&V
- 2 : Groen
- 3 : N-VA

- 4 : sp.a
- 5 : Vlaams Belang
- 6 : Open VLD
- 7 : LDD
- 8 : PvdA +

Question 19

Y a-t-il un parti en particulier dont vous vous sentez proche, plus proche que des autres partis ?

- 1 : Oui
- 2 : Non

Si oui, à quel point vous sentez-vous proche de ce parti ? Vous sentez-vous ... ?

- 1 : très proche
- 2 : assez proche
- 3 : peu proche
- 4 : pas proche du tout

Question 21

Si les élections pour la Chambre des Représentants devaient avoir lieu aujourd'hui, pour lequel des partis suivants voteriez-vous ?

- 20 : PS
- 21 : MR
- 22 : CDH
- 23 : ECOLO
- 24 : FDF
- 25 : FN
- 26 : PTB GO
- 98 : Autre parti
- 10 : Je voterais blanc
- 11 : Je voterais nul
- 12 : Je n'irais pas voter

Y a-t-il un deuxième parti pour lequel vous envisagez de voter ? Si oui, quel est ce parti ?

- 20 : PS
- 21 : MR
- 22 : CDH
- 23 : ECOLO
- 24 : FDF
- 25 : FN
- 26 : PTB GO
- 98 : Autre parti
- 14 : Il n'y a pas un deuxième parti pour lequel je m'envisage de voter.

Question 23

Si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, iriez-vous toujours voter, la plupart du temps voter, parfois voter ou jamais voter ?

- 1 : aux élections européennes
- 2 : aux élections fédérales
- 3 : aux élections régionales (pour le parlement Wallon, Bruxellois et Flamand)
- 4 : aux élections communales

Question 24

Si les élections avaient lieu aujourd'hui, sur la base de quelles problématiques feriez-vous votre choix entre les différents partis ? Je vais vous lire une liste de problématiques politiques. Pouvez-vous pour chacune de ces problématiques me dire dans quelle mesure elle aurait de l'importance pour déterminer votre vote ?

- 1 : Emploi
- 2 : Environnement
- 3 : Criminalité
- 4 : Immigration
- 5 : Économie
- 6 : Réforme de l'état
- 7 : Défense
- 8 : Les impôts
- 5 : Très important
- 4 : Plutôt important
- 3 : Ni important ni pas important
- 2 : Plutôt pas important
- 1 : Pas du tout important

Question 25

Laquelle de ces problématiques serait la plus importante pour déterminer votre vote ?

Question 26

Les partis politiques jouent un rôle important dans la vie politique. Pouvez-vous indiquer pour chacune des affirmations suivantes si elles vous concernent ?

- 1 : Actuellement, je suis un membre actif d'un parti
- 2 : Actuellement, je suis un membre d'un parti, mais pas vraiment actif
- 3 : Dans le passé, j'ai été un membre actif d'un parti
- 4 : Dans le passé, j'ai été membre d'un parti, mais pas très actif
- 5 : Je n'ai jamais été membre d'un parti, mais j'ai participé à des activités partisanes
- 6 : Je n'ai jamais été membre et je n'ai jamais eu aucun lien avec un parti politique

Question 27

Avez-vous déjà été sollicité pour rejoindre un parti politique par les personnes suivantes ?

- 1 : Des membres de votre famille
- 2 : Vos collègues
- 3 : Vos voisins ou amis
- 4 : Des hommes et femmes politiques locaux
- 5 : Des membres d'associations ou de syndicats

Question 28

Pouvez-vous indiquer pour les partis suivants sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité qu'ils fassent partie du prochain gouvernement fédéral belge, où 0 signifie « pas probable du tout » et 10 « très probable » ? Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

- 1 : CD&V
- 2 : Groen
- 3 : N-VA
- 4 : sp.a
- 5 : Vlaams Belang
- 6 : Open VLD
- 7 : LDD
- 8 : PvdA +
- 20 : PS
- 21 : MR
- 22 : CDH
- 23 : ECOLO
- 24 : FDF
- 25 : FN
- 26 : PTB GO

Question 29

Les parlementaires ont différentes caractéristiques. Pouvez-vous indiquer quelle est l'importance que vous accordez à chacune des caractéristiques suivantes, sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout important » et 10 « très important » ? Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

- 1 : partagent la même vision politique que vous
- 2 : soient du même sexe (du même genre) que vous
- 3 : soient originaires de la même région que vous
- 4 : viennent d'un même milieu socio-économique que vous
- 5 : aient la même origine ethnique que vous
- 6 : aient environ le même âge que vous

Question 30

À quel point est-ce important pour vous que les parlementaires représentent les groupes suivants ? Attribuez un score entre 0 et 10, 0 veut dire que ce n'est pas du tout important, et

10 que c'est très important. Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

- 1 : les habitants de leur commune et des communes avoisinantes
- 2 : les habitants de leur circonscription électorale
- 3 : les électeurs de leur parti
- 4 : des groupes sociaux spécifiques (par exemple, un groupe socio-économique, démographique ou philosophique)
- 5 : tous les habitants de la Wallonie
- 6 : tous les habitants du pays

Question 31

Les parlementaires exercent leur fonction de différentes manières. Pouvez-vous classer les tâches suivantes en allant de celle que vous jugez la moins importante à celle que vous estimez la plus importante ?

Quelle est, pour vous, la tâche la plus importante d'un parlementaire ?

Quelle est la 2^{ème} tâche la plus importante d'un parlementaire ?

Quelle est la 3^{ème} tâche la plus importante d'un parlementaire ?

- 1 : Conseiller les gens et les aider dans leurs contacts avec les autorités publiques
- 2 : Exercer une influence sur la politique menée dans un domaine spécifique
- 3 : Défendre les intérêts économiques et sociaux de leur propre région
- 4 : Participer au débat de société sur des thèmes d'actualité

Question 32

Les parlementaires accordent-ils, selon vous, trop ou trop peu d'attention aux groupes et acteurs suivants ? Attribuez un score entre 0 et 10, 0 veut dire « les parlementaires accordent trop peu d'attention », et 10 « les parlementaires accordent trop d'attention ». Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

- 1 : le gouvernement
- 2 : les électeurs de leur propre parti
- 3 : les groupes d'intérêts
- 4 : les médias
- 5 : les présidents de parti
- 6 : les électeurs de leur propre région

Question 33

Pour les élections, chaque parti doit constituer des listes de candidats. Qui devrait être,

selon vous, responsable de déterminer qui se retrouve sur les listes ? Cette décision doit-elle être prise par ... ?

- 1 : Les électeurs
- 2 : Les membres du parti
- 3 : Des délégués des membres du parti
- 4 : La direction du parti au niveau provincial
- 5 : La direction du parti au niveau national
- 6 : Un tirage au sort parmi les intéressés

Question 34

Dans quelle mesure portez-vous de l'intérêt pour la politique en général ? Donnez une note entre 0 et 10, où 0 signifie que vous n'avez aucun intérêt pour la politique, et 10 que vous en avez énormément. Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

Maintenant, nous allons vous poser cinq questions de connaissance politique générale. Si vous ne connaissez pas la réponse, dites-le.

Question 36

Qui est le Président actuel de la Chambre des Représentants ?

- 1 : Armand De Decker
- 2 : André Flahaut
- 3 : Patrick Dewael
- 4 : Herman De Croo

Question 37

Quel parti ne fait PAS partie du Gouvernement régional wallon ?

- 22 : CDH
- 23 : Ecolo
- 21 : MR
- 20 : PS

Question 38

Combien d'États membres y a-t-il dans l'Union européenne ?

- 1 : 15
- 2 : 25
- 3 : 27
- 4 : 28

Question 39

Quel parti ne fait PAS partie du Gouvernement fédéral ?

- 22 : CDH
- 3 : N-VA
- 6 : Open VLD
- 21 : MR

Question 35

De quoi est composé le Parlement fédéral...

- 1 : la Chambre et le Gouvernement
- 2 : la Chambre et le Sénat
- 3 : la Chambre, le Sénat et les Parlements des entités fédérées
- 4 : la Chambre, le Sénat et le Gouvernement

Et maintenant nous continuons avec des questions sur vos opinions personnelles.

Question 40

On utilise souvent, en politique, les notions de « gauche » et de « droite ». Pouvez-vous situer vos propres opinions sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie la gauche, 10 la droite, et où 5 représente le centre ?

Question 41

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ?

- 1 : Je m'estime compétent pour participer à la vie politique.
- 2 : Je pense que je ferais de l'aussi bon travail que la plupart des politiciens que nous élisons.
- 3 : Avant les élections, les partis promettent tant et plus, mais, finalement, très peu de promesses se concrétisent.
- 4 : Je pense que je suis mieux informé sur la vie politique et le gouvernement que la plupart des autres personnes.
- 5 : Un citoyen moyen a une vraie influence sur la politique et sur l'action des autorités.
- 6 : Aller voter n'a aucun sens, les partis font de toute façon ce qu'ils veulent.
- 7 : J'estime que je comprends assez bien les problèmes importants auxquels est confrontée notre société.
- 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
- 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 : Plutôt pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 42

Pouvez-vous indiquer pour chacune des affirmations suivantes si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord ?

- 1 : Les écoles doivent offrir des repas halal à leurs élèves musulmans
- 2 : En cas d'alerte à la pollution de l'air, les limitations d'utilisation des voitures doivent être renforcées

- 3 : Les plus grandes fortunes doivent être plus imposées
- 4 : Le fédéral doit vendre ses actions dans Belgacom
- 5 : Les gens qui investissent leur argent plutôt que de l'épargner doivent être récompensés fiscalement
- 6 : Les voitures de société doivent être taxées plus fortement
- 7 : Les dépenses du fédéral ne peuvent pas augmenter au cours des prochaines années
- 8 : Les autorités doivent plus encourager fiscalement l'épargne-pension
- 9 : Les personnes recevant du revenu d'intégration sociale (Minimex) doivent pouvoir être obligées d'effectuer des travaux d'intérêt général
- 10 : Celui qui n'a encore jamais travaillé ne peut pas recevoir des indemnités de chômage
- 11 : Les salaires doivent être gelés s'ils augmentent plus vite que dans les pays voisins
- 12 : S'il y a une grève à la SNCB, il doit y avoir un service minimum
- 13 : Tous les condamnés doivent purger la totalité de leur peine de prison
- 14 : L'âge minimum pour les sanctions administratives communales doit être supérieur à l'âge actuel de 14 ans
- 15 : Le droit de grève ne peut pas être limité
- 4 : Tout à fait d'accord
- 3 : D'accord
- 2 : Pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 43

Pour chacun des domaines d'intervention de l'État suivants, à quel parti pensez-vous spontanément ? Et quel est le deuxième parti auquel vous pensez ?

- 1 : Emploi
- 2 : Environnement
- 3 : Criminalité
- 4 : Immigration
- 5 : Économie
- 6 : Réforme de l'état
- 7 : Défense
- 8 : Les impôts

Et quel est le deuxième parti auquel vous pensez spontanément ?

Question 44

Quand vous pensez aux mêmes domaines, pouvez-vous indiquer avec quels partis (et ses

opinions) vous êtes d'accord en général ? Vous pouvez choisir plusieurs partis.

Avec quel(s) parti(s) êtes-vous d'accord en général lorsqu'on parle de...

- 1 : Emploi
- 2 : Environnement
- 3 : Criminalité
- 4 : Immigration
- 5 : Économie
- 6 : Réforme de l'état
- 7 : Défense
- 8 : Les impôts

- 1 : CD&V
- 2 : Groen
- 3 : N-VA
- 4 : sp.a
- 5 : Vlaams Belang
- 6 : Open VLD
- 7 : LDD
- 8 : PvdA +

- 20 : PS
- 21 : MR
- 22 : CDH
- 23 : ECOLO
- 24 : FDF
- 25 : FN
- 26 : PTB GO

Question 45

Quel parti pensez-vous être le plus à même de respecter son programme concernant les domaines suivants, indépendamment du fait que vous soyez d'accord avec ce parti ou non ? Et quel est le deuxième parti que vous pensez être le plus à même ?

- 1 : Emploi
- 2 : Environnement
- 3 : Criminalité
- 4 : Immigration
- 5 : Économie
- 6 : Réforme de l'état
- 7 : Défense
- 8 : Les impôts

Question 45.2

Et quel est le deuxième parti que vous pensez être le plus à même ?

Question 46

Dans le domaine politique, il y a des opinions différentes en ce qui concerne l'organisation de l'économie. Certains estiment que « la société

doit avoir le contrôle sur les entreprises », alors que d'autres estiment que « les entreprises doivent être complètement libres de faire ce qu'elles veulent ». Par rapport à vos convictions personnelles, où vous situeriez-vous ? Attribuez un score entre 0 et 10, 0 veut dire « la société doit avoir le contrôle », et 10 « les entreprises doivent être complètement libres ». Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

Question 47

En politique, il faut parfois choisir entre des propositions opposées. Supposons que l'on vous demande d'indiquer votre préférence entre « la protection de l'environnement » et « la sécurité de l'emploi ». Où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10 ?

Question 48

On discute beaucoup, pour le moment, du juste équilibre entre les compétences des niveaux fédéral et régional. Certains estiment que les Régions et Communautés devraient avoir plus de compétences, tandis que d'autres affirment que c'est le l'État fédéral qui devrait voir ses compétences renforcées.

Où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que les Régions et Communautés devraient avoir toutes les compétences, et où 10 signifie que toutes les compétences devraient être attribuées à l'État fédéral ? La valeur 5 signifie que vous êtes satisfait de la situation telle qu'elle est.

Question 49

Pouvez-vous me dire pourquoi vous avez choisi cette option ?

Question 50

Certains pensent que l'intégration européenne devrait être poussée plus loin. D'autres estiment en revanche qu'elle est déjà allée trop loin. Qu'en pensez-vous ? Où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que, pour vous, l'intégration européenne est déjà allée trop loin, et 10 que cette intégration devrait au contraire être poussée plus loin ? La valeur 5 signifie que vous êtes satisfait de la situation telle qu'elle est.

Question 51

Pouvez-vous me dire pourquoi vous avez choisi cette option ?

Question 52

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les propositions suivantes ?

- 1 : Les quotas de femmes sur les listes électorales sont des mesures nécessaires pour augmenter leur présence au Parlement
 - 2 : Les quotas de femmes pour les listes électorales devraient être temporaires
 - 3 : Les quotas de femmes sur les listes électorales ne sont pas nécessaires parce qu'elles doivent être élues pour leurs qualités et leurs compétences
 - 4 : Les femmes et les hommes devraient être chargés de responsabilités politiques de manière égale
 - 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
 - 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
 - 2 : Plutôt pas d'accord
 - 1 : Pas du tout d'accord

Question 53

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la politique menée par le Gouvernement wallon ?

- 5 : Très satisfait
- 4 : Plutôt satisfait
- 3 : Ni satisfait, ni insatisfait
- 2 : Plutôt insatisfait
- 1 : Très insatisfait

Question 53.1

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la politique menée par le Gouvernement fédéral

- 5 : Très satisfait
- 4 : Plutôt satisfait
- 3 : Ni satisfait, ni insatisfait
- 2 : Plutôt insatisfait
- 1 : Très insatisfait

Question 53.2

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la politique menée par l'Union européenne ?

- 5 : Très satisfait
- 4 : Plutôt satisfait
- 3 : Ni satisfait, ni insatisfait
- 2 : Plutôt insatisfait
- 1 : Très insatisfait

Question 54

À quelle entité culturelle ou géographique vous sentez-vous appartenir en priorité ?

- 1 : L'Europe
- 2 : La Belgique

- 3 : La Communauté française de Belgique
- 4 : La Région ou la Communauté flamandes
- 5 : La Communauté germanophone
- 6 : La Région wallonne
- 7 : La Région de Bruxelles-Capitale
- 8 : Votre province
- 9 : Votre ville ou votre commune

Question 55

Et à quelle entité culturelle ou géographique vous sentez-vous appartenir en second lieu ?

Question 56

Combien de fois allez-vous en Flandre pour y passer vos vacances ou du temps libre ?

- 1 : 1 ou plusieurs fois par semaine
- 2 : 1 ou plusieurs fois par mois
- 3 : 1 ou plusieurs fois par an
- 4 : Moins qu'une fois par an
- 5 : Jamais

Question 56.1

Combien de fois allez-vous en Flandre pour rendre visite à des amis Néerlandophones ?

- 1 : 1 ou plusieurs fois par semaine
- 2 : 1 ou plusieurs fois par mois
- 3 : 1 ou plusieurs fois par an
- 4 : Moins qu'une fois par an
- 5 : Jamais

Question 56.2

Combien de fois allez-vous en Flandre pour faire du shopping ?

- 1 : 1 ou plusieurs fois par semaine
- 2 : 1 ou plusieurs fois par mois
- 3 : 1 ou plusieurs fois par an
- 4 : Moins qu'une fois par an
- 5 : Jamais

Question 56.3

Combien de fois consultez-vous les médias néerlandophones (journaux, radio, télévision...) ?

- 1 : 1 ou plusieurs fois par semaine
- 2 : 1 ou plusieurs fois par mois
- 3 : 1 ou plusieurs fois par an
- 4 : Moins qu'une fois par an
- 5 : Jamais

Question 57

Pourriez-vous sur une échelle allant de 0 à 10 évaluer votre confiance personnelle dans les institutions que je vais vous citer ? 0 signifie

que vous n'avez pas du tout confiance dans cette institution et 10 signifie que vous avez totalement confiance dans cette institution.

- 1 : la justice
- 2 : la police
- 3 : les médias
- 4 : les partis politiques
- 5 : le gouvernement wallon
- 6 : le Parlement wallon
- 7 : le gouvernement fédéral
- 8 : le parlement fédéral
- 9 : les mouvements sociaux
- 10 : les hommes et les femmes politiques
- 11 : l'Union européenne

Question 58

D'une manière générale, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout du fonctionnement de la démocratie en Belgique ?

- 1 : Très satisfait(e)
- 2 : Assez satisfait(e)
- 3 : Pas très satisfait(e)
- 4 : Pas satisfait(e) du tout

Question 59

Il existe différentes manières de prendre des décisions politiques. Pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes ?

- 1 : Le Gouvernement devrait demander bien plus souvent l'avis de la population.
- 2 : On devrait laisser la prise de décisions importantes aux experts.
- 3 : Les hommes et femmes politiques doivent plus souvent prendre les décisions sur base des discussions entre les citoyens.
- 4 : Comme ce sont les élus politiques qui portent la responsabilité, ils doivent prendre les décisions eux-mêmes.
- 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
- 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 : Plutôt pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 60

Il existe différentes opinions sur la manière dont nous faisons la politique en Belgique. Pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec les propositions suivantes ?

- 1 : Le citoyen moyen est capable de participer directement aux décisions politiques

2 : Le gouvernement fonctionnerait mieux si les décisions étaient prises par des personnes qui ont réussi dans les affaires

3 : Les femmes/hommes politiques aideraient plus le pays s'ils arrêtaient de parler et s'ils prenaient plutôt des mesures pour les problèmes importants

4 : Ce que les gens appellent « compromis » en politique est simplement l'abandon de ses principes

5 : L'ouverture aux idées des autres personnes et la volonté de faire des compromis sont importantes pour la politique dans un pays aussi diversifié que le nôtre

6 : Si les citoyens ordinaires se réunissaient, ils prendraient une décision rapidement sans conflit politique

5 : Tout à fait d'accord

4 : Plutôt d'accord

3 : Ni d'accord, ni pas d'accord

2 : Plutôt pas d'accord

1 : Pas du tout d'accord

Question 61

Les citoyens ont différents moyens d'action pour essayer d'améliorer les choses en Belgique ou pour contribuer à éviter qu'elles n'empirent. Avez-vous au cours des douze derniers mois fait les choses suivantes ?

1 : Boycotté certains produits

3 : Participé à des manifestations

4 : Participé à des actions de protestation illégales

5 : Été actif dans un parti politique

6 : Envoyé une lettre à un homme ou une femme politique

7 : Envoyé un e-mail à un homme ou une femme politique

8 : Signé une pétition

9 : Passé dans les médias

10 : Été actif dans des organisations bénévoles

11 : Donnée une opinion dans les médias sociaux comme Facebook ou Twitter

12 : Soutenu une bonne cause

4 : Souvent

3 : Parfois

2 : Rarement

1 : Jamais

Question 62

Les citoyens peuvent faire différentes choses pour tenter d'influencer les décisions politiques.

Pouvez-vous, pour chacune des actions suivantes, indiquer l'efficacité que vous leur attribuez, 1 signifiant que vous l'estimez pas du tout efficace et 7 que vous l'estimez très efficace ?

1 : Boycoter certains produits

2 : Voter aux élections

3 : Participer à des manifestations

4 : Participer à des actions de protestation illégales

5 : Être actif dans un parti politique

6 : Envoyer une lettre à un homme ou une femme politique

7 : Envoyer un e-mail à un homme ou une femme politique

8 : Signer une pétition

9 : Passer dans les médias

10 : Être actif dans des organisations bénévoles

11 : Exprimer une opinion dans les médias sociaux comme Facebook ou Twitter

12 : Soutenir une bonne cause

Question 63

On discute beaucoup de la façon dont la politique fonctionne. Pourriez-vous pour chacune des propositions suivantes dire si vous êtes d'accord ou pas ?

1 : Les partis politiques proposent des programmes électoraux clairs et différenciés

2 : Dans mon pays, les hommes ou femmes politiques ont la capacité de résoudre les problèmes

3 : La politique internationale a la capacité de résoudre des problèmes

4 : Si suffisamment de gens comme moi donnent leur avis, les hommes/femmes politiques en tiendront compte

5 : Les élections ne sont plus à même d'avoir de l'influence sur les politiques publiques

6 : Influencer les hommes/femmes politiques n'a pas de sens, car ils n'ont pas la capacité de faire quelque chose

7 : Les opinions des députés sont de bons reflets de ce que pensent les électeurs

8 : Les leaders politiques sont prêts à nous mentir quand cela peut servir leurs intérêts

9 : Si un politicien s'en tient à ses idéaux et ses principes, il est peu probable qu'il aille loin en politique

10 : Je crois que les hommes et les femmes politiques sont sincèrement soucieux du bien-être de la population

11 : Presque tous les politiciens sont prêts à oublier leurs promesses si cela leur permet de conquérir plus de pouvoir

- 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
- 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 : Plutôt pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 64

Pouvez-vous, pour chacune des institutions suivantes, dire dans quelle mesure elles ont une influence sur votre vie personnelle quotidienne ?

- 1 : la politique en général
- 2 : la commune
- 3 : la région
- 4 : le gouvernement fédéral
- 5 : l'Union européenne
- 6 : d'autres organisations internationales
- 7 : les médias
- 8 : les entreprises et les banques
- 9 : des experts
- 4 : Une immense influence
- 3 : Beaucoup d'influence
- 2 : Une petite influence
- 1 : Aucune influence

Question 65

Selon vous, à quel niveau de pouvoir les domaines suivants devraient être traités ? Au niveau régional, au niveau fédéral ou au niveau européen ?

- 1 : Emploi
- 2 : Environnement
- 3 : Criminalité
- 4 : Immigration
- 5 : Économie
- 6 : Réforme de l'état
- 7 : Défense
- 8 : Les impôts

Question 66

Si on annonçait demain que l'Union européenne est abandonnée, éprouveriez-vous de grands regrets, de l'indifférence ou un vif soulagement ?

- 1 : De grands regrets
- 2 : De l'indifférence
- 3 : Un vif soulagement

Question 67

Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes sur l'Union européenne ?

- 1 : Je me sens citoyen de l'Union européenne.

- 2 : Je suis fier d'habiter en Europe.
- 3 : Je sens que je fais partie de l'Union européenne.
- 4 : Je suis fier que la Belgique soit membre de l'Union européenne.
- 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
- 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 : Plutôt pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 68

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ? Être un citoyen européen signifie pour moi...

- 1 : Habiter dans un État membre de l'Union européenne.
- 2 : Pouvoir voyager librement à l'intérieur de l'Union européenne.
- 3 : Payer avec des euros.
- 4 : Partager une culture commune avec les autres citoyens européens.
- 5 : Faire partie d'un groupe qui m'est semblable.
- 6 : Partager une histoire commune avec les autres citoyens européens.
- 7 : Avoir le droit d'aller voter aux élections européennes
- 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
- 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 : Plutôt pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 69

Dans quelle mesure des citoyens comme vous peuvent-ils exercer de l'influence sur la politique ? Pouvez-vous l'indiquer pour les sujets suivants ?

- 1 : Un projet de construction dans votre rue
- 2 : Le réchauffement climatique
- 3 : L'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 4 : La politique judiciaire
- 5 : Le budget européen
- 6 : La crise économique
- 1 : Très peu d'influence
- 2 : Peu d'influence
- 3 : Ni trop ni trop peu
- 4 : Beaucoup d'influence
- 5 : Enormément d'influence

Question 70

Dans quelle mesure est-ce important selon vous qu'un bon citoyen participe aux activités suivantes ?

- 1 : Voter aux élections
- 2 : Obéir aux lois
- 3 : Connaître les symboles nationaux
- 4 : Contribuer au respect des droits de l'homme
- 5 : Venir en aide aux nécessiteux
- 6 : S'engager dans la communauté locale
- 1 : Pas du tout important
- 2 :
- 3 :
- 4 : Ni important ni pas important
- 5 :
- 6 :
- 7 : Très important

Question 71

Je vais à nouveau vous demander votre opinion sur une série de sujets de société. Pouvez-vous me dire pour chacune des affirmations suivantes si vous trouvez qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose ?

- 0 : 0 – Mauvais pour l'économie
- 1 : 1
- 2 : 2
- 3 : 3
- 4 : 4
- 5 : 5
- 6 : 6
- 7 : 7
- 8 : 8
- 9 : 9
- 10 : 10 – Bon pour l'économie

Question 71.1

Trouvez-vous que la vie culturelle en Belgique est, de façon générale, appauvrie ou enrichie par le fait que des personnes d'autres pays viennent vivre en Belgique ?

- 0 : 0 – La vie culturelle est appauvrie
- 1 : 1
- 2 : 2
- 3 : 3
- 4 : 4
- 5 : 5
- 6 : 6
- 7 : 7
- 8 : 8
- 9 : 9
- 10 : 10 – La vie culturelle est enrichie

Question 71.2

Est-ce que la Belgique est devenue un endroit moins ou plus agréable à vivre du fait de la présence de personnes venant d'autres pays ?

- 0 : 0 – Un endroit moins agréable à vivre
- 1 : 1
- 2 : 2
- 3 : 3
- 4 : 4
- 5 : 5
- 6 : 6
- 7 : 7
- 8 : 8
- 9 : 9
- 10 : 10 – Un endroit plus agréable à vivre

Question 71.3

Trouvez-vous que les personnes issues de l'immigration sont venues profiter de notre richesse, ou bien qu'elles contribuent par contre à la richesse du pays ?

- 0 : 0 – Sont venus profiter de la richesse du pays
- 1 : 1
- 2 : 2
- 3 : 3
- 4 : 4
- 5 : 5
- 6 : 6
- 7 : 7
- 8 : 8
- 9 : 9
- 10 : 10 – Contribuent à la richesse du pays

Question 72

Pouvez-vous pour chacune des identités ci-dessous indiquer à quel point elle s'applique à vous ? Vous pouvez l'indiquer sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie pas du tout, et où 10 signifie beaucoup.

- 1 : Belge
- 2 : Wallon
- 3 : Européen

Question 73

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes sur la présence et le rôle des femmes et des hommes dans la société et en politique ?

- 1 : Les hommes et les femmes doivent participer de façon égale aux tâches ménagères
- 2 : Il est important qu'il y ait autant d'hommes que de femmes au parlement
- 3 : Il devrait y avoir des cours de cuisine pour les garçons ET pour les filles à l'école

- 4 : Les entreprises devaient être encouragées à engager autant d'hommes que de femmes
- 5 : Il y a moins de femmes actives en politique que d'hommes. Les partis politiques devraient dès lors prévoir des formations à destination des femmes
- 6 : Si une entreprise ne compte pas autant de femmes que d'hommes, elle devrait recevoir une amende
- 7 : Les partis qui n'ont pas autant de femmes que d'hommes sur leurs listes de candidats aux élections, devraient recevoir une amende
- 5 : Tout à fait d'accord
- 4 : Plutôt d'accord
- 3 : Ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 : Plutôt pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Question 74

Pouvez-vous indiquer pour chacune des affirmations suivantes si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord ?

- 1 : Il faut s'attaquer plus fortement au téléchargement illégal
- 2 : Il doit être légalement interdit aux parents de frapper leurs enfants
- 3 : Les mères porteuses doivent être autorisées pour les couples homosexuels

- 4 : Les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans
- 5 : La Flandre doit devenir indépendante
- 6 : L'Europe doit pouvoir lever des impôts elle-même, qui remplacent les impôts nationaux
- 7 : Le président de la Commission européenne doit être élu directement par les Européens
- 8 : Les parlementaires ne peuvent pas être en même temps bourgmestres
- 9 : Une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat
- 10 : Des centrales nucléaires doivent rester en activité
- 11 : La vitesse maximale sur le ring de Bruxelles doit être diminuée à 100km/h
- 12 : Un demandeur d'asile qui est arrivé en Belgique en tant que mineur ne peut plus être renvoyé
- 13 : La Belgique doit accepter les immigrés hors Union européenne pour combler les manques sur le marché du travail
- 14 : L'armée belge doit investir dans un successeur pour l'avion de combat F-16
- 15 : Toutes les armes nucléaires stockées sur le territoire belge doivent être enlevées
- 4 : Tout à fait d'accord
- 3 : D'accord
- 2 : Pas d'accord
- 1 : Pas du tout d'accord

Enquête post-électorale

Question 1

Avez-vous voté le 25 mai ?

- 1 Oui
- 2 Non

Question 2

Pouvez-vous nous dire pourquoi vous n'êtes pas allé voter ?

Question 3

Pour les élections fédérales, avez-vous voté sur la liste du Brabant flamand ou la liste de Bruxelles ?

Question 4

Prenez maintenant d'abord le livret rose. Pour quel parti avez-vous voté pour la Chambre de Représentants ?

- 1 CD&V

- 2 Groen
- 3 N-VA
- 4 sp.a
- 5 Vlaams Belang
- 6 Open VLD
- 7 LDD
- 8 PvdA +
- 20 PS
- 21 MR
- 22 CDH
- 23 ECOLO
- 24 FDF
- 25 FN
- 26 PTB GO
- 27 PP (Parti Populaire)
- 98 Autre parti
- 10 J'ai voté blanc
- 11 J'ai voté nul
- 12 Je ne suis pas allé voter

Question 5

Pouvez-vous m'expliquer avec vos propres mots pourquoi vous avez choisi de voter pour ce parti ?

Question 6

Lorsque vous avez été interviewé il y a quelques semaines, vous aviez dit vouloir voter 'PARTI'. Y a-t-il une raison spécifique pour laquelle vous avez changé d'avis ?

Question 7

Quand avez-vous décidé pour quel parti vous alliez voter pour les élections fédérales ?

- 1 Le jour des élections
- 2 Pendant la campagne
- 3 Avant le début de la campagne

Question 8

Avez-vous voté pour la liste ou avez-vous voté pour un ou plusieurs candidats sur cette liste ?

Question 9

Si vous avez voté pour un ou plusieurs candidats, pouvez-vous me donner leur(s) numéro(s) ou nom(s) ?

Vous pouvez les trouver dans le livret rose.

Question 10

Pouvez-vous m'expliquer avec vos propres mots pourquoi vous avez choisi de voter pour ce candidat ? Si vous avez voté pour plusieurs candidats, donnez uniquement les raisons de votre vote pour votre candidat préféré ?

Question 11

Quand avez-vous décidé pour quel(s) candidat(s) vous alliez voter pour les élections fédérales ?

- 1 Le jour des élections
- 2 Pendant la campagne
- 3 Avant le début de la campagne

Question 12

Qu'est-ce qui fut le plus important dans votre choix de vote, le(s) candidat(s) ou le parti ?

Vous pouvez répondre sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie qu'uniquement le candidat était important, et où 10 signifie qu'uniquement le parti était important. Les scores intermédiaires vous permettent de nuancer votre réponse.

Question 13

Pouvez-vous maintenant prendre le livret bleu pour les élections européennes ? Pour quel parti avez-vous voté aux élections EUROPÉENNES ?

Question 14

Pour les élections européennes, avez-vous voté pour la liste ou avez-vous voté pour un ou plusieurs candidats sur cette liste ?

Question 15

Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec la proposition suivante ?

J'ai choisi ce parti en raison de ses positions sur les politiques européennes.

Êtes-vous ... ?

- 5 tout à fait d'accord
- 4 plutôt d'accord
- 3 ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 plutôt pas d'accord
- 1 pas du tout d'accord

Question 16

Si vous avez voté pour un ou plusieurs candidats, pouvez-vous me donner leur(s) numéro(s) ou nom(s) ?

Question 17

Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec la proposition suivante ?

J'ai choisi ce(s) candidat(s) en raison de ses positions sur les politiques européennes.

- 5 tout à fait d'accord
- 4 plutôt d'accord
- 3 ni d'accord, ni pas d'accord
- 2 plutôt pas d'accord
- 1 pas du tout d'accord

Question 18

Pouvez-vous maintenant prendre le livret beige pour les élections wallonnes ?

Pour quel parti avez-vous voté pour les élections du PARLEMENT WALLON ?

Question 19

Pour les élections wallonnes, avez-vous voté pour la liste ou pour un ou plusieurs candidats de cette liste ?

Question 20

Pour chacune des activités suivantes, pouvez-vous estimer la fréquence à laquelle vous avez

exercé ces activités durant la campagne électorale ?

- 1 Lu les journaux, regardé le journal parlé ou écouté la radio pour vous informer sur la campagne électorale
 - 2 Lu des tracts électoraux ou tout autre matériel de campagne sur les partis ou les candidats
 - 3 Participé à un meeting ou une réunion de partis ou de candidats
 - 4 Travaillé pour la campagne d'un parti ou d'un candidat (distribution de tracts, etc.)
 - 5 Essayé de convaincre d'autres personnes de voter pour un parti ou un candidat en particulier
- 1 Tous les jours de la semaine ou plus
 - 2 De une à plusieurs fois par semaine
 - 3 De une à plusieurs fois par mois
 - 4 Jamais

Question 21

Durant la campagne, avez-vous fait les activités suivantes ?

- 1 Exposé une affiche ou un tract électoral à votre fenêtre|porte
- 2 Consulté le site web de campagne d'un parti ou d'un candidat (site web, profil Facebook, etc.)
- 3 Signé pour recevoir de l'information de la part d'un parti ou d'un candidat (via Twitter ou e-newsletter)
- 4 Êtes devenu 'ami', 'liké', ou signé comme soutien d'un parti ou d'un candidat (via un site web, Facebook, etc.)
- 5 Accédé à des sites web d'information ou des blogs pour vous informer sur la campagne
- 6 Regardé des vidéos en ligne dont le contenu était lié aux élections ou à la campagne
- 7 Utilisé des outils en ligne pour aider un parti ou un candidat dans leur campagne (downloadé le logo du parti pour le mettre sur votre profil ou autre)
- 8 Posté des commentaires de nature politique sur les réseaux sociaux ou sur un blog (le vôtre ou non)
- 9 Forwardé de l'information liée à la campagne électorale à des amis, des membres de votre famille ou des collègues, via email, Twitter ou Facebook
- 10 Intégré ou posté de l'information liée à la campagne sur votre propre profil sur les réseaux sociaux, votre blog ou autre

Question 22

Pendant la campagne, vous avez pu utiliser différents outils d'aide au vote sur Internet (test

électoral, votomètre, etc). Auquel avez-vous pris part ?

- 1 Stemtest 2014 (VRT en De Standard)
- 2 De Stem van Vlaanderen (VTM en Het Laatste Nieuws)
- 3 Kandidaten'14 (De Morgen)
- 4 Uw Regering (Het Nieuwsblad, Gazet van Antwerpen en Belang van Limburg)
- 5 Test électoral (RTBF, La Libre Belgique, La Dernière Heure et Paris Match)
- 6 La voix des Belges (RTL-TV1)
- 7 Le Test du Soir (Le Soir)

Question 23

À quel test électoral spécifique avez-vous pris part dans le Test électoral (RTBF, La Libre Belgique, La Dernière Heure et Paris Match) ?

- 1 Le test électoral des élections fédérales
- 2 Le test électoral des élections régionales wallonnes
- 3 Le test électoral des élections européennes

Question 24

Et vous souvenez-vous quel parti était arrivé en première place de votre Test électoral 2014 RTBF/La Libre Belgique/Paris Match/La Dernière Heure des élections fédérales ?

Et vous souvenez-vous quel parti était arrivé en première place de votre Test électoral 2014 RTBF/La Libre Belgique/Paris Match/La Dernière Heure des élections régionales wallonnes ?

Et vous souvenez-vous quel parti était arrivé en première place de votre Test électoral 2014 RTBF/La Libre Belgique/Paris Match/La Dernière Heure des élections européennes ?

Question 25

On utilise souvent, en politique, les notions de « gauche » et de « droite ». Pouvez-vous situer les partis suivants sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie la gauche, 10 la droite, et où 5 représente le centre ? Les scores intermédiaires vous permettent de nuancer votre réponse.

- 1 CD&V
- 2 Groen
- 3 N-VA
- 4 sp.a
- 5 Vlaams Belang
- 6 Open VLD
- 7 LDD
- 8 PVDA+
- 20 PS
- 21 MR
- 22 CDH

- 23 ECOLO
- 24 FDF
- 25 FN
- 26 PTB GO

Question 26

Et vous, où vous situeriez-vous sur cette même échelle ? 0 signifie toujours la gauche, et 10 la droite.

Question 27

Pouvez-vous pour chacune des propositions suivantes préciser dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

- 1 Les écoles doivent offrir des repas halal à leurs élèves musulmans
- 2 En cas d'alerte à la pollution de l'air, les limitations d'utilisation des voitures doivent être renforcées
- 3 Les plus grandes fortunes doivent être plus imposées
- 4 L'État fédéral doit vendre ses actions dans Belgacom
- 5 Les gens qui investissent leur argent plutôt que de l'épargner doivent être récompensés fiscalement
- 6 Les voitures de société doivent être taxées plus fortement
- 7 Les dépenses du fédéral ne peuvent pas augmenter au cours des prochaines années
- 8 Les autorités doivent plus encourager fiscalement l'épargne-pension
- 9 Les personnes recevant du revenu d'intégration sociale (Minimex) doivent pouvoir être obligées d'effectuer des travaux d'intérêt général
- 10 Les salaires doivent être gelés s'ils augmentent plus vite que dans les pays voisins
- 11 S'il y a une grève à la SNCB, il doit y avoir un service minimum
- 12 Tous les condamnés doivent purger la totalité de leur peine de prison
- 13 L'âge minimum pour les sanctions administratives communales doit être supérieur à l'âge actuel de 14 ans
- 4 Tout à fait d'accord
- 3 Plutôt d'accord
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord

Question 28

Les parlementaires doivent régulièrement voter pour ou contre une proposition. Comment, se-

lon vous, un parlementaire doit-il voter lorsqu'il a une opinion différente de celle de son parti ?

- 1 Le parlementaire doit voter en fonction de sa propre opinion
- 2 Le parlementaire doit voter en accord avec l'opinion de son parti

Question 29

Comment, selon vous, un parlementaire doit-il voter lorsqu'il a une opinion différente de celle des électeurs ?

- 1 Le parlementaire doit voter en fonction de sa propre opinion
- 2 Le parlementaire doit voter en accord avec l'opinion de ses électeurs

Question 30

Comment, selon vous, un parlementaire doit-il voter lorsque les électeurs ont une opinion qui diverge de celle du parti ?

- 1 Le parlementaire doit voter en accord avec l'opinion de ses électeurs
- 2 Le parlementaire doit voter en accord avec l'opinion de son parti

Question 31

Diriez-vous que lors des douze derniers mois, l'économie belge ... ?

- 1 s'est améliorée
- 2 est restée la même
- 3 s'est détériorée

Question 32

Diriez-vous... ?

- 1 un peu améliorée
- 2 beaucoup améliorée

Question 33

Diriez-vous... ?

- 1 un peu détériorée
- 2 beaucoup détériorée

Question 34

Pouvez-vous pour chacune des propositions suivantes préciser dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

- 1 Il faut s'attaquer plus fortement aux téléchargements illégaux
- 2 Il doit être légalement interdit aux parents de frapper leurs enfants
- 3 Les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans
- 4 La Flandre doit devenir indépendante

- 5 Le président de la Commission européenne doit être élu directement par les Européens
- 6 Une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat
- 7 Les centrales nucléaires doivent rester en activité
- 8 La vitesse maximale sur le ring de Bruxelles doit être diminuée à 100 km/h
- 9 Un demandeur d'asile qui est arrivé en Belgique en tant que mineur ne peut plus être renvoyé
- 10 La Belgique doit autoriser les migrants venant de l'extérieur de l'UE pour compenser la pénurie de main d'œuvre
- 11 L'armée belge doit investir dans un successeur pour l'avion de combat F-16
- 12 Toutes les armes nucléaires stockées sur le territoire belge doivent être enlevées
- 4 Tout à fait d'accord
- 3 Plutôt d'accord
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord

Question 35

Comment évaluez-vous les groupes suivants, sur une échelle de 0 à 10 ? 0 signifie que vous avez des sentiments très négatifs par rapport à ce groupe, et 10 signifie que vous avez des sentiments très positifs par rapport à ce groupe. Les scores intermédiaires vous permettent de nuancer votre réponse.

- 1 les enseignants
- 2 les fonctionnaires
- 3 les homosexuels
- 4 les Français
- 5 les Marocains
- 6 les Flamands
- 7 les Roumains
- 8 les sympathisants du Front National
- 10 les sympathisants de la N-VA
- 12 les sympathisants du PS
- 14 les sympathisants de votre parti

ANNEXE : LES PROPOSITIONS DU TEST ÉLECTORAL / STEMTEST

Parlement fédéral

- Il doit être légalement interdit aux parents de frapper leurs enfants
- Il doit être plus facile de licencier des travailleurs
- Il faut introduire une circonscription électorale fédérale, dans laquelle il serait possible de voter également pour des candidats flamands
- Il faut s'attaquer plus fortement au téléchargement illégal
- Il ne peut pas y avoir d'alcool dans les distributeurs automatiques de boissons
- La consommation du cannabis doit être complètement interdite
- La sécurité sociale doit être complètement scindée
- La vitesse maximale sur le ring de Bruxelles doit être diminuée à 100km/h
- L'armée belge doit investir dans un successeur pour l'avion de combat F-16
- Le droit de grève ne peut pas être limité
- Le fédéral doit vendre ses actions dans Belgacom
- Le président de la Commission européenne doit être élu directement par les Européens
- Leefloners moeten verplicht kunnen worden gemeenschapswerk te verrichten
- Les autorités doivent plus encourager fiscalement l'épargne-pension
- Les chômeurs doivent perdre leurs indemnités après une certaine période
- Les demandeurs d'asile qui doivent attendre une décision trop longtemps doivent recevoir automatiquement un permis de séjour
- Les dépenses du fédéral ne peuvent pas augmenter au cours des prochaines années
- Les dotations à la famille royale doivent être réduites
- Les gares les moins fréquentées doivent aussi rester en service
- Les gens doivent payer plus de taxes (TVA) sur ce qu'ils achètent plutôt que sur ce qu'ils gagnent
- Les gens qui investissent leur argent plutôt que de l'épargner doivent être récompensés fiscalement
- Les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans
- Les parlementaires ne peuvent pas être en même temps bourgmestres
- Les personnes recevant du revenu d'intégration sociale (Minimex) doivent pouvoir être obligées d'effectuer des travaux d'intérêt général
- Les plus grandes fortunes doivent être plus imposées
- Les rues qui sont réaménagées doivent comporter un maximum de parkings
- Les salaires des managers des entreprises publiques ne peuvent pas être plus élevés que le salaire du premier ministre
- Les salaires doivent être gelés s'ils augmentent plus vite que dans les pays voisins
- Les sanctions administratives communales doivent être supprimées
- Les voitures de société doivent être taxées plus fortement

L'Europe doit pouvoir lever des impôts elle-même, qui remplacent les impôts nationaux
L'interdiction de fumer dans l'horeca doit être assouplie
Même en temps de crise, il faut consacrer davantage de moyens à la coopération au développement
Toutes les armes nucléaires stockées sur le territoire belge doivent être enlevées
Un demandeur d'asile qui est arrivé en Belgique en tant que mineur ne peut plus être renvoyé
Une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat

Parlement wallon

Au lieu de diffuser des publicités, la RTBF doit être entièrement financée par les pouvoirs publics
Chaque enfant dans une famille doit recevoir le même montant d'allocations familiales
En cas d'alerte à la pollution de l'air, les limitations d'utilisation des voitures doivent être renforcées
Il faut conserver les Provinces
Il faut imposer des normes d'isolation pour les vieilles habitations
Il faut libérer plus de terres agricoles pour bâtir des zonings industriels
Il ne faut pas rajouter de pistes cyclables si cela complique la vie des automobilistes
La rémunération des dirigeants des intercommunales doit être rendue publique
La taxe redevance radio-télévision doit être supprimée
La vignette autoroutière doit être mise en place en Wallonie
La Wallonie doit consacrer plus d'argent à l'aide au développement
La Wallonie doit créer une ville nouvelle pour absorber la population croissante
La Wallonie doit moins investir dans les éoliennes
La Wallonie doit moins subsidier les aéroports régionaux
La Wallonie doit plus encourager les constructions dans les centres villageois
Le décret inscriptions (qui organise l'accès des élèves aux écoles) doit être supprimé
Le nombre de fonctionnaires wallons doit être réduit
Le personnel de la fonction publique wallonne doit avoir le droit de porter le foulard
Les allocations de rentrée scolaire doivent être augmentées pour les revenus les plus faibles
Les bourgmestres ne doivent pas être directement élus
Les écoles à public défavorisé doivent recevoir davantage de moyens
Les écoles doivent offrir des repas halal à leurs élèves musulmans
Les enseignants dans des écoles difficiles doivent recevoir un bonus financier
Les études supérieures qui offrent moins de débouchés d'emploi doivent être moins subsidiées
Les nouveaux immigrés doivent suivre obligatoirement un parcours d'intégration
Les parents d'enfants qui brossent les cours doivent temporairement perdre leurs allocations familiales
Les projets culturels destinés à un public restreint doivent recevoir moins de subsides
Les règles liées à l'exportation d'armes doivent être assouplies
Les TEC doivent être privatisés
Les voyages scolaires coûteux pour les parents doivent être interdits
Un examen d'entrée doit être mis en place à l'université, dans chaque Faculté
Un quota de 10% de logements sociaux doit être obligatoire dans toutes les communes
Un quota de personnes d'origine immigrée doit être engagé dans l'administration wallonne

Parlement de Bruxelles Capitale (francophone)

À partir du moment où les locataires sociaux gagnent suffisamment, ils doivent quitter leur logement social
Au lieu de diffuser des publicités, la chaîne publique doit être entièrement financée par les autorités publiques
Au lieu de la taxe de roulage, les automobilistes doivent payer en fonction du nombre de kilomètres qu'ils roulent
Des nouvelles tours de logement doivent être construites à Bruxelles

En cas d'alerte à la pollution de l'air, les limitations d'utilisation des voitures doivent être renforcées

Il faut interdire la construction de nouvelles mosquées

Il faut remplacer une bande de circulation sur les grands axes bruxellois par une piste cyclable

Il faut supprimer le vote électronique

Il ne doit pas exister de plafond maximal pour les frais des crèches privées

La région bruxelloise doit donner une allocation de loyer pour les personnes à revenus modestes

La STIB doit exploiter certaines lignes 24h/24

L'administration bruxelloise doit avoir un nombre minimum de membres du personnel d'origine étrangère

Le centre historique de Bruxelles doit rester ouvert aux voitures

Le nombre de fonctionnaires bruxellois doit être réduit

Le port du foulard par les élèves doit être interdit dans l'enseignement officiel

Le tri des déchets compostables doit être obligatoire

L'enseignement doit être entièrement bilingue à Bruxelles

Les bâtiments non occupés doivent pouvoir être occupés par des personnes sans logement

Les bourgmestres doivent être directement élus

Les communes bruxelloises doivent fusionner

les droits d'enregistrement lors de l'achat d'un logement doivent être réduits

Les écoles doivent offrir des repas halal à leurs élèves musulmans

Les enfants ne doivent plus payer de droits de succession lorsqu'ils héritent du logement de leurs parents

Les enseignants dans des écoles difficiles doivent recevoir un bonus financier

Les entreprises doivent être autorisées à ouvrir des crèches réservées aux enfants de leur personnel

Les entreprises publiques bruxelloises doivent être obligées d'avoir un nombre minimum de personnes handicapées

Les panneaux publicitaires doivent être interdits dans les espaces publics proches des écoles

Les parents d'élèves doivent pouvoir choisir un jour de congé selon leur religion

Les parents d'enfants qui brossent les cours doivent recevoir temporairement moins d'allocations familiales

Les personnes à plus hauts revenus doivent payer une taxe régionale bruxelloise plus élevée

Les plus de 65 ans doivent pouvoir voyager gratuitement avec la STIB

Les projets culturels grand public doivent recevoir plus de moyens

Les propriétaires de plusieurs biens immobiliers ne doivent pas être davantage taxés

Les terrains bâtissables qui ne sont pas construits devraient être plus taxés

Tous les élèves du secondaire doivent suivre un cours d'éducation à la citoyenneté

Parlement de Bruxelles Capitale (néerlandophone)

Zodra sociale huurders voldoende verdienen, moeten ze hun sociale woning afstaan
In plaats van een vaste verkeersbelasting moeten autobestuurders betalen volgens het aantal kilometers dat ze rijden
De auto-loze zondagen moeten worden afgeschaft
Er mag geen reclame zijn in en op het openbaar vervoer
Er moet een tolheffing komen voor auto's die Brussel binnenrijden
Er moeten nieuwe woontorens worden gebouwd in Brussel
Er mogen geen nieuwe moskeeën gebouwd worden
Kinderen moeten geen erfenisrechten meer betalen wanneer ze van hun ouders het huis erven
Sommige trams en bussen moeten heel de nacht rijden
Het historisch centrum van Brussel moet met de wagen toegankelijk blijven
Het aantal Brusselse ambtenaren moet worden verminderd
Het sorteren van groente-, fruit- en tuinafval moet worden verplicht
Burgemeesters moeten rechtstreeks verkozen worden
De Brusselse gemeenten moeten fuseren
Mensen met een hoog inkomen moeten een hogere Brusselse regionale belasting betalen
65-plussers moeten gratis kunnen reizen met bus of tram

Parlement européen

Il faut des règles plus sévères pour la vente de produits du tabac
Il faut introduire un système qui permette à tous les pays européens de se porter garant lorsque l'un d'entre eux contracte un emprunt (Eurobonds)
Il faut introduire une carte d'identité européenne
Il faut moins de transferts entre les régions riches et pauvres en Europe
Il faut une taxe dans toute l'Europe sur l'achat et la vente d'actions
La culture des organismes génétiquement modifiés doit être autorisée
L'argent de tous les épargnants, des gros épargnants y compris, doit être garanti lorsque la banque fait faillite
Le congé de maternité doit compter, partout en Europe, au moins 20 semaines
Les États membres de l'UE doivent mettre sur pied une armée européenne
Les États membres de l'Union Européenne qui portent atteinte à la liberté de la presse doivent être sanctionnés
Les fonds européens pour la coopération au développement ne peuvent plus aller aux pays avec des gouvernements corrompus
Les normes d'émission de CO² des voitures doivent être plus sévères
Les règles en matière d'accueil des demandeurs d'asile doivent être les mêmes dans tous les États membres
Les taxes à l'importation de produits agricoles de pays en voie de développement doivent être diminuées
L'Europe doit moins se focaliser sur l'austérité et plus sur la croissance économique
L'Europe doit rendre possible la concurrence pour le transport de passagers en train à l'intérieur d'un pays
L'exploitation du gaz de schiste doit être autorisée
L'UE doit davantage investir dans la surveillance de ses frontières externes
L'UE doit forcer les États membres à mettre en place un revenu d'intégration sociale
L'Union européenne ne doit plus être élargie

NOTES

Chapitre 1

- 1 Les valeurs absolues de l'écart entre le pourcentage de votes valides à deux niveaux de pouvoir pour chaque parti sont additionnées puis divisées par deux.

Chapitre 2

- 2 $\frac{(1 - \sum_{(i=1)}^k (f_i^*)^2)}{k-1}$, où k désigne le nombre de catégories, dans ce cas deux (d'accord / pas d'accord).
- 3 Les experts sont des politologues de l'Université catholique de Louvain et de l'Universiteit Antwerpen. Nous avons posé la question suivante à chaque expert, et pour 40 propositions : « Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous trouvez les propositions suivantes difficiles ? Ce que l'on entend par des propositions difficiles en termes de contenu sont des propositions qui traitent de sujets pas très connus, qui nécessitent une connaissance préalable, qui sont abstraits, etc. Nous souhaitons donc que vous indiquiez pour chaque proposition dans quelle mesure elle est difficile, en termes de contenu (pas de forme) ». Les experts ont évalué la difficulté sur une échelle allant de « très facile » (1) à « très difficile » (5). Les 234 propositions ont été assignées de manière aléatoire aux 27 experts. Chaque proposition a été évaluée par au moins deux (jusqu'à six) experts. *Complexité de la Proposition* est la moyenne des scores des experts pour chaque proposition.

Chapitre 3

- 4 La plupart de ces catégories comportent également des sous-catégories. On dénombre ainsi un total de 400 codes au niveau des sous-catégories.

Chapitre 4

- 5 Il n'est cependant pas possible de faire correspondre les raisons données par les électeurs avec les caractéristiques réelles du candidat pour lequel l'électeur a voté.
- 6 La connaissance politique est une combinaison de cinq questions qui mesurent la connaissance des personnes par rapport à des questions liées aux institutions et aux candidats. L'échelle est graduée en cinq positions: de 0 (peu de connaissance politique) à 5 (très bonne connaissance politique).
- 7 La confiance politique est mesurée par la combinaison de six questions sur la confiance que les individus ont dans le gouvernement fédéral, flamand ou wallon, dans le parlement fédéral, flamand ou wallon, dans les partis politiques et dans les hommes ou femmes politiques. Pour chacune des propositions, les individus ont indiqué leur degré de confiance en se positionnant sur une échelle graduée de 0 (pas du tout confiance) à 10 (une grande confiance). L'alpha de Cronbach est de 0.9.
- 8 L'influence politique est une échelle composée de six questions mesurant l'influence que le répondant estime pouvoir avoir sur différents enjeux comme un projet de construction publique, le réchauffement de la terre, l'enseignement, la politique en matière de justice, la construction européenne et la crise économique. Les catégories de réponses proposées sont au nombre de cinq, graduées de 1 (très peu d'influence) à 5 (très grande influence). L'alpha de Cronbach est de 0.8.

Chapitre 5

- 9 L'analyse débute en 2003, soit suite à la provincialisation des circonscriptions. Remonter plus loin dans le temps aurait posé un problème de comparabilité, car les circonscriptions électorales étaient alors différentes.
- 10 Ces différences sont statistiquement significatives à un niveau de 0.001. $t = -4.340^{***}$
- 11 Le coefficient de corrélation entre l'année et la proportion de parlementaires sortants par parti par circonscription est de -0.222 (significatif au niveau 0.001). Cela signifie que la part d'élus sortants sur les listes a baissé de façon significative au fil du temps.
- 12 En Wallonie, chaque groupe politique au sein du Parlement wallon peut avoir au maximum 25% de députés exerçant en même temps un mandat de bourgmestre ou d'échevin. Si le groupe politique en compte plus de 25% au moment de la prestation de serment, les élus du groupe ayant le moins bon taux de pénétration en voix de préférence (voix de préférence du candidat/Total des votes pour la liste) doivent choisir entre le mandat de député et leur mandat communal.
- 13 Des enquêtes antérieures ont d'ailleurs démontré que la proportion d'électeurs qui votent en case de tête et de façon préférentielle se situe entre 15 et 20% (ISPO/PIOP, 1995). À cela s'ajoute le fait que certains électeurs oublient pour quel(s) candidat(s) ils ont voté lorsqu'ils sont interrogés dans une enquête post-électorale se déroulant quelques jours après le scrutin. Il apparaît d'ailleurs que les enquêtes sortie des urnes tenues des la sortie du bureau de vote produisent des écarts plus faibles entre les proportions d'électeurs votant de façon préférentielle selon les résultats officiels et selon les résultats de l'enquête (André *et al.*, 2013).
- 14 Seuls les partis pour lesquels il y a au moins 20 répondants dans l'enquête sont repris dans le tableau 5.5.
- 15 Il apparaît également que les électeurs qui optent pour un vote de liste à un niveau tendent à le faire aussi pour les autres niveaux.
- 16 Les différences quant aux modalités de vote préférentiel ne semblent pas être dues à d'autres variables. Nos analyses multivariées démontrent ainsi que les électeurs qui votent pour des leaders électoraux ne sont pas significativement différents des autres électeurs en termes de profil sociodémographique ou d'intérêt pour la politique.
- 17 Nous avons contrôlé pour la multicollinéarité. Les valeurs VIF ne sont jamais supérieures à 3.

Chapitre 7

- 18 Dans ce chapitre, nous avons exclu les répondants qui habitent dans les communes à facilités. Ils pouvaient voter pour des partis francophones, alors que ce n'était pas possible pour les autres répondants flamands.
- 19 Nous utilisons uniquement les données issues de l'enquête pré-électorale, avec une seule exception : la position des partis et des répondants sur l'axe gauche-droite. Deux raisons motivent ce choix. Tout d'abord, nous voulons éviter que l'estimation du potentiel de coalition de partis soit influencée par les résultats réels des élections. Les considérations stratégiques interviennent avant le vote ; les scores électoraux atteints sont le résultat de ce processus, pas la cause. Si nous voulons comprendre comment les électeurs prennent ces décisions – à partir des informations incomplètes et confrontées à l'insécurité du futur – nous ne pouvons pas laisser le recul interférer. Deuxièmement, l'écart entre l'intention de vote et la préférence pour un parti est une donnée. Si les intentions de vote diffèrent du choix de vote, il y a plusieurs causes potentielles. La campagne électorale pourrait ramener les électeurs à leur parti préféré ou inversement, cependant il est impossible de résoudre ce problème sans mesures répétées à la fois lors d'enquêtes pré- et post-électorales. Et comme nous l'avons précédemment énoncé, certaines de ces mesures seraient de toute façon enclines à être influencées par les résultats des élections. Nous pensons que la dynamique sous-jacente est la même pour l'intention de vote et pour le choix de vote.
- 20 Certains expliqueraient ce phénomène comme étant un *bandwagoning*, c'est-à-dire voter pour un parti parce que c'est le vainqueur probable. Quand nous observons d'autres transferts de voix dans notre tableau, il devient cependant évident que cela n'explique pas suffisamment nos observations. Le vote

stratégique de coalition offre une explication plus convaincante, car il explique tant les déplacements vers la N-VA que vers d'autres partis.

- 21 Les variables de contrôle sont : le genre, l'âge, le revenu, le niveau d'éducation, l'intérêt pour la politique et la connaissance politique. Le parti de référence pour ces variables est la N-VA en Flandre et le PS en Wallonie. Presque aucune de ces variables ne sont significatives (les chiffres exacts sont disponibles sur demande auprès des auteurs). Pour le modèle complet (modèle 3), nous notons les exceptions suivantes : 1) âge** (relation positive) et l'intérêt pour la politique ** (relation négative) pour le CD&V ; 2) niveau d'éducation * (relation positive) pour le Vlaams Belang ; 3) genre*** (relation positive) , le revenu ** (relation négative) et connaissance politique ** (relation négative) pour le LDD ; 4) niveau d'éducation ** (relation positive) pour le MR ; 5) connaissance politique*** et niveau d'éducation ** (relation positive) pour Ecolo ; et 6) revenu** (relation positive) pour le FN. Cela signifie, par exemple, que toutes choses restant égales, les électeurs plus âgés sont plus susceptibles de voter pour le CD&V que pour la N-VA.

Chapitre 8

- 22 Lorsque nous mesurons la variable de contact en utilisant un modèle analytique factoriel basé sur quatre indicateurs (voir ci-dessous), les contacts avec des amis s'avèrent être l'indicateur avec le poids factoriel le plus élevé.

Chapitre 10

- 23 Une contribution récente, sur la base des données issues du Baromètre social de la Wallonie, a exploré pour la première fois cette dimension multi-niveaux du vote obligatoire (Meulewaeter *et al.*, 2014).
- 24 L'enquête électorale 2014 de PARTIREP n'a pas été menée à Bruxelles où l'abstentionnisme réel est le plus grand (De Maesschalck, 2014).
- 25 La plus grande proportion de votes de préférence à la Chambre était observée en 1999 où 66% des électeurs avaient voté de la sorte. La part des électeurs qui votent de manière préférentielle est la plus grande pour le niveau communal puisqu'elle y atteint les 80% (Ackaert *et al.*, 2011).
- 26 En termes de nombre de partis qui participent au pouvoir exécutif, un parti a obtenu une majorité absolue dans presque la moitié des communes (Ackaert *et al.*, 2013). Les gouvernements régionaux sont généralement constitués de deux ou trois partis alors que les coalitions fédérales sont généralement composées de quatre à six partis. L'impact des élections européennes sur la composition de la Commission européenne ou du Conseil est limité.
- 27 Du moins pour le niveau fédéral et sur la période 1991-2010 (De Winter *et al.*, 2014).
- 28 Nous n'avons pas la variable de satisfaction pour le niveau communal, nous avons donc utilisé comme *proxy* les indicateurs de satisfaction des trois autres niveaux de pouvoir.
- 29 Nous n'avons pas la variable d'influence pour le niveau européen. Nous avons donc utilisé comme *proxy* les indicateurs d'influence des autres niveaux de pouvoir.
- 30 Dans des analyses complémentaires, nous avons testé d'autres regroupements, par exemple, en isolant ceux qui n'iraient plus jamais voter des autres répondants. Les résultats révèlent peu de différences avec ceux qui sont présentés dans les tableaux 10.4 et 10.5.
- 31 Pour ce modèle, nous nous sommes basés sur les intentions de votes (vague 1) afin d'avoir assez de cas pour mener l'analyse. Tous les autres modèles sont basés sur le choix de vote tel que déclaré dans la vague 2.
- 32 Nous étudions dans ce chapitre l'avis des citoyens et n'aborderons pas les motivations des élites à mettre en place ce type de procédures.
- 33 Lors d'analyses préliminaires, nous avons observé que les électeurs choisissant la catégorie « par tirage au sort » tendent à être moins sophistiqués politiquement (niveau d'éducation primaire et faible intérêt politique) que les électeurs préférant d'autres options (ex. sélection par les membres de parti ou sélection par le leadership).

BIBLIOGRAPHIE

Chapitre 2

- Brians, C. L. & Wattenberg, M. P. (1996), Campaign Issue Knowledge and Salience: Comparing Reception from TV Commercials, TV News and Newspapers, *American Journal of Political Science*, vol 40 (2), p. 172–193.
- Deschouwer, K. (2009), *The Politics of Belgium*, Houndmills, Basingstoke: Palgrave.
- De Smedt, J. & Walgrave, S. (2014), Mediabonus voor CD&V in de campagne voor 25 mei 2014. De zichtbaarheid van politici en hun thema's in de Vlaamse media tijdens de verkiezingscampagne van 2014, *Steunpunt Media*.
- Donovan, T. & Snipp, J. R. (1994), Support for Legislative Term Limitations in California: Group Representation, Partisanship, and Campaign Information, *The Journal of Politics*, vol 56 (2), p. 492–501.
- Eveland, William P. Jr. (2004), The Effect of Political Discussion in Producing Informed Citizens: The Roles of Information, Motivation, and Elaboration, *Political Communication*, vol 21 (2), p. 177–193.
- Feldman, L. & Price, V. (2008), Confusion or Enlightenment?: How Exposure to Disagreement Moderates the Effects of Political Discussion and Media Use on Candidate Knowledge, *Communication Research*, vol 35 (1), p. 61–87.
- Jerit, J. (2009), Understanding the Knowledge Gap: The Role of Experts and Journalists, *The Journal of Politics*, vol 71 (2), p. 442–456.
- Kuklinski, J. H., Quirk, P. J., Jerit, J., Schwieder, D., & Rich, R. F. (2000), Misinformation and the Currency of Democratic Citizenship, *The Journal of Politics*, vol 62 (3), p. 790–816.
- Lau, R. L., & Redlawsk, D. P. (1997), Voting Correctly, *American Political Science Review*, vol 91 (3), p. 585–598.
- Lazarsfeld, P., & Katz, E. (1970), *Personal Influence, the Part Played by People in the Flow of Mass Communications*, New Brunswick: Transaction Publishers.
- Lodge, M., Steenbergen, M. R. & Brau, S. (1995), The Responsive Voter: Campaign Information and the Dynamics of Candidate Evaluation, *The American Political Science Review*, vol 89 (2), p. 309–326.
- Mutz, D. C. (2002), The Consequences of Cross-Cutting Networks for Political Participation, *American Journal of Political Science*, vol 46 (4), p. 838–855.
- Noelle-Neumann, E. (1974), The spiral of silence: a theory of public opinion, *Journal of Communication*, vol 24 (2), p. 43–51.
- Pianzola, J. (2014), Selection biases in Voting Advice Application research, *Electoral Studies*, vol 36, p. 272–280.
- Robertson, D. (1976), *A theory of party competition*, London and New York: Wiley.
- Sigelman, L. & Buell, E. H. (2004), Avoidance or Engagement? Issue Convergence in U.S. Presidential Campaigns, 1960–2000, *American Journal of Political Science*, vol 48 (4), p. 650–661.
- Walgrave, S., Van Aelst, P. & Nuytemans, M. (2008), “Do the Vote Test”: The Electoral Effects of a Popular Vote Advice Application at the 2004 Belgian Elections, *Acta Politica*, vol 43 (1), p. 50–70.
- Zaller, J. (1992), *The nature and origins of mass opinion*, Cambridge: Cambridge University Press.

Chapitre 3

- Aarts, K. & Thomassen, J. (2008), Satisfaction with Democracy: Do Institutions Matter?, *Electoral Studies*, vol 27, p. 5-18.
- Adam, S. & Maier, M. (2010), Personalization of politics: A critical review and agenda for research, in: C. Salmon (éd.), *Salmon Communication Yearbook*, London: Routledge, p. 213-257.
- André, A., Wauters, B. & Pilet, J.-B. (2012), It's Not Only About Lists: Explaining Preference Voting in Belgium, *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, vol 22 (3), p. 293-313.
- Bartle, J. & Crewe, I. (2002), The Impact of Party Leaders in Britain: Strong Assumptions, Weak Evidence, in: A. King (éd.), *Leaders' Personalities and the Outcomes of Democratic Elections*, Oxford: Oxford University Press, p. 70-95.
- Bartolini, S., Mair, P. (1990), *Identity, Competition and Electoral Availability*, Colchester: ECPR Press.
- Berelson, B., Lazarsfeld P. & McPhee W. (1963), *Voting: A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago: University of Chicago Press.
- Birch, S. (2003), *Electoral systems and political: transformation in post-communist Europe*, Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Campbell, A., Converse, P., Miller, W. & Stokes, D. (1960), *The American Voter*, New York: Wiley.
- Converse, P. (1962), Information flow and the stability of partisan attitudes, *The Public Opinion Quarterly*, vol 26 (4), p. 578-599.
- Converse, P. (1969), Of Time and Partisan Stability, *Comparative Political Studies*, vol 2, p.139-171.
- Crewe, I., Denver, D. (éd.) (1985), *Electoral change in western democracies : patterns and sources of electoral volatility*, Londres: Routledge.
- Curtice, J., Holmberg, S. (2005), Leadership, in: Thomassen, J. (ed), *The European Voter*, Oxford: Oxford University Press.
- Dalton, R. (1984), Cognitive mobilization and partisan dealignment in advanced industrial democracies, *Journal of Politics*, vol 46 (2), p. 264-284.
- Dalton, R. (2012), Apertisans and the changing German electorate, *Electoral studies*, vol 31, p. 35-45.
- Dalton, R. (2007), Partisan Mobilization, Cognitive Mobilization and the Changing American Electorate, *Electoral Studies*, vol 26 (2), p. 274-286.
- Dalton, R. (2013), *The Apertisan American: Dealignment and Changing Electoral Politics*, Washington: CQ Press.
- Dalton, R., McAllister, I., Wattenberg, M. (2000), The Consequences of Partisan Dealignment, in: Dalton, R. & Wattenberg, M. (eds), *Parties Without Partisans*, Oxford: Oxford University Press, p. 37-63.
- Dalton, R., Weldon, S. (2005), Public images of political parties: A necessary evil?, *West European Politics*, vol 28 (5), p. 931-951.
- Dassonneville, R. (2012), Electoral volatility, political sophistication, trust and efficacy: a study on changes in voter preferences during the Belgian regional elections of 2009, *Acta politica*, vol 47, p. 18-41.
- Dassonneville, R. (2013), Questioning generational replacement. An age, period and cohort analysis of electoral volatility in the Netherlands, 1971-2010, *Electoral Studies*, vol 32 (1), p. 37-47.
- Dassonneville, R., Baudewyns, P. (2014), Transferts de voix, flux électoraux et électeurs mobiles, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2225, p. 9-19.
- Dassonneville, R., Dejaeghere, Y. (2014), Bridging the ideological space: A cross-national analysis of the distance of party switching, *European Journal of Political Research*, vol 53 (3), p. 580-599.
- Delwit, P. (2009), *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Deschouwer, K. (2012), *The Politics of Belgium : Governing a Divided Society*, Basingstoke: Palgrave MacMillan, 2nd edition.
- De Winter, L., Baudewyns, P. (2014), Candidate centred campaigning in a party centred context: The case of Belgium, *Electoral Studies*, doi:10.1016/j.electstud.2014.04.006
- Drummond, A. (2006), Electoral Volatility and Party Decline in Western Democracies: 1970-1995, *Political Studies*, vol 54 (3), p. 628-647.
- Federer-Shtayer, H., Meffert, M. (2014), The block-weighted cleavage salience index, *Party Politics*, vol 20 (3), p. 324-329.
- Franklin, M., Mackie, T., Valen, H. (eds) (2009), *Electoral Change. Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Colchester: ECPR Press.

- Garzia, D. (2014), *Personalization of Politics and Electoral Change*, Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Granberg, D., Holmberg, S. (1990), The Berelson Paradox Reconsidered. Intention-behavior Changers in U.S. and Swedish Election Campaigns, *Public Opinion Quarterly*, vol 54 (4), p. 530-550.
- Hayes, B., McAllister, I. (2001), Women, electoral volatility and political outcomes in Britain, *European Journal of Marketing*, vol 35 (9-10), p. 971-983.
- Karvonen, L. (2010), *The Personalisation of Politics. A study of Parliamentary Democracies*, Colchester: ECPR Press.
- Kriesi, H. (2011), Personalization of national election campaigns, *Party Politics*, vol 17 (1), p. 1-20.
- Kuhn, U. (2009), Stability and change in party preference, *Swiss Political Science Review*, vol 15 (3), p. 463-494.
- Lachat, R. (2007), *A Heterogeneous Electorate. Political Sophistication. Predisposition Strength and the Voting Decision Process*, Baden-Baden: Nomos.
- Lazarsfeld, P., Berelson, B., Gaudet, H. (1968), *The People's Choice: How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*, New York: Columbia University Press.
- Lefevre, J. (2011), Campaign Effects on Voter Decision Making. PhD Dissertation. Universiteit Antwerpen.
- Lehingue, P. (2009), Un débat complexe et dérangentant : La volatilité électorale, *Cahiers français*, n°350, p. 65-72.
- Lisi, M. (2010), *The consequences of cognitive mobilization in comparative perspective: political sophistication and voting behavior in old and new democracies*, paper presented at the Annual Meeting of the American Political Science Association, September 2-5, Washington DC, p. 1-34.
- Mair, P. (2005), Democracy Beyond Parties, working paper Irvine (UC), Center for the Study of Democracy.
- Mair, P., Muller, W., Plasser, F. (2004), *Political Parties and Electoral Change: Party Responses to Electoral Markets*, Londres: Sage Publications.
- Pedersen, M. (1979), The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility, *European Journal of Political Research*, vol 7 (1), p.1-26.
- Pilet, J.-B., Willocq, S. (à paraître), La Belgique, in : Brack, N., De Waele, J.-M. (eds), *Les démocraties européennes*, Paris : Armand Colin.
- Roberts, K., Wibbels, E. (1999), Party systems and electoral volatility in Latin America : a test of economic, institutional, and structural explanations, *American political science review*, vol 93 (3), p. 575-590.
- Rose, R., McAllister, I. (1986), *Voters Begin to Choose. From Closed-class to Open Elections in Europe*, Londres: Sage.
- Schmitt-Beck, R., Weick, S. & Bernhard, C. (2006), Shaky attachments : Individual-level stability and change of partisanship among West German voters, 1984-2001, *European Journal of Political Research*, vol 45, p. 581-608.
- Söderlund, P. (2008), Retrospective Voting and Electoral Volatility: A Nordic Perspective, *Scandinavian Political Studies*, vol 31 (2), p. 217-240.
- Tavits, M. (2008), On the Linkage Between Electoral Volatility and Party System Instability in Central and Eastern Europe, *European Journal of Political Research*, vol 47 (5), p. 537-555.
- Tavits, M. (2005), The Development of Stable Party Support: Electoral Dynamics in Post-Communist Europe, *American Journal of Political Science*, vol 49 (2), p. 283-298
- Van der Brug, W. (2010), Structural and Ideological Voting in Age Cohorts, *West European Politics*, vol 33 (3), p. 586-607.
- Van der Meer, T., Van Elsas, E., Lubbe, R., Van der Brug, W. (2015), Are volatile voters erratic, whimsical or seriously picky? A panel study of 58 waves into the nature of electoral volatility (The Netherlands 2006-2010), *Party Politics*, 21 (1), p. 100-114.
- Walczak, A., De Vries, C., Van der Brug, W. (2012), Long- and short- term determinants of party preferences: inter-generational differences in western and east central Europe, *Electoral Studies*, vol 31 (2), p. 273-284.
- Walgrave, S., Lefevre, J., Hooghe, M. (2010), Volatils ou capricieux? La modification des préférences électorales au cours de la campagne, in : Deschouwer, K., Delwit, P., Hooghe, M., Walgrave, S. (eds), *Les voix du peuple*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, p. 25-42.
- Webb, P. (2000), *The modern British party system*, London: Sage.
- Zelle, C. (1995), Social dealignment versus political frustration: Contrasting explanations of the floating vote in Germany, *European Journal of Political Research*, vol 27 (3), p. 319-345.

Chapitre 4

- André, A., Wauters, B., Pilet, J.-B. (2012), It's Not Only About Lists: Explaining Preference Voting in Belgium, *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*, vol 22 (3), p. 293–313.
- Arzheimer, K., Evans, J. (2012), Geolocation and Voting: Candidate–voter Distance Effects on Party Choice in the 2010 UK General Election in England, *Political Geography*, vol 31 (5), p. 301–310.
- Bengtsson, A., Hansen K.M., Hardarson, O.T., Narud, H.M. & Oscarsson, H. (2014), *The Nordic Voter: Myths of Exceptionalism*, Colchester, UK: ECPR Press.
- Cain, B., Ferejohn, J. & Fiorina, M. (1987), *The Personal Vote: Constituency Service and Electoral Independence*, Cambridge: Harvard University Press.
- Curtice, J. & Shively, P. (2009), Who Represents Us Best? One Member or Many, in: Klingemann, H.-D. (ed), *The Comparative Study of Electoral Systems*, Oxford: Oxford University Press, p.171-92.
- De Winter, L. (1988), Belgium: Democracy or Oligarchy?, in: Gallagher, M., Marsh, M. (eds.), *Candidate Selection in Comparative Perspective*, London: Sage, p. 20-46.
- Eulau, H., & Karps, P.D. (1977), The Puzzle of Representation: Specifying Components of Responsiveness, *Legislative Studies Quarterly*, vol 2 (3), p. 233–254.
- Gimpel, J. G., Karnes, K.A., McTague, J. & Pearson-Merkowitz, S. (2008), Distance-Decay in the Political Geography of Friends-and-Neighbors Voting, *Political Geography*, vol 27 (2), p. 231–252.
- Goeminne, B., & Swyngedouw, M. (2007), De Glimlach van de Kandidaat? Kiezersvoorkeuren in Kandidaatskenmerken, in: Swyngedouw, M., Billiet, J. & Goeminne, B. (ed), *De Kiezer Onderzocht. De Verkiezingen van 2003 En 2004 in Vlaanderen*, Leuven: Universitaire Pers Leuven, p. 145-165.
- Hirano, S. (2006), Electoral Institutions, Hometowns, and Favored Minorities: Evidence from Japanese Electoral Reforms, *World Politics*, vol 59 (1), p. 51–82.
- Karvonen, L. (2004), Preferential Voting: Incidence and Effects, *International Political Science Review*, vol 25 (2), p. 203–26.
- Karvonen, L. (2010), *The Personalisation of Politics: A Study of Parliamentary Democracies*, Colchester: ECPR Press.
- Katz, R. S. (1986), Intraparty Preference Voting, in: Grofman, B. & Lijphart, A. (ed), *Electoral Laws and Their Political Consequences*, edited by Bernard Grofman and Arend Lijphart, New York: Agathon Press, p. 85–103.
- Lau, R. & Redlawsk, D. (2007), *How Voters Decide: information processing during election campaigns*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Maddens, B., & Put, G.-J. (2013), Office Effects and Campaign Spending in a Semi-Open List PR System: The Belgian/Flemish Federal and Regional Elections 1999–2010, *Electoral Studies*, vol 32 (4), p. 852-863.
- Maddens, B., Wauters, B., Noppe, J. & Fiers, S. (2006), Effects of Campaign Spending in an Open List PR System: The 2003 Legislative Elections in Flanders/Belgium, *West European Politics*, vol 29 (1), p. 161–168.
- Marsh, M. (1985), The Voters Decide?: Preferential Voting in European List Systems, *European Journal of Political Research*, vol 13 (4), p. 365–378.
- Miller, A. H. (1990), Public Judgments of Senate and House Candidates, *Legislative Studies Quarterly*, vol 15 (4), p. 525–542.
- Miller, A. H., Wattenberg, M.P. & Malanchuk, O. (1986), Schematic Assessments of Presidential Candidates, *The American Political Science Review*, vol 80 (2), p. 521–540.
- Schuman, H. & Presser, S. (1979), The Open and Closed Question, *American Sociological Review*, vol 44 (5), p. 692–712.
- Vagman, V., Du compromis géographique à la légitimité politique, *Toudi*, mensuel n°45-46, avril-mai 2002.
- Van der Kolk, H. (2003), Preferential Voting in European Local Elections, Paper presented at the *ECPR General Conference*, Marburg, September 18-21.

Chapitre 5

- André, A., Wauters, B. & Pilet, J.-B. (2012), It's not only about lists. Explaining preference voting in Belgium, *Journal of Elections, Parties and Public Opinion*, vol 22 (3), p. 293-313.

- André, A., Pilet, J.-B., Depauw, S. & Van Aelst, P. (2013), De partij, de leider of een 'gewone' kandidaat? Het gebruik van de voorkeurstem bij de gemeenteraadsverkiezingen van 2012, in: R. Dassonneville, M. Hooghe, S. Mariën & J.-B. Pilet (red.), *Het kiesgedrag bij de Belgische gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012. De lokale kiezer*, Brussel: ASP, p. 119-142.
- Balmas, M., Rahat, G., Sheaffer, T., & Shenhav, S. R. (2014), Two routes to personalized politics: Centralized and decentralized personalization. *Party Politics*, vol 20 (1), p. 37-51.
- Fiers, S. & Krouwel, A.P.M. (2005), The Low Countries: From Prime Minister to President-Minister, in: T. Poguntke, Webb, P. (Ed.), *The Presidentialization of Politics: a comparative study of modern democracies*, Oxford: Oxford University Press, p. 128-158.
- ISPO/PIOP (1995), 1991 General Election Study Belgium. Codebook and Questionnaire, Leuven/Louvain-La-Neuve: ISPO/PIOP.
- Karvonen, L. (2010), *The Personalisation of Politics: a study of parliamentary democracies*, Colchester: ECPR Press.
- Kersting, N. (2005), Reforming local electoral systems in Europe. In: H. Reynaert, K. Steyvers, P. Delwit & J.-B. Pilet (eds), *Revolution or renovation. Reforming local politics in Europe*. Brugge: Vanden Broele, p. 29-48.
- Kriesi, H. (2011), Personalization of national election campaigns. *Party Politics*, vol 18 (6), p. 825-844.
- Maddens, B., Wauters, B., Noppe, J. & Fiers, S. (2006), Effects of Campaign Spending in an Open List PR-System. The 2003 legislative elections in Flanders/Belgium, *West European Politics*, vol 29 (1), p. 161-168.
- Maddens, B., Smulders, J. & Put, G.-J. (2014), De uitgaven van de Vlaamse partijen voor de federale, regionale en Europese verkiezingen van 25 mei 2014, Leuven: Vives.
- McAllister, I. (2007), The Personalization of Politics, in: R.J. Dalton, Klingemann, H.-D. (Ed.), *The Oxford Handbook of Political Behaviour*, Oxford: Oxford University Press, p. 571-588.
- McDermott, M.L. (2009), Voting for myself: Candidate and voter group associations over time, *Electoral Studies*, vol 28 (4), p. 606-614.
- Pilet, J.-B. & Cross, W. (2014), *The selection of party leaders in contemporary parliamentary democracies*, London: Routledge.
- Poguntke, T. & Webb, P. (2005), The Presidentialization of Politics in Democratic Societies: A Framework for Analysis. In P. Webb & T. Poguntke (Ed.), *The Presidentialization of Politics*, Oxford: Oxford University Press, p. 1-25.
- Put, G.-J. & Maddens, B. (2014), The effect of municipality size and local office on the electoral success of Belgian/Flemish election candidates: a multilevel analysis. *Government & Opposition*, Firstview article DOI: <http://dx.doi.org/10.1017/gov.2014.36>
- Rahat, G. & Sheaffer, T. (2007), The Personalization(s) of Politics: Israel, 1949-2003, *Political Communication*, vol 24 (1), p. 65-80.
- Renwick A. & Pilet, J.-B. (2015), Faces on the ballot. The personalization of electoral systems in Europe. Oxford: Oxford University Press.
- Spierings, N. & Jacobs, K. (2014), Getting Personal? The Impact of Social Media on Preferential Voting. *Political Behavior*, vol 36 (1), p. 215-234.
- Steyvers, K. & De Ceuninck, K. (2013), De kracht van verandering of plus ça change? De gemeenteraadsverkiezingen van 2012 in het licht van de trends sinds de fusies van 1976, in: H. Reynaert & K. Steyvers (eds.), *De verkiezingen van 14 oktober 2012. De kracht van verankering?* Brugge: Vanden Broele, p. 15-40.
- Thijssen, P. (2013), Are parties stimulating candidate-centred voting? The case of the Belgian district council elections 2000-2006. *Acta Politica*, vol 48 (2), p. 144-166
- Van Aelst, P., Sheaffer, T., Stanyer, J. (2012). The personalization of mediated political communication: A review of concepts, operationalizations and key findings, *Journalism*, vol. 13 (2), p. 203-220.
- Van Aelst, P. (2014), Wie bepaalt het verkiezingsnieuws: partijen of personen?, in: C. Devos (Ed.), *België#2014: een politieke geschiedenis van morgen*, Gent: Borgerhoff & Lamberigts, p. 171-194.
- Van Holsteyn, J. J. M., Andeweg, R.B. (2010), Demoted leaders and exiled candidates: Disentangling party and person in the voter's mind. *Electoral Studies*, vol 29 (4), p. 628-635.
- Wauters, B. & Weekers, K. (2008), Het gebruik van de voorkeurstem bij de federale parlementsverkiezingen van 10 juni 2007, *Res Publica*, vol 50 (2), p. 49-88.
- Wauters, B. & Rodenbach, J. (2014), *Het gebruik van de voorkeurstem bij de parlementsverkiezingen van 25 mei 2014*, Gent: Universiteit Gent (onderzoeksnota)
- Wauters, B. (2014), Over stemmenkanonnen en witte konijnen, in: C. Devos (Ed.), *België#2014: een politieke geschiedenis van morgen*, Gent: Borgerhoff & Lamberigts, p. 195-216.

Wauters, B., Verlet, D., Ackaert, J. (2011). Giving More Weight to Preferential Votes: Welcome or Superfluous Reform? The Case of the Local Elections in Flanders (Belgium), *Local Government Studies*, vol. 38 (1), p. 91-111.

Chapitre 6

- Anderson, C. & Goodyear-Grant, E. (2010). Why Are Highly Informed Citizens Sceptical of Referenda?, *Electoral Studies*, vol 29 (2), p. 227-238.
- Andeweg, R. (2011). Approaching Perfect Policy Congruence: Measurement, Development, and Relevance for Political Representation, in: M. Rosema et K. Aarts (eds), *How Democracy Works: Political Representation and Policy Congruence in Modern Societies*, Amsterdam: Amsterdam University Press, p. 39-52.
- Belchior, A.M. (2010). Ideological Congruence among European Political Parties, *The Journal of Legislative Studies*, vol 16 (1), p. 121-142.
- Dalton, R. J. (2013). Citizen politics: Public opinion and political parties in advanced industrial democracies, Washington: CQ Press.
- Dassonneville, R. (2013). Questioning Generational Replacement. An Age, Period and Cohort Analysis of Electoral Volatility in the Netherlands, 1971-2010, *Electoral Studies*, vol 32 (1), p. 37-47.
- De Winter, L., Dumont, P. & Ackaert, J. (2003). La participation électorale réelle et potentielle : des vertus du vote obligatoire, in: A.-P. Frogner et A.-M. Aish (eds), *Élections, la rupture? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles: De Boeck, p. 54-69.
- De Winter, L., Meulewaeter, C., Ackaert, J., & Dumont, P. (2014). La participation électorale réelle et potentielle, in: P. Baudewyns (ed), *Être électeur en Wallonie. Le comportement électorale des Wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, p. 57-76.
- Eulau, H., Wahlke, J.C., Buchanan, W. & Ferguson, L. C. (1959). The Role of the Representative: Some Empirical Observations on the Theory of Edmund Burke, *The American Political Science Review*, vol 53 (3), p. 742-756.
- Gabel, M. (1998). Public Support for European Integration: An Empirical Test of Five Theories, *The Journal of Politics*, vol 60 (2), p. 333-354.
- Lau, R. R., Andersen, D.J., Redlawsk, D.P. (2008). An Exploration of Correct Voting in Recent U.S. Presidential Elections, *American Journal of Political Science*, vol 52 (2), p. 395-411.
- Lau, R. R. & Redlawsk, D.P. (1997). Voting Correctly, *The American Political Science Review*, vol 91 (3), p. 585-598.
- Lefevère, J. & Lesschaeve, C. (2014). Het Effect van Lokale Verkiezingscampagnes Op Politieke Kennis. De Case van de Antwerpse Lokale Verkiezingen, *Tijdschrift voor Communicatiewetenschap*, vol 42 (1), p. 71-88.
- Louwerson, T. (2012). Mechanisms of Issue Congruence: The Democratic Party Mandate, *West European Politics*, vol 35 (6), p. 1249-1271.
- Luna, J. P. & Zechmeister, E.J. (2005). Political Representation in Latin America A Study of Elite-Mass Congruence in Nine Countries, *Comparative Political Studies*, vol 38 (4), p. 388-416.
- Manin, B. (1997). *The Principles of Representative Government*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Moore, D. W. (1987). Political Campaigns and the Knowledge-Gap Hypothesis, *Public Opinion Quarterly*, vol 51 (2), p. 186-200.
- Nadeau, R., Nevitte, N., Gidengil, G. & Blais, A. (2008). Election Campaigns as Information Campaigns: Who Learns What and Does It Matter?, *Political Communication*, vol 25(3), p. 229-48.
- Pitkin, H. F. (1967). *The Concept of Representation*. Berkeley: University of California Press.
- Reher, S. (2015). Explaining Cross-National Variation in the Effect of Priority Congruence on Satisfaction with Democracy, *European Journal of Political Research* (à paraître)
- Thomassen, J. (2012). The Blind Corner of Political Representation, *Representation*, vol 48 (1), p. 13-27.
- Van Aelst, P. & De Swert, K., (2009). Politics in the News: Do Campaigns Matter? A Comparison of Political News during Election Periods and Routine Periods in Flanders (Belgium), *Communications*, vol 34 (2), p. 149-168.
- Walgrave, S. & Lefevère, J. (2013). Ideology, Salience, and Complexity: Determinants of Policy Issue Incongruence between Voters and Parties, *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, vol 23 (4), p. 456-483.

Chapitre 7

- Alvarez, R.M. & Nagler, J. (2000), A new approach for modelling strategic voting in multiparty elections, *British Journal of Political Science*, vol 30 (1), p. 57-75.
- Bargsted, M.A. & Kedar, O. (2009), Coalition-targeted Duvergerian voting: how expectations affect voter choice under proportional representation, *American Journal of Political Science*, vol 53 (2), p. 307-323.
- Blais, A., Nadeau, R., Gidengil, E. & Neviite, N. (2001), Measuring strategic voting in multiparty plurality elections, *Electoral Studies*, vol 20 (3), p. 343-352.
- Blais, A., Aldrich, J.H., Indridason, I. H. & Levine, R. (2006), Do Voters Vote for Government Coalitions? Testing Downs' Pessimistic Conclusion, *Party Politics*, vol 12 (6), p. 691-705.
- Franklin, M., Niemi, G R. & Whitten, G. (1992), Constituency Characteristics, Individual Characteristics and Tactical Voting in the 1987 British General Election, *British Journal of Political Science*, vol 22 (2), p. 229-240.
- Golder, S. N. (2006), *The Logic of Pre-Electoral Coalition Formation*, Ohio State University Press.
- Gschwend, T. (2007), Ticket-splitting and strategic voting under mixed electoral rules: Evidence from Germany, *European Journal of Political Research*, 46 (1), p. 1-23.
- Herrmann, M. (2008), Expectations about Coalitions and Strategic Voting under Proportional Representation, *Working Paper Series*, Sonderforschungsbereich 504, University of Mannheim, N° 8-28, p. 1-32.
- Hobolt, S.B. & Karp, J.A. (2010), Voters and coalition governments, *Electoral Studies*, vol 29 (3), p. 299-307.
- Irwin, G.A. & Van Holsteyn, J.J. (2003), They Say It Can't Be Done? Strategic Voting in Multi-Party Proportional Systems: The Case of the Netherlands, *Paper Presented at the Annual Meeting of the American Political Science Association*, Philadelphia.
- Mccuen, B. & Morton, R. (2010), Tactical coalition voting and information in the laboratory, *Electoral Studies*, vol 29 (3), p. 316-328.
- Meffert, M.F. & Gschwend, T. (2007), Strategic voting under proportional representation and coalition governments: a simulation and laboratory experiment, *Working Paper Series*, Sonderforschungsbereich 504, University of Mannheim, No. 07-55.
- Merrill III, S. (1984), A comparison of efficiency of multicandidate electoral systems, *American Journal of Political Science*, vol. 28, p. 23-48.
- Pappi, F.U. & Thurner, P.W. (2002), Electoral behaviour in a two-vote system: incentives for ticket splitting in German bundestag elections, *European Journal of Political Research*, 41 (1), p. 207-232.
- Slinko, A. & White, S. (2010), Proportional Representation and Strategic voters, *Journal of Theoretical Politics*, vol 23 (3), p. 301-332.

Chapitre 8

- Alexander, J.C. (2006), *The civil sphere*, Oxford: Oxford University Press.
- Allport, G. W. (1954), *The Nature of Prejudice*. Reading, MA: Addison-Wesley.
- Banting, K. and Kymlicka W. (eds). (2006), *Multiculturalism and the welfare state. Recognition and redistribution in contemporary democracies*, Oxford: Oxford University Press.
- Deschouwer, K. & Sinardet, D. (2010), Identiteiten, communautaire standpunten en stemgedrag, in: K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe & S. Walgrave (eds), *De stemmen van het volk. Een analyse van het stemgedrag in Vlaanderen en Wallonië op 7 juni 2009*, Brussel: VUB Press, p. 75-98.
- Erk J. & Anderson L. (2009), The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions?, *Regional and Federal Studies*. vol 19 (2) : 191-202.
- Frogner, A., De Winter, L. & Baudewyns, P. (2008), *Les Wallons et la réforme de l'État. Une analyse sur la base de l'enquête post-électorale de 2007*, Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique (PIOP).
- Lijphart, A. (1977) *Democracy in Plural Societies: A Comparative Explanation*. New Haven: Yale University Press.
- Putnam, R. (2007), E pluribus unum: diversity and community in the twenty-first century. The 2006 Johan Skytte Prize Literature, *Scandinavian Political Studies*, vol. 30 (2), p. 137-174.
- Pettigrew, T.F. (1998), Intergroup contact theory, *Annual Review of Psychology*, vol 49, p. 65-85.

- Pettigrew, T.F. & Tropp, L. (2008), How does intergroup contact reduce prejudice? in: Meta-analytic tests of three mediators, *European Journal of Social Psychology*, vol 38, p. 922-934.
- Riker, William H. (1964), *Federalism: Origin, Operation, Significance*, Boston: Little, Brown, 169 p.
- Schlueter, E. & Wagner, U. (2008), Regional differences matter: examining the dual influence of the regional size of the immigrant population on derogation of immigrants in Europe, *International Journal of Comparative Sociology*, vol 49 (2-3), p. 153-173.
- Sinardet D. (2011), La démocratie consociative belge : vecteur d'instabilité ?, *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques (numéro thématique : 'La Belgique')*, vol. 35 (1), p. 21-35.
- Sinardet D. (2012), Is there a Belgian public sphere? What the case of a federal multilingual country can contribute to the debate on transnational public spheres. And vice versa, in: Michel Seymour & Alain-G. Gagnon (eds.), *Multinational Federalism: Problems and Prospects*, New-York: Palgrave MacMillan, 2012, p. 172-204.
- Swyngedouw, M. & Beerten, R. (1996), Cognitieve en affectieve motieven van partijkeuze. De nationale verkiezingen van 21 mei 1995, *Res Publica*, vol 36 (4), p. 555-574.
- Swyngedouw, M. & Rink, N. (2008), Hoe Vlaams-Belgischgezind zijn de Vlamingen? Een analyse op basis van het postelektorale verkiezingsonderzoek 2007, Centrum voor Sociologisch Onderzoek, Instituut voor Sociaal en Politiek Opinieonderzoek (ISPO).
- Thijssen, P & Dierckx, D. (2011), Tussen contact en bedreiging: etnische diversiteit en ethnocentrisme in Antwerpse buurten, *Tijdschrift voor Sociologie*, vol 32 (2), p. 153-176.
- Thijssen, P. (2012), From mechanical to organic solidarity, and back. With Honneth beyond Durkheim. *European Journal of Social Theory*, vol 15 (4), p. 454-470.
- Van Parijs, P. (2011), *Linguistic justice for Europe and for the world*. Oxford: Oxford University Press.
- Wagner, U., Christ, O., Pettigrew, T.F., Stellmacher, J & Wolf, C. (2006), Prejudice and minority proportion: contact instead of threat effects, *Social Psychology Quarterly*, 69 (4), p. 370-380.

Chapitre 9

- Baudewyns, P. (2013), *Dynamiques électorales en Belgique. Théorie des réalignements et analyses des résultats des élections législatives en Belgique depuis 1945*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Caluwaerts, D. & Reuchamps, M. (2015), Combining Federalism with Consociationalism : Is Belgian Consociational Federalism Digging its Own Grave?, *Ethnopolitics*, online first.
- Dehaene, J.L. (2012), *Memoires*, Leuven : Van Halewijck.
- Deschouwer, K. (2009), The Rise and Fall of the Belgian Regionalist Parties, *Regional & Federal Studies*, vol 19 (4), p. 559-577.
- Deschouwer, K. (2014), Federalisme tussen oplossing en probleem, in : C. Devos (ed), *België#2014. Een politieke geschiedenis van morgen*, Gent : Borgerhoff & Lamberigts, p. 299-320.
- Deschouwer, K. & Sinardet, D. (2010), Langue, identité et comportement électoral, in : K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe & S. Walgrave (eds), *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 61-79.
- De Winter, L. (1998), Ethnoterritoriale identiteiten in Vlaanderen: verkenningen in een politiek en methodologisch mijnenveld, in : M. Swyngedouw, J. Billiet, A. Carton & R. Beerten (eds), *De (on)redelijke kiezer. Onderzoek naar de politieke opvattingen van Vlamingen. Verkiezingen van 21 mei 1995*, Leuven : Acco, p. 159-180.
- De Winter, L. (2002), De ondraaglijke lichtheid van het Belg- of Vlaming-zijn: het enigma van etno-territoriale identiteiten in Vlaanderen, in : M. Swyngedouw & J. Billiet (eds), *De kiezer heeft zijn redenen. 13 juni 1999 en de politieke opvattingen van Vlamingen*, Leuven : Acco, p. 215-232.
- De Winter, L. & Frogner, A.-P. (1999), Les identités politiques territoriales : explorations dans un champ de mines politique et méthodologique, in : A.-P. Frogner & A.-M. Aish (eds), *Des Élections en Trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles : De Boeck, p. 67-96.
- De Winter, L. & Türsan, H. (1998), *Regionalist parties in Western Europe*, London : Routledge.
- Erk J. & Anderson L. (2009), The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions?, *Regional and Federal Studies*, vol 19 (2), p. 191-202.

- Frognier, A., De Winter, L. & Baudewyns, P. (2008), Les Wallons et la réforme de l'État. Une analyse sur la base de l'enquête post-électorale de 2007, Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique (PIOP).
- Gómez-Reino, M., De Winter, L. & Lynch, P. (2006), Conclusion: The future study of autonomist and regionalist parties, in : M. Gómez-Reino, L. De Winter & P. Lynch (eds), *Autonomist parties in Europe: Identity politics and the revival of the territorial cleavage*, Barcelona : ICPS.
- Italiano, P., & Jacquemain, M. (2014), 25 ans après, les Wallons sont-ils toujours belges ? Les sentiments identitaires des Wallons de 1988 à 2013, in : R. Cardelli, T. Bornand, & S. Brunet (eds), *Le Baromètre social de la Wallonie. Engagement, confiance, représentation et identité*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, p. 111-129.
- Moreno, L. (2007), Identités duales et nations sans État (la Question Moreno), *Revue internationale de politique comparée*, vol 14 (4), p. 497-513.
- Pattie, C., Denver, D., Mitchell, J. & Bochel, H. (1999), Partisanship, national identity and constitutional preferences: An exploration of voting in the Scottish devolution referendum of 1997, *Electoral Studies*, vol 18 (3), p. 305-322.
- Popelier, P., Sinardet, D., Velaers, J. & Cantillon, B. (eds) (2012), *België, Quo Vadis? Waarheen na de zesde staats hervorming?*, Antwerpen-Cambridge: Intersentia, 370 p.
- Reuchamps, M. (2013), The Future of Belgian Federalism Through the Eyes of the Citizens, *Regional & Federal Studies*, vol. 23 (3), p. 353-368.
- Reuchamps, M., Kavadias, D. & Deschouwer, K. (2014), Drawing Belgium: Using Mental Maps to Measure Territorial Conflict. *Territory, Politics, Governance*, vol 2 (1), p. 30-51.
- Sinardet, D. (2013), How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues. Belgian Political TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde. *Regional and Federal Studies*, vol. 23 (3), p. 311-330.
- Sinardet D. (2010), From consociational consciousness to majoritarian myth. Consociational democracy, multi-level politics and the Belgian case of Brussels-Halle-Vilvoorde, *Acta Politica. International Journal of Political Science*, vol. 45 (3), p. 346-369.
- Sinardet D. (2013), How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues. Belgian Political TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde. *Regional and Federal Studies*, vol. 23 (3), p. 311-330.
- Dodeigne, J., Reuchamps, M. & Sinardet, D. (2014), L'avenir du fédéralisme en Belgique. Visions des parlementaires avant l'accord sur la sixième réforme de l'État. *La Revue Nouvelle* (6), p. 40-55.
- Swyngedouw, M. & Beerten, R. (1996), Cognitieve en affectieve motieven van partijkeuze. De nationale verkiezingen van 21 mei 1995, *Res Publica*, vol 36 (4), p. 555-574.
- Swyngedouw, M. & Rink, N. (2008), Hoe Vlaams-Belgischgezind zijn de Vlamingen? Een analyse op basis van het postelektorale verkiezingsonderzoek 2007, Centrum voor Sociologisch Onderzoek, Instituut voor Sociaal en Politiek Opinieonderzoek (ISPO).

Chapitre 10

- Ackaert, J., De Winter, L., Dumont, P. & Hennau, S. (2013), Met man en macht. Over mensen, macht en beleid bij lokale coalitievorming, in : Deschouwer, K., Verthé, T. & Rihoux, B. (eds), *Op zoek naar de kiezers. Lokale partijafdelingen en de gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012*, Brussel : Academic and Scientific Publishers, p. 147-164.
- Ackaert, J., Wauters, B. & Verlet, D. (2011), Turnout at local elections: the relevance of contextual variables, paper presented at the Politicologenetmaal, Amsterdam, 9-10 juin.
- Barnes, S. H., Kaase, M., Allerback, K. R., Farah, B., Heunks, F., Inglehart, R., Jennings, M. K., Klingemann, H. D., Marsh, M. & Rosenmayr, L. (1979), *Political Action: Mass Participation in Five Western Democracies*, Beverly Hills & London : Sage.
- Birch, S. (2009), *Full participation. A comparative study of compulsory voting*, New York : United Nations University Press.
- Bouckaert, G., Maddens, B., Kampen, J. K. & Van de Walle, S. (2004), Vertrouwen en overheid! Living apart together?, in: Reynaert, H. & Verlet, D. (eds), *Vertrouwen en betrokkenheid op lokaal en provinciaal vlak*, Brugge: Vanden Broele, p. 1-15.

- Brunell, T. L. & DiNardo, J. (2004), A propensity score reweighting approach to estimating the partisan effects of full turnout in American presidential elections, *Political Analysis*, vol 12 (1), p. 28-45.
- Buelens, J. & Deschouwer, K. (eds) (1996), *De Dorpsstraat is de wetstraat niet: een onderzoek naar de opvattingen van plaatselijke woordvoerders van nationale partijen*, Brussel : VUBPress.
- De Maesschalck, F. (2014), Hoe representatief is Michel I?, *Samenleving en Politiek*, vol 21 (10).
- De Winter, L., Dumont, P. & Ackaert, J. (2003), La participation électorale réelle et potentielle : des vertus du vote obligatoire, in : Frogner, F. & Aish, A.-M. (eds), *Élections : la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles : De Boeck, p. 54-69.
- Eijk, C. van der & Egmond, M. van. (2007), Political effects of low turnout in national and European elections, *Electoral Studies*, vol 26, p. 561-573.
- Fowler, A. (2013), Electoral and Policy Consequences of Voter Turnout: Evidence from Compulsory Voting in Australia, *Quarterly Journal of Political Science*, vol 8, p. 159-182.
- Franklin, M. (2003), *Voter Turnout in Established Democracies since 1945*, New York : Cambridge University Press.
- Gallagher, M., Laver, M. & Mair, P. (2011), *Representative government in Modern Europe*, Boston : Mc Graw Hill.
- Hooghe, M. & Pelleriaux, K. (1998), Compulsory voting in Belgium: an application of the Lijphart Thesis, *Electoral studies*, vol 17 (4), p. 491-424.
- Hooghe, M. & Walgrave, S. (2010), Vote obligatoire et connaissance politique : La parole au citoyen ignorant ?, in : Deschouwer K., Delwit, P., Hooghe, M. & Walgrave, S. (eds), *Les voix du peuple. Le comportement électorale au scrutin du 10 juin 2009*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, p. 117-134.
- Keaney, E & Rogers, B. (2006), *A Citizen's Duty: Voter Inequality and the Case for Compulsory Turnout*, London : Institute for Public Research.
- Lijphart, A. (1997), Unequal Participation. Democracy's Unresolved Dilemma, *American Political Science Review*, vol 91 (1), p. 1-14.
- Meulewaeter, C., Jacquet, V. & Reuchamps, M. (2014), Les Wallons et le vote obligatoire. Qui irait encore voter aux élections communales, régionales, fédérales et européennes ?, in : Cardelli, R., Bornand, T. & Brunet, S. (eds), *Le Baromètre social de la Wallonie. Engagement, confiance, représentation et identité*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, p. 213-229.
- Miller, P. & Dassonneville, R. (2014), High Turnout in the Low Countries: Partisan Effects of Turnout in Belgium and the Netherlands, paper presented at the World Congress of Political Science (IPSA), Montréal, Canada, 19-24 juillet 2014.
- Pilet, J.-B. (2011), Comprendre les positions sur le vote obligatoire en Belgique : entre conviction et stratégie, in : Amjihad, A., De Waele, J.-M. & Hastings, M. (eds), *Le vote obligatoire. Débats, enjeux et défis*, Paris : Economica, p. 123-138.
- Renard, H. & Dodeigne, J. (2012), Les résultats électoraux depuis 1847, in : Bouhon, F. & Reuchamps, M. (eds), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles : Bruylant, p. 545-568.
- Reuchamps, M., Caluwaerts, D. & Bouhon, F. (2012), Le vote obligatoire, in : Bouhon, F. & Reuchamps, M. (eds), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles : Bruylant, p. 383-400.
- Schiffino, N. & Aish, A.-M. (1999), Et si le vote n'était plus obligatoire ?, in : Frogner, F. & Aish, A.-M. (eds), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles : De Boeck, p. 97-120.
- Selb, P. & Lachat, R. (2009), The more, the better? Counterfactual evidence on the effect of compulsory voting on the consistency of party choice, *European Journal of Political Research*, vol 48 (5), p. 573-597.
- Verba S. & Nie, N. H. (1972), *Participation in America: Political democracy and social equality*, New York : Harper and Row.
- Verba, S., Schlozman, K. L. & Brady, H. E. (1995), *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge : Harvard University Press.

Chapitre 11

- Bruter, M. (2008), Identity in the European Union – Problems of Measurement, Modelling & Paradoxical Patterns of Influence, *Journal of Contemporary European Research*, vol 4 (4), p. 273–285.

- Bruter, M. (2012), The Difficult Emergence of a European People, in: J. Hayward & R. K. Wurzel (eds), *European Disunion : Between Sovereignty and Solidarity*, London : Palgrave MacMillan, p. 17–31.
- Clark, N. & Rohrschneider, R. (2008), Second-Order Elections versus First-Order Thinking : How Voters Perceive the Representation Process in a Multi-Layered System of Governance, *Journal of European Integration*, vol 31 (5), p. 645–664.
- Dandoy, R. (2013), Belgium : Towards a regionalization of national elections ?, in: R. Dandoy, & A. Schakel (eds), *Regional and National Elections in Western Europe. Territoriality of the Vote in Thirteen Countries*, Houndmills/Basingstoke : Palgrave, p. 47–67
- Delmotte, F. (2008), La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique, *Revue internationale de politique comparée*, vol 15(4), p. 541–554.
- De Vreese, C.H. (2003), Television Reporting of Second-Order Elections, *Journalism Studies* vol 4 (2), p. 183–198.
- De Vries, C (2007), Sleeping Giant : Fact or Fairytale ? How European Integration Affects Vote Choice in National Elections, *European Union Politics*, vol 8, p. 363–85.
- De Vries, C. & Tillmann, E. (2011), European Union Issue Voting in East and West Europe : The Role of Political Context, *Comparative European Politics*, vol 9 (1), p. 1–17.
- De Winter, L., Swyngedouw, M. & Dumont, P. (2006), Party system(s) and electoral behaviour in Belgium : From stability to Balkanisation, *West European Politics*, vol 29 (5), p. 933–956.
- Delwit, P. & Poirier, P. (eds.) (2005), *Parlement puissant, électeurs absents ? : Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Duchesne, S., Frazer, E., Haegel, F. & Van Ingelgom, V. (2013), *Citizens' Reactions to European Integration Compared Overlooking Europe*. New York: Palgrave Macmillan.
- Easton, D. (1965), *A Framework of Political Analysis*, Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Ehin, P. (2008), Competing Models of EU Legitimacy: the Test of Popular Expectations, *Journal of Common Market Studies*, vol 46 (3), p. 619–640.
- Fligstein, N. (2008), *Euroclash. The EU, European Identity and the Future of Europe*. Oxford: Oxford University Press.
- Habermas, J. (2011), *Zur Verfassung Europas. Ein Essay*, Berlin: Suhrkamp.
- Herrmann, R. & Brewer, M. B. (2004), Identities and Institutions: Becoming European in the EU, in R. K. Herrmann, T. Risse & M. B. Brewer (eds), *Transnational Identities: Becoming European in the EU*, Totowa : Rowman & Littlefield Publishers, p. 1–22.
- Hix, S. & Hagemann, S. (2009). Could Changing the Electoral Rules Fix European Parliament Elections? *Politique Européenne*, vol 28 (2), p. 37–52.
- Hobolt, S.B. & Wittrock, J. (2011), The Second-Order Election Model Revisited : An Experimental Test of Vote Choices in European Parliament Elections, *Electoral Studies*, vol p. 29–40.
- Hobolt, S.B., Spoon, J.J. & Tilley, J. (2009), A Vote Against Europe ? Explaining Defection at the 1999 and 2004 European Parliament Elections, *British Journal of Political Science*, vol 39 (01), 93–115.
- Koepke, J.R. & Ringe, N. (2006), The Second-order Election Model in an Enlarged Europe, *European Union Politics*, vol 7 (3), p. 321–346.
- Loveless, M. & Rohrschneider, R. (2011), Public perceptions of the EU as a system of governance, *Living Reviews in European Governance*, vol 6 (2), p. 1–37.
- Marsh, M. (1998), Testing the Second-Order Election Model After Four European Elections, *British Journal of Political Science*, vol 28 (4), p. 591–607.
- Marsh, M. & Mikhaylov, S. (2010), European Parliament Elections and EU Governance, *Living Reviews in European Governance*, vol 5 (4).
- Petithomme, M. (2012), Second-Order Elections, but Also 'Low-Cost' Campaigns ? National Parties and Campaign Spending in European Elections: A Comparative Analysis, *Perspectives on European Politics and Society*, vol 13 (2), p. 149–168.
- Reif, K. (1984), National Electoral Cycles and European Elections 1979 and 1984, *Electoral Studies*, vol 3 (3), p. 244–255.
- Reif, K. (1985), Ten second-order national elections, in: K. Reif (ed), *Ten European Elections : Campaigns and Results of the 1979/81 First Direct Elections to the European Parliament*, Aldershot: Gower, p. 10–44.
- Reif, K. & Schmitt, H. (1980), Nine Second-Order National Elections. A Conceptual Framework for the Analysis of European Elections Results, *European Journal of Political Research*, vol 8, p. 3–44.

- Reus-Smit, C. (2007), International Crises of Legitimacy, *International Politics*, vol 44(2/3), p. 157–174.
- Risse, T. (2010), *A Community of Europeans ? Transnational Identities and Public Spheres*, Ithaca : Cornell University Press.
- Rosema, M. & de Vries, C.E. (2011), Assessing the Qualité of European Democracy : Are Voters Voting Correctly ?, in : M. Rosema, B. Denters & K. Arts (eds), *How Democracy Works : Political Representation and Policy Congruence in Modern Societies – Essays in Honour of Jacques Thomassen*, Amsterdam: Pallas Publications, p. 199-219.
- Schmitt, H. & Thomassen, J. (eds) (1999), *Political Representation and Legitimacy in the European Union*, Oxford: Oxford University Press.
- Sen, A. (2006). *Identity and violence : The Illusion of Destiny*, New York : Norton.
- Stoeckel, F. (2013), Ambivalent or Indifferent ? Reconsidering the Structure of EU Public Opinion, *European Union Politics*, vol 14(1), p. 23-45.
- Tajfel, H. (1981), *Human groups and social categories. Studies in social psychology*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tenschler, J. & Maier, M. (2009), European Parliamentary Elections 2004 : Studies on Political Campaigning and Media Framing of a Second-Order Event, *Journal of Political Marketing*, vol 8 (1), p. 1–6.
- Van Aelst, P. & Lefevere, J. (2012), Has Europe Got Anything to Do with the European Elections? A Study on Split-ticket Voting in the Belgian Regional and European Elections of 2009, *European Union Politics*, vol 13 (1), p. 3–25.
- van der Eijk, C. & Franklin, M. (eds) (1994), *Choosing Europe ? The European Electorate and National Politics in the Face of Union*, Ann Arbor : The University of Michigan Press.
- Van Ingelgom, V. (2012), Mesurer l'indifférence. Intégration européenne et attitudes des citoyens, *Sociologie*, vol 1, p. 1-20.
- Van Ingelgom, V. (2014), *Integrating Indifference. A comparative, qualitative and quantitative approach to the legitimacy of European integration*, Colchester: ECPR Press.

Chapitre 12

- Bélangier, E. & Nadeau, R. (2005), Political Trust and the Vote in Multiparty Elections: the Canadian Case, *European Journal of Political Research*, vol 44 (1), p. 121-146.
- Easton, D. (1965), *A Systems Analysis of Political Life*, Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Hooghe, M., Marien, S. & Pauwels, T. (2010), De invloed van politiek vertrouwen op stemgedrag in België, in: K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe & S. Walgrave (eds.), *De stemmen van het volk. Een analyse van het stemgedrag in Vlaanderen en Wallonië op 7 juni 2009*, Brussel: VUBPress, p. 123-142.
- Hooghe, M., Marien, S. & Pauwels, T. (2011), Where do Distrusting Voters Turn to if there is no Viable Exit or Voice Option? The Impact of Political Trust on Electoral Behaviour in the Belgian Regional Elections of June, 2009, *Government and Opposition*, vol 46 (2), p. 245-273.
- Marien, S. (2011), Measuring Political Trust Across Time and Space, in: S. Zmerli & M. Hooghe (eds.), *Political Trust. Why Context Matters*. Colchester: ECPR Press, p. 13-46.
- Newton, K. (2007), Social and Political Trust, in: R. Dalton, H.-D. Klingemann (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behaviour*, Oxford: Oxford University Press, p. 342-361.
- Van der Eijk, C. & Franklin, M. (2009), *Elections and voters*. Basingstoke: Palgrave.
- Van Haute, E., Hooghe, M. (2014), Satisfaction, confiance et comportement électoral, in: K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, B. Rihoux, S. Walgrave (eds), *Attitudes et comportements des électeurs lors du scrutin du 25 mai 2014. Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2225, p. 20-30.
- Zmerli, S. & Hooghe, M. (eds., 2011), *Political Trust. Why Context Matters*. Colchester: ECPR Press.

Chapitre 13

- Abts, K., Swyngedouw, M. & Jacobs, D. (2012), Intérêt pour la politique et méfiance envers les institutions. La spirale de la méfiance enrayée, in : L. Voyé, K. Dobbelaere, & K. Abts (ed), *Autre temps, autres moeurs*, Bruxelles : Racine Campus, p. 173-214.
- Arnstein, S. (1969), A Ladder of Citizen Participation, *Journal of the American Institute of Planners*, vol 35(4), p. 216-224.
- Baiocchi, G. (2005), *Militants and Citizens: the Politics of Participatory Democracy in Porto Alegre*, Princeton: Princeton University Press.
- Barber, B. (1984), *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*, Berkeley: University of California Press.
- Bengtsson, Å. & Mattila, M. (2009), Direct Democracy and its Critics: Support for Direct Democracy and 'Stealth' Democracy in Finland, *West European Politics*, vol 32(5), p. 1031-1048.
- Chambers, S. (2003), Deliberative democratic theory, *Annual Review of Political Science*, vol 6(1), p. 307-326.
- Coffé, H. & Michels, A. (2014), Education and support for representative, direct and stealth democracy, *Electoral Studies*, vol 35, p. 1-11.
- Cohen, J. (1989), Deliberation and Democratic Legitimacy, in : A. Hamlin, & P. Petit (ed), *The Good Polity*, Oxford : Blackwell, p. 17-34.
- Dalton, R. J. (2004), *Democratic Challenges, Democratic Choices. The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, New York: Oxford University Press.
- Dalton, R. J. (2005), The Social Transformation of Trust in Government, *International Review of Sociology*, vol 15(1), p. 133-154.
- Donovan, T. & Jeffery, B. (2006), Popular Support for Direct Democracy, *Party Politics*, vol 12(5), p. 671-688.
- Elster, J. (ed) (1998), *Deliberative Democracy*, Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Fishkin, J. S. (2009), *When the People Speak. Deliberative Democracy and Public Consultation*, Oxford: Oxford University Press.
- Font, J., Wojcieszak, M., & Navarro, C. J. (2015), Participation, Representation and Expertise: Citizen Preferences for Political Decision-Making Processes, *Political Studies*, vol 63 (S1), p. 153-172.
- Fung, A. (2006a), Democratizing the Policy Process, in: M. Moran, M. Rein, & R. E. Goodin (eds), *The Oxford handbook of Public Policy*, Oxford: Oxford University Press, p. 669-685.
- Fung, A. (2006b), Varieties of Participation in Complex Governance, *Public Administration Review*, vol 66, p. 66-75.
- Garbe, D. (1986), Planning Cell and Citizen Report: a report on German experiences with new participation instruments, *European Journal of Political Research*, vol 14(1-2), p. 221-236.
- Geissel, B. & Newton, K. (eds) (2012), *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise ?*, New York: Routledge.
- Held, D. (2006), *Models of Democracy*, Stanford: Stanford University Press.
- Herzberg, C., Röcke, A. & Sintomer, Y. (2005), Participatory Budgets in a European Comparative Approach. Perspectives and Chances of the Cooperative State at the Municipal Level in Germany and Europe, Berlin: Centre Marc Bloch / Hans-Böckler-Stiftung / Humboldt-Universität.
- Hibbing, J. R., & Theiss-Morse, E. (2002), *Stealth democracy: Americans' beliefs about how government should work*, Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Husson, F., Lê, S. & Pagès, J. (2011), *Exploratory Multivariate Analysis by Example Using R*, Boca Raton : Chapman & Hall/CRC.
- Inglehart, R. (1997), *Modernization and Postmodernization: cultural, economic, and political change in 43 societies*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Inglehart, R. & Catterberg, G. (2002), Trends in Political Action: The Developmental Trend and the Post-Honeymoon Decline, *International Journal of Comparative Sociology*, vol 43(3-5), p. 300-316.
- Janssen, D. & Kies, R. (2005), Online Forums and Deliberative Democracy, *Acta Politica*, vol 40(3), p. 317-335.
- Joss, S. (1998), Danish consensus conferences as a model of participatory technology assessment: An impact study of consensus conferences on Danish Parliament and Danish public debate, *Science and Public Policy*, vol 25(1), p. 2-22.
- Mair, P. & van Biezen, I. (2001), Party Membership in Twenty European Democracies, 1980-2000, *Party Politics*, vol 7(1), p. 5-21.

- Manin, B. (1985), Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique, *Le Débat*, vol 33(1), p. 72-94.
- McHugh, D. (2006), Wanting to be Heard But Not Wanting to Act? Addressing Political Disengagement, *Parliamentary Affairs*, vol 59(3), p. 546-552.
- Neblo, M. A., Esterling, K. M., Kennedy, R. P., Lazer, D. M. J. & Sokhey, A. E. (2010), Who Wants To Deliberate—And Why?, *American Political Science Review*, vol. 104, p. 566-583.
- Norris, P. (1999), Introduction: The Growth of Critical Citizens, in: P. Norris (ed), *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford: Oxford University Press, p. 1-27.
- Pateman, C. (2012), Participatory Democracy Revisited, *Perspectives on Politics*, vol 10(1), p. 7-19.
- Pitseys, J. (2014), La dépossession démocratique, *La Revue nouvelle*, vol (4-5), p. 60-71.
- Rosanvallon, P. (2006), *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris: Seuil.
- Rowe, G. & Frewer, L. J. (2005), A Typology of Public Engagement Mechanisms, *Science, Technology & Human Values*, vol 30(2), p. 251-290.
- Smith, G., John, P., Sturgis, P. & Nomura, H. (2009), Deliberation and internet engagement: initial findings from a randomised controlled trial evaluating the impact of facilitated internet forums, *5th ECPR General Conference*, Potsdam.
- Van Reybrouck, D. (2014), *Contre les élections*, Paris: Actes Sud.
- Verba, S., Schlozman, K. L. & Brady, H. E. (1995), *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge : Harvard University Press.
- Wattenberg, M. P. (2000), The decline of party mobilization. In : M. P. Wattenberg, & R. J. Dalton (ed), *Parties without partisans: political change in advanced industrial democracies*, Oxford: Oxford University Press, p. 64-78.
- Webb, P. (2013), Who is willing to participate? Dissatisfied democrats, stealth democrats and populists in the United Kingdom, *European Journal of Political Research*, vol 52(6), p. 747-772.

Chapitre 14

- Astudillo, J. (2012), The diffusion of the direct participation of party members in the selection of party leaders: a cross-party, cross-national analysis, paper presented at the ECPR Joint Sessions of Workshop, Antwerp.
- Barnea, S. & Rahat, G. (2007), Reforming Candidate Selection Methods A Three-Level Approach, *Party Politics*, vol 13(3), p. 375-394.
- Van Biezen, I., Mair, P. & Poguntke, T. (2012), Going, going, . . . gone? The decline of party membership in contemporary Europe, *European Journal of Political Research*, vol 51(1), p. 24-56.
- Bille, L. (2001), Democratizing a Democratic Procedure: Myth or Reality? Candidate Selection in Western European Parties, 1960-1990, *Party Politics*, vol 7(3), p. 363-380.
- Blais, A., Gidengil, E. & Nevitte, N. (2004), Where does turnout decline come from?, *European Journal of Political Research*, vol 43(2), p.221-236.
- Bowler, S., Donovan, T. & Karp, J.A. (2007), Enraged or Engaged? Preferences for Direct Citizen Participation in Affluent Democracies, *Political Research Quarterly*, vol 60(3), p.351-362.
- Bowler, S., Donovan, T. & Karp, J.A. (2002), When Might Institutions Change? Elite Support for Direct Democracy in Three Nations, *Political Research Quarterly*, vol 55(4), p.731-754.
- Budge, I. (1996), *The New Challenge of Direct Democracy*, Oxford: Polity Press.
- Cross, W.P. & Katz, R.S. (eds) (2013), *The Challenges of Intra-Party Democracy*, Oxford: Oxford University Press.
- Dalton, R.J. (1984), Cognitive Mobilization and Partisan Dealignment in Advanced Industrial Democracies, *The Journal of Politics*, vol 46(1), p.264-284.
- Dalton, R.J. (2002), *Citizen Politics: Public Opinion and Political Parties in Advanced Industrial Democracies*, London: Chatham House Publishers.
- Dalton, R.J. (2004), *Democratic Challenges, Democratic Choices: The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford: Oxford University Press.
- Deschouwer, K. (1994), The Decline of Consociationalism and the Reluctant Modernization of Belgian Mass Parties, in: R. S. Katz & P. Mair (eds), *How Parties Organize. Change and adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London: Sage Publications, p. 80-108.

- Deschouwer, K. (2009), *The Politics of Belgium: Governing a Divided Society*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Deschouwer, K., Delwit, P., Hooghe, M. & Walgrave, S. (eds) (2010), *Les voix du peuple. Une analyse des comportements électoraux en Flandres et en Wallonie le 7 juin 2009*, Bruxelles: Édition de l'Université de Bruxelles.
- Donovan, T. & Karp, J.A. (2006), Popular Support for Direct Democracy, *Party Politics*, vol. 12(5), p.671-688.
- Fiers, S. & Pilet, J.-B. (2006), Candidate Selection in Belgium: from Intra-party Democracy, over Oligarchy to « Guided » Democracy, paper presented at the 20th IPSA World Congress, Fukuoka.
- Frogner, A.-P., Bol, D. & Swyngedouw, M. (2012), Une Démocratie Multipartisane. Flandre – Wallonie : 20 Ans d'Analyse des Comportements Électoraux, in: A. Von Busekist (ed), *Singulière Belgique*, Paris : Fayard, p. 135-145.
- Gallagher, M. & Marsh, M. (eds) (1988), *Candidate selection in comparative perspective: the secret garden of politics*, London: Sage Publications.
- van Haute, E. & Pilet, J.-B. (2007), Opening and Democratizing Pillar Parties? Internal reforms in Belgian political parties, *Cahiers du Cevipol*, n°1, p. 1-30.
- van Haute, E., Amjahad, A., Borriello, A., Close, C. & Sandri, G. (2013), Party members in a pillarised partyocracy. An empirical overview of party membership figures and profiles in Belgium, *Acta politica*, vol 48(1), p.68–91.
- Hazan, R.Y. & Rahat, G. (2010), *Democracy within parties: candidate selection methods and their political consequences*, Oxford: Oxford University Press.
- Hopkin, J. (2001), Bringing the members back in? Democratizing candidate selection in Britain and Spain, *Party politics*, vol 7(3), p. 343-361.
- Ignazi, P. (1996), The Crisis of Parties and the Rise of New Political Parties, *Party Politics*, vol. 2(4), p. 549-566.
- Inglehart, R. (1977), *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, New Jersey: Princeton University Press.
- Katz, R.S. (2001), The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy, *Party Politics*, vol 7(3), p. 277-296.
- Norris, P. (ed) (1999), *Critical Citizens: Global Support for Democratic Governance*, Oxford: Oxford University Press.
- Nunez, L. & Close, C. (2014), Party elites' support for democratic innovations: the role of ideology, paper presented at the 13th Politologenetmaal, Maastricht University.
- Poguntke, T. (1987), New politics and party systems: The emergence of a new type of party?, *West European Politics*, vol 10(1), p. 76-88.
- Put, G.-J., Lavy, E. & Shomer, Y. (2014), Intra-Party Politics and Public Opinion: How Candidate Selection Processes affect Citizens' Views on Democracy, paper presented at the APSA Annual Meeting, Washington D.C.
- Rahat, G. & Hazan, R.Y. (2001), Candidate Selection Methods An Analytical Framework, *Party Politics*, vol 7(3), p. 297-322.
- Rahat, G. & Hazan, R. (2007), Participation in Party Primaries: Increase in Quantity, Decrease in Quality, in: T. Zittel & D. Fuchs (eds), *Participatory Democracy and Political Participation. Can Participatory Engineering Bring Citizens Back In?*, London: Routledge, p. 57-72.
- Sandri, G. (2012), Perceptions of intra-party democracy and their consequences on activism: a comparative analysis of attitudes and behaviours of grass-roots party members, paper presented at the 22nd IPSA Congress, Madrid.
- Sandri, G. & Seddone, A. (2012), Primaries and political parties in Europe. A proposal for a tailored analytical framework, paper presented at the ECPR Joint Sessions of Workshops, Antwerp.
- Scarrow, S.E. (1999), Parties and the Expansion of Direct Democracy: Who Benefits?, *Party Politics*, vol 5(3), p. 341-362.
- Scarrow, S.E. (2001), Direct Democracy and Institutional Change. A Comparative Investigation, *Comparative Political Studies*, vol 34(6), p. 651-665.
- Schattschneider, E.E. (1942), *Party government*, New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Seligman, L.G. (1961), Political Recruitment and Party Structure: A Case Study, *The American Political Science Review*, vol 55 (1), p. 77–86.
- Vandeleene, A., De Winter, L., Meulewaeter, C., Baudewyns, P. (2013), Exploration Beyond the Secret Garden of Politics. The Case of Belgium, paper presented at the 12th Politologenetmaal, Ghent.

- Vandeleeene, A. (2014), Candidate selection for European lists: finding its place between the selection of federal and regional candidates in Belgium, paper presented at the SNES Conference « Elections and Democracy in Europe », Brussels.
- Verge, T. & Troupel, A. (2011), Unequals among equals: Party strategic discrimination and quota laws, *French Politics*, vol 9(3), p.260-281.
- Wauters, B. (2009), Intra-party democracy in Belgium: On paper, in practice and through the eyes of the members, paper presented at the ECPR Joint Sessions of Workshops, Lisbon.
- Wauters, B., Weekers, K. & Maddens, B. (2010), Explaining the number of preferential votes for women in an Open List-PR system: the 2003 federal elections in Flanders (Belgium), *Acta Politica*, vol 45(4), p. 468-490.
- De Winter, L. (2000), Liberal parties in Belgium: from freemasons to free citizens, in: L. De Winter (ed), *Liberalism and liberal parties in the European Union*, Barcelona: ICPS, p. 141-182.

Chapitre 15

- Campbell, R. (2004), Gender, ideology and issue preference: Is there such a thing as a political women's interest in Britain, *BJPIR*, vol 6 (1), p. 20-44.
- Campbell, R. & Childs, S. (2014), Representing women's interests and the UK Conservative Party: 'To the left, to the right', party members, voters and representatives, in: K. Celis & S. Childs (eds), *Gender, conservatism and political representation*, Essex: ECPR Press, p. 251-272.
- Celis, K., Childs, S., Kantola, J. & Krook, M.L. (2014), Constituting women's interests through representative claims, *Politics & Gender*, vol 10 (2), p. 149-174.
- Childs, S. & Lovenduski, J. (2013) Political Representation, in: G. Waylen, K. Celis, J. Kantola & L. Weldon (eds), *The Oxford Handbook of Gender and Politics*, Oxford: Oxford University Press, p. 489-513.
- Cockburn, C. (1991), *In the way of women*, London: Macmillan.
- Connell, R.W. (2005), *Masculinities*, Berkeley: University of California Press.
- Deschouwer, K., Delwit, P., Hooghe, M. & Walgrave, S. (eds) (2010) *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Diamond, I. & Hartsock, N. (1981), Beyond Interests in Politics: Comment on Virginia Sapiro's 'When Are Interests Interesting?', *American Political Science Review*, vol 75 (3), p. 717-723.
- Eisenstein, Z. (1978) *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York: Monthly Review Press.
- Erzeel, S., Celis, K. & Caluwaerts, D. (2014), Are conservatism and feminism mutually exclusive? A study of 'feminist conservative' voters in Belgium, in: K. Celis & S. Childs (eds), *Gender, conservatism and political representation*, Essex: ECPR Press, p. 273-286.
- Inglehart, R. & Norris, P. (2000) 'The Developmental Theory of the Gender Gap: Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective', *International Political Science Review*, vol 21 (4), p. 441-463.
- Lovenduski, J. & Norris, P. (1993), *Gender and Party Politics*, London: Sage.
- Phillips, A. (1995), *The Politics of Presence*, Oxford: Clarendon Press.
- Sapiro, V. (1981), Research frontier essay: when are interests interesting? The problem of political representation of women, *American Political Science Review*, vol 75 (3), p. 701-716.